LOUIS GILBERT

SECRÉTAIRE-ADJOINT DE *La Canadienne*

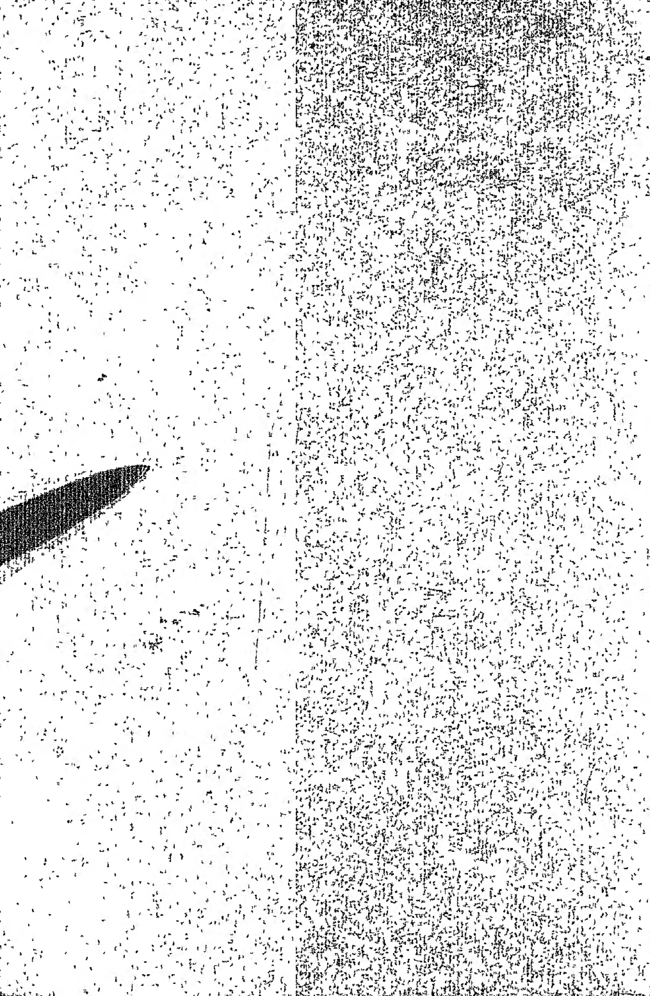
LA SASKATCHEWAN

ESSAI DE MONOGRAPHIE PROVINCIALE CANADIENNE

AVEC DEUX CARTES
ET HUIT PHOTOGRAVURES HORS TEXTE



ÉDITÉ PAR *LA CANADIENNE*
21, rue Cassette
PARIS (VIe)



Cari Giulio e Lorie



LA SASKATCHEWAN

CARTE DU CANADA

LOUIS GILBERT
SECRÉTAIRE-ADJOINT DE *La Canadienne*

LA SASKATCHEWAN

ESSAI DE MONOGRAPHIE PROVINCIALE CANADIENNE

AVEC DEUX CARTES
ET HUIT PHOTOGRAVURES HORS TEXTE



ÉDITÉ PAR *LA CANADIENNE*
21, rue Cassette
PARIS (VIe)

A

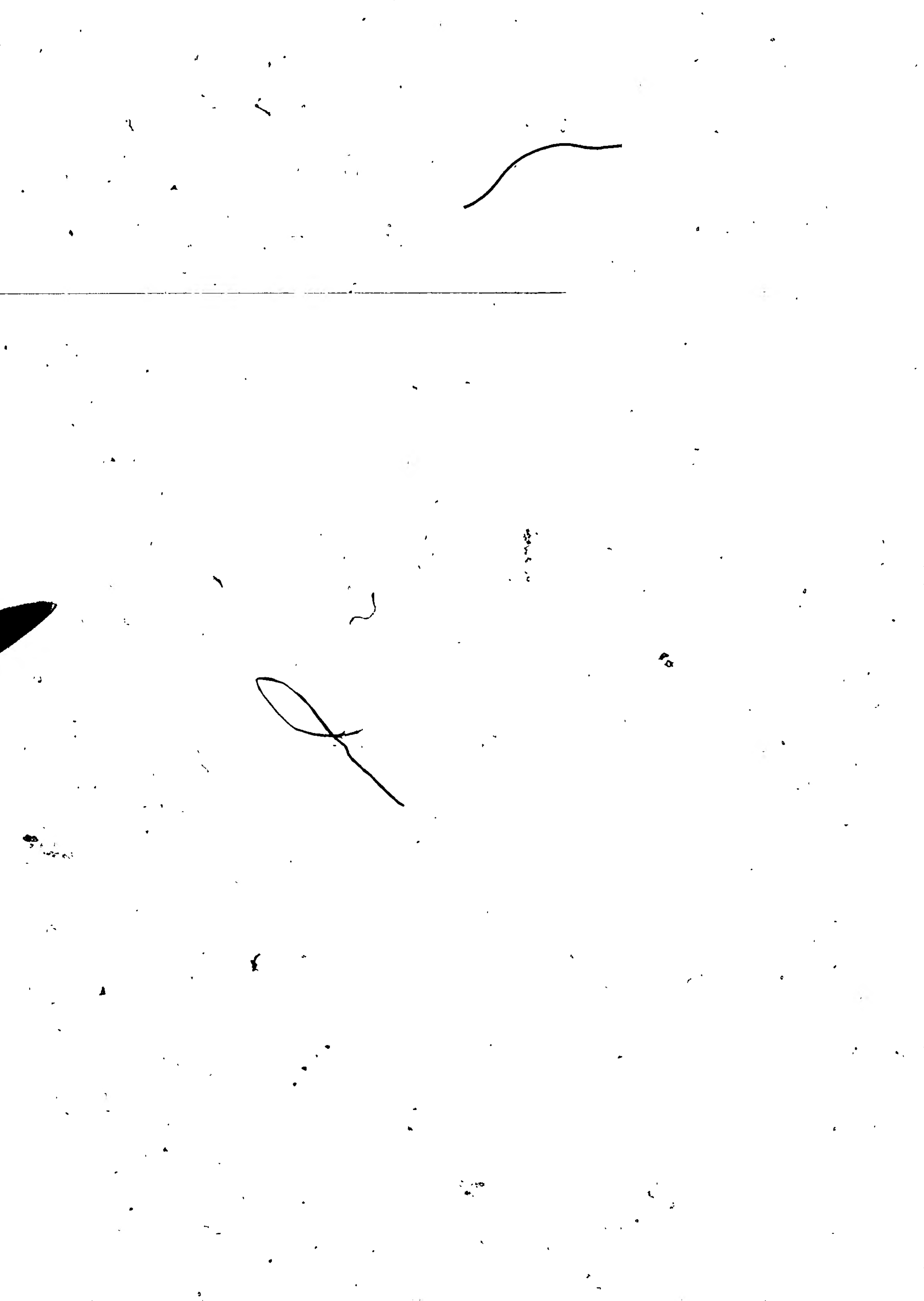
Monsieur MAURICE GUÉNARD (M. HODENT)

Secrétaire-Général de *La Canadienne*

qui m'a tracé le plan de cette étude
et constamment guidé dans mon travail.

Hommage affectueux,

L. G.



Les documents compulsés au cours de cette étude, sont trop nombreux pour les nommer tous dans une note brève. Je tiens cependant à donner quelques indications sur les sources de chacune des trois parties de cette monographie.

Dans la première, les données ont été puisées dans la plupart des publications ci-après énumérées ; l'*Esquisse Géologique* de M. G. A. Young a cependant presque exclusivement servi pour le chapitre de la géologie. Dans la seconde, la description des districts est basée sur les rapports d'arpenteurs remontant jusqu'à 1906 ou 1905 ; partout où d'autres documents ont servi, des notes en font mention, principalement pour *The New North West*, en ce qui concerne l'extrême nord des districts de Battleford et Prince-Albert. Pour la troisième partie, de nombreuses publications officielles ont été mises à contribution : *Canada year book* de 1911, *Province of Saskatchewan hand book* édité en 1912, *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan* 1911, *Bulletin n° 35 — Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan for 1912*, les différents bulletins du cinquième récensement du Canada en 1911, enfin cet excellent petit opuscule de vulgarisation où l'on trouve l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la province, *Saskatchewan*, édité en 1911 par le ministère de l'agriculture de la province, et cette véritable mine de faits et de statistiques, *Public service Monthly*, ou bulletin mensuel qui paraît à Regina et permet de se tenir au courant des progrès du pays.

La plupart de ces volumes, dont quelques uns sont luxueusement édités m'ont été fournis par M. Thos. Cromie, secrétaire des statistiques du Département de l'Agriculture, à Regina. Je l'en remercie vivement et lui exprime, en même temps toute ma gratitude pour l'amabilité et la diligence avec lesquelles il a toujours répondu à mes demandes.

Enfin, au Commissariat général du Canada, à Paris, j'ai trouvé le plus bienveillant appui, les archives ont été mises à ma disposition et c'est là que j'ai pu consulter les statuts révisés de la Saskatchewan, source principale du chapitre consacré à la législation. Que l'Hon. Roy veuille bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour m'avoir aidé aussi efficacement.

Les clichés proviennent du ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan et de la Compagnie du Pacifique Canadien.

L. G.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

NOTE PRÉLIMINAIRE

Cet essai de monographie de la province de Saskatchewan fait suite à l'intéressante étude de M. Guénard sur l'Alberta, déjà publiée par *La Canadienne*. Nous en avons suivi les grandes lignes, en nous efforçant d'y apporter la même documentation.

Mais quelles difficultés n'allons-nous pas rencontrer ? On a dit que le Canada tout entier était « une absurdité géographique » et cette expression s'applique mieux encore à la province de Saskatchewan seule; aussi n'omettra-t-on pas de remarquer combien est artificielle l'étude de la géographie physique et de la géologie d'une telle province. Toutes ses frontières ne sont, en effet, que des lignes idéales, passant au milieu de régions très diverses, séparant ce qui devrait être uni, réunissant les formations de terrain les plus opposées. Comment expliquer le sous-sol et le sol de la Saskatchewan, sans tenir compte du grand tout dont elle fait partie, ces immenses territoires du Nord-Ouest qui s'étendent de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique ?

Dans son étude sur l'Alberta, M. Guénard a fait remarquer qu'il était impossible de comprendre la grande plaine intérieure sans étudier d'abord les Rocheuses; nous renvoyons donc à son travail si précis pour cette entrée en matières. C'est la préface nécessaire avant de découper la province qui nous occupe dans la grande plaine crétacique et le bouclier Laurentien.

La partie économique, par contre, forme un ensemble plus cohérent, les statistiques font ressortir la personnalité propre de la province, son caractère agricole est facilement mis en relief, en un mot, elle se différencie bien des autres provinces de la Puissance et même de ses deux voisines de l'est et de l'ouest.

Nous nous sommes donc astreint, dans cette étude, à ne considérer que la Saskatchewan pour elle-même, à ne voir que son sous-sol, son sol et ses produits, et nous pensons malgré tout avoir donné des descriptions assez claires pour que le lecteur y trouve quelque intérêt.

CHAPITRE I

Superficie

La Saskatchewan s'étend sur une superficie de 251,700 milles carrés ou 161,088,000 acres (651,865 kil. car.) (1) dont 8,318 milles carrés (21,542 kil. car.) d'eau.

Elle se place ainsi au cinquième rang parmi les provinces canadiennes, après la Colombie Britannique, le Québec, l'Ontario et l'Alberta; elle est un peu plus étendue que la France (536,408 kil. car.). Elle représente à peu près 1/15e de la superficie totale de la Puissance (3,729,665 milles carrés).

Situation des terres de la Saskatchewan au 1er janvier 1913 (2)

SUPERFICIE ARPENTÉE

	acres
Sections arpentées (déduction faite des étendues d'eau)	69.347.400
Etendues d'eau dans les sections arpentées	1.767.716
Concessions de routes	1.436.668
Paroisses et lots de rivières	81.974
Réserves forestières	599.642
Réserves indiennes (comprenant 6.683 acres au nord de la superficie arpentée)	1.140.286
Réserves indiennes vendues	263.623
Total	74.637.329
Homesteads, preemptions, simples inscriptions de homesteads, scrips des metis du Nord-Ouest, scrips militaires, ventes et dons particuliers	36.470.727
Terres données aux compagnies de chemins de fer comme subsides (spécialement les sections de nombres impairs)	15.177.063
Terres données à la compagnie de la Baie d'Hudson (superficies non arpentées non comprises)	3.158.900
Dotation des écoles (superficies non arpentées non comprises)	3.852.633
Superficie vendue pour l'irrigation	69.716
Superficie plantée en grains (y compris le blé) en 1912	8.883.300
Superficie plantée en blé en 1912 (3)	4.891.500

(1) Chiffres du dernier récensement de 1911.

(2) *Map showing disposition of lands*, Department of the Interior, Canada, January 1st 1913. — Extraits des statistiques.

(3) D'après les documents provinciaux, ces derniers chiffres diffèrent. Voir chapitres Flore et Faune et Agriculture.

Forme et Position

La Saskatchewan n'a pas de frontières naturelles; elle est limitée, comme le Manitoba et la plupart des états américains, par des lignes droites suivant les méridiens et les parallèles. Sa forme est celle d'un immense trapèze allongé dans le sens des bases. Sa limite sud est formée par la frontière des Etats-Unis qui suit le 49e parallèle (même latitude que Paris). Au nord elle s'étend jusqu'au 60e parallèle qui sert aussi de limite à la Colombie et l'Alberta et sépare ces trois provinces des territoires du Nord-Ouest. Cette frontière nord est à la même latitude que Saint-Pétersbourg. La limite ouest qui la sépare de l'Alberta est formée par le 110e méridien de Greenwich (4e de la cartographie canadienne. A l'est, la ligne de séparation avec le Manitoba part d'un point situé à droite du 102e méridien (2e de la cartographie canadienne), entre les rangs de townships 30 et 29. La ligne de séparation des deux provinces se dirige vers le nord en formant une ligne brisée, sensiblement parallèle au 102e méridien, et atteignant celui-ci au lac Sissipuk (rivière Churchill), près du 56e parallèle. A partir de ce point c'est le 102e méridien qui sert de limite jusqu'au 60e parallèle nord.

Du nord au sud, la distance est d'environ 760 milles et de l'est à l'ouest 320 milles.

La province de Saskatchewan appartient, par sa position, au climat continental. Elle est au centre des territoires qui s'étendent de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique; la distance est à peu près égale à vol d'oiseau, pour aller de Régina, soit à Vancouver, soit à l'embouchure de la Severn. Mais par rapport à l'ensemble de la Puissance, c'est une province franchement occidentale, située dans la zone d'attraction des ports du Pacifique. Il est certain qu'après l'ouverture du canal de Panama, une grande partie du trafic qui part de Régina abandonnera sa voie actuelle pour prendre la direction de Vancouver.

La différence de température entre le sud et le nord de la province peut laisser entrevoir dans l'avenir une grande diversité de productions, mais, jusqu'à présent, la culture des grains et l'élevage ont été, à peu près seuls, expérimentés.

CHAPITRE II

Géologie (1)

A l'exception d'une mince bande de terrain au sud, toute la plaine intérieure envoie ses eaux dans l'océan glacial Arctique au nord, ou dans la baie d'Hudson à l'est; la pente générale des terrains est donc indiquée vers ces deux directions.

Cette plaine continentale intérieure a, depuis les premiers temps géologiques, une histoire relativement tranquille : presque pas de phénomènes orogéniques ni éruptifs, seulement quelques mouvements continentaux. Le pays

---

(1) Nous nous sommes servis pour ce chapitre de l'excellente *Esquisse géologique* de M. G. A. Young.



est presque entièrement recouvert d'un manteau de terre végétale qui dérobe aux yeux, sur de grands espaces, des couches sédimentaires peu inclinées ou plissées seulement sous de très larges angles. Ces couches reposent, sans doute, à leur tour, sur un prolongement occidental du plateau Laurentien.

La province de Saskatchewan peut être divisée en trois parties bien distinctes au point de vue géologique. Une ligne ayant une direction sud-est nord-ouest, tirée du lac Cumberland vers la rivière Clearwater, jalonne, en effet, une suite de lacs : Montréal, la Ronge, la Plonge, Ile à la Crosse, Clear, la Loche, faisant partie de ces immenses nappes d'eau qui vont du lac Winnipeg au lac du Grand Ours, en passant par le lac Athabaska et le Grand Lac des Esclaves.

Au nord de ces lacs, le terrain appartient aux temps primaires; c'est, pour la plus grande partie, le Laurentien. Mais on trouve aussi d'autres formations géologiques. Un vaste district limité au nord par les lacs Athabaska et Black, s'étendant à l'est jusqu'au lac Wollaston et au sud jusqu'au lac Cree, est formé de grès qu'on suppose Kewinawiens. Au nord du lac Athabaska on a découvert de très légers affleurements qui doivent dater du Huronien supérieur. Toute cette région n'a pas encore été sérieusement prospectée, sauf en suivant le cours de quelques rivières. Mais il n'est pas téméraire de supposer qu'on retrouvera dans ces terrains anciens les mêmes richesses minérales que dans les formations semblables de l'Ontario du nord. Déjà on a découvert du charbon au lac la Ronge et l'on suppose que les grès dans le voisinage du lac Cree peuvent contenir du cuivre.

Cette région septentrionale qui ne comprend donc que des terrains très anciens est séparée de la partie sud de la province par une étroite bande de formations paléozoïques. On distingue d'abord l'Ordovicien qui a pris la direction sud-est nord-ouest depuis le lac Winnipeg et atteint presque la frontière occidentale de la province. Il est représenté par des grès surmontés de calcaires magnésiens, puis tout à fait au sommet, par des couches de schistes et de calcaires. Il repose au nord-est sur le Précambrien et se termine à l'ouest sous le Silurien en concordance, ou sous le Dévonien et le Crétacé aux points de lacune dans la sédimentation.

Le Silurien qui n'apparaît que sur une faible étendue dans l'est, se compose surtout de calcaires magnésiens horizontaux et de dolomies.

Le Dévonien enfin forme une étroite bande qui va du lac la Plonge à la rivière Clearwater reposant sur le bord occidental du plateau Précambrien; on y a découvert des sables bitumeux au lac Buffalo.

Tout le sud de la province appartient, pour la plus grande partie, au Crétacé, avec, ça et là, quelques îlots de Laramie et de Tertiaire, principalement près de la frontière des Etats-Unis.

Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur la formation du Crétacé, M. Guénard ayant déjà montré, dans sa monographie de l'Alberta, que la plaine du Nord-Ouest ne peut s'expliquer sans l'étude des Rocheuses. La surrection de cette chaîne de montagnes ne date en effet que de l'ère tertiaire ; auparavant, les territoires qui se trouvent à l'est de ces plissements furent submergés sous la grande mer intérieure qui recouvrait alors la région centrale

du continent. Puis à la fin de l'ère paléozoique, la plus grande partie de la plaine intérieure vit les eaux marines se retirer et resta émergée jusqu'à la fin du crétacé. Le pays fut sans doute soumis alors à une érosion qui balaya des quantités considérables de sédiments, mais qui semble n'avoir pas détruit l'horizontalité primitive de la surface de sédimentation. Pendant l'époque Colorado il y eut retour de la mer, qui s'étendait alors de l'océan Arctique jusqu'au golfe du Mexique. Dans cette mer se déposèrent successivement des schistes noirs, des schistes calcaires et des calcaires marneux. A la fin de l'époque Montana l'existence de mers peu profondes semble avoir été le prélude d'une régression générale des eaux marines et le retour aux conditions lacustres. Aussi l'époque suivante, l'époque Laramie, fut-elle le témoin de la formation de sédiments d'eau douce, dont on ne retrouve plus dans le sud de la province de Saskatchewan que des lambeaux épargnés par l'érosion.

A la fin du Laramie, dans les premiers temps de l'ère tertiaire, la lisière occidentale de la grande plaine intérieure fut alors le théâtre de gigantesques mouvements du sol qui donnèrent naissance aux montagnes Rocheuses. Les terrains brisés et disloqués furent soulevés et poussés vers l'est, les uns sur les autres, à des distances atteignant parfois plusieurs milles. A mesure qu'on s'éloigne de la chaîne principale vers l'est, les effets de ces forces orogéniques s'atténuent graduellement et l'on voit apparaître dans la Saskatchewan des collines ondulées de plus en plus basses.

Après cette période d'activité orogénique, la plaine intérieure entra dans une nouvelle période de sédimentation. C'est ainsi que les collines des Cyprès et la Montagne Boisée sont formées de couches argileuses et grèseuses surmontées de couches de cailloux roulés et de lentilles de sable. Ces terrains proviennent sans doute du dépôt d'alluvions grossières et ne représentent que les vestiges de dépôts analogues qui avaient autrefois une grande extension, puis disparurent par l'érosion qui n'a pas cessé de se produire depuis le Tertaire jusqu'à nos jours.

Avant ou pendant l'époque glaciaire, il paraît y avoir eu un immense affaissement de la région septentrionale du Canada central. La pente générale des terrains dirigée jusque là vers le sud, s'inclina désormais vers le nord. Par suite, la bordure de la couche de glace recula dans cette direction, laissant derrière elle de nombreux lacs, et modifiant profondément le régime des eaux (1).

Les immenses terrains de culture et d'élevage dont nous venons d'esquisser la formation, et qui composent la partie méridionale de la province, sont relativement pauvres en ressources minérales et il n'en peut guère être autrement dans un pays recouvert d'un épais manteau de sédiments qu'aucun accident sérieux ne vint troubler. On drague bien de l'or dans les sables et les graviers de la Saskatchewan septentrionale, à partir de l'endroit où elle entre dans la province, à l'ouest, jusqu'au coude qu'elle fait pour quitter la direction nord-ouest sud-est et prendre la direction sud-ouest nord-est; mais, à l'exception de

(1) Voir, à ce sujet, le chapitre V, Hydrographie.

ce minerai et aussi des matières premières employées dans l'industrie du ciment, de la poterie et de la construction, la production minière est entièrement restreinte à celle des combustibles.

Notons toutefois que le sel existe dans différentes parties de la province. M. W. Innis, de la commission géologique, a vu une petite source salée dans les collines Pasquia, à l'est de Prince-Albert. A d'autres endroits, le long de la partie occidentale de la province, des sources salées et sulfureuses ont été repérées.

On a enfin découvert, dans différents districts, l'argent, le cuivre, le cobalt, le fer, le mica, la tourbe, l'ocre et le gaz naturel (1).

Les dépôts d'argiles et de schistes argileux sont exploités autour de Régina, Saskatoon, Prince-Albert, Moosejaw. Les districts les plus étendus et ayant le plus d'importance pour l'avenir de cette industrie, sont ceux des Dirt Hills situés au sud de Moosejaw et appartenant au Laramie.

D'après la commission géologique du Canada, il y a, en Saskatchewan, 7.500 milles carrés de charbon ou 20 billions de tonnes de lignite.

Les dépôts de lignite se trouvent principalement dans la partie méridionale de la province .Ils s'étendent dans le périmètre d'une ligne tirée de la frontière des Etats-Unis, vers Oxbow, puis de là vers Lampmann, Weyburn, Forward, Avonlea, le lac Johnston, le lac des Rivières, le lac des Douze-Milles et la Montagne Boisée. Une étroite bande est située à l'ouest de la Montagne Boisée et une autre au nord-ouest du lac Johnston. De plus des dépôts existent aussi dans les collines des Cyprès et sur le Coteau (2).

«La superficie la mieux connue est celle des environs d'Estevan où des mines sont en exploitation depuis plusieurs années. Sur une grande étendue, il y a, par section, au moins 7.000.000 de tonnes de lignite exploitable. Huit townships représentent environ 2.000.000.000 de tonnes (Voir le rapport de la commission géologique du Canada, par M. D. B. Dowling) ».

La formation Belly-River, dans le nord-ouest de la province, s'étend le long de la frontière de l'Alberta, de Walsh (environ 20 milles à l'ouest de Maple creek), dans le sud, à environ 18 milles au nord de Macklin, dans le nord. La limite orientale est indiquée par une ligne allant de Walsh à la Saskatchewan du sud, environ 15 milles à l'est de Saskatchewan Landing, puis se continuant vers le lac de l'Ours Blanc, Perdue, Wilkie, Swinburne et tournant à l'ouest pour atteindre la limite de l'Alberta. Cela représente une superficie d'environ 1.500 milles carrés, comprenant environ 3.000 millions de tonnes de lignite d'après les calculs de M. Dowling (3).

Dans le nord, des traces de charbon bitumeux ont été découvertes vers Prince-Albert, le long de la Saskatchewan.

---

(1) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

(2) Pour plus de détails, voir la description du district d'Assiniboia, chapitre XI.

(3) *The Public Service Monthly*, february, 1913.

Si l'industrie minière n'en est encore qu'à ses débuts, on voit qu'elle est appelée à prendre, dans l'avenir, une grande extension.

CHAPITRE III

Traits généraux du Relief

D'après l'esquisse géologique que nous avons faite, nous savons que la province de Saskastchewan est une vaste plaine aux ondulations peu accusées. Son altitude moyenne est de 1.000 à 2.000 pieds, et si l'on dressait une coupe verticale suivant une ligne droite tirée de l'angle nord-ouest de la province à l'angle sud-est, on aurait, à peu près partout, des cotes comprises entre 1.400 et 1.700 pieds.

Cependant il y a, en plusieurs endroits, quelques étendues élevées ou déprimées qui rompent la monotonie de la plaine.

Dans la partie sud-ouest, si nous tirons une ligne allant de l'endroit où la Saskatchewan du Nord, rentre dans la province jusqu'à l'angle Sud-Est nous avons là un triangle où nous trouvons des altitudes qui vont de 1.800 à 3.000 pieds (Régina 1885 p., Swift Current 2423 p., la Montagne Boisée 2.875 p.; les collines du Cyprès atteignent même à leur point culminant 4243 pieds (1).

On remarque encore dans la région située au nord-ouest de Prince-Albert un important district s'élevant au-dessus de 2.000 pieds et des altitudes équivalentes, dans l'est de la province, le long du 102° méridien.

Contrastant avec les plateaux élevés du sud-ouest, la région environnant le lac Athabaska (690 p.) nous offre, au contraire, une dépression par rapport au niveau moyen de la province; de même, en aval de Prince-Albert, la Saskatchewan entre dans une région d'altitude inférieure où le lac Cumberland se trouve à 870 pieds.

Examinons un peu en détail ces différentes parties de la province.

Les Dirt Hills indiquent assez bien la direction sud-est nord-ouest et la limite à partir de laquelle les terres se relèvent dans le sud.

Leur prolongement vers Saskatoon et la Saskatchewan du nord conduit au Coteau, aux collines de l'Aigle, aux collines de l'Ours, ondulations de terrain de plus en plus accusées du côté sud, mais pas assez élevées cependant pour qu'il soit possible de préciser exactement la ligne de démarcation qui les sépare de la prairie.

Près de la frontière des Etats-Unis, à côté des collines des Cyprès, qui ne sont que des buttes formées de couches argileuses et gréseuses, apparaît la Montagne Boisée. Pour se faire une idée exacte de son importance, il suffira de comparer son altitude (2875 p.) à celle du lac des Douze-Milles qui s'étend à son pied (2479 p.) pour se rendre compte qu'il ne s'agit là que de collines un peu plus élevées que les autres. La Montagne Boisée est un centre de rayonne-

---

(1) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

ment pour les criques qui se dirigent, dans le nord, vers la rivière du Bois, et grossissent, dans le sud, les affluents du Missouri. Dans toute cette région du sud, se trouvent des plaines et des plateaux au sol riche en humus, reposant, presque partout, sur une couche de glaise.

Au sud de la rivière aux Carottes, tout près de la dépression que forme la Saskatchewan et le lac Cumberland, se dressent les hauteurs de Pasquia. Sur le versant oriental, les collines atteignent une hauteur de 2.000 pieds, la plaine environnante étant à 800 ou 900 pieds. Les plateaux, plus élevés, s'étendent vers le sud-ouest et leur élévation diminue graduellement pour atteindre 1.600 pieds avec un relief n'accusant que des pentes très douces. Les collines Pasquia sont traversées par des ravins ayant souvent plus de 100 pieds de profondeur et larges de 400 à 500.

Citons encore les ondulations de terrain de la frontière est de la province : la montagne du Porc-Epic et les dernières pentes des montagnes du Canard, en Manitoba, les Buttes de Tondre (Touchwood hills) et les collines du Castor. Enfin la montagne de l'Original présente une succession de collines et de vallonnements, qui deviennent de plus en plus accentués à mesure que l'on avance vers l'ouest ; l'on y rencontre aussi de grands et beaux plateaux d'une terre riche et fertile, noire comme du terreau.

Il y a peu à dire des deux dépressions que nous avons signalées. Celle du nord est marquée par la partie orientale du lac Athabaska; la région, d'apparence fertile, prolonge la grande plaine d'alluvions qui, dans l'Alberta, s'étend, pendant 200 milles, de Fort Mc Murray à Fort Chippewyan.

Quant aux terrains environnant le lac Cumberland, ils sont humides, marécageux et peu propres à la culture. De plus, les roches apparaissent en de nombreux endroits et les améliorations que l'on pourrait apporter paraissent d'une exécution difficile. Enfin, les débordements du lac et de la Saskatchewan sont parfois tellement considérables qu'ils mettent obstacle à toute extension des entreprises d'agriculture et d'élevage.

En résumé, la province nous présente l'aspect d'une vaste plaine à peu près horizontale, ne s'élevant guère que dans le sud-ouest et offrant, par contre, quelques dépressions de faible étendue dans le nord-ouest et l'est. Bien qu'en certains endroits, on ait baptisé « montagnes » les accidents de terrain, ils sont exclusivement caractérisés par la colline et le plateau.

CHAPITRE IV

Climat

Le climat de la Saskatchewan est, par excellence, un climat continental, offrant une grande amplitude entre les températures du jour et de la nuit, et des différences non moins importantes entre les hivers, souvent fort rigoureux, et les étés, parfois très chauds dans le sud.

Toutefois, il ne faut pas oublier que la province s'étend sur 11 degrés de latitude et, dans l'extrême nord, les écarts entre les plus hautes et les plus basses températures paraissent moins accusés que dans la partie méridionale.

Dans l'ensemble, on peut dire que le climat est plus favorable que celui du Manitoba grâce à l'influence, encore très appréciable, des vents Chinook venus de l'ouest et du sud-ouest.

Tableau des températures moyennes de la Saskatchewan (degrés Farenheit) (1)

MOIS	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	Moyenne des 10 dernières années
Janvier	—8.6	5.6	5.5	10.0	—14.6	6.6	—1.1	2.6
Février	1.3	1.7	0.6	8.9	6.2	6.5	4.5	4.7
Mars	22.4	33 2	17.7	10.3	14.9	15.9	29.7	18.9
Avril	36.6	43.9	25.8	38.2	24.9	44.4	37.9	36.5
Mai	48.8	47.6	49.2	50.7	39.7	47.2	48.2	48.0
Juin	60.5	60.8	58.9	56.8	57.8	59.4	56.1	57.8
Juillet	57.8	64.6	64 3	64.5	61.6	65.6	62.4	62.3
Août	56.9	56.8	62.6	58.2	57.7	62.7	64.1	59.5
Septembre	47.7	49.0	56.4	52.7	47.0	55.8	52.5	51.3
Octobre	40.4	41.4	37.8	37.3	42.1	42.1	37.2	40.7
Novembre	11.7	17.0	17.1	27.0	26.3	21.9	27.3	22.6
Décembre	9.1	8.4	2.5	9.9	14.7	3.3	14.7	10.8
Moyenne annuelle	32.0	35.5	32.2	35.4	31.4	35.9	36.0	34.6
Avril-Septembre	51.4	53.8	52.9	53.5	48.1	55.8	53.5	52.6
Octobre-Mars	13.6 1910-11	15.9 1909-10	14.3 1908-09	18.7 1907-08	— —	— —	— —	15.6 —

La température pendant l'été s'élève souvent au-dessus de 75° Farenheit; mais la chaleur est toujours tempérée par la brise et les nuits sont fraîches et agréables après les jours les plus chauds.

En automne, aux belles journées ensoleillées, encore chaudes, succèdent des nuits où le thermomètre descend de plus en plus au-dessous du point de congélation.

L'hiver commence en novembre ou décembre et se prolonge jusqu'au milieu ou la fin de mars; la rigueur du froid est facilement combattue au moyen de maisons confortablement chauffées et de vêtements appropriés. D'ailleurs l'absence de pluie et d'humidité, le nombre encore très appréciable de jours sans nuages et la tranquillité de l'atmosphère tendent à rendre cette saison plutôt saine et fortifiante.

(1) D'après la *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911 et le *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

Précipitation moyenne (en pouces) (1)

Les chutes de neige sont réduites à leur « équivalent d'eau », soit 10 pouces de neige pour un pouce de pluie

MOIS	1911	1910	1909	1908	1907	1906	1905	Moyenne des 10 dernières années
Janvier	1.36	0.38	0.62	0.29	0.96	0.80	0.48	0.63
Février	0.44	0.46	0.36	1.14	0.31	0.26	0.36	0.65
Mars	0.35	0.84	0.53	0.99	1.03	0.17	0.38	0.99
Avril	0.77	0.55	0.69	0.84	0.74	1.15	0.44	0.69
Mai	2.73	2.07	2.46	1.13	0.91	2.21	2.58	2.29
Juin	4.06	2.63	2.64	4.84	3.64	5.22	2.86	3.47
Juillet	2.68	1.50	5.36	1.27	1.81	1.28	1.90	2.42
Août	2.55	2.12	1.41	2.06	3.49	1.16	2.42	2.16
Septembre	1.35	0.97	0.72	0.62	1.41	1.57	2.60	1.25
Octobre	1.04	0.29	0.61	1.31	0.29	0.36	0.95	0.56
Novembre	1.13	0.71	0.99	0.54	0.12	1.52	0.60	0.80
Décembre	0.50	0.96	1.62	0.45	0.29	1.38	0.37	0.77
Total	18.96	13.48	18.01	15.48	15.00	17.08	15.94	16.68
Avril-Septembre	14.14	9.84	13.28	10.76	12.00	12.59	12.80	12.28

Le district compris entre la Saskatchewan du sud et la rivière Qu'appelle, d'une part, et la frontière des Etats-Unis, de l'autre, a des années souvent trop sèches ou abondamment pluvieuses. L'été est généralement chaud, le thermomètre peut y monter en juillet à 70° Farenheit et plus, mais l'atmosphère est invariablement tempérée par une brise agréable. Les nuits sont toujours fraîches. En hiver, on a noté 12° Farenheit, mais il faut voir le thermomètre pour le croire, le temps constamment sec empêchant le froid d'être aussi sensible qu'à 0° centigrade en France, pendant les hivers humides. On ne sent vraiment la rigueur de la température, entre novembre et avril, qu'aux moments, assez rares, où le vent souffle en tempête. Ce qui est certain, c'est que pendant l'hiver, dans cette partie de la province, les colons ne sont nullement cloîtrés dans leurs demeures ; leurs attelages roulent sur les routes, ils se visitent, vaquent facilement à leurs occupations et aussi à leurs distractions, nombreuses à cette époque de l'année. On note comme température moyenne 32° 5 F. à Régina, 38° à Swift-Current, 39° 3 à Moose-Jaw.

---

(1) D'après la *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911 et le *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

La pluie tombe ou très peu ou abondamment, suivant les années, d'avril à octobre; les précipitations de neige ont lieu surtout en novembre, décembre et janvier; dans ce dernier mois on a constaté une chute de 30 pouces (1).

C'est en général en juin et juillet que se trouvent les journées les plus ensoleillées (9 à 10 h. par jour), les mois neigeux de l'hiver offrant le degré de nébulosité le plus important (2 à 3 h. de soleil seulement en moyenne).

Plus au nord, dans la région de Prince-Albert, on s'aperçoit peut-être encore plus que dans le sud, de la différence de climat avec le Manitoba. L'altitude plus importante de cette dernière province, ses vastes étendues non boisées, l'absence des vents chinook, tout contribue à rendre son climat beaucoup plus rigoureux que celui de la Saskatchewan. La précipitation moyenne de neige est de 10 pouces (on a noté 22 pouces en janvier). Les vents chinook soufflent à Prince-Albert trois ou quatre fois pendant l'hiver et la température moyenne de cette partie de l'année permet à certains fermiers de laisser leur bétail dehors; toutefois, il paraît que ce n'est pas une pratique recommandable. On a déjà enregistré, en effet, 27° F. comme température moyenne de janvier et c'est là un froid bien rigoureux pour laisser des animaux en liberté. Les gelées d'été sont très rares. On note comme température moyenne de l'année, 31° 1 F. à Prince-Albert, 31° 2 à Saskatoon, 33° 2 à Battleford.

Si nous remontons toujours plus au nord, dans les environs du lac la Ronge, nous observons que les froids y paraissent relativement tard. Dans cette région on a vu au commencement d'octobre des pommes de terre préservées de la gelée quand les mêmes végétaux en étaient atteints sous la latitude de Prince-Albert. Cette particularité semble être due aux grandes étendues d'eau de cette région qui servent de régulateur à la température. Toutefois, il n'est pas rare de voir geler le 15 septembre. Les chutes de neige sont à peu près égales à celles observées près de la rivière Saskatchewan du nord. La température de l'été se rapproche de celle de Prince-Albert et les jours y sont plus longs; le temps y est quelquefois sec, mais généralement il tombe une assez grande quantité de pluie pour les récoltes. On observe de fréquents orages, de temps en temps un peu de grêle, mais pas plus souvent que dans la prairie du sud.

Dans l'extrême-nord de la province, enfin, autour du lac Athabaska, le climat est, d'après des rapports dignes de foi, à peu près le même qu'à Edmonton; les vents chinook s'y font encore sentir. L'été est superbe, ensoleillé, mais sans trop de chaleur, l'hiver est assez froid et aussi gai que l'été. Les glaces du lac se rompent en juin et le temps doux commence, mais les nuits ne se passent pas sans gelée même en juillet. Les premières neiges tombent en octobre et c'est aussi pendant ce mois que les gelées recouvrent à nouveau le lac. La température moyenne annuelle de Fort Chippewyan, en Alberta (26°9 F.), tout près de la limite de la Saskatchewan, peut donner une idée du climat de la région.

---

(1) On a noté, à la Station d'agriculture d'Indian-Head, en 1910, une précipitation plus importante de neige en juin qu'en mars de l'année suivante, mais c'est là une très rare exception.



CHAPITRE V

Hydrographie

La province de Saskatchewan est traversée, d'ouest en est, par deux cours d'eau importants, la Saskatchewan et la Churchill, et parsemée, comme les autres provinces canadiennes, d'innombrables lacs. Elle est comprise, presque entièrement, dans le bassin de la baie d'Hudson. Dans le sud, il est à peine besoin de parler de la mince bande de terrain comprise entre la frontière des Etats-Unis et la ligne de partage des eaux qui suit le cours de la rivière Whitemud et contourne les sources de quelques affluents du Missouri. Au nord-ouest, un district plus important envoie ses eaux dans le bassin de l'Océan Arctique. La ligne de séparation commence à la frontière occidentale de la province, près de la Clearwater, se dirige vers le lac Cree, redescend ensuite, vers le sud, pour suivre, à peu près parallèlement, le cours de la Geikie, traverse le lac Wollaston et remonte enfin droit au nord. A part ces deux régions, la province est donc tributaire de la baie d'Hudson.



Lacs

Un pays où les lacs et les marais abondent possède, en général, un réseau fluvial imparfait. C'est le cas de tout le Canada, comme, en Europe, de la Scandinavie et de l'Allemagne du Nord. La simple inspection d'une carte de la Saskatchewan montre d'ailleurs, par le nombre et la disposition des lacs, que les eaux courantes ne sont pas encore arrivées à déblayer tous les obstacles qui s'opposent à leur écoulement.

Quelques mots de géologie ne seront pas inutiles pour bien faire comprendre le régime lacustre du pays qui nous occupe.

Avant ou pendant l'époque glaciaire, il paraît y avoir eu un immense affaissement de la région septentrionale du Canada central. La pente générale des terrains, dirigée jusque là vers le sud, s'inclina désormais vers le nord. Par suite, la bordure de la couche de glace, reculant vers le nord, élevait un barrage arrêtant les eaux. Il en résultait la formation temporaire de grands et de petits lacs, dans lesquels se déposaient quelquefois d'épais sédiments. Certains de ces lacs furent très étendus, comme le lac Agassiz, qui avait 100.000 milles carrés. L'action de la glace pendant cette période géologique modifia profondément le régime des eaux préexistant. D'immenses dépôts de débris glaciaires comblèrent, en beaucoup d'endroits, les anciens lits des rivières, leur tracèrent un nouveau parcours, en laissant ça et là d'innombrables nappes d'eau. Plusieurs régions virent ainsi leur système changé, soit partiellement, soit entièrement, en un régime nouveau où toutes les imperfections s'accusèrent par des lacs, des rapides et des chûtes.

Les lacs de la Saskatchewan sont surtout nombreux dans la moitié nord de la province; partout, malheureusement, on en rencontre ayant une eau tellement alcaline qu'elle n'est utilisable ni pour l'homme ni pour les bestiaux. Ce défaut, d'ailleurs commun à d'innombrables criques et rivières, provient de ce que les eaux de ruissellement se sont chargées de sels en passant sur les roches et parmi les détritus végétaux.

La partie du lac Reindeer située en Saskatchewan représente la plus grande étendue d'eau de la province, soit 1.473.120 acres; la surface couverte par le lac Athabaska (1) suit de près avec 1.152.480 acres. Le lac Wollaston (580.000 acres) offre cette particularité d'être coupé par la ligne de partage des eaux, se déversant tout à la fois par la Cochrane et la Thlewiaza dans la baie d'Hudson et, par la rivière de la Pierre, le lac Athabaska, la rivière de l'Esclave, dans l'océan Glacial.

Les autres lacs de moindre importance, par leur étendue, sont ensuite les lacs Cree (260.000 acres), la Plonge (245.000 acres), la Ronge (220.000 acres), Buffalo (180.000 acres), Doré (155.000 acres), Ile à la Crosse (120.000 acres), Cumberland (106.000 acres), la Plume (104.000 acres).

Les lacs plus petits situés au sud de la rivière Saskatchewan : Manitou, Dernière Montagne, Johnston, Chaplin, lac des Rivières, Willowbunch, sont pour la plupart alcalins. Notons, en passant la disposition particulière de certains lacs qui accompagnent le cours de quelques rivières et criques et qu'Elisée Reclus a très bien décrite pour les lacs Fishing, sur la Qu'appelle, en les représentant comme « les tronçons épars d'un fleuve dont les eaux auraient été soudain immobilisées » (2).

L'ensemble des étendues d'eau de la province atteint 8.318 milles carrés (3).

Sources

On sait que sur les terrains imperméables, les rivières ruissellent à la surface. Au contraire, dans les terrains fissurés, les eaux s'infiltrent en grande partie. Leur circulation souterraine s'arrête au contact des couches imperméables et quand celles-ci affleurent elles sont ramenées au jour. Autant les sources sont nombreuses, mais faibles, dans ces derniers terrains, autant elles sont rares, mais abondantes, dans les premiers. On peut dire que, dans son ensemble, si la Saskatchewan est un pays de lacs elle n'est pas un pays de sources. Déjà, dans sa monographie de l'Alberta, M. Guénard écrivait ceci : « Bien qu'adossée à une chaîne de montagnes, l'Alberta n'est pas un pays de sources. Cela tient à l'imperméabilité du terrain. Les eaux ruissellent sur les pentes et ne filtrent pas sur ce sol argileux. De plus, comme la nature des roches est en général homogène, il se forme des lignes de suintement et une nappe produite par la saturation. Or, cette saturation est un fait assez rare puisque la précipitation est faible et qu'elle se produit sur un laps de temps très court. » Ce qui est vrai pour l'Alberta l'est encore beaucoup plus pour la Saskatchewan.

---

(1) Appelé Aya-Baska par les sauvages, à cause des grandes herbes qui en couvraient les bords. Les voyageurs en ont fait Rabaska. Les Anglais l'appelèrent aussi Lake of the Hills que les Canadiens Français ont traduit par lac des Buttes. (*Cloches de Saint-Boniface*, 15 décembre 1910).

(2) Voir plus loin, dans ce chapitre, la partie consacrée aux fleuves.

(3) Pour la description des principaux lacs, se reporter aux chapitres des districts dans lesquels ils se trouvent.

De même aussi, dans les deux provinces, des sources alimentent des criques ou des lacs aux eaux fortement alcalines.

Remarquons enfin qu'aucune grande rivière ne prend naissance en Saskatchewan; toutes les sources n'alimentent que de petites criques ou des rivières qui, comme la Carotte, sont de peu d'importance.

Cours d'eau

Les deux Saskatchewan, artères principales de la province, se réunissent à quelques milles en aval de Prince-Albert. Pour ce qui est de leur cours supérieur, en Alberta, il sera encore bon de se reporter à la monographie, citée plus haut, de M. Guénard. Nous ne nous occuperons ici que de ce qui a trait à leur passage dans la province qui porte leur nom (1).

La Saskatchewan du nord, en rentrant dans la province, décrit de grands méandres et prend la direction nord-ouest sud-est. Un peu avant son confluent avec la rivière à l'Anglais la vallée est montueuse et profonde; les versants ont une hauteur de 200 à 250 pieds, avec un écartement de mille pieds aux sommets. A partir de cet endroit le cours de la rivière est presque rectiligne jusqu'au coude qu'elle fait près de Langham. A l'endroit où elle reçoit la rivière Bataille, elle traverse un sol plutôt sablonneux. C'est près de là que se trouvent North Battleford et Battleford, au centre d'un district excellent pour la culture et très bien colonisé.

Elle reçoit ensuite, à droite, le crique de l'Aigle au moment où elle va prendre la direction sud-ouest nord-est et couler presque parallèlement à la Saskatchewan du sud.

Près de Wingard, un peu avant de longer la réserve forestière des Pins, le fond de la vallée est environ 200 pieds plus bas que la contrée environnante. C'est dans ces parages que l'on trouve de l'or et du platine, dans les sables de la rivière. Au township 48, rang 28, quelques milles en amont de Prince-Albert, de superbes prairies bordent la Saskatchewan qui a, à cet endroit, de 15 à 20 chaînes de large, 6 pieds de profondeur et un courant donnant une vitesse de 3 milles à l'heure.

Dans les environs de Prince-Albert même, la rivière coule entre des rives de hauteur variée, boisées d'épinette, de tremble, de peuplier et de bouleau. Trois affluents de belle dimension (la Shell, la Petite Rivière Rouge et la Sucker) viennent du nord et apportent, des « limites » éloignées, les bois qui vont aux scieries de Prince-Albert. Quoique la Saskatchewan et ses tributaires aient un fort courant, la contrée est pauvrement drainée, près de la moitié de la surface consistant en lacs, marais et muskegs.

La Saskatchewan a 1.000 pieds de large à Prince-Albert. Dans les environs de cette ville et particulièrement en aval, le poisson abonde, mais il diminue malheureusement beaucoup depuis quelques années. La rivière Shell et la Petite Rivière Rouge en sont complètement dépourvues depuis le transport des bois.

---

(1) Saskatchewan est un nom indien qui veut dire « rivière qui court vite ».



Bords du petit Lac Manitou



La Saskatchewan du Sud à Saskatoon



A quelques milles en aval de Prince-Albert la branche nord que nous venons de décrire rejoint la branche sud, après avoir traversé des terrains de marne sablonneuse.

La Saskatchewan du sud rentre dans la province un peu avant de recevoir la Red Deer. Elle forme un S en se dirigeant vers l'est jusqu'à Elbow. Avant de décrire son coude vers le nord, elle traverse des terrains sablonneux; près de Log Valley, sur la rive droite, d'immenses ravins et coulées s'étendent jusqu'au bord de la rivière. Elle passe ensuite à Outlook, à Saskatoon où son lit se rétrécit, elle longe la réserve forestière des Pins au sud. A Gerond, sur la rive gauche ,les pentes des collines descendent doucement, jusqu'à la rive; puis le cours de la rivière est agrémenté par de nombreuses îles dont quelques-unes atteignent des dimensions considérables, comme celle qui est située au sud d'Halcro.

Les deux branches sud et nord se réunissent dans le township 40, rang 22, à l'ouest du second méridien.

« En aval de la péninsule ou « corne » que forme le confluent, le fleuve, offre une largeur moyenne d'un peu plus de 300 mètres et coule entre deux hautes berges taillées dans l'épaisseur de la terrasse; ça et là les eaux s'étalent en de larges bassins, entourant de leurs courants partiels des bancs de sable et des îles vertes de peupliers et de saules. Les plaines bordières s'étendent fort loin à droite et à gauche du fleuve, au sud jusqu'aux Pasquia hills, au nord jusqu'à des côteaux et des dunes de moindre hauteur. De falaise à falaise l'espace est en maints endroits, d'au moins une centaine de kilomètres. De chaque côté, ces hautes berges riveraines de la grande vallée sont longées par des courants fluviaux parallèles au Saskatchewan et qui semblent, comme lui, les restes d'un ancien courant glaciaire » (1).

Les largeurs variées, les rives découpées et les pentes boisées donnent à la puissante rivière un aspect âpre et pittoresque.

Au Fort à la Corne, elle a un fort courant, mais est quand même navigable pour les bateaux à fond plat et le flottage du bois; le terrain n'est pas sujet aux inondations. Avant d'arriver aux rapides Cadotte ,les bords de la rivière sont recouverts, pour la plus grande partie, de cailloux de granit et en certains endroits seulement de pierre calcaire. Au rapide Nepawin, existe une chute estimée à 15 pieds, sur un parcours d'un demi mille; en aval de ce rapide, il y en a un autre dont la chûte est d'environ 10 pieds. Les deux rives sont hautes, ce qui permettrait la création d'une force hydraulique au moyen d'un barrage. Aux environs de l'île aux Bouleaux, il y a beaucoup de bois le long des rives; les épinettes atteignent un diamètre de 30 pouces et les cotonniers 4 pieds. La Saskatchewan a là une largeur variant entre 275 et 800 verges; ses bords, boueux et escarpés, s'élèvent de 100 à 175 pieds sur la rive droite et forment, à gauche, la bordure d'un plateau d'une altitude de 100 à 150 pieds.

En aval de l'île aux Bouleaux, la rivière franchit les rapides Tobin sur une

---

(1) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

distance de huit milles, puis elle rentre dans la région avoisinant le lac Cumberland; le terrain y est très imparfaitement drainé par la rivière qui déborde au moment des inondations et se répand partout.

Le pays bas et plat forme une large zone le long de cette partie de la rivière et s'étend vers le nord jusqu'à 15 milles et vers le sud jusqu'à 25 milles, à la base des collines Pasquia. Dans cette zone, la rivière coule vers l'est, avec un fort courant constant qui est rapide sur certains espaces et qui, par places, lorsque les traînées de cailloux provenant des matériaux de transport croisent le chenal, forment des rapides sérieux. Beaucoup d'îles divisent le courant en divers chenaux (1).

Il y a quarante ans, à peu près, à 33 milles en amont du comptoir Cumberland, dans le township 55, rang 8, à l'ouest du 2e méridien, la rivière a traversé, au moment des inondations de printemps, la barrière de deux milles de largeur de terrain qui la sépare de la rivière Torch, déversoir naturel du lac de la Chandelle. Ce fut d'abord un petit cours d'eau, mais les débordements successifs augmentèrent tellement le volume du nouveau chenal que maintenant, au moment des basses eaux les embarcations l'empruntent de préférence à l'ancien cours de la Saskatchewan. Mais la quantité de limon charrié par ce nouveau bras de la rivière est considérable, les eaux sont toujours troubles et la sédimentation qui s'accomplit dans le lac Cumberland ne permet plus d'y naviguer, au moment des basses eaux, que par des chenaux tortueux. L'eau du lac rejoint le vieux chenal de la Saskatchewan par les rivières Bigstone et Tearing, les deux anciennes issues du lac Cumberland, qui maintenant se sont accrues par l'augmentation du volume de l'eau (2).

Sur la rive droite, le chenal Sipanok fait pendant au nouveau chenal de la rivière Torch. C'est un cours d'eau sinueux, long de 60 milles, coulant de la rivière Saskatchewan à la rivière aux Carottes et constituant une belle voie, par canot, reliant les deux rivières, excepté à l'époque des basses eaux. En s'approchant de la Saskatchewan, le district que traverse le chenal est bas des deux côtés, quoique les berges du cours d'eau lui-même, formées par les alluvions en temps de crues, s'élève à quinze pieds environ au-dessus du niveau des eaux basses. En suivant le cours d'eau, vers la rivière aux Carottes, les rives s'abaissent graduellement et au confluent même elles ne sont que de quelques pieds au-dessus du même niveau (3).

La rivière Saskatchewan du nord peut être considérée comme un cours d'eau navigable sur toute sa longueur, à partir de la tête des Grands Rapides, près du lac Winnipeg, jusqu'à Edmonton et au delà. Pendant plusieurs années les bateaux à vapeur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui y font un ou deux voyages par an pour ravitailler les postes, l'ont parcourue. Entre Prince-Albert et les Grands Rapides, une distance

---

(1) *Commission géologique*, 1911, rapport W. Mc Innes.

(2) Voir, pour plus de détails, la description du district de **Prince-Albert**.

(3) *Commission géologique*, 1911, rapport W. Mc Innes.

de 525 milles le long de la rivière, il n'y a que deux points où les rapides présentent des difficultés à la navigation : aux rapides Cole, qui forment une série de rapides de peu de longueur, et aux rapides Tobin, 140 milles en aval de Prince-Albert, où il y a une autre série de rapides sur une distance de huit milles. La navigation s'ouvre généralement vers la fin de mai, et se continue jusqu'à la saison de l'eau basse ,en août. Les bateaux en usage ont une calaison de trois pieds (1) ».

Neuf bateaux à vapeur sont en service dans cette partie de la rivière, le plus grand étant de 250 tonnes. En amont de Prince-Albert, la Saskatchewan est navigable sur une distance de 800 milles jusqu'à la rivière Brazeau, en Alberta, par des bateaux calant 22 pouces. Il y en a trois pratiquant le transport des marchandises et des voyageurs, ils servent aussi au remorquage, le plus grand est de 300 tonnes (2).

De la rivière Vermillon jusqu'à Prince-Albert, sur une distance de 280 milles, il n'y a pas de rapides, mais on y rencontre des bancs de sable mouvant sur presque tout le parcours. A cet endroit la rivière est large partout, variant de 1000 pieds à 3/4 de mille; les îles sont en grand nombre, ainsi que les chenaux. Ce sera la partie la plus difficile à améliorer. Des travaux, tels que levées, barrages, quais de direction du courant, des ouvrages de protection du rivage, etc., seront nécessaires pour conduire l'eau dans un seul chenal et empêcher la formation de bancs de sable. Il faudra faire un dragage considérable pour redresser et creuser le chenal aux endroits où ces travaux d'amélioration seront permanents. Le coût de tous ces ouvrages sur ce parcours de la rivière est estimé à $ 2.023.000. D'autres travaux plus coûteux encore seront nécessaires entre Prince-Albert et l'embouchure, dans le lac Winnipeg, et on estime à $ 7.185.000 au total la somme nécessaire pour créer un cours d'eau facilement navigable depuis Edmonton jusqu'au lac Winnipeg (3).

En dehors des trois petits affluents que la Saskatchewan du Nord reçoit près de Prince-Albert, et que nous avons cités plus haut, il faut encore mentionner la rivière du lac de la Tortue, à gauche et, à droite, la rivière Bataille qu'elle reçoit près de Battleford et le crique de l'Aigle qui sort du lac Tramping et contourne les collines de l'Ours au sud. La Saskatchewan du Sud ne reçoit qu'un affluent notable, le crique de Swift Current, issu de la colline des Cyprès et coulant dans une vallée profonde de 200 à 300 pieds.

Le seul cours d'eau important de la province, tributaire de la Saskatchewan, est la rivière aux Carottes.

Sortie du lac Wakaw, son chenal tortueux coule presque parallèlement au bras unique de la grande rivière. Elle se trouve souvent encaissée dans de profondes vallées et pendant les hautes eaux elle gonfle rapidement. (On a noté, près de Ridgedale, 3 à 6 pieds aux basses eaux et 40 pendant les inondations de printemps). La rivière aux Carottes rejoint la Saskatchewan près de Le Pas (Manitoba).

---

(1) *Commission de la Conservation. Les forces hydrauliques du Canada*, 1911.

(2) *The XII th congress of permanent international association of navigation congress.*

(3) *Rapport du Ministre des Travaux publics*, 1912.

Dans le sud de la province, la Qu'Appelle doit appeler particulièrement notre attention. « La rivière Qu'Appelle est, on le sait, l'un de ces remarquables cours d'eau qui présentent une ligne de communication continue avec une autre rivière, par une nappe à double versant. A l'est du grand « Coude » ou Elbow du South Saskatchewan, des monticules de sable dont les plus hauts ont une vingtaine de mètres au-dessus du sol, ont exhaussé peu à peu le lit d'une profonde vallée excavée à plus de trente mètres au-dessous du plateau, mais ils ne l'ont pas comblé, et la tortueuse dépression, dépassant 1600 mètres en largeur moyenne, continue vers l'est le cours supérieur du South Saskatchewan. De l'endroit où la vallée est le plus relevée par les apports de sable, soit à 22 mètres au-dessus du niveau d'étiage dans le Saskatchewan, un petit étang occupe l'entre-deux des dunes et de ce réservoir s'épanchent d'un côté la rivière qui tourne (crique Aiktow), affluent du Saskatchewan, de l'autre la rivière Qu'Appelle. Celle-ci s'épanouit bientôt après dans un lac entouré de dunes (1), dont les eaux s'échappent à l'est en sources filtrant à travers le sable. La Qu'Appelle n'est qu'un ruisselet, surtout pendant la saison d'été; mais la vallée se maintient avec une étonnante régularité, toujours large de un à deux kilomètres entre les hautes berges et creusant graduellement sa coulière vers l'Assiniboine jusqu'à 97 mètres de profondeur. De distance en distance, des lacs étroits et n'ayant pas moins de 10 mètres en épaisseur d'eau se suivent dans le fond du lit, semblables aux tronçons épars d'un fleuve dont les eaux auraient été soudain immobilisées. Les plus remarquables sont les quatre Fishing lakes que séparent des plaines d'alluvions apportées par les torrents latéraux et qui formaient ensemble un long bassin en forme de croissant. Les affluents de la rivière Qu'Appelle offrent une formation analogue : ce sont aussi de maigres cours d'eau dont la large et profonde vallée renferme çà et là des lacs allongés, restes de fleuves puissants qui succédèrent aux glaciers » (2).

Pour augmenter considérablement les moyens de navigation sur cette rivière, le gouvernement fédéral a décidé de pratiquer des dragages dans le parcours des lacs Fishing ainsi que près du Fort Qu'Appelle et de construire trois barrages.

De plus, un canal de déversion de la Saskatchewan du sud vers la Qu'Appelle a été projeté.

On propose de pomper les eaux de la Saskatchewan du sud, près de Elbow, pour les élever sur la hauteur des terres et de les écouler ensuite vers le sud-est pour alimenter Moose-Jaw, Regina et toute la région environnante.

Les travaux préparatoires accomplis en 1911 indiquent les différences de niveau suivantes :

Hauteur des terres du crique Aiktow dans le township 24 .

Niveau des hautes eaux de la Saskatchewan	1.632	pieds
Hauteur des terres, sources de la Qu'Appelle	1.720	
Différence d'élévation.	88	

(1). Lac Eyebrow.

(2) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

Hauteur des terres du crique Sage, dans le township 23

Niveau des hautes eaux de la Saskatchewan	1.644	pieds
Hauteur des terres ,source du crique du Sommet	1.916	
Différence d'élévation..	272	

Hauteur des terres du crique Shellstone, dans le township 21

Niveau des hautes eaux de la Saskatchewan	1.672	pieds
Hauteur des terres, source du crique du Tonnerre	1.975	
Différence d'élévation	303	

Le transport des eaux sur la hauteur des terres du crique Shellstone permettrait d'alimenter la cité de Moose Jaw et de rejoindre ensuite le Qu'Appelle.

Le projet par le crique Aiktow serait probablement sans utilité, le niveau du lac Buffalo Pond étant à 117 pieds au-dessous de celui de Moose Jaw et la Qu'Appelle à 275 pieds au-dessous de Regina, là où on devrait prendre l'eau. L'eau de la Qu'appelle est d'ailleurs tellement vaseuse que n'importe quelle eau apportée pour les besoins domestiques, dans cette rivière, serait polluée.

Les travaux consisteraient à établir un barrage sur la Saskatchewan, à pomper l'eau pour la transporter au sommet de la colline riveraine et de là elle s'écoulerait vers le sud-est (1).

Citons encore, dans le sud de la province : le cours supérieur de la rivière Souris, traversant le district minier d'Estevan et la rivière du Français, venant du versant méridional des collines des Cyprès, coulant à travers une vallée de 300 à 400 pieds de profondeur et allant grossir, aux Etats-Unis, les affluents du Missouri.

A environ 150 milles au nord de Prince-Albert, la province est traversée d'ouest en est, par un cours d'eau d'une importance considérable, c'est la rivière Churchill (2), « remarquable par la pureté de son onde » (Reclus) et navigable, comme les autres rivières canadiennes, dans les différentes sections comprises entre ses rapides.

« A son origine la plus lointaine, près du lac la Biche, tributaire de l'Athabaska, le Churchill porte le nom de rivière aux Castors et longe la base extérieure des terrasses morainiques poussées jadis par les glaces en dehors des Montagnes Rocheuses. Il change de nom après avoir reçu les eaux du lac la Plonge, puis celles d'autres lacs que lui apportent les ruisseaux venus du portage La Loche. Les lacs se succèdent dans sa vallée et d'autres lacs alimentent ses tributaires : l'un d'eux, Reindeer lake, situé au nord, est le plus grand des réservoirs lacustres situés entre le Winnipeg et l'Athabaska. » (3).

Le lac Buffalo et le lac Ile à la Crosse, qui font pour ainsi dire partie inté-

---

(1) *Report of the Director of Forestry*, 1912.

(2) Appelée aussi Missinipi par les sauvages; rivière Danoise ,parce que les Danois avaient autrefois hiverné à son embouchure; rivière des Anglais, parce que Joseph Frobisher fut le premier à y faire la traite en 1772. (*Cloches de Saint-Boniface*, 15 décembre 1910).

(3) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

grande de son cours, ont respectivement 180.000 et 120.000 acres de superficie.

Les rapides sont très nombreux et d'une importance exceptionnelle; il y a là, pour l'avenir, une réserve immense de pouvoirs d'eau (1).

Les affluents de la rivière Churchill sont encore imparfaitement connus, surtout ceux de la rive gauche. Signalons en passant cette curieuse particularité de tout le système de lacs et de rivières s'étendant de la Saskatchewan et du lac Cumberland au lac Boisé, séparé seulement de la Churchill par le court portage de la Grenouille. On pourrait citer, dans tout le nord de la province, bien d'autres faits semblables accusant ainsi la grande imperfection du système hydrographique.

A l'extrême nord enfin, non loin du 60e parallèle, un cours d'eau tortueux, coupé de rapides, mais loin d'avoir la largeur de la Churchill, coule d'est en ouest. Il sort de ce curieux lac Wollaston, situé à 1.300 pieds d'altitude, traversé par la hauteur des terres, et déversant tout à la fois ses eaux, par la rivière Cochrane, dans la baie d'Hudson et par la rivière Noire qui nous intéresse dans l'océan glacial arctique.

La rivière Noire traverse tout d'abord quelques petits lacs, puis en atteint un plus important, le lac Noir, qui reçoit au sud la rivière Cree, déversoir du lac du même nom, et, au nord la rivière Chipman, prolongation du lac Selwyn. La rivière Noire arrive bientôt après dans le grand lac Athabaska. Celui-ci ne s'épanouit vraiment en nappe lacustre importante qu'après un parcours de 60 milles où il n'est plutôt qu'une large rivière semblable à la Churchill.

Forces hydrauliques

Si la Saskatchewan du sud n'est pas favorisée au point de vue des forces hydrauliques, on a vu, par contre, que le nord de la province possédait des chutes innombrables pouvant donner une puissance illimitée dans l'avenir. La rivière Churchill notamment n'est qu'une suite ininterrompue de pouvoirs d'eau.

Les seules chutes d'eau que l'on veuille exploiter, à l'heure actuelle, sont les rapides Cole sur la Saskachewan du nord.

On y projette des développements ayant « pour objet principal de fournir de l'énergie à Prince-Albert, situé à 25 milles de cet endroit. Il faudra construire une forte digue avec écluses pour la navigation de la rivière. Le débit minimum de la rivière à cet endroit est supposé être de 4.600 pieds cubes par seconde, et, avec une hauteur de chute de 28 pieds qui peut être obtenue, on pourra produire 14.700 chevaux-vapeur théoriques (2).

(1) « C'est une rivière magnifique; elle comprend une chaîne de lacs reliés par de petites chutes d'eau; les lacs variant d'un à trois milles de largeur sont couverts d'îles; les chutes d'eau ou rapides ne sont pas passables, il faut faire des portages. L'un des quatre portages que nous avons faits pendant la journée est particulièrement important; le canot est porté vers un amas de gros rochers au milieu des chûtes d'eau, et l'on sait ce qui arriverait si l'on brisait un aviron; le canot et ses occupants seraient emportés dans le Niagara en miniature; l'habileté dont font preuve les sauvages en passant ces eaux dangereuses est merveilleuse ». Voyage en aval de Stanley. (*Rapport de la Royal Gendarmerie à cheval du N. O.*, 1908).

(2) *Commission de la conservation. Les forces hydrauliques du Canada*, 1911.

Si la Saskatchewan du nord n'a pas de chutes d'eau importantes il ne faut pas trop s'en plaindre, le moyen de communication qu'elle peut offrir avec les provinces voisines de l'est et l'ouest étant d'une grande utilité. D'après les sondages et les études préliminaires qui ont déjà été faits il n'est pas chimérique de penser qu'une grande voie navigable s'ouvrira entre Edmonton et le lac Winnipeg.

CHAPITRE VI

Flore et Faune

Un parallèle tiré vers l'endroit où la Rivière du Castor rentre dans la province de Saskatchewan indiquerait assez bien la séparation entre la partie septentrionale, boisée et incomplètement explorée, et les régions du sud où règne la prairie. Le nord, avec ses forêts étendues, n'est encore parcouru que par les représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, quelques trappeurs et prospecteurs. C'est aussi le domaine du gros gibier qui devient malheureusement de plus en plus rare.

Le sud comprend, au contraire, une vaste plaine ondulée, parsemée de bouquets d'épinettes et de pins, avec de nombreux lacs. Le sol y est d'excellente qualité. Un peu léger dans l'ouest et le sud-ouest, il convient admirablement à l'élevage des bêtes à cornes et des moutons. La « buffalo grass » y est abondante et les vents Chinook tempèrent le climat en hiver. Plus à l'est, le sol est plutôt composé d'épaisse argile où le blé réussit très bien.

Flore

Forêts. — Les forêts sont particulièrement étendues au nord et à l'est de Prince-Albert, devenu un centre important pour le commerce du bois. Les vastes espaces boisés du nord ne sont pas encore exactement connus. On croit cependant pouvoir y trouver la matière nécessaire à une florissante industrie du bois de pulpe. Jusqu'à présent, l'exploitation forestière est surtout localisée à Greenbush, Hudson' Bay Junction et Crooked River. Dans l'extrême-nord de la province, les forêts sont de croissance lente, coupées de lacs et de marécages innombrables, parfois réduites à l'état de simples broussailles; et plus on avance vers les toundras polaires, moins elles renferment de bois marchand. Près du lac La Ronge, poussent des espèces semblables à celles des environs de Prince-Albert et d'aussi bonne qualité. Au-delà, de vastes étendues boisées, ça et là interrompues par des muskegs, atteignent le lac Reindeer.

Dans les environs de Prince-Albert se trouvent d'immenses étendues de conifères : épinette blanche et noire, mélèze ou tamarack, pin jack; et d'arbres à feuillage caduc : tremble ou peuplier blanc, baume ou peuplier noir, bouleau blanc. C'est l'épinette blanche, atteignant souvent un grand diamètre, qui est le plus employée en Saskatchewan pour le bois de charpente. Il y a des troncs qui mesurent de 2 pieds à 30 pouces de diamètre à la base, mais généralement la moyenne se tient au-dessous de ces chiffres. L'épinette noire n'atteint pas une grande épaisseur : 7 à 8 pouces pour les arbres ordinaires. Le pin jack se trouve sur les terres légères sablonneuses ou dans les forêts les

plus anciennes, les arbres ont de 12 à 18 pouces de diamètre à la base. On l'a surtout exploité jusqu'à présent pour en faire des traverses de chemin de fer.

D'importantes réserves forestières ont été constituées en Saskatchewan; elles couvraient au 1er janvier 1913 une superficie de 509.642 acres (1).

Les plus importantes sont ainsi dénommées : Porc-Epic n° 2, montagne de l'Original, les Pins, collines du Castor. Trois autres beaucoup plus petites se trouvent situées : deux dans les collines des Cyprès et une au nord de Prince-Albert.

Les quantités de bois disponibles dans ces réserves se répartissent à peu près ainsi : (2)

	Bois de sciage P. m. l.	Bois de chauffage Cordes
Porc-Epic n° 2	50.000.000	500.000
Montagne de l'Original	5.000.000	130.000
Les Pins	»» »»	50.000
Collines du Castor	»» »»	10.000
Totaux	55.000.000	690.000

Les essences de bois existant en quantités exploitables dans les réserves forestières de la Saskatchewan sont les suivantes :

Peuplier (*populus tremuloides*) et baumier (*populus balsamifera*). Le peuplier atteint au maximum de 32 pouces à 5 pieds. La plupart des arbres sains atteignent 15 pouces. Les baumiers ne dépassent pas 34 pouces, tandis que ceux de 18 pouces sains sont les plus nombreux.

Epinette blanche (*picea canadensis*) et épinette noire (*picea mariana*); existent seulement à la réserve des Pins et du Porc-Epic n° 2. Maximum 48 pouces; dimension des arbres sains, en général, 18 pouces.

Pin (*pinus banksiana*) à la réserve du Porc-Epic n° 2 et à celle des Pins. Maximum 20 pouces; dimension générale des arbres sains 12 pouces .

Mélèze (*larix americana*), aux Pins et au Porc-Epic n° 2. Maximum 24 pouces, dimension générale des bois sains 14 pouces.

Baumier (*abies balsamea*), existe seulement au Porc-Epic n° 2. Maximum 17 pouces; dimension générale des bois sains 10 pouces (3).

Dans les districts du sud, on rencontre aussi bien des arbres de haute futaie, pour la construction et le chauffage, que des broussailles, mais il n'y a pas de grandes forêts comme dans le nord. En certains endroits même, comme N.-D.-d'Auvergne, il n'y a pas d'arbres du tout et on peut regarder à 20 milles à la ronde sans voir aucun arbuste ni arbrisseau. La caractéristique de cette partie de la province est le bouquet de bois rompant un peu la monotonie de la prairie ou égayant le cours des rivières.

---

(1) *Map showing disposition of lands*, Department of the Interior, Canada, january 1st 1913.

(2) *Rapport du surintendant de la Sylviculture*, 1909.

(3) *Rapport du surintendant de la Sylviculture*, 1909.

Les principales espèces représentées sont : l'épinette blanche et rouge, le peuplier, le saule, le baume de Giléad, les rosiers en épais buissons, le pin nain, le sapin, le liard, le tremble, l'orme, l'érable du Manitoba dont on se sert principalement pour les ceintures d'abris autour des fermes, le cotonnier qui ne donne que des succès relatifs, le frêne assez populaire chez les fermiers.

Pour protéger les richesses immenses des forêts canadiennes, le gouvernement fédéral a pris d'importantes mesures, notamment depuis 1906. La coupe du bois et la police des feux ont été mieux réglementées (1), des écoles ont été fondées pour la formation d'ingénieurs forestiers, des réserves ont été établies; on a enfin encouragé les plantations et, pour les provinces des prairies seules, il a été distribué, en 1909, plus de 2.500.000 arbres, venant en grande partie de la pépinière d'Indian-Head.

Mais les lois et réglements sont difficiles à appliquer sur d'aussi vastes espaces, et il est à craindre que la forêt canadienne ne souffre, longtemps encore, de l'inattention des mécaniciens n'observant pas les avertissements donnés, de la négligence des chasseurs éteignant mal leurs feux ou secouant inconsidérément les cendres de leurs pipes, enfin des incendies volontaires provoqués par les prospecteurs.

Arbres fruitiers et fleurs. — Il y a, dans toute la province, une profusion d'arbrisseaux donnant de petits fruits d'excellente qualité : framboises, mûres, groseilles, gadelles, mais l'arboriculture fruitière n'est encore qu'à la période d'expérimentation. Tous les gros fruits consommés dans la province proviennent de l'Ontario et de la Colombie Britannique. Les fermes expérimentales de Rosthern et d'Indian-Head font de grands efforts pour développer la production fruitière et, à cette dernière notamment, on est arrivé à d'excellents résultats pour les pommes. Malheureusement, les gelées de printemps peuvent avoir un effet désastreux sur la floraison des arbres ; c'est ainsi qu'à Indian-Head, en 1911, tout a été détruit. Le printemps avait fait son apparition de bonne heure, en mars, et les arbres et arbustes fruitiers ayant fleuri avant l'époque ordinaire, les gelées avaient tout emporté ensuite, sauf deux pruniers sauvages à floraison tardive.

A cette ferme expérimentale, on cultive de nombreuses espèces de pommiers et de pruniers ; de même aussi les framboises et les mûres, les gadelles noires, rouges et blanches, et les groseilles sont représentées par plusieurs variétés. Enfin, les fleurs et les arbres d'agrément ne sont pas oubliés; les plantes annuelles et vivaces sont cultivées avec succès, et l'on peut admirer dans cet endroit charmant où, sur un mille carré, de savants spécialistes font faire de rapides progrès à l'agriculture, les œillets, les scabieuses, les chrysanthèmes, les tulipes, les dahlias et les roses.

Céréales et autres plantes. — La Saskatchewan est le pays du blé par excellence. Là, où il y a peu d'années, le buffle sauvage foulait l'herbe des prairies, la terre « cassée » par le farmer donne maintenant d'abondantes

(1) On comptait, malgré cela, en 1910, dans les trois provinces de la prairie, 1227 incendies de forêts, dont 184 causées par les chemins de fer.

moissons. La glaise noire, que l'on trouve un peu partout, recouvrant un sous-sol d'argile, est d'ailleurs un excellent terrain pour toutes les céréales.

La superficie ensemencée en blé en 1912 était de 5.384.002 acres (1) et donnait une production à l'acre de 19,9 boisseaux.

La plus grande partie du blé cultivé en Saskatchewan appartient à la variété « Red Fife » dont les caractéristiques sont : une paille forte d'une longueur moyenne de 45 à 60 pouces avec des épis de 3 à 4 pouces presque sans barbes; farine de première qualité de couleur crème. D'autres variétés peuvent être plus hâtives ou donner un meilleur rendement, mais aucune, sauf le « Marquis », n'égale le Red Fife pour la farine. Les autres variétés cultivées en Saskatchewan portent les noms suivants : White Fife, Club, Marquis, Blue Stern, Preston, Stanley, Huron, Percy, Chelsea.

La culture des grains comprend, avec le blé, l'avoine, l'orge et le lin. Les récoltes de cette dernière plante, cultivée surtout pour la graine, augmentent dans des proportions considérables.

La pomme de terre est récoltée un peu partout dans la province, aussi bien dans le sud que sur les bords de la rivière Churchill.

Le foin de prairie se compose généralement des variétés suivantes : « prairie wool » et « slough » ou « marsh »; la fléole des prés ou thimotée entre pour la plus grande partie dans la composition du fourrage domestique.

Le seigle, le trèfle, l'alfalfa et le maïs ne sont cultivés, jusqu'à ce jour, que sur de faibles étendues.

Les plantes potagères viennent bien et donnent d'excellents produits (2).

De nombreuses plantes parasites, chardon du Canada, laiteron, herbe puante, etc., nuisent malheureusement à la croissance des céréales. Mais des mesures sévères ont été prises par le gouvernement et les inspecteurs municipaux pour en assurer la destruction.

Faune

Animaux sauvages. — La Saskatchewan, comme les autres provinces du Canada, est peuplée de gros et de petit gibier. En ce qui concerne spécialement le gros gibier, presque toutes les espèces que l'on trouve maintenant étaient répandues autrefois dans toute l'Amérique du Nord. La marche de la civilisation dans les Etats-Unis d'abord, dans le sud du Canada ensuite, les a repoussés vers le nord, et c'est maintenant sous le cercle polaire qu'il faut aller pour trouver les bœufs musqués, par exemple.

Cependant on voit le caribou au sud du lac Athabaska, près du lac la Plonge et dans toute la région des lacs avoisinants. En hiver il séjourne dans les marais arides et gelés où il trouve les lichens qui suffisent à sa nourriture journalière. Dans le district compris entre la rivière Saskatchewan et la

(1) *The Public Service Monthly*, january 1913.

(2) A la ferme d'Indian-Head, on récolte de nombreuses variétés de pois, navets, betteraves fourragères et comestibles, carottes, asperges, choux, citronnelles, melons, rhubarbe, céleri, choux-fleurs, concombres, oignons, persil, épinards, citrouilles, courges, radis, tomates, laitues, panais, sauge, sariette, poivre, cresson, etc.

Churchill errent d'autres gros animaux : l'élan, le roi de la forêt canadienne, pesant parfois plus de mille livres, le wapiti, le daim qui grossit très rapidement en raison de l'excellence du climat et de l'abondante nourriture qu'il trouve, l'ours noir vivant surtout de fruits et seulement dangereux pour l'homme quand il est blessé, le loup impitoyablement poursuivi par les chasseurs et les fermiers, à cause des destructions qu'il cause autour des habitations.

Dans le sud-ouest on trouve encore le daim et, principalement dans l'ouest, l'antilope qui parcourt les prairies et les collines. Mais dans la moitié méridionale de la province la faune est surtout représentée par du petit gibier : renards, lapins, lièvres, loutres, martres, zibelines, castors.

Parmi les oiseaux, le grouse a de superbes représentants : la poule de prairies, le grouse à collerette, le grouse du Canada, le ptarmigan, le grouse des saules. Le gibier d'eau est aussi à profusion dans ces immenses régions de lacs, d'étangs et de marais. Là passent, chaque année, les oiseaux migrateurs qui abandonnent au printemps les terres inondées et les lagunes du sud pour les solitudes du nord où ils établissent leurs nids. On rencontre principalement : le cygne siffleur, l'oie du Canada, l'oie blanche, le mallard, le canard noir et toutes les variétés de canards et de pluviers, des myriades de courlis et d'autres échassiers de moindre importance.

Près des étangs abondent enfin les butors et les hérons et souvent aussi les cormorans, les pélicans, les grues, les foulques, les râles, etc.

Quel paradis pour les chasseurs ! Aussi les compagnies de chemins de fer n'ont-elles pas manqué d'attirer les disciples de Saint Hubert dans ces parages. Les Dirt-Hills, à 20 milles environ au sud de Regina, sont un endroit favori pour la chasse des canards, des poules de prairie et des pluviers. Le district entourant le côté sud du lac Buffalo, à 20 milles au nord de Moose Jaw, est particulièrement recherché pour les oies, au moment où elles reviennent de leur séjour d'été au cercle arctique, en septembre et octobre.

Pour protéger le gibier et éviter le dépeuplement, d'importantes mesures ont été prises : le nombre des animaux qu'il est permis de tuer est limité; il y a des saisons de chasse pour chaque gibier; des droits sont exigibles pour les licences et permis ; enfin la vente et l'exportation sont strictement réglementées.

Bétail et autres animaux domestiques. — Le sud-ouest de la Saskatchewan est une des meilleures régions d'élevage de la Puissance. Les bêtes à cornes et les chevaux y vivent dehors presque tout l'hiver et l'herbe des prairies suffit à leur nourriture. Mais d'autres parties de la province sont aussi très propices à l'élevage. Il y avait, en 1911, 231.297 vaches laitières et 546.205 autres bêtes à cornes.

Une puissante organisation, la « Live stock association », s'efforce d'aider très sérieusement les éleveurs; une foire d'hiver tenue à Regina, est, chaque année, un véritable succès pour la vente des animaux gras et des taureaux.

Dans les districts de l'est et du nord-est, où abondent l'eau, l'herbe et les bouquets d'arbres dans la prairie, se développe l'industrie laitière.

Les chevaux étaient en 1911 au nombre de 574.972. Le gouvernement, par le Stallion Enrolement Act, encourage beaucoup les

fermiers à élever de belles races. Les Clydesdales viennent en tête, puis ensuite les Percherons. Il y a aussi quelques Shires, Suffolk-Punch et purs sangs, mais ils sont peu nombreux si on les compare aux deux premières races. L'élevage du cheval a fait de rapides progrès ces dernières années et promet de se développer encore plus dans l'avenir.

En 1911 on comptait 125.072 moutons. Il y a quelques troupeaux de race pure où sont représentés les Leicester, les Shropshire et les Oxford. Quelques fermiers gardent ou font garder leurs troupeaux, en raison de la difficulté de les préserver autrement contre les attaques des loups et des coyottes. Dans les ranches il y a, comme en Alberta, des troupeaux variant de 2.000 à 4.000 individus où dominent surtout les mérinos.

Les porcs sont élevés pour la consommation locale; il y en avait 333.218 dans toute la province en 1911. Ils ne font l'objet d'aucune industrie et l'on est forcé de faire venir de Winnipeg tous les produits venant de cet animal, spécialement le bacon.

Mentionnons enfin l'élevage des poules (dont le nombre était de 4.643.858 en 1911) qui réussit très bien et l'apiculture qui n'en est encore qu'à ses débuts.

Cette simple revue des animaux domestiques laisse entrevoir que le « mixed farming » pourra être pratiqué, de plus en plus, avec succès et remplacer avantageusement ou tout au moins tempérer la culture exclusive du blé.

Poissons. — Le poisson abonde partout dans les innombrables lacs de la Saskatchewan, sauf, bien entendu, dans ceux qui sont trop fortement alcalins. Si la province est le paradis des chasseurs, c'est aussi la terre d'élection des pêcheurs. Ces derniers ont l'avantage de trouver, en même temps, ce qu'ils aiment souvent autant que le poisson, de riantes prairies, des vallées paisibles et l'âpre beauté des grandes forêts. Dans ce pays de cocagne ils prennent, en grandes quantités, toutes les espèces de truites, depuis le délicat petit poisson de ruisseau d'une demi-livre jusqu'à la truite grise géante des lacs qui pèse parfois 30 ou 40 livres, le brochet et le brocheton, désespoir du pêcheur peu expérimenté, en raison de leur voracité, l'esturgeon, le tullibee, le poisson blanc et les autres petites espèces.



DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DES DISTRICTS

La province de Saskatchewan peut être divisée, d'une manière générale, en quatre zones bien définies. Au sud, la prairie découverte et onduleuse s'étendant jusqu'à Saskatoon et au cours de la Qu'Appelle. Entre cette limite et la bordure méridionale de la grande forêt du nord, qui commence près de la rivière du Cygne et se dirige vers le nord-ouest, dans la direction de Prince-Albert, la contrée comprend des prairies avec quelques étendues de bois. C'est un endroit propice à l'agriculture mixte et à l'élevage du bétail. Au nord de cette zone commence la grande forêt dont la limite septentrionale serait assez bien indiquée par une ligne allant de la pointe nord du lac Reindeer à la partie sud du lac Athabaska; c'est le domaine de l'épinette, du tamarack, du pin jack, du peuplier et du bouleau. Le reste de la province jusqu'au 60° parallèle est moins boisé; il fait partie de la zone de transition entre la forêt et la toundra. Toutefois, l'épinette noire, le pin banksian et le peuplier n'y sont pas rares (1).

Nous n'avons donc qu'à suivre, autant que possible, ces divisions naturelles pour la description des districts électoraux, seules bases possibles pour entrer dans les détails de la géographie de la province.

Nous avons donc classé ces districts en trois catégories :

A — Districts du sud ou de la prairie : Moose-Jaw, Regina, Saltcoats, Qu'Appelle, Assiniboia.

B — Districts du centre : Saskatoon, Humboldt, Mackenzie.

C — Districts du nord : Battleford, Prince-Albert.

---

(1) *Saskatchewan*, minister of agriculture ,1911.

A. — Districts du sud ou de la prairie : Moose-Jaw, Regina, Saltcoats, Qu'Appelle, Assiniboia

CHAPITRE VII

Moose-Jaw (1)

Superficie : 21.664.196 acres; district le plus étendu après ceux de Prince-Albert et Battleford.

Limites : Au sud, 49e parallèle (Etats-Unis); à l'est, 23e rang, ouest du 2e méridien jusqu'au township 19, le cours de la Qu'Appelle et de la Saskatchewan jusqu'au township 30 (Regina et Saskatoon); au nord, le township 30 (Battleford); à l'ouest, le 4e méridien (Alberta).

Population : 87.725 habitants en 1911 (2,59 par mille carré); en 1901, 5.761 habitants. Population rurale : 67.326 habitants, soit plus du triple de la population urbaine : 20.399 habitants.

Cité : Moose-Jaw; *villes* : Caron, Kindersley, Maple-Creek, Swift-Current; *villages* : Alsak, Bounty, Brock, Brownlee, Eyebrow, Gull-Lak, Herbert, Keeler, Marquis, Morse, Mortlach, Netherhill, Tompkins, Tugaske, Tuxford, Webb.

L'altitude moyenne de ce district est plus élevée que partout ailleurs dans la province; on y trouve d'importants accidents de terrain, la Montagne Boisée et les collines des Cyprès qui atteignent 4.243 pieds à leur sommet (2). Toutefois, l'aspect général est celui de la prairie ondulée, presque sans bois, surtout dans l'angle sud-ouest.

Dans le nord-ouest, le sol est généralement onduleux et montueux, excepté près de la Saskatchewan du sud, où il est sillonné de nombreux ravins et coulées qui s'étendent jusqu'à la rivière. Le sol est partout composé de marne sablonneuse. Parfois on rencontre une marne argileuse avec sous-sol d'argile ou un peu de marne noire dans les bas-fonds et dans les lits desséchés des marécages et des ruisseaux. Ces terrains sont exceptionnellement fertiles; on y cultive avec succès le blé, l'avoine, le lin et l'orge. Il n'est pas rare de voir des rendements de 70 boisseaux d'avoine et de 35 boisseaux de blé à l'acre Le foin n'est pas abondant, mais on peut cependant s'en procurer dans la vallée de la Qu'Appelle et dans quelques marais.

De bonnes routes sillonnent cette partie du district, la reliant avec les villes avoisinantes, qui bornent la ligne principale du Pacifique Canadien. De plus, un embranchement de chemin de fer relie Moose-Jaw à Elbow et facilite considérablement les moyens de transports si nécessaires à ces nouveaux pays. Une grande activité règne tout le long de la nouvelle ligne et les villes s'y développent rapidement.

---

(1) Tous les renseignements statistiques pour tous les districts sont extraits du recensement de 1911, sauf indication contraire.

(2) *Saskatchewan*, Minister of Agriculture, 1911.

On n'a, jusqu'à présent, trouvé aucun indice de charbon ou de lignite; les colons s'approvisionnent de combustible dans les gares. L'eau potable ne peut guère être obtenue aux sources et aux ruisseaux; il est nécessaire de creuser des puits où l'eau se rencontre à une profondeur de 25 à 75 pieds, mais dans plusieurs cas la quantité est faible et l'eau est souvent alcaline. Il n'y a pas de gelées d'été pouvant endommager les récoltes; la chaleur pendant les mois d'été est intense. Toute cette magnifique région offre partout des terres propres à la culture et ses immenses ressources ne peuvent encore être appréciées à leur juste valeur. Il y a, toutefois, une partie considérable de terrain, spécialement le long de la rivière Saskatchewan qui ne saurait être, à proprement parler, désigné comme terrain agricole, mais qui offre un sol idéal pour l'élevage. Le pays est rapidement colonisé, principalement par les américains. Au sud de la ligne principale du Pacifique Canadien le sol est surtout argileux et convient à la culture des céréales; par endroits c'est de la marne argileuse ou de l'argile sablonneuse, propre aussi bien aux paturages qu'à la culture.

C'est au milieu de cette plantureuse région qu'est située Moose-Jaw, sur la ligne principale du C. P. R., à 398 milles à l'ouest de Winnipeg et à 442 milles à l'est de Calgary. La population y est passée de 1.558 habitants en 1901 à 6.249 en 1906 et à 13.823 habitants en 1911. C'est une gare d'embranchement importante et le terminus de la ligne Soo et de la ligne de Moosejaw à Lacombe par Outlook. Deux autres embranchements, l'un du C. N. R., l'autre du G. T. P. sont projetés pour atteindre Moose-Jaw. La cité possède : des bureaux pour les terres de la Puissance et les titres des terres provinciales, une minoterie très importante, de nombreuses banques, des églises et des écoles, y compris un institut collegial, récemment construit (1).

Les permis de construction ont suivi la marche ascendante suivante : $ 1.071.000 en 1910; $ 2.413.736 en 1911; $ 5.275.797 en 1912.

Enfin les chiffres ci-après, indiquant les dépenses faites dans la cité, en montrent la situation et le développement en 1911.

Importance et valeur des services publics : $ 443.357.

Valeur des constructions érigées en 1911 : $ 2.425.736.

Dépenses faites pour constructions ou améliorations permanentes : $ 359.203.

Dépenses d'assainissement, y compris les égouts : $ 407.922 (2)..

Un peu plus au centre du district existe une région très propice à l'élevage, comprenant plusieurs chaînes de collines sablonneuses et une grande étendue de terrain longeant les ruisseaux Notukeu et Wiwa et la rivière Boisée. Le terrain est accidenté et montueux, coupé d'immenses ravins, de coulées et de ruisseaux, offrant aux animaux un excellent abri pour la saison froide. Mais le sol convient aussi, en bien des endroits, à la culture des céréales. Le ruis-

---

(1) Pour l'approvisionnement en eau de la ville, voir les notes, pages 45 et 46, chapitre VIII, Regina.

(2) *Seventh annual report of the Department of Agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

seau Notukeu est un splendide cours d'eau douce assez profondément encaissé, coulant le plus souvent au milieu d'une prairie découverte et bordé çà et là par quelques massifs de saules.

Près de Notre-Dame-d'Auvergne le sol est composé d'excellent humus contenant un engrais naturel dans le calcaire et reposant, presque partout, sur une couche de glaise. On y cultive le blé, l'avoine, l'orge, le lin et les plantes potagères.

Entre cet endroit et les deux grands lacs Johnston et des Rivières, dont les eaux ne sont malheureusement pas potables, on trouve du gibier en abondance : antilopes, loups de prairie, coyotes, blaireaux, ainsi que des poules de prairie, d'innombrables volées de canards et des oies sauvages de toutes variétés. Il faut être témoin de la migration de ces oiseaux sauvages, qui se dirigent vers le sud à l'automne, pour se faire une idée de leur nombre et de la quantité énorme de nourriture qui leur est nécessaire.

Le crique Swift-Current traverse cette région à l'ouest. Il prend sa source sur le versant oriental des collines des Cyprès, franchit une vallée de 200 à 300 pieds de profondeur et de un mille de largeur jusqu'en deçà de quelques milles de son embouchure, et entre ensuite dans une gorge d'environ 500 pieds de profondeur.

Les bords du crique sont très peu boisés; sur les côteaux en amont se rencontrent des prairies onduleuses coupées d'innombables coulées; le sol est composé de glaise et de sable (1).

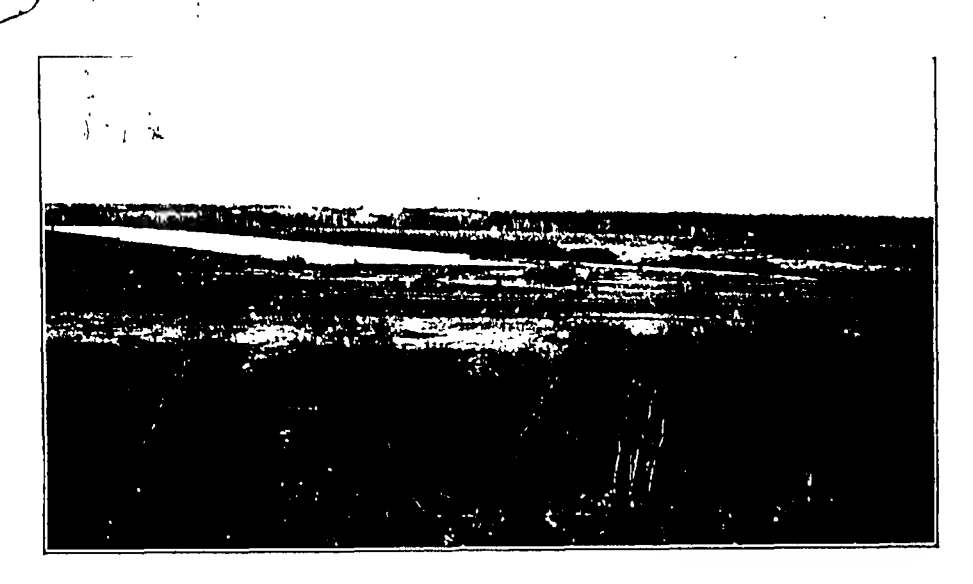
C'est à l'endroit où la ligne principale du Pacifique Canadien coupe le crique Swift-Current que se trouve la ville du même nom, à 148 milles à l'ouest de Regina. Elle comptait 1.852 habitants au récensement de 1911; c'est un centre d'approvisionnement pour la population agricole environnante que l'on peut estimer à 10.000 habitants.

La région aux environs du lac Willow-Bunch, dont les eaux sont alcalines, est assez accidentée. Le foin étant partout abondant, des éleveurs s'y sont établis, mais le sol convient aussi parfaitement à la culture en certains endroits. Le gibier est plutôt rare. Le lac des Rivières, très alcalin et peu profond, est entouré de rives élevées coupées par de profonds ravins. Il est assez difficile de se procurer de l'eau potable dans les townships environnants.

Dans le coin sud-est du district, entre la limite de Regina et le 3e méridien, le sol se compose de marne argileuse avec sous-sol d'argile, souvent alcalin, mais on trouve aussi du gravier en plusieurs endroits. La surface est en général trop accidentée pour convenir à l'établissement de fermes; le terrain est mieux adapté à l'élevage des bêtes à cornes, des chevaux et des moutons; ces derniers doivent cependant moins bien réussir à cause des grandes quantités de chiendent dont ils ne veulent pas. Il y a peu de bois et de broussailles, presque pas de marais, donc du foin en petite quantité; le climat est généralement sec, quoiqu'il ne soit pas rare de voir, en été, de nombreux orages accompagnés de grêle et de grands vents. On a trouvé de la lignite dans la région. De nombreux criques, presque tous d'eau potable, mais souvent à

---

(1) *Rapport concernant le jaugeage de certains cours d'eau*, 1910



Aspect du district de Saskatoon



Regina, IIe avenue



sec l'été, se dirigent vers le sud, pour aller alimenter les affluents du Missouri.

En se dirigeant vers l'ouest, le long de la frontière des Etats-Unis, entre les 8e et 30e rangs, à l'ouest du 3e méridien, le terrain est composé de marne sablonneuse avec sous-sol argileux. Le sol onduleux et accidenté convient plutôt à l'élevage qu'à la culture; l'eau douce peut être obtenue dans les nombreux criques qui coulent vers le sud; il n'y a pas de gelées d'été.

Les accidents de terrain les plus marqués de la contrée — et aussi de la province — sont la Montagne Boisée et les collines des Cyprès.

On trouvait autrefois dans la Montagne Boisée beaucoup de bois, de grands troupeaux de bisons et des tribus d'indiens (1). Tout a disparu et quoique ces collines élevées aient conservé leur nom, il n'y existe plus que quelques buissons et presque pas de bois de charpente. Le sol, souvent alcalin, est fait d'argile dure ou légère, avec, ça et là, quelques places de gravier, surtout sur les hauteurs.

C'est avant tout un pays d'élevage où les bêtes à cornes et les chevaux réussissent mieux que les moutons pour la raison donnée plus haut.

Tout ce massif est composé de hautes collines séparées par de profonds ravins où les bestiaux trouvent un abri suffisant pour hiverner et une nourriture abondante fournie par de vastes étendues d'herbe et de nombreux champs de foin.

Les chutes de pluie sont plus fréquentes que dans la contrée environnante; il n'y a pas de grands criques, mais l'eau n'est jamais rare à cause des sources d'excellente eau que l'on trouve un peu partout.

Des traces de charbon ont été découvertes. Le gibier est représenté surtout par l'antilope, le chevreuil, les canards et les poules de prairie.

C'est dans l'autre accident de terrain, les collines des Cyprès, qu'est situé le point culminant de la province : 4.243 pieds (2). Les collines des Cyprès, à 300 pieds au-dessus des plaines nues, parsemées d'étangs salins, environnées de coulées et presque isolées constituent le faîte de partage des eaux entre les affluents de la Saskatchewan et ceux du Missouri (3). Elles sont situés dans une région où la pluie fait souvent défaut et où l'irrigation est généralement pratiquée. Elles deviendront, de plus en plus, le centre des petits éleveurs qui assureront leur provision de fourrage au moyen de l'irrigation. On a déjà remarqué que, pendant les années de sècheresse on peut se procurer dans les collines des Cyprès une quantité de foin suffisante pour l'alimentation des animaux, tandis que dans les terres basses environnantes la récolte est nulle. Une petite réserve forestière a été créée en 1906, une autre y a été ajoutée depuis et il est à présumer qu'on ne rencontrera aucune difficulté à boiser la plus grande partie des collines avec de bonnes plantations de pin lodgepole et d'épinette.

Au sud des collines des Cyprès les colons sont plus disséminés; ils s'adonnent à l'élevage des bêtes à cornes et des chevaux qui paraît être d'un bon

(1) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

(2) *Saskatchewan*, Minister of Agriculture, 1911.

(3) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.



profit. Le terrain se compose d'argile forte avec souvent beaucoup de pierres, tandis que dans les environs immédiats des collines il est d'une nature bien plus marneuse.

Entre la Montagne Boisée et les collines des Cyprès coule la rivière du Français. Ce cours d'eau, au lit sinueux et aux eaux troubles, prend sa source sur le versant méridional des collines du Cyprès dans le lac du même nom. Non loin de son origine, il coule à travers une vallée de 200 à 300 pieds de profondeur et de 1 à 2 milles de largeur. En aval d'East End la vallée s'élargit (elle a jusqu'à 4 milles de large en certains endroits) et sa profondeur est de 300 à 400 pieds. Sur les coteaux longeant la rivière se rencontrent des prairies onduleuses, coupées de plusieurs coulées, qui augmentent en nombre à mesure que l'on approche de la source de la rivière (1).

La rivière du Français déborde fréquemment au printemps, mais elle est réduite à l'état de petit ruisseau en été .Les petits criques qui l'alimentent sont souvent à sec pendant la même saison, mais au moment des orages ils gonflent rapidement.

Dans le coin sud-ouest du district, près du crique Lodge, le sol est généralement de 3e classe et consiste en une argile dure avec de grands espaces de graviers, excepté dans les vallées qui sont relativement étroites et où se trouve une marne sablonneuse aisément cultivable et très fertile; les inondations de printemps nuisent malheureusement à ces terrains, attendu que les cours d'eau qu'ils bordent s'élèvent et s'abaissent avec une très grande rapidité, comme tous ceux des prairies.

En remontant vers le nord, un peu après Maple-creek, le sol est léger et sablonneux ou composé d'argile sablonneuse. L'eau peut être facilement obtenue dans des puits peu profonds; l'eau des étangs est bonne pour le bétail, le foin est abondant; les canards et les oies sauvages abondent à l'automne et au printemps, surtout autour du lac Bigstick.

A Maple-creek, on a découvert du gaz naturel, à une profondeur de 1.200 pieds, avec une bonne pression.

Il nous reste enfin à parler de la partie du district comprise entre la Saskatchewan du sud et la limite nord, caractérisée par de nombreux lacs et un terrain parfois accidenté, notamment dans le Coteau. En beaucoup d'endroits le sol est composé de marne noire avec sous-sol d'argile; il convient à la prairie aussi bien qu'à la culture des grains; on rencontre quelques marais à foin. Le bois étant rare et toute trace de charbon ou de lignite faisant défaut, il en résulte d'assez grandes difficultés pour l'approvisionnement en combustible de toute cette partie du district. L'eau du lac Red deer est alcaline: au sud du lac, le pays est très accidenté et le sol composé d'une marne sablonneuse avec un sous-sol de sable ou d'argile; les parties très pierreuses ne sont pas rares, il y a peu d'eau et les marais à foin sont à sec l'été.

Dans son ensemble, le district de Moose-Jaw qui fut autrefois presque exclusivement un région d'élevage, convient parfaitement à la culture mixte La récolte des céréales y est en grand progrès.

---

(1) *Rapport concernant le jaugeage de certains cours d'eau*, 1910.

CHAPITRE VIII

Regina

Superficie : 5.075.695 acres.

Limites : Au sud, 49e parallèle (Etats-Unis); à l'est, 14e rang à l'ouest du 2e méridien (Assiniboia) et 16e rang (Qu'Appelle et Saltcoats); au nord, township 25 (Humboldt); à l'ouest, 3e méridien, le cours de la Qu'Appelle et le 24e rang (Saskatoon et Moose-Jaw).

Population : 70.556 habitants en 1911 (8,90 par mille carré), c'est la densité la plus élevée de la province; en 1901, 7.703 habitants. Seul district de la province où la population urbaine (37.002 habitants) dépasse la population rurale (33.554 habitants). Regina, à elle-seule, comptait, en 1911, 30.213 habitants, 12.904 demeures, 13.459 familles.

Cité : Regina; *villes :* Balgonie, Craik, Lumsden, Milestone, Rouleau, Strassburg, Yellow Grass; *villages :* Amulet, Aylesbury, Belle Plain, Buleya, Chamberlain, Colgate, Craven, Disley, Drinkwater, Earl Grey, Forward, Grand Coulee, Kroneau, Lang, Mc Taggart, Markinch, Ogema, Pense, Radville, Southey, Wilcox.

Au nord du district, la surface est généralement onduleuse, avec ça et là quelques bouquets de peupliers et de saules. Le sol est de première qualité, composé d'une glaise grasse et sablonneuse très appropriée à la culture du blé et des légumes. Le climat est excellent; il y a très peu de gelées d'été dommageables.

C'est au milieu de cette région que se trouve le lac de la Dernière Montagne, long de 60 milles et large de 2 milles en moyenne, et dont plus de la moitié se trouve dans le district de Régina. Ses eaux douces, pures et profondes, reposent sur un fond de sable et de cailloux pouvant atteindre 80 pieds. On y pêche le poisson blanc, le tullibi, le brochet, le sucet, le poisson-bison, le doré, la perche, la lingue, des écrevisses et quelques moules. De nombreux oiseaux aquatiques peuplent ses bords : canards sauvages, oies, cygnes, plongeons, pèlicans, ainsi que des oiseaux de côte : grues, hérons, mouettes. Les rives sont bordées de bouquets de trembles Ce lac splendide et attrayant attire de nombreux touristes qui villégiaturent sur ses bords; des yachts à gazoline, ainsi que de plus frêles embarcations se croisent sur ses eaux limpides.

Au sud du lac de la Dernière Montagne, Lumsden, dont la population augmente rapidement, est le centre d'une région où le blé donne de merveilleux résultats.

Dans tout le nord et le centre du district, les colons pratiquent la culture du lin, en même temps que celle du blé et de l'avoine. La province de Saskatchewan produit aujourd'hui les trois-quarts du lin récolté dans la Puissance et 90 % de cette production sont localisés dans un rayon de 100 milles autour de Regina.

Poursuivons notre marche à travers le district, en continuant vers le sud et nous arrivons à Regina, la capitale de la province.

Il y a moins d'un demi-siècle l'endroit où s'élève la cité était connu des sauvages cris sous le nom de « Oskana ka Sasteki » que les métis français traduisirent par « Tas d'os ». Un tas d'os, au milieu des vastes plaines sans arbres ni collines, avait en effet attiré l'attention des voyageurs indiens et blancs. Le « Tas d'os » joua un rôle historique dans les annales du Nord-Ouest;

ce fut aux bords du crique de ce nom que le fameux chef sioux « Sitting Bull » campa avec 2.000 guerriers lorsqu'il fuyait devant les troupes fédérales des Etats-Unis, après avoir massacré l'armée du général Custer, au Montana.

En 1881, M. Dewdney, envoyé par Sir John A. Macdonald, pour choisir l'emplacement de la future capitale des territoires de l'Ouest, baptisa la cité à venir du nom de Regina.

En 1882, un Canadien Français, Pascal Bonneau, était campé sur l'emplacement de la ville, avant l'arrivée du C. P. R..

Puis Regina fut connue comme étant le quartier général du corps historique et si justement renommé de la Police montée du Nord-Ouest.

La capitale actuelle de la province est située sur la ligne principale du C. P. R., à 357 milles à l'ouest de Winnipeg. Elle est au terminus des lignes du C. N. R., Regina-Prince-Albert et Brandon-Regina et de la ligne d'Arcola du C. P. R. Les nouvelles lignes construites ou en construction relient Regina à Bulyea (C. P. R.), pour rejoindre la ligne du Pheasant hill, Regina à Colonsay (C. P. R.) par Craven et la contrée située à l'ouest du lac de la Dernière Montagne, Regina à Melville et Yorkton (C. T. P.).

La population de Regina est passée de 2.000 habitants en 1890 (1) à 2.249 en 1901, 5.500 en 1905 et 30.213 en 1911.

Population de Regina, en 1911, selon le lieu de naissance (2)

Canada	14.936
Iles Britanniques	8.150
Possessions Britanniques	297
Autriche-Hongrie	2.697
Belgique	13
Bulgarie et Roumanie	733
Danemark	16
Finlande	29
France	49
Allemagne	475
Grèce	6
Hollande	18
Islande	32
Italie	22
Norwège	33
Russie	965
Suède	79
Autres Pays d'Europe	79
Asie	144
États-Unis	1.451
Afrique	2
Autres Pays	17
TOTAL	30.213

(1) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.
(2) 5e *recensement du Canada*, 1911, bulletin XIV.

La cité située au milieu d'un beau district agricole, est devenue, en raison de sa position, un centre d'approvisionnement pour plus de 320 villes et villages, répartis dans un rayon de 100 milles. Plus de vingt maisons, représentant les plus grandes manufactures de la Puissance et plusieurs des Etats-Unis, y sont installées et leur chiffre d'affaires est considérable. Les maisons de gros sont nombreuses pour l'épicerie, la quincaillerie, les fruits, les matériaux de construction, les fournitures pour écoles, etc.

Regina n'est seulement qu'à ses débuts comme centre manufacturier; cependant on y trouve déjà (1911) : 2 briqueteries, 2 fonderies, 2 manufactures de portes et fenêtres, une savonnerie, une brasserie, 5 imprimeries, des manufactures de cigares, une manufacture de tracteurs à gazoline, etc. La cité a tous les avantages des cités modernes : plus de 5 milles de rues bien pavées et le triple de trottoirs de granit. La lumière et la force électriques sont distribuées par la municipalité à des prix très raisonnables. L'alimentation en eau est abondamment assurée par une source éloignée d'environ 5 milles (1).

Il est largement pourvu aux besoins de l'éducation, puisqu'on compte 6 écoles publiques, une école séparée, un institut collégial, une école normale provinciale.

Regina devient aussi un centre financier important. Les transactions effectuées sur les obligations de la province y prennent une extension remarquable; en un an les firmes locales en achetèrent pour 3 millions de dollars. Il y a, à Regina, 10 banques à chartes et une chambre de compensation dont les opérations indiquent la progression suivante : du 1er octobre 1909 au 1er janvier 1910 : $ 14.153.244; en 1910 : $ 50.739.160; en 1911 : $ 73.032.089 (2).

Les revenus postaux de Regina ont été en 1910-11 de $ 103.566.

En 1911, les progrès de la cité sont indiqués par les chiffres ci-dessous : (3)

NOMBRE de Manufactures ouvertes en 1911	IMPORTANCE et valeur des Services Publics	VALEUR des Constructions érigées en 1911	DÉPENSES pour Constructions ou Améliorations permanentes	DÉPENSES pour l'assainissement y compris les égoûts
74	$ 1.350.000	$ 5.099.240	$ 232.650	$ 224.213

(1) Le gouvernement de la province de Saskatchewan a demandé, d'après les clauses de l'acte pour l'irrigation, à détourner un très grand volume d'eau de la Saskatchewan du sud pour subvenir aux besoins des cités de Moose-Jaw et Regina et d'une grande étendue de terrain dans ce voisinage. Ces cités, en même temps que d'autres villes et villages des environs, doivent faire face au sérieux problème de l'alimentation en eau, et la seule source assez abondante et permanente qui peut les approvisionner paraît être la Saskatchewan. Le projet entraînera la dépense de millions de dollars, mais de sérieuses études sur le terrain sont d'abord nécessaires pour savoir si le projet pourra être fait économiquement ou non.

(2) *Canada Year Book*, 1911.

(3) *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

Les permis de construire poursuivent leur marche ascendante.
En 1910 : $ 2.351.238.
En 1911 : $ 5.099.240.
En 1912 : $ 8.047.309.

Un bureau des terres de la Puissance est situé à Regina, de même qu'un bureau pour les titres des terres provinciales. La cité est le siège de la Cour suprême et des pouvoirs exécutifs. On a construit dernièrement le monument du Parlement dont le coût dépasse $ 1.500.000. Le siège du gouvernement est situé environ un mille à l'ouest du centre de la cité; audelà se trouvent les casernes, siège du quartier général de la police royale du N.-O.

La prospérité de Régina s'est accrue au fur et à mesure du développement de la province; sa grandeur actuelle en fait une des cités-reines de l'Ouest et l'avenir ne peut que fortifier sa position comme centre manufacturier et financier.

Entre Regina et la frontière des Etats-Unis quelques accidents de terrain viennent rompre la monotonie de la prairie. Deux petits cours d'eau, le crique Moose Jaw et le crique Long coulent, l'un du sud-est au nord-ouest, l'autre du nord-ouest au sud-est, parallèlement à la ligne du Saut. Plus loin les Dirt-Hills suivent la même direction; tout le sud enfin est parsemé de lacs et d'étangs dont le plus grand est le lac Vaseux.

Le crique Moose-Jaw prend sa source près de Yellow-Grass et coule dans la direction du nord-ouest, dans une région presque dépourvue d'arbres. Son chenal est très sinueux, mais nettement défini. Dans sa partie supérieure, la vallée a peu d'étendue et ne représente qu'une simple dépression, mais elle s'élargit graduellement et sa profondeur augmente peu à peu. A Drinkwater elle est excavée d'environ 30 pieds. L'absence de bois et la couche d'argile qui recouvre la surface du bassin tendent à accumuler rapidement l'eau dans le chenal principal. Le crique est, par conséquent, sujet à de subites crues lors des fortes pluies ou au moment de la fonte des neiges au printemps, mais ces crues durent peu et le crique reprend vite son état normal (1).

Le crique Moose-Jaw approvisionne d'eau les villes et les villages situés le long de la ligne du Saut (2).

---

(1) *Rapport concernant le jaugeage de certains cours d'eau*, 1910.

(2) La limite du développement de la Saskatchewan dépend en grande partie de l'approvisionnement d'eau et cela, non-seulement en ce qui concerne son emploi pour les fins d'irrigation, mais peut-être davantage à cause de l'approvisionnement pour les fins domestiques. Aucune ville ne peut se développer au-delà de la mesure dans laquelle elle fournit l'eau à sa population et le développement d'un grand nombre de villes ne peut se continuer que moyennant une surveillance attentive et une administration économique de l'approvisionnement d'eau. On en voit une preuve dans la vallée du ruisseau de la Machoire d'Orignal (crique Moose-Jaw) où une étude spéciale du bassin d'écoulement et de l'approvisionnement d'eau possible se poursuit maintenant. Ce ruisseau coule parallèlement à la ligne du Saut, chemin de fer Pacifique Canadien, et passe à travers la ville de Moose-Jaw. Cette ville, comme les villes et villages situés le long de la ligne du Saut, doit recourir à ce ruisseau et à ses affluents pour son approvisionnement principal. Plus on l'utilisera complètement et plus le district se développera. (*Rapport du surintendant de la sylviculture et de l'irrigation*, 1910).

Le sol de la partie sud du district est généralement composé de marne sablonneuse reposant sur un sous-sol sablonneux, avec du gravier en certains endroits. La surface est onduleuse, les collines y atteignent parfois 100 pieds de hauteur. Le foin est abondant dans les marais qui avoisinent les bas-fonds et les prairies couvrent de grandes surfaces. Près de Yellowgrass le terrain est formé d'une marne noire excessivement riche. Au sud des criques Moose-Jaw et Long les cours d'eau font défaut; le climat est très sec, il n'y a pas de gelées d'été; l'hiver, assez rigoureux, permet toutefois aux animaux de rester dehors, la neige tombant en moins grande quantité que plus loin dans l'ouest.

Le lac Vaseux, non loin du 60e parallèle, a des eaux légèrement alcalines; plusieurs criques, venant des collines environnantes, y descendent, bordés quelquefois de maigres buissons. Le foin est rare aux alentours. Le terrain environnant, passablement accidenté et couvert de paturages, convient parfaitement à l'élevage.

CHAPITRE IX

Saltcoats

Superficie : 2.687.635 acres. C'est le plus petit district de la province.

Limites : Au sud, la Qu'Appelle (district de Qu'Appelle); à l'est, la limite du Manitoba; au nord, 25e township (Mackensie et Humboldt); à l'ouest, 17e rang à l'ouest du 2e méridien (Regina).

Population : 28.695 habitants en 1911 (6,83 par mille carré); district le moins peuplé de la province. En 1901, 9.479 habitants. La population rurale est quatre fois plus nombreuse que la population urbaine.

Villes : Lemberg, Melville, Salcoats; *villages* : Abernethy, Atwater, Balcarres, Birmingham, Bredenbury, Churchbridge, Cupar, Dubuc, Dysart, Esthérazy, Fenwood, Goodeve, Grayson, Killaly, Langenburg, Lipton, Neudorf, Spyhill, Stockolm, Tantallon, Waldron.

Ce district, comme l'indique l'importance de sa population rurale et le nombre de ses villages, est exclusivement agricole.

Dans l'ouest le sol est généralement composé de glaise noire et argileuse de bonne qualité, qui donnera d'excellentes récoltes quand la contrée sera bien colonisée. De bons pâturages se rencontrent partout; la surface est onduleuse et offre de nombreuses fondrières, le plus souvent bordées de buissons, de peupliers et de saules; presque pas de criques; l'eau de surface étant localisée dans les marais les plus profonds, l'eau est facilement obtenue en creusant des puits de quelques pieds. Il y a des canards et des poules de prairie dans la région, mais pas en grande quantité.

Dans les environs de Melville, au nord, et non loin de Goodeve, s'étend la prairie onduleuse, avec quelques peupliers. Le sol, composé d'argile sur sous-sol sablonneux, donne de belles récoltes d'avoine et convient à toutes les cultures. L'eau de surface contient souvent des traces d'alcali. Beaucoup de homesteads sont déjà pris par les colons.

Aux abords immédiats de Melville le sol est de seconde classe, des fondrières sont partout, le bois de chauffage fait défaut. Une grande étendue de terrain est en culture.



Melville, sur le G. T. P., à 287 milles à l'ouest de Winnipeg, avait 1.816 habitants en 1911 et était la ville la plus peuplée du district. Elle fut fondée en 1907 et se développe très rapidement.

Dans le sud-est de Melville se trouve un bon district agricole avec un sol de première classe composé de marne noire avec sous-sol d'argile. La surface est onduleuse et agrémentée de quelques bouquets de peupliers; quelques sections sont pierreuses mais peuvent être facilement nettoyées. La région a été particulièrement peuplée par des Gallois; on y a entrepris là construction de routes et diverses autres améliorations.

Dans le nord-est du district c'est toujours la marne noire avec sous-sol compact d'argile bleuâtre, du moins aux environs des marais. D'une manière générale le terrain convient parfaitement à la culture des céréales. La surface est très peu ondulée et comprend de petites étendues de prairies encloses dans des espaces boisés fort étendus ou de grandes prairies avec de petits massifs d'arbres. Le foin croît en assez grande quantité dans les fondrières. L'eau que l'on trouve est douce. Le climat est agréable et offre peu de gelées d'été.

Près de cette région se trouve Saltcoats, au bord du lac du même nom, sur un embranchement du C. P. R., à 17 milles de Yorkton. La ville avait 432 habitants au dernier recensement, mais la population s'est bien accrue depuis. En 1911 on comptait 3 églises, une école, 3 élévateurs, un moulin à farine, 3 chantiers à bois et 2 banques.

Le blé et l'avoine sont surtout cultivés dans la partie avoisinant la Qu'Appelle (1), l'orge un peu partout.

Le district est parcouru par quelques petits criques allant presque tous se déverser dans la Qu'Appelle et se dirigeant, par conséquent, vers le sud; d'autres, souvent desséchés en été, vont se perdre dans quelques lacs ou étangs.

CHAPITRE X

Qu'Appelle

Superficie : 3.429.965 acres.

Limites : Au nord, la rivière Qu'Appelle (Salcoats); à l'est, limite du Manitoba; au sud, le 11e township (Assiniboia et Regina); à l'ouest, le 17e rang à l'ouest du 2e méridien (Regina).

Population : 35.608 habitants, en 1911 (6,64 par mille carré). Le district avait 17.178 habitants en 1901 et était le plus peuplé de la province; il n'a fait que doubler en dix ans et n'est plus en 1911 que l'avant-dernier, avant Saltcoats.

Villes : Broadwiew, Fleming, Francis, Indian-Head, Moosomin, Qu'Appelle, Sintaluta, Wapella, Whitewood, Wolseley; *villages :* Bender, Fort Qu'Appelle, Glenavon, Grenfel, Kennedy, Kipling, Montmartre, Odessa, Rocainville, Sedley, Summerberry, Tyvan, Welwyn, Windthorst.

---

(1) Pour la description du cours de la Qu'Appelle, se reporter au Chapitre IV, hydrographie.

Le sol de ce district est composé, dans l'est, de riches terres noires d'une grande fertilité, particulièrement aux environs de Moosomin, un centre de culture mixte; dans l'ouest le sol est de nature plutôt sablonneuse, surtout près de Wolseley. Autour de cette dernière ville la région est renommée pour fournir de fortes récoltes de superbe blé. Ces sols qui ont déjà produit une quinzaine de récoltes de grains ont été laissés en jachère d'été une année sur trois. Ils sont extrêmement riches, abondamment pourvus de matière végétale décomposée et riche en azote, à tel point même qu'ils sont comparables, sous ce rapport, aux sols vierges de la prairie.

Plus à l'ouest de Wolseley le sol est toujours d'excellente qualité. Il se compose en grande partie d'une terre argilo-sableuse friable, contenant diverses proportions de sable, avec un sous-sol d'argile jaunâtre.

C'est au centre de cette région qu'est située Indian-Head, connue par sa remarquable ferme expérimentale. La ville se trouve sur la ligne principale du Pacifique Canadien, à 1.614 milles d'Ottawa. La ferme qui avoisine la ville couvre 680 acres. Quand on détermina son emplacement, en 1887, il n'y avait là qu'une prairie vierge, sans un seul arbre, s'étendant à perte de vue. Elle compte aujourd'hui plus de 100.000 arbres disposés en bosquets et en avenues. C'est à dessein que l'on avait choisi une prairie nue pour pouvoir démontrer la possibilité et l'utilité des plantations d'arbres dans l'Ouest. Le climat de la région est généralement plus sec que celui du Manitoba.

Indian-Head était la ville la plus peuplée du district en 1911, elle comptait 1.285 habitants. Elle possède, comme toutes les villes de la prairie, des hôtels, des églises, des élévateurs (10, d'une contenance de 350.000 boisseaux en 1911) et de nombreux chantiers et magasins où s'approvisionne une population tributaire d'environ 5.000 personnes.

Les environs d'Indian-Head sont considérés comme étant extrêmement favorables à la production du blé. Ils furent d'abord colonisés par d'intelligents fermiers, venus de l'Ontario, qui construisirent de belles routes et édifièrent d'importantes fermes ornées le plus souvent d'arbres d'agrément. Dans de nombreux cas les profits d'une récolte ont égalé la moitié du prix payé pour l'achat de la terre.

Au nord d'Indian-Head se trouve la ville de Qu'Appelle, sur les bords de la rivière du même nom. Elle est située à 33 milles de Regina, sur la ligne principale du C. P. R. La colonisation y débuta en 1882, mais la ville n'a été incorporée qu'en 1904; le quart de la population est de descendance française et allemande. La terre, dans toute la région qui environne la ville de Qu'Appelle est de première qualité et fort bien appropriée à la culture du blé et des autres céréales.

Ce district possède peu de lacs importants; quelques petits criques le traversent longitudinalement ou vont se déverser dans la Qu'Appelle, rivière au cours extrêmement sinueux et offrant la particularité de traverser de nombreux lacs (1).

---

(1) Pour la description du cours de la Qu'Appelle, se reporter au Chapitre IV, hydrographie.

On remarque dans le district de nombreuses réserves indiennes, surtout le long de la Qu'Appelle, s'étendant vers le sud jusu'au voisinage de Broadview. Elles sont bien boisées et arrosées par quelques criques; leur superficie totale est de 120.572 acres, mais leur faible population ne comprend que 600 individus.

CHAPITRE XI

Assiniboia

Superficie : 4.803.514 acres.

Limites : Au sud, 49e parallèle (Etats-Unis); à l'est, limite du Manitoba; au nord, le township 12; à l'ouest, le 15e rang à l'ouest du 2e méridien.

Population : 42.556 habitants en 1911 (5,67 par mille carré). En 1901, il n'y avait que 9.332 habitants.

Cité : Weyburn; *villes :* Alameda, Arcola, Carlyle, Carnduff, Éstevan, Oxbow; *villages :* Antler, Clarievale, Creelman, Fairlight, Fillmore, Forget, Frobisher, Gainsboro, Glen Ewen, Goodwater, Griffin, Halbrite, Heward, Kisbey, Lampman, Macoun, Manor, Mayfield, Midale, North Portal, Osage, Redvers, Roche Percée, Stoughton, Wauchope, Wawota.

L'accident de terrain le plus caractéristique du district est la Montagne de l'Orignal. Elle présente une succession de vallonnements, de buttes et de collines qui deviennent de plus en plus accentuées et boisées à mesure que l'on avance vers l'est. Dans l'ouest on trouve des bouquets de saules et de peupliers nains, de très nombreux petits lacs (sloughs) et des réserves à foin. Le centre est plus boisé et même couvert, à certains endroits, par les prolongements de la grande forêt. Les « sloughs » disparaissent alors pour faire place à une quantité de vrais lacs profonds et poissonneux. On rencontre parfois aussi — ce qui étonne dans cette contrée accidentée — de grands et beaux plateaux d'une terre riche et fertile, de toute première qualité, noire comme du terreau et qu'il suffit de labourer à quelques pouces pour l'ensemencer. A l'ouest enfin le boisement disparaît et les buttes sont couvertes d'un foin épais, abondant et nutritif. Les fonds gardent l'eau toute l'année, les animaux ne peuvent jamais y souffrir de la soif. Les parties de la montagne couvertes de bouquets d'arbres sont préférées par les bêtes à cornes, les buttes nues par les chevaux, qui souffrent moins de la grande chaleur ou du froid. D'innombrables canards couvrent les petits lacs; dans toute la contrée on trouve des lièvres, des lapins, des cerfs, des chevreuils ainsi que des bêtes à fourrure. Les lacs les plus grands de la réserve forestière sont très poissonneux; on y pêche le brochet et le doré.

La Montagne de l'Orignal est non-seulement propice à l'élevage et à la culture, mais elle peut devenir un centre sportif important. C'est la seule villégiature que puissent atteindre facilement les personnes qui habitent Winnipeg et Moose-Jaw. Les voies ferrées et les pistes dernièrement construites en permettent l'accès facile. Il y a des sites superbes près des lacs au Poisson, Rocheux, Stevenson et de l'Ours Blanc. Ce dernier, dans la réserve

sauvage du même nom, se déverse par le crique Swift, dans le crique de l'Orignal. Sa longueur est d'environ 4 milles, sa largeur 2 milles et sa profondeur 90 pieds. On y pêche le brochet, la perche, le sucet; ses bords sont couverts de sable et de gravier et boisés de trembles et de bouleaux.

La réserve forestière de la Montagne de l'Orignal, d'une superficie de 163 milles carrés, est de toute première importance pour la région. C'est une étendue de collines et de lacs formant un magnifique paysage. Les personnes passant dans le pays, en chemin de fer, ne peuvent deviner l'existence d'une si belle étendue boisée; mais tous ceux qui l'ont visitée ne peuvent s'empêcher d'être frappés de son importance comme réserve forestière, au milieu d'un district de prairies, comme celui où elle est située.

Les rivages du lac du Poisson, la nappe d'eau la plus importante de cette réserve, servent de lieu de villégiature d'été aux gens du district.

Les bois de cette réserve consiste en peupliers, bouleaux et frênes. La plupart des arbres ont été coupés, une grande partie a souffert de l'incendie et il n'en reste que très peu de gros. Il y a cependant une forte pousse qui grandit sur toute la réserve et produit du bois de chauffage aux habitants du district, plusieurs milles à la ronde. Pendant les dernières années, la protection contre le feu a été complète et aucune perte n'a été subie sur la réserve (1).

Contiguë à la réserve forestière, se trouve la réserve indienne de l'Ours Blanc. Sa configuration naturelle rend impossible une culture de quelque importance, en proportion de sa superficie. C'est une lisière de terre très raboteuse, couverte de collines et de roches. Une grande partie est très boisée, couverte d'épais arbrisseaux et parsemée partout de petits lacs et marais (2).

Au sud de cette réserve indienne est situé Carlyle, sur le C. P. R., à 123 milles à l'est de Regina; les premiers habitants vinrent s'y fixer en 1900 et la petite colonie prospéra si bien qu'elle fut transformée en ville en 1906.

Entre la Montagne de l'Orignal et la frontière du Manitoba, le sol est composé, par endroits, de marne graveleuse, avec un sous-sol sableux et argileux, convenant parfaitement à la culture mixte. La surface a l'aspect d'une prairie onduleuse et découverte, excepté aux endroits défrichés et cultivés.

Dans l'ouest du district se trouve une région où l'on pratique la culture intense du blé, principalement au nord et au sud de Weyburn. Cette ville qui avait 2210 habitants en 1911 ne renfermait qu'une centaine de personnes en 1902. Sa population actuelle est composée, en partie, de fermiers de la province d'Ontario qui ont contribué à son développement rapide. Le 1er septembre 1913 elle a été incorporée comme cité.

Le lin est aussi cultivé dans la partie occidentale du district.

Dans le sud et le sud-ouest le sol, composé généralement de marne noire,

(1) *Rapport annuel du ministère de l'intérieur*, 1908.

(2) *Rapport sur les affaires de sauvages*, 1912.



épaisse parfois de 10 pieds, avec sous-sol d'argile, est connu sous le nom de « gumbo ». Il convient à la culture du blé aussi bien qu'au fermage mixte, quoique cette partie du district appartienne à la zone du « dry farming ».

« Au sud d'Estevan, la vallée (de la rivière Souris) a une grande largeur, et c'est en réalité une vallée double, d'environ un mille et demi de large et d'une profondeur de 110 pieds. Elle a moins d'un mille de largeur aux houillères et plus de 130 pieds en profondeur. Les battures de la rivière sont bien fournies d'herbe et le cours d'eau est frangé d'arbres. Plusieurs lacs, en forme de croissant, indiquent l'abandon graduel de l'ancienne voie d'écoulement des eaux en recoupant des courbes » (1).

C'est aux environs d'Estevan que se trouve la région d'exploitation de la lignite. On découvre des couches lorsqu'elles affleurent sur les berges de la rivière Souris et on les localise au moyen de forages. Estevan (1981 habitants en 1911) est un centre plein d'avenir avec une nombreuse population de mineurs, plusieurs élévateurs et de nombreuses industries naissantes. La ville est située sur la rivière Souris, à la jonction du C. P. R. et de la ligne du Saut, à 145 milles de Moose-Jaw (2)

« L'étendue réelle de la superficie sur laquelle se développent les roches carbonifères de ce district, n'est pas exactement connue, surtout parce que l'épaisseur des dépôts superficiels qui les recouvrent à l'est de la région maintenant en exploitation, ne permet qu'à un fort petit nombre de ces roches de se montrer à découvert. Les couches de houille à découvert, dans le district, sont nombreuses, mais on peut les grouper en trois étages : le supérieur, le médian et l'inférieur.

« L'étage supérieur est formé, d'une manière générale, par une couche de quatre pieds assez continue, qui parcourt le district, sauf là où elle a été érodée par les cours d'eau, ou bien, comme au crique Short, lorsqu'elle s'amincit ou se confond avec les couches de l'étage médian, pour ne former avec celle-ci qu'une couche unique de 7 pieds... L'étage supérieur a été prospecté, dans le voisinage d'Estevan, à différents endroits, et quoique la houille soit une lignite de qualité inférieure, elle est utilisée pour la consommation locale.

« ... Le long du flanc nord de la vallée de la rivière Souris, l'étage médian se trouve exposé à découvert, à plusieurs endroits, mais il montre une tendance prononcée à s'amincir de-ci de-là, et, à l'est des mines, il est à peine visible .La butte isolée à l'ouest d'Estevan, dans laquelle on a mené une galerie, appartient probablement à cet étage. La houille s'y développe en trois couches, dont la plus inférieure seule est exploitée. Une couche de quatre pieds, située à un niveau un peu inférieur, sur le front de la colline, au sud de la ville, fait probablement aussi partie de la même série. Plus haut que

---

(1) *Rapport sur les terrains houillers de la rivière Souris.* (Exploration faite en 1902), Ministère des Mines, 1913.

(2) En 1911, la Estevan Coal & Brick C° employait 155 hommes; l'extraction journalière était de 83 tonnes de lignite. La Shand Coal mine C° commençait ses exploitations.

la mine Soo, une couche de trois pieds de houille et d'argile schisteuse, à une profondeur de 1790 pieds, appartient vraisemblablement à l'étage médian.

« ... A la courbe que dessine vers le sud la rivière Souris, dans son cours supérieur, l'étage médian acquiert une importance de premier ordre, et on l'observe, occupant la partie supérieure du talus, près de la grande vallée, sur une épaisseur de 6 pieds.

« ... L'étage inférieur est le plus important du district, car les couches inférieures en sont de meilleure qualité, en général, qu'aucune de celles des étages supérieurs. Plusieurs petits lits, dont l'épaisseur peut quelquefois permettre une exploitation profitable, se montrent à l'extrémité occidentale du district, mais à l'est de l'embouchure du crique Short, ils se réunissent en une couche de 8 pieds, qui est exploitée sur une échelle beaucoup plus grande que près d'Estevan.

« .... Dans la mine Taylor, la couche est de 5 pieds et un petit lit lui est sousjacent. A la Hassard, l'intercalation s'amincit graduellement vers l'est et, en travers du ravin de la mine New-Souris, la couche de lignite atteint une épaisseur de 8 pieds. Au cours des travaux d'excavation, cette épaisseur s'accroît parfois, sur une courte distance, jusqu'à un maximum de 12 pieds. Dans la mine de Roche-Percée, la couche a 8 pieds environ, et dans le Coup de Sonde, sur la subdivision 35, elle avait 7 pieds 6 pouces (1).

B. — Districts du centre : Saskatoon, Humboldt, Mackenzie

CHAPITRE XII

Saskatoon

Superficie : 4.230.970 acres.

Limites : Au sud, le 29e township, la Saskatchewan du sud et la Qu'Appelle (Moose-Jaw); à l'est, le 3e méridien (Regina et Humboldt); au nord, le 44e township (Prince-Albert); à l'ouest, 11e rang à l'ouest du 3e méridien (Battleford).

Population : 51.145 habitants en 1911 (7,74 par mille carré) : densité dépassée seulement, dans la province, par le district de Regina; en 1901, 7.157 habitants. La population urbaine (18.777 habitants) représente plus de la moitié de la population rurale (32.368 habitants).

Cité : Saskatoon; *villes :* Hanley, Langham, Outlook, Rosthern, Vonda; *villages* : Aberdeen, Asquith, Allan, Bladivorth, Borden, Broderick, Clavet, Delisle, Dundurn, Elbow, Elstow, Glenside, Hague, Hawarden, Kenaston, Kinly, Laird, Laura, Loreburn, Osler, Sutherland, Warman.

Le district de Saskatoon est un des plus riches de tout le Canada; s'il est un des plus petits, en étendue, de la Saskatchewan, il est relativement le plus peuplé après le district de Regina.

Il est arrosé par les deux Saskatchewan, la branche sud, au cours sinueux, le traversant du sud au nord, et la branche nord faisant une boucle dans sa partie nord-ouest.

---

(1) *Rapport sur les terrains houilliers de la rivière Souris.* (Exploration faite en 1902), Ministère des Mines, 1913.

La partie orientale du district se compose de prairies, tantôt onduleuses, tantôt montueuses, coupées de petits lacs, d'étangs et de marais à foin. Le sol est une marne argileuse et quelquefois sablonneuse. L'eau y est ordinairement alcaline, mais une eau potable excellente peut être obtenue en creusant de 20 à 30 pieds dans le sol.

Le blé, l'avoine et l'orge donnent d'excellents rendements. Le foin n'est pas très abondant, mais il est facile de s'en procurer dans les marais et même dans certains terrains élevés. D'une manière générale, le pays convient admirablement à la culture des grains, mais il est également propre à la culture mixte ainsi qu'à l'élevage des bestiaux, des porcs et des chevaux.

Dans la partie nord-est du district, la prairie s'étend, avec quelques bouquets de saules et de peupliers autour des fondrières, dans les parties creuses. Le sol est une riche marne plutôt sablonneuse qu'argileuse. Dans la région de Vonda et d'Aberdeen la colonisation, pratiquée surtout par des Français et des Galiciens, avance rapidement; on y cultive principalement le blé. Tous les environs se peuplent très vite.

Dans le sud-est du district, le terrain ne diffère guère de celui décrit plus haut.

Le sud convient aussi très bien pour la culture, mais il y a moins de ruisseaux, de lacs et de fondrières qu'ailleurs; conséquemment la force hydraulique manque partout. La prairie dénudée s'étend à perte de vue sur le sol argileux, les arbres sont extrêmement rares et le combustible fait défaut. Malgré ces inconvénients, de l'avis général, la région entière convient parfaitement à la colonisation.

Dans le sud-ouest, le sol est un peu plus sablonneux et peut-être de moins bonne qualité. L'eau du lac de l'Oie est potable pendant quelques mois au printemps, mais plus tard elle devient trop alcaline pour être bonne et émet des odeurs délétères que l'on reconnaît à plusieurs milles à la ronde.

Le sol de la partie occidentale du district est généralement composé de marne sablonneuse ou d'argile sablonneuse, recouvrant du sable sur une épaisseur considérable. Dans la profonde vallée du crique de l'Aigle on trouve, le plus souvent, du bois rabougri, mais très peu de gros arbres convenant au chauffage ou à la construction. Toute cette contrée est généralement onduleuse; c'est la prairie avec de grands espaces couverts de broussailles et de trembles disposés en petits bosquets.

Dans le nord enfin, le sol est généralement une marne sablonneuse ou, en certains endroits, une riche terre noire mélangée de sable avec sous-sol d'argile. Là aussi la terre se prête admirablement à la culture du blé. C'est dans cette région qu'est située Rosethern, sur le C. N. R., à 60 milles au sud de Prince-Albert, fondée en 1903 par un groupe de Mennonites. La population actuelle y est composée pour moitié d'Allemands et moitié d'Anglais. On a établi à Rosethern, en 1908, une ferme expérimentale d'une contenance de 152 acres.

On trouve dans tout le nord du district de nombreux lacs et fondrières aux eaux légèrement alcalines; le plus important est le lac Redberry qui a l'avantage d'avoir des eaux douces.

Au cœur de cette fertile région à blé, au centre du district et presque au milieu de l'ouest se trouve la cité de Saskatoon pittoresquement bâtie sur les rives boisées de la Saskatchewan du sud. Elle est située au point de rencontre des trois grands réseaux C. P. R., C. N. R., et G. T. P., à 535 milles à l'ouest de Winnipeg et à 160 milles au nord de Regina.

Quoiqu'elle soit une des plus jeunes cités du Canada, les progrès de Saskatoon dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Il y a dix ans, à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui, quelques cabanes abritaient une centaine de colons (exactement 113 en 1903); au récensement de 1911 on comptait 12.000 habitants. Etant éloignée d'un autre point important, sa situation centrale lui donne le contrôle absolu pour l'approvisionnement des marchandises, sur un territoire d'environ 45.000 milles carrés, englobant 180 villes et villages prospères sur des chemins de fer en exploitation.

En 1911 les progrès de la cité sont indiqués par les chiffres ci-dessous : (1)

NOMBRE de Manufactures ouvertes en 1911	IMPORTANCE et valeur des Services Publics	VALEUR des Constructions érigées en 1911	DÉPENSES pour Constructions ou Améliorations permanentes	DÉPENSES pour l'assainissement y compris les égoûts
3	$ 972.958	$ 5.028.366	$ 194.132	$ 249.562

Les permis de construction ont augmenté dans de grandes proportions :

1910 : $ 2.817.771.

1911 : $ 4.960.286.

1912 : $ 7.640.530.

Saskatoon possède 13 banques, un bureau des terres de la Puissance et un bureau des titres des terres provinciales, contrôlant un grand district; 10 grands hôtels, 13 églises, 2 hôpitaux et une maison de maternité. Elle est le siège de l'Université de la province à laquelle sont adjoints un collège agricole et une ferme-collège, s'étendant en totalité sur une superficie de 1.333 acres; 5 écoles et un institut collégial ajoute encore à son caractère universitaire.

En 1911, on comptait plus de 120 maisons de commerce de gros, dont 30 pour le matériel agricole. La cité est bien approvisionnée d'eau, elle a un système moderne d'égoûts. On y trouve, avec toutes les autres commodités des plus grandes cités modernes : la lumière et la force électrique, le téléphone local et à longue distance, un journal du matin, un du soir et 3 hebdomadaires.

Il n'est pas étonnant qu'un si rapide développement donne aux habitants de Saskatoon un optimisme sans bornes dans l'avenir de leur cité.

(1) *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.



CHAPITRE XIII

Humboldt

Superficie : 7.489.869 acres.

Limites : Au sud, le 24e township (Regina et Saltcoats; à l'est, le 10e rang à l'ouest du 2e méridien (Mackenzie); au nord, le 43e township (Prince-Albert); à l'ouest, le 3e méridien (Saskatoon).

Population : 52.195 habitants en 1911 (4,45 par mille carré). En 1901, la population du district n'était que de 2.166 habitants; c'était le moins peuplé des districts de la province; aujourd'hui il tient le 3e rang. Sa population rurale (45.221 habitants) égale presque sept fois la population urbaine (6.974 habitants). Les villages sont très nombreux.

Villes : Davidson, Humboldt, Lanigan, Nokomis, Watrous, Watson; *villages* : Bruno, Colonsay, Dana, Drake, Duval, Elfross, Foam Lake, Girvin, Govan, Guernsey, Howel, Ituna, Jansen, Jasmin, Kelliher, Leross, Leslie, Lockwood, Muenster, Punnichy, Quill Lake, Quinton, Raymore, Semans, Taté, Venn, Viscount, Wadena, Wynard, Young, Zelma.

Le nord du district est parsemé de nombreux lacs, étangs et fondrières sans écoulement, ou se déversant soit dans les affluents de la rivière aux Carottes, soit dans la rivière Barrière.

Le sol se compose, dans le nord-est, de marne noire reposant sur de l'argile; parfois il est très rocheux, ce qui lui retire beaucoup de sa valeur. Il y a une grande quantité de bois de peuplier, mais sans grande valeur, et d'épaisses broussailles de saules .Le terrain est souvent humide et a besoin d'être draîné; les inondations des ruisseaux, comme celui de la Pipe, qui se jette dans le lac aux Noix, ne sont pas rares. La rivière Barrière, au cours irrégulier et au courant lent arrose cette partie du district. La surface est en général accidentée par des étangs, fondrières et marais remplis de rats musqués; le gibier à plume est représenté par les canards, les poules de prairie et les perdrix. Les gros animaux sont, en partie, disparus, surtout dans les environs de la réserve indienne du lac au Noix.

En se dirigeant ensuite vers le nord-ouest le sol est toujours composé de marne noire avec sous-sol d'argile; on rencontre des peupliers, des baumes de Gilead, des saules; l'herbe peut être transformée en foin dans les marais; les lacs sont nombreux et les terrains plats inondés pendant les saisons pluvieuses. Les buttes et coteaux sont généralement graveleux et rocheux; quelques townships n'ont pas de prairies mais sont couverts de broussailles et de chablis. Il y a beaucoup de petit gibier. L'eau est presque toujours douce et convient très bien aux usages domestiques.

Au nord de Humboldt, la région qui comprend une grande étendue de bonnes terres de culture est principalement colonisée par les Allemands.

Le lac le plus étendu de cette partie du district est le lac Lenore. C'est une belle nappe d'eau douce entourée de marais à foin et de prairies; le poisson y abonde; les rives sont exposées aux inondations pendant les saisons humides. Les autres petits lacs qui se trouvent au sud du lac Lenore présentent l'aspect de nappes d'eau claire comme le cristal, mais les matières alcalines qu'ils renferment les rendent absolument inutilisables. Ce sont les lacs de l'Orignal Mort, Gertrude, d'Elkoma et du Bassin, ce dernier contenant, malgré l'amertume de ses eaux, du poisson et particulièrement des carpes noires.

Dans le coin nord-ouest du district, près de St-Julien, la surface est onduleuse et montueuse, coupée de collines et de lacs, parsemée de bosquets ou de grandes étendues de peupliers; l'eau est abondante et plus ou moins alcaline; le sol est presque partout excellent.

Presque au centre du district se trouve le grand lac la Plume (104.000 acres), jolie nappe d'eau très alcaline et peu profonde, aux bords généralement graveleux et rocheux. Les rives se modifient beaucoup dans l'espace de plusieurs années, empiétant à certains endroits, se retirant ailleurs et présentant presque partout de grands dépôts de boue alcaline.

A l'ouest du lac, la région est bien colonisée, de bonnes routes ont été établies, le blé et l'avoine réussissent parfaitement.

A l'est, le petit lac la Plume (45.000 acres) a aussi des rives graveleuses, parfois mêmes rocheuses, ce qui lui retire beaucoup de sa valeur.

Au centre des plaines du grand lac la Plume est situé Watson, à moitié chemin entre Winnipeg et Edmonton, sur le C. N. R. Le sable et l'argile à brique abondent dans la région.

Un peu plus à l'est, sur la même ligne de chemin de fer, on remarque Humboldt, la ville la plus importante du district (859 habitants en 1911), à 75 milles à l'est de Saskatoon, au centre d'un beau district agricole convenant à la culture mixte (3 églises, écoles publiques et séparées, 2 banques, bureau des terres de la Puissance, 2 élévateurs, crèmerie, journal, 6 magasins généraux, association agricole, en 1911).

Entre les deux lacs la Plume et la frontière est du district, le sol est généralement léger, noir et marneux, d'une profondeur moyenne de 10 à 12 pouces, avec sous-sol variant du sable léger à l'argile forte; il est très propre à la culture. La surface est onduleuse avec prairies et taillis de saules et de peupliers; le petit gibier pullule. Un peu plus au nord, le lac Ponass et les étangs environnants ont des eaux douces pendant les saisons pluvieuses, mais aux époques de sécheresse elles deviennent plus ou moins alcalines. Il y a du foin en abondance autour du lac Ponass.

Au sud des lacs la Plume s'étendent les Grandes Buttes de Tondre (Touchwood Hills), ensemble d'ondulations très boisées de peupliers et de saules, coupées de nombreux petits lacs et étangs, aux eaux parfois légèrement saumâtres. Le sol est une glaise argileuse bonne pour la culture des grains et les pâturages. La région est encore peu peuplée.

Plus au sud, les petites Buttes de Tondre sont en général accidentées et même montagneuses disent les arpenteurs. On y rencontre comme partout aux alentours un grand nombre de petits marais et de mares. La contrée était autrefois très boisée de peupliers et de baumes de Giléad dont les troncs mesuraient de 4 à 12 pouces de diamètre, mais, il y a quelques années, le feu a tout ravagé, laissant le terrain couvert de bois brûlés et de chablis. Au milieu de tout cela de jeunes arbres ont poussé et grandissent de nouveau; dans quelques années, si la protection contre le feu est suffisante, le reboisement sera complet. Sur le versant oriental des Buttes le sol est en général composé d'une marne sablonneuse ou argileuse, avec sous-sol d'argile, convenant parfaitement à la culture des grains et des légumes.



Dans le coin sud-est du district, la marne noire se trouve presque partout sur une profondeur de 3 à 12 pouces, avec sous-sol d'argile; la surface, graveleuse par endroits, est une suite d'ondulations assez prononcées. Le foin est abondant dans les nombreuses fondrières. L'eau est généralement douce et bonne à boire. Les gelées d'été sont quelquefois nuisibles pour les céréales.

Entre le grand lac la Plume et le lac de la Dernière Montagne s'étend une grande plaine légèrement onduleuse où règne la prairie. Le sol est composé d'argile et de terre glaise ou de marne sablonneuse; beaucoup de terres sont de première qualité. Pas de bois, sauf de petits bouquets de saules et quelques groupes épars de trembles; le foin se trouve dans quelques marais.

Le lac de la Dernière Montagne a 60 milles de long (dont 30 milles seulement dans le district de Humboldt) sur 2 de large en moyenne. Ses bords sont boisés de trembles et, dans les baissières du nord-ouest, d'érable ,d'orme et de frêne blanc. Ses eaux sont douces, pures et profondes (1).

Dans l'ouest du district, le terrain est formé de marne sablonneuse ou argileuse avec sous-sol d'argile; les ondulations sont assez prononcées, on remarque quelques collines et monticules, un arpenteur a même été jusqu'à citer des pics élevés et à écrire que le township 30, rang 27, ressemblait aux Montagnes Rocheuses en miniature (2).

La rivière du Bras coule souvent dans une vallée de 140 pieds de profondeur. L'eau douce est facilement obtenue dans de nombreux étangs.

Il ne paraît pas y avoir de gelée d'été, en cette saison, le climat est sec; l'hiver la neige est peu abondante.

Le petit lac Manitou est une magnifique nappe d'eau salée d'environ 13 milles de long et d'un demi-mille de large, encaissée dans une profonde vallée sans écoulement; il est incomparable pour les bains et la station voisine de Watrous, à 3 milles au sud du lac, sur le G. T. P.. à moitié chemin entre Edmonton et Winnipeg, devient, pour cette raison, un centre de tourisme de plus en plus fréquenté.

La région avoisinant le lac est rapidement mise en culture et les colons sont généralement très satisfaits des résultats qu'ils obtiennent.

CHAPITRE XIV

Mackenzie

Superficie : 5.404.839 acres.

Limites : Au sud, le 24e township (Saltcoats); à l'est, la limite du Manitoba; au nord, le 43e township (Prince-Albert); à l'ouest, le 11e rang à l'ouest du 2e méridien (Humboldt).

---

(1) Voir pour une description plus complète du lac de la Dernière Montagne, Chapitre VIII, Regina.

(2) *Rapport de l'Arpenteur général*, 1904.

Population : 40.558 habitants en 1911 (4,80 par mille carré); en 1901, 13.537 habitants. Sa population rurale (36.164 habitants) est près de neuf fois plus importante que la population urbaine (4.394 habitants); c'est la plus forte proportion de la province.

Villes : Canora et Yorkton; *villages :* Buchanan, Calder station, Hubbard, Invermay, Kanisack, Margo, Pelly, Sheho, Springside, Stornoway, Theodore, Togo.

Dans l'est du district le sol est généralement une riche marne argileuse, souvent exempte de sable et de gravier, propre à toute espèce de culture. La surface est légèrement onduleuse; on y trouve du peuplier et de l'épinette blanche, des étendues de broussailles qui, à première vue, peuvent détourner les colons, mais sont d'un défrichement facile. L'Assiniboine coule dans cette partie du district en décrivant de nombreux méandres; des saules gris et des érables accompagnent son cours, ainsi que de grandes fondrières à foin fort avantageuses pour les éleveurs.

La partie nord-est est drainée par la rivière du Cygne qui coule au milieu d'une vallée ayant parfois 250 à 300 pieds de profondeur. Son eau est excellente; les peupliers qui agrémentent son cours sont très nombreux mais trop petits pour avoir beaucoup de valeur.

Dans toute cette région, il y a peu d'affleurements de roches; les minéraux font également défaut. L'orignal et le chevreuil sont devenus rares; par contre les canards, les poules de prairies et les perdrix abondent.

C'est dans l'angle nord-est que se trouve la réserve forestière du Porc-Epic n° 2 (le n° 1 complétant la réserve dans le Manitoba), d'une superficie de 360 milles carrés, créée par acte du Parlement en juillet 1906. C'est la réserve la plus importante de la province.

Dans le nord-ouest le sol, composé de glaise noire avec sous-sol d'argile, convient à toutes sortes de cultures; la surface, légèrement onduleuse ou montueuse, est souvent couverte de bois de peupliers, de saules, de tamaracks et d'épinettes; le foin est de bonne qualité autour des fondrières et le long des criques; il y a en général peu de prairies. Une bonne eau est facilement obtenue soit dans les étangs, soit en creusant des puits peu profonds.

Dans toute la partie nord du district il y a de nombreuses étendues très boisées, notamment entre les rangs 4 et 9, township 41, au nord-ouest et au sud-ouest de la réserve forestière du Porc-Epic et le long de la rivière du Cygne.

Dans l'ouest le sol, de première classe, est formé de bonne marne noire ou d'humus d'une profondeur satisfaisante avec sous-sol de marne argileuse ou sablonneuse, mais de nombreuses fondrières et savanes l'empêchent souvent d'être propre à la culture. La contrée est bien boisée et il y a des étendues considérables de broussailles qu'il serait bon de détruire par le feu. Dans certains townships on trouve des peupliers d'un diamètre suffisant pour faire des réserves de bois de construction. D'une manière générale cette partie du district est assez accidentée et montueuse. L'eau est bonne et abondante dans les étangs et les muskegs.



Dans le sud une riche marne noire de 3 à 18 pouces de profondeur, avec sous-sol argileux ou sablonneux, caractérise le terrain. La contrée est boisée de peupliers variant entre le taillis et les arbres de 15 à 16 pouces de diamètre. Malheureusement, les incendies détruisent souvent ces bois. Une épaisse croissance de broussailles entremêlées de lentilles couvre, dans ces endroits, la surface de terrain et empêche de voir les innombrables troncs d'arbres renversés, ce qui rend la circulation très difficile. L'eau douce est abondante dans les étangs et les muskegs; une grande partie de cette région est drainée par la rivière du Sable-Blanc et ses affluents.

Dans cette partie sud, Yorkton est la ville la plus importante et, en même temps, la plus peuplée du district (2.309 habitants en 1911), sur le C. P. R. et le G. T. P. (ligne de l'Hudson Bay), à 280 milles au nord-ouest de Winnipeg, en plein développement, avec de nombreux élévateurs.

Dans l'angle sud-ouest, la région est arrosée par les criques qui se jettent dans la rivière du Sable-Blanc. La surface, généralement sablonneuse, est une prairie onduleuse avec quelques buissons, beaucoup de foin et d'eau, celle-ci n'étant pas toujours de bonne qualité.

C'est près de là que se trouve la réserve forestière des collines du Castor, établie en 1901, d'une superficie de 72 milles carrés et alimentant de bois une région très étendue. Le terrain est ondulé, coupé de fondrières et faiblement drainé par un réseau aux multiples directions. Il n'y a pas de vrai cours d'eau, ceux qui existent ayant été si fortement barrés par les castors qu'ils sont transformés en étangs.

Le sol est lourd et argileux, couvert de peu d'humus et de terre végétale. Les hauteurs, souvent empierrées, étaient autrefois couvertes d'épais bois de peupliers, mais les feux de prairies et ceux allumés par les colons en ont détruit une grande quantité.

Les colons des alentours qui ont voulu s'adonner à l'agriculure ont eu à lutter contre de grandes difficultés, le pays étant beaucoup mieux adapté à l'élevage à cause des beaux paturages qu'on y rencontre.

C. — Districts du Nord : Battleford, Prince-Albert

CHAPITRE XV

Battleford

Superficie : 34.889.994 acres; district le plus étendu après celui de Prince-Albert, le plus long et s'étendant sur le plus de degrés en latitude.

Limites : ouest, 4e méridien (Alberta); sud, 29e township (Moose-Jaw); est, 10e rang à l'ouest du 3e méridien (Saskatoon et Prince-Albert); nord, 60e parallèle (Territoires du Nord-Ouest).

Population : 47.075 habitants en 1911 (0. 86 par mille carré); c'est le district ayant la population la moins dense après Prince-Albert; population urbaine, 8.245 habitants; population rurale, 38.830 habitants; population en 1901, 6.171 habitants.

Cité : North Battleford; *villes :* Battleford, Lloydminster, Scott, Wilkie; *Villages :* Adanac, Biggar, Coblenz, Delmas, Denzil Hamlet, Fielding, Harris, Kerr Robert, Landis, Lashburn, Leney, Luseland, Macklin, Maidstone, Maymont, Paynton, Perdue, Plenty, Rosetown, Salvador Hamlet, Tessier, Unity, Zealandia.

Les principaux accidents de terrain de la partie sud du district, où se trouve concentrée presque toute la population, sont les collines de l'Ours et les collines de l'Aigle, comprises dans le demi-cercle que forme le crique de l'Aigle.

Ce crique, aux eaux salées et désagréables au goût, sur tout son parcours, prend sa source près d'Adanac et après avoir traversé le lac Villsquaw, s'élargit bientôt pour former le lac Tramping (lac du Marcheur), nappe d'eau fortement alcaline.

Les alentours de ce lac sont assez pittoresques. Au nord, il est bordé de bois, les terrains environnants sont composés d'argile avec un dépôt alluvial de marne noire ou de marne argileuse; la surface est partout onduleuse. Plus au nord, jusqu'aux réserves indiennes 113 et 114, on trouve d'abord une prairie onduleuse, sans bois, formée de marne argileuse d'excellente qualité; certaines parties sont rocheuses et on rencontre d'assez grandes étendues de terre à foin. Ensuite le terrain est composé non plus seulement de marne argileuse, mais par endroits de marne sablonneuse et de terre saline d'une valeur médiocre, convenant plus au pâturage qu'à la culture des grains.

A l'ouest du lac Tramping, la prairie est découverte et très accidentée par une série de ravins et de coulées; quelques taillis, pas de bois de construction, des fondrières presque complètement asséchées; le sol est propre à la culture, mais un peu rocheux à certaines places. On a trouvé du sulfate de sodium cristalisé sur des cailloux, près du lac du même nom.

Dans sa partie sud le lac Tramping est encaissé au fond d'une vallée de 100 à 200 pieds de profondeur. A droite et à gauche, des prairies onduleuses l'entourent; le versant des collines descendant vers le lac est peu boisé et le sol environnant généralement propre à la culture du blé.

Au sud-est du lac, la prairie découverte et onduleuse est souvent traversée par de nombreux ravins coulant en lignes parallèles, d'une largeur de 50 à 100 pieds et qui renferment des lacs étroits remplis d'une eau extrêmement salée. Ces vallées courent dans la direction nord-ouest-sud-est et elles offrent ceci de remarquable qu'elles ont l'apparence de grands canaux creusés sur un terrain bien uni; il y a partout grande abondance de gibier aquatique.

Ces observations s'appliquent aussi bien à la partie des terrains situés à l'est du lac et composés le plus souvent de glaise sablonneuse ou de marne argileuse.

Le crique de l'Aigle quitte le lac Tramping pour aller se jeter dans le lac Opuntià. Autour de cette nappe d'eau le sol est formé de marne noire reposant sur un lit d'argile, et comme il n'offre que des prairies découvertes avec, dans quelques ravins, des broussailles et de rares peupliers, il convient parfaitement à l'élevage.

Poursuivant sa route vers le sud-est le crique de l'Aigle est bordé à droite par les collines hautes et à pic des Monts Mauvais, atteignant à un endroit 600 pieds au-dessus du niveau du crique.

Mais bientôt le crique va décrire un grand coude pour aller rejoindre la Saskatchewan du nord; son cours est tortueux, son courant n'a qu'une vitesse de un mille à un mille et demi à l'heure, il est profond et ses bords sont escarpés, son lit vaseux le rend dangereux à traverser et au printemps il déborde largement.

Enfin quand il atteint la direction sud-nord pour aller grossir la Saskatchewan, sa vallée a un demi mille de largeur, son lit est toujours fangeux, son eau n'est pas bonne et à la moindre pluie les terrains en bordure se transforment en marais.

Dans le coin sud-est du district le sol, légèrement ondulé, est composé d'excellente marne argileuse ou sablonneuse très propre à la culture du blé; pas de bois, du foin dans tous les marais; l'eau douce peut être obtenue en creusant des puits de 40 pieds de profondeur et aussi dans quelques mares. L'eau de surface, en grande quantité au printemps, devient rare à la fin de l'été.

Dans le coin sud-ouest le sol onduleux de la prairie est une argile entièrement dure ou une glaise fortement sablonneuse, reposant sur un sous-sol argileux. On ne voit aucun arbre, il n'y a pas d'eau courante, dans quelques fondrières séjourne de l'eau légèrement alcaline, on ne trouve ni pierres ni minéraux.

En général la partie avoisinant le district de Moose-Jaw est une argile souvent très dure, se cassant sous le pic; en remontant vers le nord le sol devient plus léger, c'est une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile ou de gravier; partout le foin peut être obtenu autour des nombreux marais et étangs.

La région comprise entre Kerrobert et le lac Manitou est composée d'un sol généralement riche de marne argileuse ou sablonneuse et aussi quelquefois de terrains alcalins. L'aspect du pays est une prairie onduleuse avec, çà et là, quelques collines et ravins; on rencontre de nombreux lacs et étangs et des marais fournissant un foin abondant. Le bois fait défaut aux environs de Kerrobert, sauf quelques broussailles sur les pentes des ravins, mais on trouve quelques hautes tiges en s'approchant du lac Manitou.

Ce lac, aux eaux alcalines, d'une superficie de 43.000 acres, est entouré de sables mouvants, sans valeur au point de vue agricole, mais qui conviendraient pour le pâturage. Les alentours du lac sont accidentés, on trouve beaucoup d'herbe de marais sur ses bords. La partie sud, très allongée, accuse des contours capricieux, « le rivage offre partout la preuve que l'eau du lac s'abaisse rapidement ». Aux alentours le sol, très sablonneux, est montueux, rempli de fondrières et d'étangs, il offre peu de forêts et de broussailles, mais une grande quantité de bon foin. A certains endroits, au nord, le rivage est couvert de pierres ou d'un beau sable de grève. Dans cette partie les bords sont hauts et escarpés et parfois boisés de trembles. Les terrains adjacents sont composés de riche marne noire avec sous-sol d'argile convenant à l'agriculture. Au nord-ouest, dans le district coupé par un bras allongé du lac, le sol convient aussi bien à la culture qu'à l'établissement de ranches; la surface, très raboteuse, est couverte d'étendues de trembles, saules et chablis; il n'y a pas de marais à foin mais l'herbe est généralement bonne; l'eau douce peut être facilement obtenue en creusant à 20 ou 30 pieds. A l'est du lac, la surface accidentée et inégale, entrecoupée de collines de 20 à 50 pieds de haut, avec de nombreuses fondrières et de grandes prairies découvertes, convient à l'élevage.

Le lac Manitou reçoit, au sud, le crique Eyehill, aux eaux alcalines, venu de l'Alberta et bordé de peupliers rabougris et de bouquets de saules. A l'ouest du crique le sol est un sable mouvant peu propre au pâturage et à la

culture; à l'est il est de meilleure qualité et présente des superficies considérables d'argile sablonneuse avec sous-sol de glaise; avant de se jeter dans le lac Manitou le crique Eyehill est large de 10 à 25 pieds, profond de 12 à 18 pouces et coule avec une rapidité d'environ un mille et demi à l'heure.

Près du lac Vaseux (Muddy), aux eaux douces, le terrain est composé d'argile forte, la surface accidentée de nombreuses collines, dont quelques-unes atteignent 75 à 100 pieds au-dessus du niveau des terres, et de ravins profonds, très abrupts, où se trouvent quelques petits peupliers et saules; l'herbe des prairies est excellente et abondante.

La boucle formée par le crique de l'Aigle contourne les collines de l'Aigle.

Les collines de l'Ours sont d'un aspect sauvage, le combustible y fait défaut et l'eau n'y existe qu'en bien petite quantité. Le centre des collines est onduleux et même montueux, très rocheux en certains endroits, et coupé de nombreux marais à foin. Au sud le sol est, presque partout, très dur et ne comprend que quelques sections seulement propres à la culture; la prairie s'étend, sans bois ni broussailles, parsemée de nombreux étangs. A l'est le terrain, fortement ondulé, entrecoupé de lacs, d'étangs et de marais, est composé d'une couche de marne sablonneuse reposant sur un sous-sol sablonneux. Il convient surtout à l'élevage et en partie seulement à la culture mixte. Quand la saison est favorable, on peut se procurer du foin dans les étangs et les marais. L'eau est généralement douce, mais celle des lacs est alcaline; le gibier est assez abondant. Dans l'ouest enfin, le sol, généralement sec et dur, forme une prairie tantôt onduleuse, tantôt montueuse, mais toujours dénudée.

Entre les collines de l'Ours et les collines de l'Aigle est situé le lac Whiteshore, aux rives s'élevant à 50 ou 100 pieds de haut et entouré de prairies découvertes et onduleuses, reposant sur un sol d'argile sablonneuse et d'humus sablonneux léger avec fond argileux. Les eaux malsaines du lac Whiteshore, fortement imprégnées de sulfate de sodium, d'un peu de sulfate de manganèse et de chlorure de sodium, répandent une odeur tellement forte qu'on la sent à une distance de 2 ou 3 milles.

Les collines de l'Aigle, au sol en général très léger, s'étendent à l'ouest jusqu'à la réserve indienne du Faisan rouge. Cette réserve se compose, en partie, de sol uni, quelquefois boisé, parsemé d'étangs et de marais à foin; le reste de la réserve offre une surface raboteuse, sans valeur, avec de nombreux marais. Dans l'est des collines, le sol est une terre noire ou une marne sablonneuse, avec des endroits sablonneux, et pierreux sur les hauteurs. La contrée est plus propre au pâturage qu'à la culture des grains; partout on ne trouve que prairies découvertes et les vallées fournissent une herbe excellente; il y a du foin de bonne qualité aux alentours des étangs et des fondrières. Près de la source du crique Rapsberry, la surface est fortement entrecoupée de petites collines abruptes bien boisées de trembles et de saules.

En amont du crique de l'Aigle, la Saskatchewan du nord reçoit, à droite, le crique du Grand Ravin (Big Gully) et la rivière Bataille, venue de l'Alberta, après avoir décrit d'innombrables boucles. Cette dernière continue ses méandres en Saskatchewan, coule près de Battle Valley, au milieu d'une vallée d'un demi-mille de large et située à près de 200 pieds au-dessous des terres environnantes, puis elle se dirige parallèlement à la Saskatchewan du

nord qu'elle atteint près de Battleford en traversant plusieurs réserves indiennes. Celles du Faiseur de Corail (Pound Maker) et du Petit Pin ont une superficie globale de 35.200 acres et comprennent en grande partie de superbes terres de culture. Le bois et l'eau y sont en abondance, mais le foin ne s'y trouve qu'en proportion restreinte.

Entre Cutknife et la réserve du Faiseur de Corail, « le township est virtuellement un township de prairie, mais il est affreusement entrecoupé de ravins extrêmement profonds, très difficiles à franchir » et où poussent quelques baumes de Gilead et quelques bouleaux blancs.

Au sud de la réserve indienne n° 113, le sol devient une prairie découverte, avec quelques broussailles, mais se prêtant bien à la culture. L'eau douce peut être obtenue toute l'année; il y a quelques marais à foin. Au sud et à l'ouest de la réserve du Faisant rouge, le sol est en général de première classe : humus noir ou sablonneux avec fond d'argile; la prairie continue avec quelques broussailles et de beaux marais à foin; le gibier est abondant. Au sud-ouest de la réserve du Maringouin (Mosquito) se dressent des collines abruptes et de nombreux marais, le sol est plutôt sablonneux, couvert de cailloux et impropre à la culture, « le tout ressemble à une mer clapoteuse »; absence de bois et de broussailles, ni foin, ni ruisseaux, ni terres inondées.

Autour de Battleford, près du confluent de la rivière Bataille avec la Saskatchewan du nord, le district est bien colonisé; le sol, plutôt sablonneux et très bon pour la culture, offre une surface onduleuse parsemée de peupliers et de saules. On trouve dans le voisinage des gisements d'argile pour briques et tuiles, du sable et de la chaux pour le ciment.

Ayant passé en revue tous les townships situés entre la Saskatchewan du nord et la limite sud du district, nous allons voir maintenant les terrains avoisinant la rive gauche de la rivière.

Ils sont composés d'une riche terre noire avec sous-sol d'argile ou d'une légère marne sablonneuse avec sous-sol de sable, après l'entrée de la Saskatchewan du nord dans le district. Puis, le long de la rivière à l'Anglais, l'argile et la marne noire dominent, mais le sol est aussi pierreux en certains endroits. Près de Charlotte, la prairie est onduleuse avec quelques collines, des bosquets de peupliers et de saules, et un nombre considérable de ruisseaux, de lacs et d'étangs autour desquels croît un foin abondant. A son confluent avec la Saskatchewan, la rivière à l'Anglais, dont les eaux douces s'écoulent avec rapidité, a environ 25 chaînons de largeur et 2 pieds de profondeur.

Autour du lac Brightsand, le sol est sablonneux sur les hauteurs et composé de marne végétale dans les bas-fonds; la surface est légèrement onduleuse et en grande partie couverte de broussailles, de bouquets de peupliers et d'épinettes; le foin est très abondant dans les marais au sud et à l'est du lac. L'eau du lac, claire et bonne, repose sur un fond sablonneux et pierreux; elle abonde en poisson blanc et en brochet. Plus au sud du lac, près de la réserve indienne est une étendue de bonne marne argileuse mais passablement pierreuse; on remarque quelques peupliers mélangés à de petits saules;

peu d'étangs et de marais. A l'ouest, la marne noire domine, elle convient à tous les produits du pays. La réserve indienne des Enfants du Tonnerre, qui s'étend au sud du lac Brightsand couvre une superficie de 13.280 acres.

A l'est du lac Brightsand, se trouve le lac de la Tortue, très poissonneux et bordé de bosquets d'épinettes. A son extrémité nord, le terrain est composé d'une épaisse couche d'argile ou de marne sablonneuse sur un sous-sol d'argile; la surface, qui offre de nombreuses ondulations, est couverte de bois sans interruption, les pins jack, les épinettes et les peupliers ayant en moyenne 12 pouces de diamètre. Au sud, s'étendent de grandes surfaces d'argile et de marne sablonneuse, mais il y a aussi des pierres en grande quantité; le foin est abondant et les bons pâturages ne manquent pas.

Le lac Brightsand, le lac de la Tortue et deux autres lacs moins importants, Pierreux et de Minuit, s'écoulent par la rivière de la Tortue.

Dans son cours supérieur, près de la réserve indienne 115 B, cette rivière a un cours rapide de 3 milles et demi à l'heure, une largeur d'une chaîne et une profondeur de 3 à 5 pieds; les terrains adjacents ne sont pas exposés à l'inondation; ils se composent d'une riche marne noire, la surface est onduleuse et couverte de taillis de saules et de peupliers. Dans son cours moyen, la rivière traverse un sol léger et sablonneux convenant surtout aux pâturages, sa largeur et sa profondeur n'ont pas changé, seule la rapidité du courant a diminué et n'atteint que 2 milles et demi à l'heure. En aval d'Edam, jusqu'à la Saskatchewan, elle s'élargit jusqu'à 50 chaînes, sa profondeur est de 3 pieds environ et son courant devient plus rapide.

A l'est des lacs s'écoulant par la rivière de la Tortue on remarque deux lacs jumeaux communiquant ensemble par un petit crique, le lac Long et le lac du Bouleau. Aux alentours du lac Long, principalement au nord-ouest, le sol est une argile dure, avec 2 ou 3 pouces d'argile alluviale, et ne convient guère à l'agriculture; la surface est unie et couverte de petits bois sans valeur commerciale. A l'ouest du lac du Bouleau, la région est onduleuse ou montueuse, en partie rocheuse, couverte de pins, de bouleaux, de trembles, d'épinettes et de baumes de Gilead; le sol est un humus sablonneux de 6 à 10 pouces de profondeur avec fond d'argile et de pierre; à l'est et au nord-est, les bois sont rabougris; l'argile dure et l'absence presque complète de sol alluvial rend la contrée peu propre à l'agriculture.

En descendant vers le sud, nous rencontrons deux autres lacs jumeaux, le Jackfish et le Murray, alimentés par de nombreux criques et se déversant dans la Saskatchewan du nord.

Le lac Jackfish est une nappe d'eau douce, très poissonneuse, longue de 14 milles et large de 6. Aux alentours le pays est plat, couvert par la prairie ou quelques petits bosquets de trembles; une colonie française, située au nord du lac, et comprenant des Français, des Canadiens et des métis, s'adonne à l'agriculture et réussit parfaitement dans la production des céréales, des pommes de terre, des betteraves, etc.Le lac Jackfish devient très populaire comme lieu de rendez-vous, surtout pour les habitants de Battleford et de North Battleford.

Entre les lacs Murray et Jackfish le pays, très onduleux et parsemé de bou-

quets de peupliers, convient mieux aux pâturages qu'à la culture. Au nord-est, ont été établies les deux réserves indiennes n°s 112 et 150. La contrée qui s'étend plus au nord jusqu'au lac de Minuit possède un sol riche de bonne terre glaise ou de marne noire; bosquets de peupliers, coteaux, muskegs et quelques cyprès en approchant du lac de Minuit.

Au sud-est du lac Jackfish, sur les bords de la Saskatchewan du nord, et non loin du confluent de la rivière Bataille, est située la cité de North Battleford.

Incorporée comme cité le 1er mai 1913, North Battleford se trouve sur la ligne principale du C. N. R. de Winnipeg à Edmonton, à 254 milles à l'est de cette dernière cité. Sa population est passée de 2.105 en 1911 à 5.000 en 1912; son industrie et son commerce progressent rapidement. Le tableau ci-dessous indique l'importance du développement de la cité en 1911. (1)

VALEUR des Services Publics	VALEUR des Constructions érigées en 1911	DÉPENSES pour constructions ou améliorations permanentes	DÉPENSES d'assainissement y compris les égoûts
$ 129.000	$ 250.000	$ 32 000	$ 5.500

Les permis de construction se sont élevés en 1911 à $ 240.080 et en 1912 à $ 896.970.

En descendant toujours la rive gauche de la Saskatchewan, nous traversons une région bien colonisée. Au nord de la ligne du C. N. R., s'étend une étendue de terre noire avec sous-sol de marne sablonneuse ou d'argile, très peu de bois, quelques saules épars autour des fondrières, peu de foin; de bonne eau douce peut être obtenue en creusant à une profondeur de 30 pieds. En partant de Ruddel pour se diriger vers Rabbit Lake, on découvre successivement un sol médiocre, montueux, avec des collines de 50 à 200 pieds, de nombreuses fondrières et peu de bois; puis une prairie onduleuse avec touffes de trembles; enfin un terrain raboteux, inégal et pierreux avec des bosquets de trembles et de broussailles épaissés, le sol est presque partout un riche humus sablonneux de 4 à 6 pieds de profondeur avec sous-sol de sable ou d'argile.

Continuant dans la direction du nord, nous atteignons le lac de la Rencontre (Meeting), au nord duquel la région devient onduleuse et boisée. Les peupliers varient depuis les jeunes plants jusqu'à des arbres de 8 à 10 pouces de diamètre, les épinettes peuvent atteindre 16 à 18 pouces. Il y a aussi d'épaisses broussailles de peupliers, de saules, d'aulnes et de noisetiers. Le sol est principalement formé de marne argileuse sur sous-sol d'argile ou bien il est graveleux; il conviendra parfaitement à l'agriculture quand il sera défriché.

---

(1) *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

Plus au nord enfin est situé le lac Witchekan. En partant de sa rive occidentale et en se dirigeant vers le lac du Bouleau, on traverse de vastes prairies où pousse une grande quantité de foin. Les principales essences forestières sont le peuplier et le baume de Giléad. Le terrain est d'abord composé d'argile dure et recouvert de muskegs et de marais alcalins; puis, plus à l'ouest, la région devient montueuse et l'on retrouve la marne noire avec sous-sol d'argile.

Nous allons maintenant étudier les terrains qui s'étendent au nord de la partie occupée par la colonisation jusqu'à l'extrême-nord du district. Dans la région comprise entre le lac Brightsand et les lacs Bronson, Ministikwan et Makiva, la surface est généralement boisée et onduleuse; on trouve du peuplier, de l'épinette, du pin jack, du tamarack et du bouleau, mais il y a beaucoup de bois brûlés. De grandes étendues de terres marécageuses couvrent la contrée sans grande utilité; les hauteurs, cependant, étant formées de marne argileuse, avec peu de pierres, conviendraient à la culture. Là où il n'y a pas de marécages, on rencontre souvent des collines de sable; le foin peut être assez facilement obtenu. Au sud du lac Makiva s'élèvent des collines de 100 à 400 pieds; les bois, assez denses, conviennent aussi bien à la pulperie qu'au bois de charpente.

Entre le lac Bronson et la rivière du Castor, au nord, le sol est formé de marne argileuse ou d'humus sur sous-sol pierreux ou argileux, la surface généralement onduleuse est très boisée, les lacs sont nombreux et contiennent beaucoup de poissons, le gibier est abondant. Le lac le plus important est le Ministikwan, assez profond et long de 5 milles et demi du sud-ouest au nord-est; il est très poissonneux; ses rivages sud et ouest sont hauts et pierreux, ceux du nord et du nord-est présentent des plages basses et marécageuses.

Nous allons maintenant descendre la rivière du Castor en nous occupant plus particulièrement des terrains situés sur la rive droite. Elle rentre dans la province au milieu d'une région parsemée de lacs et en décrivant de grands méandres. Au township 60, rang 22, à l'ouest du 3ᵉ méridien, elle a 50 yards de large en moyenne et coule à la vitesse de 2 à 3 milles à l'heure sur un fond de gravier, ses rives ont de 12 à 18 pieds de haut et sa vallée sétend sur une largeur de 3/4 de mille environ. Les terres basses, le long de la rivière, sont dominées d'environ 200 pieds par la contrée adjacente; on y trouve du foin. Les platières plus élevées de la vallée sont couvertes d'épinettes, de peupliers, de cotonniers et de saules sur une grande épaisseur. Le sol, quoique léger, est bon.

En descendant la rive droite la surface devient onduleuse et reste toujours bien boisée, le sol est composé de sable mélangé d'argile.

Près du confluent de la rivière Mokwa, la rivière du Castor a 75 yards de largeur en moyenne, ses rives sont hautes de 15 à 20 pieds et son courant atteint la vitesse de 2 milles à l'heure; il existe un rapide à un quart de mille au-dessous du confluent de la Mokwa.

La rivière du Castor est très poissonneuse. « Il y a quelques années, M. Cook, inspecteur des pêcheries avait pu attraper 32.000 poissons blancs en 2 nuits, pesant en moyenne de 2 à 2 livres et demi chacun. Le poisson pour

l'approvisionnement d'hiver fut pris en 3 ou 4 nuits par des métis et des indiens. Les poissons descendaient le courant après le frai et les pêcheurs les attrapaient en tendant leurs filets en travers de la rivière » (1).

Au nord de la réserve indienne 105, la contrée est basse et marécageuse; à l'est on rencontre de grandes prairies sur un sol de marne noire ou sablonneuse, avec çà et là des bouquets de saules et de peupliers; à l'ouest, sur les hauteurs où le sol est léger il n'y a que quelques pins jack, mais sur les pentes des collines et dans le voisinage des marais le sol est couvert de bons peupliers de 9 à 10 pouces de diamètre.

Entre la réserve indienne 105 et la réserve de bois 1048, la surface est onduleuse, couverte en partie de brûlé et de petites broussailles, en partie de beaux peupliers, de bouleaux et d'épinettes atteignant 24 pouces de diamètre. Sur les hauteurs le sol est composé de marne noire d'une épaisseur de 3 à 6 pieds reposant sur un sous-sol de sable; la marne noire existe aussi dans les basfonds.

Sur la limite du district de Prince-Albert, à l'est du lac Vert, tributaire de la rivière du Castor, la contrée onduleuse est très boisée; on remarque de jeunes peupliers et une grande croissance d'aulnes et de saules dans les basfonds; le sol est une marne sablonneuse sur sous-sol d'argile sans gravier ni pierres.

Au nord de la rivière du Castor sont situés des lacs nombreux et importants. C'est d'abord le lac Garson, puis la partie orientale du lac Froid, sur la limite de la province d'Alberta. Près du lac Froid des incendies ont causé de grands ravages dans les forêts. Le sol, couvert de souches, paraît convenir à l'agriculture.

Entre la partie orientale du lac Froid et le lac Primerose, la contrée est généralement très boisée de peupliers et de bouleaux. Le sol, près du lac Froid, est bon; l'argile dure domine sur les hauteurs. Le long de la rivière Martineau le sol est très sablonneux mais, ailleurs, on trouve, çà et là, de l'argile de bonne qualité. A l'ouest et au nord-ouest du lac Primerose des hauteurs sablonneuses plantées de pinjack alternent avec des terres basses et humides boisées de petite épinette et de tamarack; on remarque aussi de grandes étendues de peupliers.

La contrée qui s'étend du lac Primerose à la rivière du Poisson Blanc, le long du 4e méridien, présente d'abord une surface onduleuse avec quelques petites collines, les hauteurs sont sablonneuses et le sol est presque partout couvert de mousse; on ne trouve que des conifères ,il y a peu d'étendues de prairies. Puis le pays devient plus montueux, les bois sont moins denses, les terrains des hauteurs sont composés d'argile très dure ou de sable, tandis qu'aux niveaux intermédiaires ils sont noirs et humides avec de petits marécages à tamaracks dans les dépressions; comme d'habitude, dans tout le district, le meilleur sol est celui qui est couvert d'épinettes. Non loin de la rivière du Poisson Blanc l'argile domine, la surface onduleuse ou montueuse est très boisée et en partie marécageuse .

---

(1) *The New North-West*, 1910.

Dans l'est du district, le lac Ile à la Crosse est le plus important; il reçoit la rivière du Castor et les eaux venant du lac la Loche et du lac Clair. Dans les environs du lac Ile à la Crosse la contrée est très bonne; on n'y rencontre pas de roches; le bois de charpente et le foin sont abondants (1).

En se dirigeant du lac la Loche jusqu'au township 95, près de la frontière ouest de la province, la surface est généralement marécageuse, couverte de mousse et boisée de tamaracks et d'épinettes. Le township 89, rang 26, est traversé par la rivière Mc Murray, à la vallée profonde de 600 à 800 pieds, raboteuse et très boisée. La rivière a, à cet endroit, 120 yards de large en moyenne, une profondeur de 3 à 10 pieds et un courant d'environ 2 milles à l'heure, son eau est douce et coule sur un lit de beau sable.

Au nord de la rivière Mc Murray le sol est sablonneux et couvert de mousse; il y a aussi beaucoup de bois brûlé. Puis la contrée devient montueuse, avec des hauteurs très sablonneuses, le seul sol de quelque valeur se rencontrant dans les dépressions où poussent des épinettes de petites dimensions; les lacs, aux rivages sablonneux et sans herbe, sont nombreux. L'altitude est d'environ 1.900 pieds au-dessus du niveau de la mer.

A mesure que l'on se dirige vers le nord, la nature sablonneuse du sol s'accuse de plus en plus; en certains endroits la surface n'est formée que de sable fin, les parties marécageuses sont presque inconnues, aucune terre ne convient à l'agriculture. On rencontre quelquefois des collines de sable de 100 pieds au-dessus de petites vallées; çà et là de petits pins jack sont éparpillés sur une surface généralement dépourvue de végétation.

On arrive enfin au lac Athabaska où le climat est très froid surtout en hiver, mais généralement supportable en raison de ses nombreuses journées ensoleillées.

La superficie de la partie du lac Athabaska située dans la province de Saskatchewan est de 1.152.480 acres. Le lac Athabaska est le lieu de rendez-vous de tous les oiseaux de passage. « Il y a plusieurs variétés de canards et deux d'oies, l'oie grise et une espèce blanche plus petite. Ces volatiles arrivent au printemps, puis ils partent au milieu de juin, on ne sait pour quelle région et ils reviennent vers la fin d'août en quantité considérable que l'on ne peut évaluer. Ils vont vers les « barren grounds », dit-on. On trouve dans l'estomac de ceux que l'on tue de grandes quantités d'airelles » (2).

La contrée environnant le lac paraît être riche en minéraux « A la baie Noire, sur le lac Athabaska, on a trouvé de la galène de 1re classe contenant de l'or, de l'argent et du cuivre.... Il y a une épaisse veine près de la baie Noire et vous pouvez la suivre facilement jusqu'à sa rencontre avec une île. C'est un très beau pays pour l'or; de nombreuses tentatives ont été faites pour sa découverte, mais le temps n'est pas encore mûr pour la réussite » (3).

---

(1) *The New North-West*, 1910.

(2) *The New North-West*, 1910.

(3) *The New North-West*, 1910.



CHAPITRE XVI

Prince-Albert

Superficie : 66.087.803 acres; le district le plus étendu de la province dont il représente plus du tiers.

Limites : sud, 42e township de la frontière du Manitoba au 3e méridien (Mackenzie et Humboldt) et 43e township du 3e méridien au 11e rang (Saskatoon); à l'ouest, 11e rang à l'ouest du 3e méridien (Battleford); nord, 60e parallèle (Territoire du Nord-Ouest); est, une ligne partant du 29e rang à l'ouest du 1er méridien et rejoignant le 2e méridien au lac Sissipuk, puis le 2e méridien lui-même jusqu'au 60e parallèle.

Population : 36.319 habitants en 1911 (0,35 habitants par mille carré); c'est la densité la moins élevée de tous les districts de la province; la population est concentrée autour de Prince-Albert et dans tout le sud, tandis que les immenses étendues du nord sont presque inhabitées; la population rurale (27.465 habitants) est disséminée en une grande quantité de petits centres, tandis que Prince-Albert, avec ses 6.254 habitants, absorbe la plus grande partie de la population urbaine (8.854 habitants); population en 1911, 12.795 habitants.

Cité : Prince-Albert; *villes :* Melfort; *villages :* Big River, Birch Hills, Duck Lake, Hudson Bay Junction, Kinistino, Shellbrook, Star City, Tisdale.

Le district de Prince-Albert est le plus étendu de la province de Saskatchewan, mais la colonisation n'y a encore pris d'extension que dans le sud, principalement aux environs de Prince-Albert. Le nord est, pour la plus grande partie, occupé par de grandes forêts d'épinettes, de tamaracks, de pins jack, de peupliers et de bouleaux. Au delà d'une ligne tirée entre le nord du lac Reinder et le sud du lac Athabaska, la végétation forestière devient plus rabougrie et on ne trouve plus guère que l'épinette noire et le peuplier.

Dans les environs de Prince-Albert une grande étendue sablonneuse, peut-être les bords d'un lac post-glaciaire, commence dans la réserve forestière des Pins, traverse la Saskatchewan du Nord, tourne vers l'est, passe près de Prince-Albert et s'étend encore environ 10 milles plus loin à l'est. Sa largeur varie de 3 à 6 milles. Il y a une étendue de terrain isolé, de caractère similaire, au nord, sur la rivière Shell. Après une interruption d'environ 12 milles le sable reparaît sur une superficie beaucoup plus large, mais avec moins de pureté, des deux côtés de la branche unique de la Saskatchewan. Sur la rive sud on le trouve dans une série de hauteurs isolées, avec des muskegs parsemant la contrée boisée de peupliers; sur la rive nord il continue vers l'est avec des largeurs très variables et quelques interruptions sur une distance inconnue, puis il quitte la rivière près du Fort à la Corne et la rejoint près de l'île aux Bouleaux, environ 50 milles en aval.

Entre la région sablonneuse et les grandes étendues de marne argileuse du nord se trouve une chaîne ininterrrompue de marais et de muskegs. Les muskegs isolés sont communs aux terrains sablonneux et les marais ou les lacs spéciaux aux autres.

La contrée est un terrain de transition entre la prairie et la terre boisée et, quoique cette dernière prédomine, la prairie s'étend, sur de petites superficies, tout à la fois sur le sable et l'argile.

Dans l'est, la flore arborescente est typique : le pin jack se rencontre sur le sable, le tremble sur la marne argileuse, avec l'épinette blanche et le baume dans les endroits plus humides, l'épinette noire et le tamarack au bord des muskegs. Quelquefois il y a du bouleau à papier dans les endroits graveleux. Le pin jack est de qualité supérieure; il pousse très vite et se reproduit abondamment dans les endroits les plus arides. Il n'atteint pas de grandes dimensions, 14 pouces étant un diamètre exceptionnel.

Le tremble, dans les endroits favorables, atteint un diamètre de 10 à 12 pouces; on s'en sert comme bois de corde, mais il pourra dans l'avenir convenir comme bois de pulpe.

L'épinette blanche, très commune près des cours d'eau, atteint un diamètre maximum de 36 pouces. Malheureusement les arbres de cette dimension ne se trouvent qu'isolés ou en petits groupes.

L'épinette noire et le tamarack des muskegs sont rabougris là où il y a trop d'eau, mais au bord des rivières ils atteignent un diamètre de 10 à 12 pouces.

Le bouleau à papier est rare et n'atteint pas la dimension du bois de sciage.

L'herbe est rare dans les endroits secs, mais dans la région boisée de peupliers elle est abondante. Les muskegs fournissent du foin sauvage et les marais sont pleins de longs roseaux dont se servent les colons en guise de foin.

Le gibier est encore abondant. Les marais fourmillent de canards et les bois de grouses; l'oie sauvage s'arrête parfois dans le voisinage et on trouve du lapin partout. Parmi le gros gibier, on a vu des orignaux et des daims à quelques milles de Prince-Albert et quelques élans au nord de Fort à la Corne. Les coyottes approchent tout près des villes et font aboyer les chiens. Des traces d'ours et de loups de bois ont été vues dans les parties les plus éloignées.

Quelques bonnes routes, suivant généralement les anciens sentiers indiens, ont été construites, mais ne sont guère praticables qu'en hiver. En été il est difficile de voyager, même à pied, excepté sur les routes principales.

Le sol de marne argileuse est le meilleur du district et s'adapte parfaitement à l'agriculture mixte, mais la simple culture des grains ne convient pas à la région. Les marais, quand ils sont drainés, donnent du bon foin et des récoltes de grains; les dépenses pour le drainage varient beaucoup, mais de rapides progrès sont déjà faits. La région sablonneuse n'attire naturellement pas de fermiers; ceux-ci ne veulent, non plus, à aucun prix, des muskegs qui ne produisent seulement que le foin de marécage.

La région ne convient pas à l'élevage des chevaux, mais les bêtes à cornes réussissent très bien. Les bœufs, en dépit des préjugés élevés contre eux, remplacent les chevaux dans de nombreuses fermes; quoique très lents, ils sont excellents pour les durs travaux du cassage et du labourage. Il y a quelques moutons qui paraissent bien venir. Les marais sont peuplés de canards domestiques aussi bien que sauvages et l'élevage des poulets joue un rôle important dans la région sablonneuse.

Au milieu de la région que nous venons de décrire se trouve Prince-Albert. La cité est située sur la Saskatchewan du nord qui a, à cet endroit, plus de 1.000 pieds de large et coule auprès d'un superbe district boisé et très pitto-

resque. Le nombre de ses habitants est passé de 1.000 en 1890 (1) à 1.785 en 1901, 3.005 en 1906 et 6.254 en 1911. Elle fut incorporée comme ville en 1885 et comme cité en 1904. C'est le terminus de trois lignes de chemin de fer : C. N. R., G. T. P. et C. P. R., le centre du diocèse catholique romain de Prince-Albert et du diocèse anglican de la Saskatchewan, le quartier général de la police montée du nord et du centre de la province. On y trouve de nombreuses maisons d'éducation, plusieurs écoles publiques, un institut collégial, un collège de dames anglicanes, une école séparée et un couvent catholique.

Prince-Albert, comme toutes les villes de l'ouest, se développe rapidement, avec ses installations modernes, ses banques, ses hôtels, ses hôpitaux, ses journaux. Le tableau ci-après, consacré à l'année 1911, en est le meilleur indice. (2)

NOMBRE de Manufactures ouvertes en 1911	VALEUR des Services publics	VALEUR des Constructions érigées en 1911	DÉPENSES pour Constructions ou améliorations permanentes	DÉPENSES d'assainissement y compris les égouts
4	$ 409.868	$ 921 595	$ 190.000	$ 50.000

Les permis de construire sont montés en 1907 à $ 330.500, en 1910, à $ 542.475, en 1911 à $ 921.595, en 1912 à $ 2.006.925. Les rapides Cole, situes à 25 milles à l'est de Prince-Albert, fournissent la force motrice; leur puissance est évaluée à 15.000 H. P.

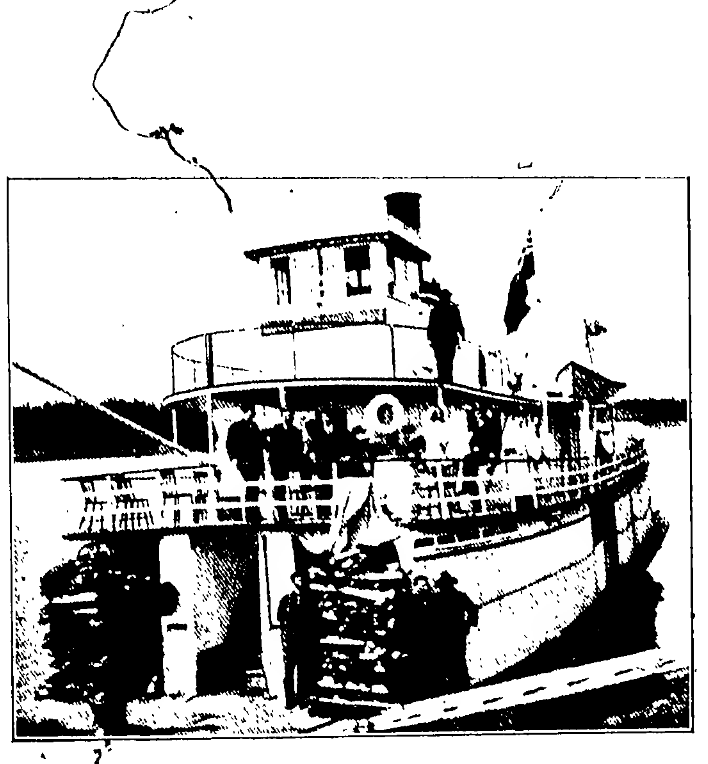
L'exploitation des bois, qui occupe déjà plusieurs milliers d'hommes, sera, de plus en plus, un solide facteur pour la croissance de Prince-Albert; le bois de pulpe qui est en abondance offrira un emploi aux capitaux et aux colons. L'ouverture du chemin de fer de la Baie d'Hudson ne manquera pas de stimuler encore le développement de la cité. De plus, quand les divers plans concernant l'extension des chemins de fer au nord, au nord-est et au nord-ouest auront été mis à exécution, une contrée que l'on a décrité comme pouvant parfaitement convenir à l'agriculture sera prête à recevoir les colons. Et il n'est pas téméraire de penser que dans ces régions du nord où déjà le blé, l'avoine et les produits potagers ont été cultivés avec succès, une grande population d'agriculteurs s'établira sur le sol.

Dans le coin sud-ouest du district, non loin du lac Blaine, le sol est de 1re et de 2e qualité et consiste en une marne sablonneuse brune, propre à l'agriculture. On rencontre aussi des pierres et du gravier dans les parties montueuses, des touffes de trembles et des broussailles de saules sont réparties un peu partout. Les lacs, étangs et fondrières sont en grand nombre, les plus

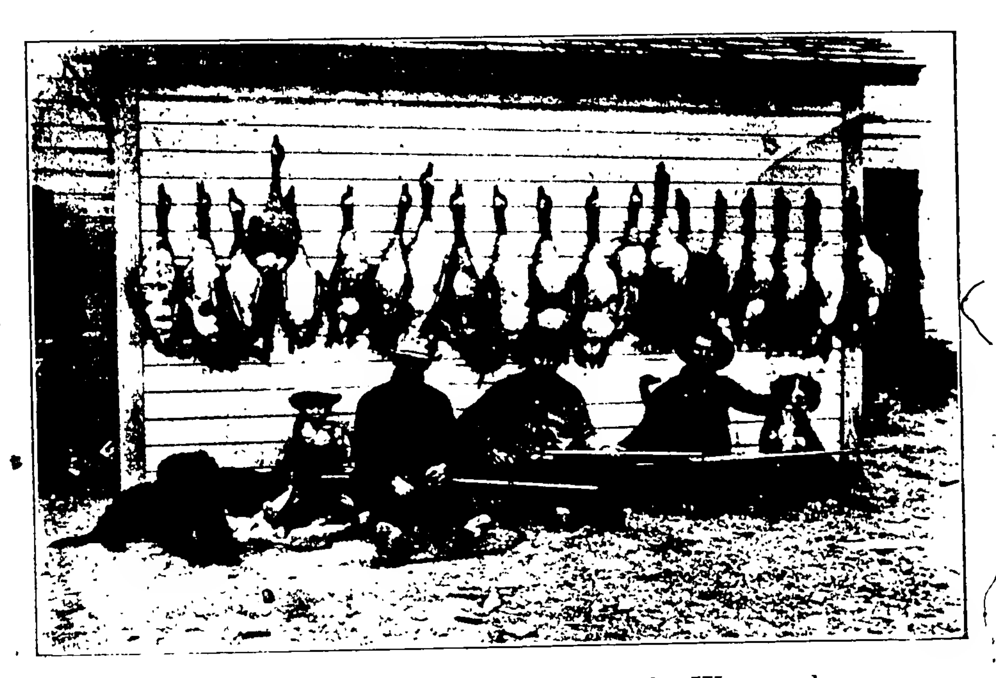
---

(1) *L'Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

(2) *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.



Type de bateau sur la Saskatchewan



Chasse fructueuse aux environs de Wynyard

petits ayant une eau légèrement alcaline, mais l'eau des criques est fraîche et bonne. A l'ouest du lac Blaine, le sol est très sablonneux et pierreux.

En se dirigeant du lac Blaine vers Duck Lake le sol est une marne légère et la surface est principalement une prairie onduleuse, soit découverte, soit boisée de peupliers ou d'épinettes. Il y a beaucoup de marais à foin. La contrée est déjà bien peuplée et les colons, Canadiens français pour le plus grand nombre, n'ont aucune difficulté pour obtenir un abondant approvisionnement d'eau. A l'ouest de la réserve forestière des Pins, le sol est formé de marne sablonneuse. La surface est unie ou onduleuse et également divisée entre prairies et buissons; on rencontre quelques marais bordés d'épinettes, l'eau est abondante et de bonne qualité. Cette région est colonisée depuis longtemps, certains habitants y sont fixés depuis plus de 20 ans.

« La réserve de la forêt des Pins est située au sud de la rivière Saskatchewan (du nord) et à l'ouest de Prince-Albert. Elle comprend une étendue de 145 milles carrés de terrain léger et sablonneux couvert de cyprès. Une étendue marécageuse traverse en diagonale cette réserve, sur laquelle l'épinette rouge et l'épinette blanche sont les arbres les plus importants. Cette région a fourni un grand nombre de traverses pour la construction des chemins de fer et est la source principale pour le bois de chauffage et de construction pour une grande partie de la région. Elle convient parfaitement pour une réserve forestière, attendu que le sol est si pauvre qu'il est incultivable ». (1)

Au sud-est de Parkside, la contrée est trop montueuse pour convenir à l'agriculture. Les collines et les nombreux lacs en font, au contraire, une région idéale pour l'élevage du cheval et du bétail. Au sud de Shell Brook le pays devient onduleux et montueux en certaines places; les pins jack, l'épinette et les peupliers abondent, ainsi que les muskegs et les lacs.

Près des réserves indiennes 102 et 103 le sol est de première qualité, la prairie unie ou onduleuse s'étend sur de grands espaces, il y a de bons marais à foin et, çà et là, quelques touffes de trembles et des épinettes.

Aux environs du lac de l'Iroquois et du lac Herbeux, la surface est onduleuse, sans hautes collines; autour de ce dernier lac on remarque une étendue considérable de terre à foin. Plus à l'ouest, en se dirigeant vers la frontière de la province, le sol, composé d'argile dure, est aussi pierreux par endroits. Les saules et les peupliers abondent; l'épinette, le bouleau et le baume de Giléad sont en moins grande quantité; partout on trouve l'orignal, le daim et l'ours.

Au nord de la réserve indienne n° 103, la terre est bonne et bien boisée, le foin est excellent et l'on peut s'approvisionner facilement de bonne eau douce dans la rivière Shell. En approchant ensuite de la réserve n° 104, on découvre de grands marais et des lacs séparés par des bas-fonds couverts d'une légère venue de trembles; sur les chab[illegible] il pousse du bois rabougri en quantité considérable. Le sol se compose de terre noire et sablonneuse de

(1) *Rapport annuel du Ministère de l'intérieur*, 1908.

7 à 12 pouces d'épaisseur, reposant sur un sous-sol d'argile; c'est une contrée de marais et de tourbières où l'on peut se procurer du foin en quantité illimitée. A l'ouest de la réserve les collines atteignent 125 pieds de haut.

Poursuivons maintenant notre route en observant les townships à l'est de la réserve forestière des Pins. La région située entre la limite sud du district et la ligne du C. N. R. et allant de Prince-Albert à Melfort offre une surface onduleuse avec un sol de marne noire d'une bonne profondeur reposant sur un sous-sol d'argile. Les terres conviennent aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage; il y a beaucoup de bois et de broussailles; les marécages, très nombreux, fournissent l'herbe que l'on peut utiliser comme foin. Il y a quelques collines élevées, pierreuses sur les hauteurs. La rivière aux Carottes coupe cette région du sud-ouest au nord-est en traversant plusieurs lacs; elle coule en général entre des bords élevés, possède un fort courant, et, à certaines époques, roule un volume d'eau considérable.

Melfort, au centre d'un district très fertile et bien boisé, concentre le commerce de la vallée de la rivière aux Carottes où se fait une exploitation intense des bois.

Entre Murphy, un peu plus à l'est, et Prince-Albert, la culture de l'avoine et de l'orge se fait concurremment à celle du blé dans les terrains qui s'étendent à droite et à gauche de la ligne du chemin de fer.

Le reste des terrains compris entre la limite sud du district et la ligne du C. N. R., jusqu'à la frontière est de la province, est arrosée par la rivière du Daim Rouge grossi de nombreux criques.

Au sud de Crooked river le sol est composé de marne noire de 6 pouces d'épaisseur en moyenne, avec sous-sol d'argile; la surface est très boisée. Au sud de Prairie river la rivière du Daim Rouge traverse un sol argileux recouvert de 10 à 18 pouces de marne noire, d'excellente qualité pour l'agriculture, mais boisé de hautes futaies ou de buissons. Le long de la rivière on trouve des peupliers et des baumes de Giléad; les prairies, le long des criques, fournissent beaucoup de foin, mais elles peuvent être inondées. Les terrains, à droite et à gauche de la rivière du Daim Rouge, jusqu'à son intersection avec la ligne du C. N. R., sont généralement plats et humides, excepté le long de la rivière où ils sont onduleux. Au sud d'Hudson Bay le sol est sablonneux et repose sur un fond de gravier d'alluvion. Certaines étendues de marais sont de bonne qualité, mais il faut les drainer pour les adapter à la culture. Toute la surface est couverte de petits peupliers, d'épinettes, de saules et de bouleaux. C'est là que la rivière du Daim Rouge reçoit ses deux principaux affluents, l'Etoimami du nord et la rivière du Sapin. A leur jonction, aux basses eaux, le volume de la rivière du Daim Rouge est approximativement de 8.000 pieds cubes, celui de l'Etoimami du nord de 6.000 et celui de la rivière du Sapin de 1.500. Quand la rivière du Daim Rouge coupe le C. N. R., près de Erwood, elle est large de 3 chaînes et profonde de 1 à 4 pieds aux basses eaux, large de 4 chaînes et demi et profonde de 6 à 10 pieds aux hautes eaux; les rives sont hautes de 15 à 20 pieds aux basses eaux, il y a de nombreux petits rapides.

Au nord de cette région s'élèvent les collines Pasquia, dominant la rivière aux Carottes de 1.600 pieds à certains endroits. Elles sont couvertes de peupliers, d'épinettes, de bouleaux et de pins jack et traversées par des ravins ayant souvent plus de 100 pieds de profondeur et larges de 400 à 500.

« L'extrémité orientale des collines Pasquia est située approximativement sous la latitude nord 55° 34' et la longitude ouest 102°. Sur ce versant elles s'élèvent d'abord en pente douce, puis plus haut l'inclinaison devient plus raide; elles atteignent une hauteur de 2.100 pieds environ au-dessus du niveau de la mer, la plaine étant à 800 ou 900 pieds. Les plateaux, plus élevés, s'étendent vers le sud-ouest, et leur élévation diminue graduellement, atteignant finalement 1.600 pieds au-dessus de la mer, et le niveau général de la région étant ici assez élevé, ils présentent une étendue en relief avec des pentes très douces; la branche de Prince-Albert du chemin de fer Canadian Northern la traverse sans difficultés et sans rampes excessives.

« La base de ces hauteurs est entourée d'une large lisière de bas-fonds marécageux et de lacs qui s'étend au nord, au nord-est et à l'est jusqu'aux collines basses au-delà de la rivière Saskatchewan. Du haut de ces hauteurs on aperçoit cette large plaine plate, parsemée de lacs de toutes grandeurs, depuis de simples flaques jusqu'à des nappes de superficie considérables. Toutes ces étendues d'eau sont peu profondes et n'ont pas de contours bien marqués, car elles passent insensiblement à des marécages. Dans la plaine on ne trouve des arbres qu'en bosquets ou en lisières. Entre trois et cinq milles du bord de la partie inférieure des collines, on observe une lisière marécageuse qui semble être continue et qui est caractérisée par des sources salines et des eaux jaunâtres, et la végétation comprend une flore d'eau salée.

« L'orignal est le gros gibier le plus abondant. Durant les mois d'été, des troupeaux nombreux paissent dans les terres planes qui s'étendent entre les hauteurs et la rivière Saskatchewan; ces animaux passent l'hiver sur les flancs des collines, à des niveaux plus élevés. Les chevreuils se trouvent en assez grand nombre le long des parties supérieures de la rivière aux Carottes, où la surface est assez élevée. Les ours noirs sont assez nombreux, et on rencontre aussi les animaux à fourrures ordinaires de cette latitude. Sur la rivière aux Carottes nous vîmes une nombreuse colonie de castors à l'œuvre. Ils avaient construit une hutte assez spacieuse, et commençaient à élever un barrage d'une rive à l'autre du cours d'eau. Plusieurs espèces de canards, et quelques outardes couvent dans cette région, et nous en vîmes de nombreux voliers à l'époque de leur migration, alors qu'ils constituent le principal aliment des sauvages.

« Les poissons de la région ne sont ni bons, ni très abondants, à cause de l'absence d'eaux profondes et claires. Toutefois, on attrape d'assez grandes quantités d'esturgeons, de poissons blancs, et de nombreux brochets et carpes.



« Le long du chenal Sipanok, et sur la rivière aux Carottes, on observe une lisière de largeur variée dans laquelle poussent de belles épinettes blanches. Mélangés à ces arbres, on remarque des peupliers, des trembles et des sapins baumiers qui atteignent de belles proportions. Sur le flanc des collines il y a des trembles et des épinettes dont on peut faire du bois marchand. Les plus beaux arbres croissent sur le flanc des hauteurs, à une élévation de

100 pieds environ au-dessus de la plaine On remarque alors de belles épinettes à troncs lisses, et quelques bouleaux blancs, des ormes et des trembles. Sur la partie supérieure de la rivière aux Carottes, au-dessus du long rapide on trouve des étendues d'excellente épinette, et entre les deux branches de la Pasquia il y a certaines superficies bien boisées dont on pourrait tirer une assez forte quantité de bois marchand » (1)

La rivière aux Carottes, qui a son origine au lac Wakaw, coule au nord des collines Pasquia et parallèlement à la Saskatchewan Quand elle coupe le C. N. R., à Kinistino, elle n'est encore qu'un petit ruisseau d'environ 2 à 6 pieds de profondeur le fond de la rivière est boueux, les rives sont basses et le courant a une vitesse de 2 à 3 milles à l'heure. Près de Bagley le chenal, très tortueux, a 40 à 50 pieds de largeur et est profond de 10 à 15 pieds, les rives sont bordées d'épaisses touffes de saules. En face de Ridgedale elle coule dans un profond ravin et pour cette cause, les inondations ne sont pas à craindre Son courant est très rapide, le volume des eaux peut subir des changements considérables pendant la saison (3 à 6 pieds aux basses eaux, 10 pendant les inondations de printemps) Non loin de Dillon Park elle reçoit, à droite, la rivière du Cuir, venue du sud, très tortueuse dans son cours inférieur et coulant entre des rives escarpées d'argile durcie qui atteignent en moyenne 15 pieds au dessus du niveau de l'eau Près de ce confluent la rivière aux Carottes est bordée de bosquets d'épinettes, sa largeur moyenne est d'environ 1 chaîne, sa profondeur de 8 à 10 pieds et son courant d'un mille et demi à 2 milles et demi à l'heure ses bords sont exposés à l'inondation.

La rivière s'est frayé un chemin à travers l'argile compacte et ses bords ont 20 à 30 pieds de hauteur, leur inspection prouve à l'évidence que l'eau s'élève jusqu'au sommet dans les fortes crues, mais il n'y a que peu ou pas de danger que la contrée soit inondée sur une étendue considérable au printemps Un peu avant de recevoir, à droite, le Burntout, la rivière a 80 pieds de large, 10 pieds de profondeur et un courant de 2 milles à l'heure: elle coule au fond d'une vallée de 60 pieds, ses eaux très troubles, passant entre deux rives d'argile très boisées, s'enflent rapidement, quelquefois de 3 pieds en une nuit après de fortes pluies La rivière Burntout longe, à droite, un sol formé de marne noire avec sous-sol d'argile, quelquefois pierreux sur les hauteurs La contrée onduleuse et bien boisée est aussi abondamment pourvue de foin le long des criques et dans les marais Puis la rivière aux Carottes continuant à suivre une direction parallèle à la Saskatchewan, reçoit à droite quelques petites criques; entre le township 52, rang 7, à l'ouest du 2e méridien, où les rives ont une élévation de 7 pieds environ au-dessus du niveau inférieur des eaux et le confluent du chenal Sipanok, elle coule au milieu de marécages où l'herbe et les roseaux abondent, la rivière est bordée de bois sur une épaisseur d'une centaine de verges Près de son intersection avec le 2e méridien elle est dominée, sur la rive droite, par des hauteurs de 900 à 1 400 pieds; la rive gauche est fortement boisée de bouleaux, de peupliers et d'épinettes, le ter-

(1) *Commission géologique*, 1908, rapport W. Mc Innes.

rain au delà est en majeure partie plat et inondé. La rivière aux Carottes quitte enfin la province pour aller rejoindre la Saskatchewan près du Pas (Manitoba).

Nous allons maintenant suivre la Saskatchewan à partir du confluent des deux branches sud et nord et étudier les terrains au milieu desquels elle coule.

Entre le confluent et le Fort à la Corne, les terrains au nord de la Saskatchewan sont montueux, sillonnés de criques; le pin jack et le peuplier sont en abondance; au sud, la surface est légèrement onduleuse; sur les deux rives le sol est généralement sablonneux. Près du Fort à la Corne on remarque des monticules de sables en maints endroits, la végétation est chétive; les pins nains, les épinettes blanches et rouges se trouvent dans les ravins; les terres à foin et les pâturages sont rares, l'eau douce peut être obtenue partout. En descendant la rivière, entre Lost River et Ravine Bank, on découvre de 6 à 12 pouces de terre végétale sur un sous-sol d'argile et de sable; la surface est onduleuse et couverte de peupliers et de bouquets d'épinette blanche; le gibier est assez abondant. Au sud de l'île aux Bouleaux, le sol, onduleux ou plat, est généralement de bonne qualité et très boisé. Puis on atteint, toujours sur la rive droite, une région qui s'étend jusqu'au chenal Sipanok et à la rivière aux Carottes et où des marécages, avec des croissances d'épinettes blanches et rouges, de peupliers et de saules, couvrent de vastes étendues. Le district que traverse le chenal Sipanok, cours d'eau sinueux et long de 60 milles, est plat des deux côtés. La surface au-delà des rives immédiates est trop basse pour que l'on puisse en tirer parti au point de vue de l'agriculture. Sur les bords du cours d'eau commencent des étendues boisées qui se prolongent parfois à des distances considérables à l'intérieur; on y remarque des trembles, hauts et droits, des peupliers baumiers mêlés aux épinettes, ainsi que de petits ormes, des chênes et des érables occidentaux.

Au delà de son confluent avec le chenal Sipanok la Saskatchewan traverse un pays bas et plat qui forme une large zone s'étendant vers le nord jusqu'à 15 milles de la rivière et vers le sud jusqu'à 25 milles, à la base des collines Pasquia. « Dans cette zone la rivière coule vers l'est avec un fort courant constant qui est rapide sur certains espaces et qui, par place, lorsque les traînées de cailloux provenant de matériaux de transport croisent le chenal, forment des rapides sérieux. Beaucoup d'îles divisent le courant en divers chenaux.

« Il y a quarante ans, à peu près, à 33 milles en amont du comptoir Cumberland, la rivière a traversé la barrière de 2 milles de largeur de terrain bas qui la sépare, au nord, du chenal de la rivière Torch, grand cours d'eau par lequel s'égoutte le lac de la Chandelle (Candle) (1) et qui va se jeter en suivant un cours grossièrement parallèle à celui de la Saskatchewan dans le lac Cumberland. La crevasse s'est produite à l'époque des inondations du printemps et l'eau a suivi la direction d'un ancien portage pour canot allant d'un des coudes brusques de la Saskatchewan au nord jusqu'au coude méridional de la rivière Torch.

---

(1) 96.000 acres de superficie.

« C'était d'abord un petit cours d'eau, mais le débordement a augmenté chaque année en creusant les berges et maintenant quand l'eau est basse le vieux chenal de la Saskatchewan contient très peu d'eau et les embarcations de toute nature, même les barges à fond plat suivent le nouveau chenal. La grande augmentation de volume de l'eau qui se jette maintenant dans ce qui était la rivière Torch a amené ce cours d'eau à rompre ses berges en beaucoup d'endroits et à se tailler des chenaux dans le terrain bas, si bien que maintenant l'eau décrit beaucoup de méandres pour atteindre le lac Cumberland par des embouchures situées en différents points de ces 12 milles de rive méridionale. Même après avoir atteint le lac, l'eau se tient dans une sorte de chenal de rivière contournant la rive nord et séparé du lac par des îles longues, étroites et boisées qui forment une barrière presque continue dont les interruptions sont étroites et peu nombreuses. L'eau rejoint le vieux chenal de la Saskatchewan par les rivières Bigstone et Tearing, les deux anciennes issues du lac Cumberland, qui maintenant se sont accrues par l'augmentation du volume de l'eau et sont devenues des rivières avec des chenaux plus profonds et plus larges qu'autrefois; l'eau de la Saskatchewan contient toujours en suspension beaucoup de matière limoneuse et, par suite de son frottement le long des nouveaux chenaux, déverse dans le lac Cumberland des flots encore plus boueux. La sédimentation qui en résulte et l'usure des décharges par lesquelles passe cette augmentation d'eau ont déjà rendu le lac si peu profond qu'on ne peut plus y naviguer à l'eau basse que par des chenaux tortueux qui conduisent aux deux décharges principales. Toute l'étendue s'égoutte par la rivière Saskatchewan, l'est et l'ouest directement par des cours d'eau qui coulent au sud et à l'ouest jusqu'au lac Cumberland et le nord-ouest par des rivières qui se dirigent d'abord au nord-ouest vers le lac Deschambault, puis par une courbe en fer à cheval au lac Mirond, vers le sud, pour se jeter dans le lac Cumberland.

« Les courants de toutes les rivières sont rapides et leur cours est interrompu par beaucoup de rapides et quelquefois des chutes.

« Le climat ressemble beaucoup à celui de la portion cultivée du nord du Manitoba, bien que la latitude plus élevée soit cause que les heures de soleil sont plus longues en été et plus courtes en hiver.

« Les hivers, bien qu'ils soient longs et froids, ne sont pas aussi rigoureux qu'on pourrait s'y attendre. Il est assez surprenant de trouver chez les sauvages du lac Deschambault du jeune bétail qui a passé l'hiver dehors, simplement protégé par un collier de grelots à chiens pour effrayer les loups. Les étés sont assez chauds pour faire mûrir en cas de température moyenne des récoltes de grains ordinaires. Il n'y a nulle part d'exploitation agricole systématique, bien que autour du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, à Cumberland et au détroit du Pélican, les fonctionnaires de la compagnie cultivent les légumes maraîchers ordinaires, y compris les tomates et le blé d'Inde. Les sauvages font pousser les pommes de terre en beaucoup d'endroits du district.

« On trouve l'orignal partout en nombre, il ne diminue certainement pas. Il abonde particulièrement dans les terres basses du nord de la Saskatchewan

ou à l'ouest, sur les parties plus hautes on trouve aussi le wapiti et le daim sauteur, mais en moindre abondance.

« Les animaux à fourrure usuels de la région sont assez nombreux, sauf le castor et la loutre qui ont été presque épuisés par les pièges.

« Il y a encore des régions de bonne pruche sur pied dans la région de la vallée de Saskatchewan et dans les terres plus élevées au nord, bien que les incendies de forêts aient dénudé beaucoup de la région et détruit beaucoup du bon bois qu'on y trouvait autrefois. L'été dernier, plusieurs étendues considérables ont été incendiées. Si l'on pouvait empêcher ou arrêter ces incendies, de grandes étendues pourraient, dans un délai raisonnable, être reboisées, car la croissance est rapide lorsque les conditions sont favorables. Deux pruches blanches au bord du lac Cumberland avaient été entaillées pour s'assurer du taux de leur croissance annuelle. On a trouvé, d'après les anneaux de croissance que leur croissance totale pour les trois dernières années était de trois quarts et demi de pouce par année, taux qui supporte parfaitement la comparaison avec celui de régions plus au sud. » (1)

Aux alentours du lac Cumberland le sol est composé de marne argileuse et sablonneuse; il est recouvert de broussailles mais facile à défricher. La superficie du lac Cumberland est de 106.000 acres et celle du lac Amisk, situé au nord, de 71.000 acres.

Les townships situés au sud du lac de la Chandelle et traversés par la rivière du Renard Blanc, principal affluent de la rivière Torch, sont en grande partie marécageux ou sablonneux; le sol y est souvent très pauvre et recouvert de mousse, par contre on trouve de grandes forêts d'épinettes, de pins gris et de saules; les arbres atteignent de grandes dimensions et conviennent parfaitement pour le commerce. A l'est du lac de la Chandelle est situé le lac White Loon, d'une superficie de 62.000 acres.

Dautres lacs importants se trouvent, à la même latitude que le lac Cumberland, à l'ouest du district de Prince-Albert. C'est d'abord le lac Cowan alimenté par la Grande Rivière et se déversant dans la rivière du Castor. Ce curieux lac est long de 25 milles, tandis que sa largeur n'atteint presque jamais un mille. Au sud du lac, les hauteurs sont boisées de peupliers, pins jack, épinettes et bouleaux; les dépressions forment des muskegs, des marais à tamarcks et quelques petites prairies à foin. Entre l'extrémité nord du lac Cowan et l'extrémité nord du lac de Laronde à l'est, se trouvent le lac Taggart, long de 8 milles et large d'un mille 3/4, allant alimenter la rivière Cowan, issue du lac du même nom, et le lac Voisin long de 5 milles et large d'un mille ½, se déversant dans le lac de Laronde. Entre le Taggart et le Cowan la surface est onduleuse et bien boisée, le sol est un mélange de sable et d'argile.

Le lac de Laronde (Stony) a plus de 25 milles de long et est très poissonneux. Au sud du lac, une marne noire d'une profondeur de 3 à 8 pouces repose

(1) *Commission géologique*, 1911, rapport W. Mc Innes.

sur un sous-sol d'argile et de sable, la surface est onduleuse et boisée, les orignaux et les daims abondent. Au nord du lac, c'est toujours la marne noire dans les terres basses, mais sur les hauteurs on trouve de l'argile mélangée à du sable, du gravier ou des pierres; il y a des muskegs, des étangs et des lacs quelquefois entourés de prairies à foin.

En continuant vers l'est, nous rencontrons le lac Waskesou, nappe d'eau très poissonneuse qui paraît sans écoulement; au sud et au sud-est, les bois sont nombreux et souvent denses; au nord, le foin est abondant.

Puis, nous atteignons le lac Crean, long de 8 milles, qui se déverse dans le lac Montréal. Au sud-est du lac, il y a de hautes collines boisées, le terrain est souvent pierreux; dans les vallées s'étendent de grands marais à épinettes et à tamarack. Au nord, le sol, généralement pierreux, est recouvert de bon bois marchand.

Le lac Montréal, d'une superficie de 88.000 acres, s'étend du sud au nord, au milieu d'une contrée bien boisée et au sol généralement bon, principalement dans le nord; il donne naissance à la rivière Montréal, rapide, très étroite et coupée de nombreux rapides, qui le met en communication avec le lac la Ronge.

« Le lac la Ronge est une énorme nappe d'eau. Il a, dit-on, 40 milles de large sur 100 milles de long; il offre un bel aspect. De nombreuses îles s'y trouvent; mais, comme ses bords, elles sont rocheuses bien que richement boisées. » (1)

Le lac la Ronge, très poissonneux, couvre une superficie de 220.000 acres. « Le caractère de la roche au lac la Ronge est le calcaire. Aux alentours se trouve précisément un vaste district calcaire, commençant au lac Montréal. Du lac Montréal au lac la Ronge, vous descendez la rivière très rapidement entre des bancs de sable et des matériaux, charriés et accumulés par la rivière, au travers desquels vous ne pourriez pas passer. Quand vous atteignez le lac la Ronge vous êtes à l'extrémité de la roche calcaire. Entre ces deux lacs se trouvent des roches semblables à celles qui contiennent du pétrole dans la région du lac Athabaska. Il y a une ligne de collines, couvertes de sable et de gravier, dont la richesse minérale ne sera connue que par des sondages » (2).

Des recherches minérales ont été faites dans cette région, mais n'ont donné jusqu'à ce jour aucun résultat sérieux.

Au nord du lac la Ronge, la contrée est rocheuse. A la mission qui se trouve sur les bords du lac, le blé, l'avoine et de splendides légumes poussent avec succès; toute la région est bien boisée d'épinette et de peuplier, l'épinette étant assez bonne comme bois de charpente et naturellement comme bois de pulpe.

---

(1) *Rapport de la Royale Gendarmerie à cheval du N. O.*, 1908.

(2) *The New North-West*, 1910.

Le lac la Ronge se déverse dans la rivière Churchill, non loin de Stanley mission.

Le long de la limite ouest du district, enfin, on rencontre encore quelques lacs de grandes dimensions, notamment le lac Doré, tributaire de la rivière du Castor, s'étendant sur 155.000 acres, et le lac la Plonge, en partie dans le district de Battleford, couvrant une superficie totale de 245.000 acres et aussi tributaire de la rivière du Castor.

Au nord de la rivière Churchill que nous avons étudiée dans le chapitre sur l'hydrographie, s'étendent de vastes solitudes que la colonisation n'est pas encore en mesure d'atteindre. C'est la région des lacs, parfois immense, et des rivières au cours indécis. C'est là que passe la ligne de partage des eaux, qu'il est dérisoire d'appeler « hauteur des terres », dans cette contrée si peu accidentée où elle coupe le curieux lac Wollaston (580.000 acres).

La plus grande nappe d'eau de la contrée est le lac Reindeer, dont une petite partie se trouve dans le Manitoba; la partie située en Saskatchewan est dans le district de Prince-Albert et couvre 1.473.120 acres.

Ce lac, très poissonneux, est au milieu d'un district boisé; mais les arbres y sont bien plus petits que dans le sud. (1)

Non-seulement le lac Reindeer, mais tous les petits lacs environnants sont très poissonneux. On pêche jusqu'au 1er décembre. Quelquefois les lacs sont libres jusqu'au 15 décembre et les glaces se rompent vers le 15 ou le 20 mai : cela dépend de la dimension du lac; s'il est très grand cela demande un peu plus de temps. Les poissons blancs, les esturgeons et les truites abondent; la truite peut peser jusqu'à 50 livres; l'esturgeon pèse de 10 à 100 livres, on a vu du poisson blanc pesant 17 livres ½ et un jacfish de 45 livres. (2)

Dans le voisinage du lac Cree (260.000 acres), près de la limite ouest du district, existe une étendue de grès que l'on suppose contenir du cuivre. Les roches environnantes sont de l'âge et du caractère de celles que l'on a trouvées autour du lac Supérieur, mais aucune richesse minérale n'a encore été découverte. (3)

L'extrémité nord du district est traversée par la rivière Noire qui, après avoir formé le lac du même nom, va alimenter le lac Athabaska.

Toute la contrée qui se trouve entre la Saskatchewan et la limite nord de la province est bien boisée, mais les gros bois se trouvent dans le sud; en se dirigeant vers le nord, la végétation devient de plus en plus rabougrie. « Loin dans le nord, il y a une région où il n'y a aucun arbre, puis vient une zône de 1 à 2 milles de large avec de petits pins banksian, des épinettes, des mélèzes, des peupliers et quelques bouleaux blancs. Ces bois ne peuvent pas être considérés comme bois marchands, excepté en quelques endroits; ils pourraient servir comme bois de pulpe. Dans cette zône, les

---

(1) *The New North-West*, 1910.

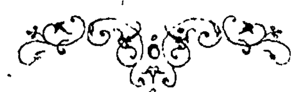
(2) *The New North-West*, 1910.

(3) *The New North-West*, 1910.

arbres ont en moyenne 6 pouces de diamètre, quelquefois même un peu plus. Les peupliers poussent dans les terres plus sèches. Le sol paraît être sec et sablonneux, mais plus au sud il est excellent. Au sud de cette région s'étend une contrée très boisée contenant principalement une grande quantité d'épinettes blanches, ayant jusqu'à 18 pouces de diamètre. Naturellement le bois ne pousse pas aussi bien sur les hauteurs sèches et sablonneuses que dans les vallées. Le peuplier et le bouleau préfèrent les hautes terres, l'épinette et le sapin noir les vallées. » (1)

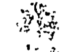
Ainsi, les deux derniers districts que nous venons de décrire, Battleford et Prince-Albert, s'ils offrent dans le sud une zone très étendue convenant à l'agriculture, conservent aussi en réserve, dans les immenses solitudes du nord, des richesses incalculables pour l'avenir.

(1) *The New North West*, 1910.



TROISIÈME PARTIE

LA SASKATCHEWAN HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

CHAPITRE XVII 

Historique et Formation de la Province

Les vastes régions s'étendant sur les plateaux lacustres et fluviaux, qui s'inclinent vers l'Océan glacial, sont entrées dans le domaine de la géographie grâce aux « coureurs des bois », pour la plupart trafiquants libres, contre lesquels le gouvernement canadien édictait des lois implacables, mais qui avaient l'espace ouvert devant eux; quand ils se trouvaient en danger, près de la frontière des colonies, ils s'enfonçaient plus loin dans le territoire de parcours des Peaux-Rouges. Ils vivaient avec eux, épousaient leurs filles, tout en gardant l'usage du français et leurs relations avec les traitants en pelleteries; d'une mer à l'autre, ils frayaient les chemins que les Européens proprement dits suivaient après eux. Lorsque le grand voyageur de la Vérandrye franchit en 1731 la « hauteur des terres » au nord-ouest du lac Supérieur et s'aventura sur le versant de la mer Glaciale, il était guidé par ces métis, qui lui indiquaient les portages des lacs et des rivières, les stations de campement, les forêts giboyeuses. Il reconnut les bords du Winnipeg, ceux de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, de la Saskatchewan, du Missouri supérieur, de la Pierre Jaune et finit par gravir les Montagnes Rocheuses, pour revenir après 14 années de courses et de chasses (1).

Né aux Trois Rivières, le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Verandrye, commença ses expéditions vers l'ouest en 1731 et les continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges.

(1) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

Ces forts étaient formés, presque toujours, par une enceinte de pieux renfermant à l'intérieur des cabanes en troncs d'arbres, installation des plus sommaires, mais suffisante pour abriter les marchandises d'échange destinées à la traite, mettre les deux ou trois gardiens laissés dans ces postes à l'abri d'un coup de main et servir de refuge aux chasseurs allant « courir la dérouine » au milieu des sauvages.

En 1742, le chevalier de la Verandrye envoya deux de ses fils explorer l'extrême-ouest; ils se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Toute la partie basse de la rivière Saskatchewan, depuis le Fort à la Corne jusqu'à son embouchure dans le lac Winnipeg, fut appelée la rivière du Pas par les découvreurs; la région aux alentours prit le même nom. (1)

Ils étendirent leurs forts de plus en plus loin. En 1748, le père en fit construire un au bas de la Saskatchewan et lui donna le nom de Bourbon (sur le lac Bourbon, le lac Cedar actuel). Ce fort fut bientôt abandonné et un autre élevé au lac Cumberland.

Le chevalier de la Vérandrye poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les abandonner. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils massacré par les farouches Sioux, en 1736, en même temps que le P. Aulneau et dix-neuf français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année.

La Vérandrye avait une grandeur d'âme et une énergie de caractère peu communes. Qui dira les ressources inépuisables de son intelligence d'élite et les trésors de son cœur de chrétien et de patriote ? Non-seulement il découvrit un nouveau pays, mais il sut se concilier ses habitants, ces rois de la forêt, jaloux de leurs prérogatives de premiers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses. (2)

Sa mémoire doit demeurer impérissable parmi les Canadiens et les Français, à côté des Champlain, des Marquette, des Joliet, des Cavelier de la Salle, les grands découvreurs de l'Amérique du Nord.

Les voyages de laVérandrye, de 1731 à 1745, furent le point de départ des grandes explorations dans l'Ouest canadien et depuis cette époque des familles de métis se sont mêlées, de plus en plus nombreuses, aux populations indiennes. (3)

Un autre français, le chevalier Saint-Luc de la Corne était déjà établi,

---

(1) Aujourd'hui, le souvenir de ce nom est resté dans la jeune et florissante ville qui a été incorporée dernièrement sous le nom de « The Pas » (Manitoba), mais qui doit conserver logiquement et historiquement son appellation française : « Le Pas ». Ce nom avait, en effet, été donné par les fils de la Vérandrye en souvenir de leur mère née Marie-Anne Dandonneau du Sablé de l'Isle du Pas.

(2) *Cloches de Saint-Boniface*, 16 février 1912.

(3) *Amérique Boréale*, Elisée Reclus.

en 1754, sur les bords de la rivière aux Carottes et y cultivait quelques arpents de terre. C'est à lui que l'on doit l'introduction de l'agriculture dans le nord-ouest canadien .(1)

En 1763, lors de la cession du Canada à l'Angleterre, les chasseurs canadiens-français, partis du fort Bourbon, du fort Dauphin et du fort la Reine, rayonnaient sur la Saskatchewan. Les métis « bois brûlés » allaient jouer un rôle important dans tous les conflits allumés par la rivalité des grandes compagnies commerciales du « Nord-Ouest » et de la « Baie d'Hudson ».

Le roi Charles II, l'avant-dernier des Stuarts, avait octroyé, en 1670, à son frère, le prince Rupert et aux « aventuriers d'Angleterre », ses associés (ce sont les termes de la charte de concession), le privilège de la traite des fourrures sur les côtes de la grande baie découverte par le navigateur Hudson ; ce fut l'origine de la puissante compagnie de la baie d'Hudson.

Par la suite, en 1783, fut fondée à Montréal la Compagnie du Nord-Ouest. « Une partie de ses actionnaires étaient Canadiens, d'autres Ecossais, mais les derniers finirent bientôt par dominer dans le Conseil d'administration. La Compagnie du Nord-Ouest déniait énergiquement à celle de la Baie d'Hudson le droit d'étendre le monopole concédé par le roi Charles II au-delà des limites, assez vagues, du reste, que le traité d'Utrecht assignait aux possessions anglaises. Or, la Rivière Rouge et la Saskatchewan avaient toujours été reconnues comme les dépendances de la Nouvelle-France, et le traité de Paris, conclu en 1763, garantissant aux Canadiens leurs droits, leurs privilèges, avec promesse de n'être pas soumis à d'autres impôts que ceux établis sous la domination française, le commerce, dans la région de ces deux fleuves, devait leur appartenir sans entraves.

« Conséquente avec ce principe, la Compagnie du Nord-Ouest se donna comme représentant exclusivement l'intérêt canadien, même après que le direction eût passé entre les mains écossaises. « Elle imposait à ses membres dit Mgr Taché, l'obligation de parler la langue française, et tous les employés subalternes étaient Canadiens d'origine française, en sorte que cette Compagnie semblait la continuation de celle qui s'était formée dans la Nouvelle-France. Les sauvages la désignaient toujours sous ce nom « Les Français ».

« La Compagnie de la Baie d'Hudson, au contraire, avec ses officiers aussi Ecossais, pour la plupart, et ses employés canadiens, était universellement connue sous le titre « Les Anglais ». Les intérêts commerciaux amenèrent de déplorables rivalités, au point que le mot « Anglais », appliqué à un Ecossais de la Baie d'Hudson, devenait un terme de mépris dans la bouche d'un autre Ecossais de la Compagnie du Nord-Ouest. Les inférieurs, sans être plus zélés que leurs supérieurs, ce qui arrive quelquefois, mais qui

---

(1) La ville de Melfort se prépare à célébrer dignement, en 1914, le 160e anniversaire de cette introduction de l'agriculture dans le Nord-Ouest. Cela honore grandement les citoyens de cette ville qui, Anglais pour la plupart, apprendront à beaucoup le nom d'un Français trop peu connu.

n'était pas facile alors, partageaient l'animosité de leurs chefs, aussi on se détestait cordialement et l'on se méprisait largement. Néanmoins, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'était pas une rivalité nationale, quoique les noms pussent le faire soupçonner, mais tout simplement une rivalité commerciale. Cette rivalité a fini par l'union des deux sociétés qui la fomentaient et, depuis, Français, Anglais, Ecossais et autres, ne forment plus qu'un peuple, vivant dans une parfaite « entente cordiale ». (1)

Mais avant cette union, on avait eu à déplorer bien des querelles, souvent vidées à main armée. Le 19 juin 1816, au combat des Sept-Chênes — *Seven oaks* — le gouverneur Semple, envoyé à la Rivière Rouge par lord Selkirk, alors directeur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, fut tué par un parti de gens de la Compagnie du Nord-Ouest, presque tous Bois-Brûlés français.

« En 1821, toutes les discussions cessèrent enfin par la fusion des deux Compagnies rivales. Ainsi renforcée et reconstituée, l' « honorable » Compagnie de la Baie d'Hudson put exercer sa souveraineté pendant près d'un demi-siècle sur une portion du continent américain, presque égale en surface à l'Europe entière.

« ... Sous la Compagnie de la Baie d'Hudson, le gouvernement était en quelque sorte une domination patriarcale, tempérée par le respect de droits individuels qui découlent de la Constitution britannique. Théoriquement, la Compagnie possédait tous les droits souverains; pratiquement, la liberté était illimitée; et, dans leur isolement, ces pauvres chasseurs demi-nomades jouissaient d'un ensemble d'institutions (il serait peut-être mieux de dire : d'une absence d'institutions) parfaitement en harmonie avec leur organisation sociale. Ils s'en montraient généralement fort satisfaits, et presque personne dans la petite colonie, à l'exception de quelques personnages remuants venus du Canada anglais, n'avait l'idée qu'un changement pût être bien désirable. En dehors de l'influence de la Compagnie, toute puissante au point de vue économique, la seule autorité reconnue dans ce pays si peu gouverné était une autorité volontairement acceptée et d'ordre purement moral, celle du clergé des différentes confessions religieuses qui se partageaient la population ». (2)

Toute la région occupée actuellement par la province de Saskatchewan fut parcourue, vers le milieu du XIX[e] siècle, par des explorateurs et des voyageurs qui nous ont laissé des relations intéressantes sur le pays. Le professeur Youle Hind citait comme un fait caractéristique des grandes prairies arrosées par la Saskatchewan, les nombreux criques coulant dans des ravins profonds de 300 à 400 pieds. La rivière Qu'Appelle, écrivait-il, en est l'exemple le plus remarquable. Il en parcourut toute la vallée, soit en canot, soit à cheval et y fit de nombreuses observations. Il remarqua que d'autres com-

---

(1) *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, H. de Lamothe.

(2) *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, H. de Lamothe.

munications existaient entre la Saskatchewan et l'Assiniboine, en dehors de la vallée de la Qu'Appelle, et il pensait que les prairies ainsi sillonnées de cours d'eau avaient probablement été soumises à un soulèvement lent et continu. Il en serait résulté un changement de direction des rivières, occasionnant de nombreux « coudes », caractérisques du bassin du lac Winnipeg. (1) Youle Hind détermina aussi le débit de la Saskatchewan et prouva jusqu'à l'évidence que les difficultés rencontrées dans la construction d'une route transcontinentale étaient faciles à surmonter.

La même année 1858, le capitaine Palliser, dans son voyage aux Rocheuses, traversa la Saskatchewan. Il passa à Fort Ellice, au confluent de l'Assiniboine et de la Qu'Appelle, remonta dans la direction du nord-ouest, vers Fort Carlton, sur les bords de la Saskatchewan du nord et quitta le territoire de la province actuelle un peu après Fort Pitt, en longeant la Saskatchewan du nord. Après avoir quitté ce dernier endroit, il raconte ainsi comment il assista à un massacre de bisons, organisé par les indiens : « Peu de jours après avoir quitté Fort Pitt, nous trouvâmes la plaine couverte de bisons. J'arrivai un matin, de bonne heure, à un camp d'indiens, au moment où ceux-ci venaient d'emplir leur *pond* avec une centaine de ces animaux. Ils se livraient à une tuerie générale. Le *pond* est un enclos de pieux et de branches d'arbres entremêlés; l'entrée, très large, est construite de telle façon qu'une fois les bisons dans l'enceinte ils ne peuvent plus en sortir. A presque tous les camps d'indiens traversés depuis mon départ de Carlton, je vis un ou plusieurs de ces *ponds* et je crois que le nombre des bisons tués de cette manière dans toute la Saskatchewan est énorme ». (2)

Milton et Cheadle suivirent, dans la province actuelle de Saskatchewan, presque le même itinéraire que le capitaine Palliser, pendant le voyage qu'ils firent aux Rocheuses, de juin 1862 à mars 1864.

Arrivés de l'est, comme leurs devanciers, ils observent particulièrement le cours des rivières. « Entre la Rivière Rouge et les Montagnes Rocheuses, écrivent-ils, les fertiles vallées qu'arrosent l'Assiniboine et la Saskatchewan présentent un champ d'au moins 60 millions d'acres, composé du sol le plus riche et n'attendant que le travail des fermiers quand on leur permettra d'y entrer et de s'y installer. Ce magnifique pays pourrait nourrir une population énorme, il reste sans utilité. C'est à peine s'il suffit à la vie d'un petit nombre d'indiens et à la fortune des actionnaires du dernier grand monopole (La Compagnie de la Baie d'Hudson) ».

En août 1862, après avoir quitté le Fort Ellice, ils traversent la région comprise entre la Qu'Appelle et l'Assiniboine où ils voient « de l'eau et des étangs sans nombre, fourmillant de volailles sauvages ».

« Nous jouissons alors de l'été de l'Amérique septentrionale dans toute sa splendeur. Les journées avaient l'éclat sans nuages, qui est presque propre

---

(1) *Journal of the Royal Geographical Society*, 1860.

(2) *Journal of the Royal Geographical Society*, 1860.



à cette région. La température était délicieuse, excepté pendant les nuits où il gelait un peu, si bien que l'eau montrait le matin une mince couche de glace. »

Le 25 septembre, ils arrivent à la branche méridionale de la Saskatchewan (1), puis ils atteignent Fort Carlton, sur la Saskatchewan du nord. « Située entre les vastes forêts du nord et la prairie qui descend au loin vers le midi, Carlton a eu dans les premiers temps, une importance considérable. Mais la diminution des animaux à fourrure et l'éloignement ordinaire du bison ont fait disparaître beaucoup des avantages dont a joui cet établissement. »

Le 10 octobre, les deux voyageurs quittent Fort Carlton pour pousser une pointe vers le nord, « dans un pays mêlé de bois et de prairies », où ils atteignent la rivière aux Coquilles et le lac du Poisson Blanc.

Puis, de retour à Fort Carlton ils repartent, en suivant la rive gauche de la Saskatchewan du nord, jusqu'à Fort Pitt où ils arrivent le 20 avril 1863. « Ce fort, semblable par la construction et par l'étendue à celui de Carlton, est aussi, comme lui, placé sur l'atterrissement plat qui est inférieur à l'ancienne rive élevée de la Saskatchewan. C'est le Fort Pitt qui fournit aux postes les plus éloignés des plaines la plupart du pemmican et de la viande sèche nécessaires à leur approvisionnement ».

Milton et Cheadle résumaient ainsi leurs vues sur la Saskatchewan : « Nous avons déjà parlé des beautés et des ressources de cet admirable pays. Les riches prairies y ont un sol alluvial de 3 à 5 pieds de profondeur et n'attendent que la charrue. Elles offrent, à nos troupeaux domestiques, leurs herbages sans fin qui, dans les temps antérieurs, ont engraissé d'innombrables bandes de bisons. Les forêts, les lacs et les cours d'eau varient le paysage et promettent leurs bois de construction, leurs poissons et leurs millions de volailles sauvages.... Cependant ce riche pays agricole n'est pour ainsi dire qu'à un pas de nos champs d'or. C'est lui qui doit être le grenier de la Colombie Britannique ». (2)

Il devait être mieux que cela : le grenier de l'Empire

Un homme, dont la mémoire est chère aux Canadiens Français et aux métis, eut aussi une part importante dans la découverte des territoires du Nord-Ouest, c'est Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface. « Ce qu'il a conçu, tenté, opéré pour l'amélioration morale et matérielle du pays, au temps où gouvernait la Compagnie de la baie d'Hudson, ce qu'il a dépensé d'énergie pendant et après les troubles occasionnés par l'annexion, pour maintenir sur le terrain de la légalité une résistance que des provocations insensées pouvaient, d'un moment à l'autre, faire dégénérer en lutte ouverte, tout cela demanderait, pour être exposé fidèlement, plus de place que n'en comporte ce

---

(1) Près de la réserve des Pins.

(2) Extraits du *Voyage de l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et les Montagnes Rocheuses*, Paris, 1866.

livre. Peu d'hommes connaissent aussi complètement que lui l'immense réseau de forêts et de prairies dont se compose son diocèse et ceux de ses deux suffragants, l'évêque de St-Albert, sur la Saskatchewan, et le vicaire apostolique du fleuve Mackenzie. Le petit opuscule, d'une grande simplicité de forme, qu'il a publié en 1868, sous le modeste titre d'*Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, est très certainement le recueil le plus complet et le plus exact de renseignements hydrographiques, ethnologiques, botaniques, zoologiques, sur cette vaste région, qui ait jamais été publié en langue française ». (1)

Mgr Taché avait pour collaborateurs des hommes d'un zèle et d'un savoir remarquables : Mgr Grandin, l'évêque de St-Albert, le Père Lacombe, auteur de travaux consciencieux sur les idiomes des diverses tribus indiennes, Mgr Faraud, vicaire apostolique de la rivière Mackenzie, le Père Petitot, lauréat de la Société de Géographie de Paris.

Après les découvertes de ces hardis pionniers, l'acte de 1867 érigea en Confédération les provinces du Haut et du Bas Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick, et les destinées des territoires du Nord-Ouest commencèrent à se dessiner.

En 1868, un acte était passé qui stipulait que « le Gouverneur et la Compagnie des aventuriers anglais faisant le commerce dans la baie d'Hudson » remettraient au Gouvernement de sa Majesté tous leurs « droits, privilèges, libertés, franchises, pouvoirs, autorités » dans la terre de Rupert. L'admission dans la Confédération était prévue sur demande du Parlement canadien. Elle ne se fit pas longtemps attendre. Le 23 juin 1870, une ordonnance royale admettait la terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest dans l'Union. Le Canada devait payer 300.000 livres quand le transfert à la Confédération serait opéré. La Compagnie pouvait conserver ses ports des Territoires du Nord-Ouest, elle recevait le droit de disposer d'un vingtième des terres situées en Saskatchewan, entre la frontière des Etats-Unis et la Saskatchewan du Nord et pouvait continuer son commerce.

Le transfert des immenses territoires du Nord-Ouest à la Confédération n'avait pas été sans provoquer de résistance de la part des métis. Les passions politiques s'envenimèrent outre mesure; c'est à ce moment que l'on rencontre Louis Riel pour la première fois. Mais nous n'insisterons pas sur ces incidents survenus au Manitoba et non dans la province qui nous occupe.

Le 29 juin 1871, un nouvel acte était passé au sujet de l'établissement des provinces de la Puissance. Le Parlement fédéral pouvait établir de nouvelles provinces, en changer les limites, légiférer sur tout ce qui concernait les territoires non encore transformés en provinces.

A la suite de l'incorporation du Manitoba, le lieutenant-gouverneur de cette province eut aussi la charge des nouveaux territoires. Un conseil exécutif,

(1) *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, H. de Lamothe.



nommé pour l'assister, se réunit pour la première fois en 1873, à Fort Garry, pour s'occuper principalement du trafic des spiritueux, de la police et des bisons.

Le premier « Conseil du Nord-Ouest » comprit d'abord M. William Laird, comme gouverneur, M. Forget, comme lieutenant-gouverneur et les juges du district. Il se réunit en premier lieu en 1877, à Livingstone, près Swan-River, jusqu'à ce qu'on eut choisi la capitale .La même année le choix s'étant porté sur Battleford, le conseil s'y transporta; la première réunion dans cet endroit se tint en 1878. En 1881, l'acte fut changé. Un gouverneur fut nommé et un conseil de cinq notables lui fut adjoint, dont quatre nommés et un élu. En 1882, le conseil se transportait à Régina, la nouvelle capitale.

C'est cette même année 1882 qu'un acte du Parlement fédéral divisa les territoires du Nord-Ouest en quatre grands districts provisoires : l'Alberta, l'Assiniboia, la Saskatchewan et l'Athabaska. Nous ne nous occuperons que des trois derniers qui ont servi à former la province actuelle de Saskatchewan.

L'Assiniboia s'étendait de la frontière des Etats-Unis au 52° parallèle nord, soit sur 205 milles; sa longueur, d'est en ouest, de la limite du Manitoba actuel à l'Alberta, représentait environ 450 milles. Mais l'Alberta n'atteignait alors que le 112e degré à l'ouest de Greenwich (1); Medecine Hat et Bowell faisaient partie du district d'Assiniboia.

Le district de Saskatchewan s'étendait de l'Assiniboia, au sud, jusqu'à une ligne tirée à quelques minutes au nord du 55e parallèle. Sa limite ouest était aussi l'Alberta, mais, à l'est, il touchait au lac Winnipeg et à la rivière Nelson, dépassant ainsi de beaucoup la ligne actuelle de séparation.

Le district d'Athabaska représentait enfin un immense parallèlogramme compris entre le 100e méridien à l'est et le 120e à l'ouest, la ligne tirée près du 55e parallèle au sud et le 60e parallèle au nord.

Chassés du Manitoba par l'arrivée des colons, après les troubles qui accompagnèrent l'incorporation de cette province, les métis envahirent vite les nouveaux districts. Et quand les arpenteurs vinrent pour délimiter les terres affectées à la colonisation, sans tenir compte des droits des occupants, les mêmes difficultés qu'en 1869 se produisirent.

« En septembre 1884, les métis, réunis à Saint-Laurent, formulèrent, comme autrefois leurs frères du Fort Garry, une déclaration de droits qui fut votée à l'unanimité et adressée ensuite au gouvernement fédéral. Ils demandaient la division en provinces des territoires du Nord-Ouest, la concession aux métis des bords de la Saskatchewan des mêmes avantages territoriaux reconnus à ceux du Manitoba; la délivrance aux habitants de titres de propriété; la vente de 500.000 acres de terre pour l'établissement d'écoles et d'hôpitaux et l'amélioration du sort des sauvages, leurs alliés par le sang. Pendant tout l'hiver, l'agitation continua et s'étendit chez les métis français au nombre de

---

(1) Aujourd'hui, c'est le 110e degré (4e de la cartographie canadienne) qui forme la limite entre les deux provinces.

deux mille, occupant les bords de la Saskatchewan, aussi bien que chez les métis écossais et anglais groupés aux environs de Prince-Albert. Les uns et les autres, n'obtenant rien du Gouvernement fédéral, songèrent à Riel, qu'une députation fut chargée d'aller inviter à prendre encore une fois la tête du mouvement. » (1)

Riel, proscrit et chassé de sa patrie, après les évènements du Manitoba, avait d'abord parcouru les Etats-Unis; ses infortunes et ses misères avaient altéré ses facultés intellectuelles, au point de le faire interner dans plusieurs maisons d'aliénés. Sorti de ces établissements en 1878, il alla s'établir au Montana, dans une pauvre mission et c'est là que les envoyés des métis le trouvèrent, remplissant les fonctions de maître d'école et apprenant à lire aux petits enfants (2).

Riel accepta de les défendre et partit avec eux. Dans la délégation se trouvait le fameux Gabriel Dumont, chasseur de bisons, d'une adresse et d'une audace qui faisaient l'admiration des Peaux-Rouges eux-mêmes. Il devait devenir le lieutenant de Riel.

Pendant ce temps le Gouvernement d'Ottawa, sans tenir compte des graves motifs de mécontentement de la population des bords de la Saskatchewan, envoya une garnison à Carlton pour assurer l'ordre et en imposer aux mécontents. Un émissaire de gouvernement, Laurence Clarke, se permit de dire aux habitants rassemblés à Batoche que cinq cents hommes de police à cheval allaient, dans les vingt-quatre heures, « apporter le redressement de leurs griefs sous forme de chaînes pour leur chef et de balles pour leurs conseillers ».

A cette menace Gabriel Dumont répondit : « On a morcelé nos terres, nous ne les avons pas défendues; on nous a traités avec mépris et insolence, nous avons tout enduré; mais au moment où l'on en veut à nos vies, à celle de nos familles et de notre chef, nous avons le droit de les défendre et nous les défendrons jusqu'à la mort ».

Les évènements se précipitèrent..« Le major Crozier, commandant la police montée, informé qu'une bande de métis était réunie près du lac aux Canards entreprit de la disperser sans attendre le résultat des pétitions et les instructions du Gouvernement. A la tête d'une centaine de ses hommes et de quarante volontaires, il se dirigea vers le lac, où il rencontra vingt-six métis sous les ordres de Gabriel Dumont. Sommés de se rendre, les métis s'y refusèrent; un des leurs, ayant voulu désarmer un homme de police qui le menaçait, fut atteint d'un coup de fusil. En même temps le frère de Dumont était tué. Leurs compagnons ouvrirent alors le feu sur les agresseurs, dont quatorze restèrent sur le terrain ». (3)

(1) *La Nouvelle France*, Eugène Guénin.

(2) « Louis Riel a une figure intelligente, ouverte et sympathique; il ne coule dans ses veines qu'un seizième de sang indien, aussi, à moins d'être prévenu d'avance, ne devinerait-on jamais en lui un métis ». *Cinq mois chez les Français d'Amérique*. H. de Lamothe.

(3) *La Nouvelle France*, Eugène Guénin.



Crozier ayant expérimenté la justesse du tir des métis se retira sur Fort Carlton. Pendant ce temps les sauvages s'étaient soulevés; le chef des cris, Gros-Ours, avait attaqué le Fort Pitt et forcé la garnison à l'évacuer précipitamment, la nuit, pour se réfugier à Battleford.

La révolte des métis et des sauvages, annoncée à Ottawa, y retentit comme un coup de foudre. Le parti fut vite pris d'écraser la résistance armée de Riel et des siens. Le général Middleton fut chargé, avec une armée de 6.000 hommes, 8 canons et 2 mitrailleuses, de réduire l'ennemi. Les troupes, après avoir traversé une contrée marécageuse et déserte et transportant, sur des centaines de charriots et d'attelages, les vivres nécessaires à leur subsistance, trouvèrent en face d'eux trois cents métis, dont deux cents seulement étaient armés, et cinq cents sauvages, manquant de vivres et de munitions, mais convaincus de la bonté de leur cause et bien décidés à la défendre de toute leur force.

« Parvenu sur le terrain des opérations, Middleton forma trois colonnes ayant pour point de départ la ligne du Pacifique. La première devait marcher sur Batoche, où Riel et Dumont avaient concentré leurs forces; la seconde allait dégager Battleford cerné par les sauvages; la troisième recevait l'ordre de gagner le Fort Edmonton et de disperser les rebelles qu'elle rencontrerait aux alentours.

« Le 6 avril 1885, la première colonne, partie de la station de Qu'Appelle, marchait sur Batoche en suivant le cours de la Saskatchewan, le long de laquelle les métis la laissèrent s'avancer sans l'attaquer ou enlever ses convois qui n'étaient pas escortés. » (1)

Dumont proposait d'aller au devant de la colonne de Middleton et de la harceler pendant la nuit.Riel ne fut pas tout d'abord de cet avis, mais, sur les insistances de son lieutenant, il le laissa partir.

Dumont, emmenant avec lui deux cents hommes, tint d'abord en échec, dans un premier combat, l'avant-garde ennemie. Les métis combattaient blottis dans des trous et tirant avec leur adresse habituelle. L'artillerie ne les avait pas ébranlés et leurs pertes ne s'élevèrent qu'à onze tués et dix-huit blessés, pendant que Middleton voyait tomber plus de cinquante de ses soldats.

« Après avoir longtemps attendu des renforts sans être inquiété, Middleton reprit sa marche sur Batoche, dont les métis couvraient les approches. Pendant trois jours, toutes ses attaques vinrent se briser sur les positions occupées par Dumont et ses compagnons, que l'épuisement et le défaut de munitions obligèrent enfin à la retraite. Pendant trois jours ils avaient résisté à des forces dix fois supérieures, dont tous les assauts, appuyés par l'artillerie, avaient échoué contre leurs retranchements improvisés. Riel, au cours de cette lutte opiniâtre, se promenait avec son crucifix devant la ligne des métis, encourageant les combattants. Ayant pu s'échapper au dernier moment, il vint se livrer trois jours après au général anglais » (2). Dumont se réfugia aux Etats-Unis.

---

(1) *La Nouvelle France,* Eugène Guénin.
(2) *La Nouvelle France,* Eugène Guénin.

Pendant ce temps, les deux autres colonnes avaient réussi à dégager Battleford et Edmonton; Gros-Ours, le chef des Cris, était prisonnier.

Le 20 juillet, le procès de Riel s'ouvrait à Regina. Le 4 août, le jury rendait un verdict de culpabilité « en recommandant le condamné à la clémence de la Cour ». Le juge Richardson ne tint pas compte de cette recommandation et prononça une sentence inexorable. La Cour du Banc de la Reine, à Winnipeg, confirma le jugement. Un recours fut alors adressé au Conseil privé de Londres, pendant que le sursis accordé à Riel était prolongé, d'abord jusqu'au 16 octobre, puis jusqu'au 10 décembre.

Rien n'y fit. Riel fut exécuté le 16 novembre 1885. Interrogé par le shérif sur la disposition de ses biens, il répondit : « Je n'ai pour tout bien que ceci — il désignait son cœur — et ceci je l'ai donné à mon pays il y a quinze ans ». (1)

La révolte des métis était terminée.

Le calme étant revenu, l'immigration augmenta peu à peu. Déjà de nombreux colons s'établissaient sur les lots donnés par le Gouvernement, le Pacifique Canadien était terminé et plusieurs embranchements commencés; le pays prospérait rapidement et l'on pouvait penser à transformer les districts, créés en 1882, en provinces nouvelles, autonomes comme les anciennes.

En 1886, un acte autorisa le Parlement canadien à organiser la représentation électorale des territoires faisant partie de la Confédération, mais non encore compris dans les limites des provinces. En 1887, les territoires furent représentés pour la première fois à Ottawa; trois membres y étaient envoyés par la Saskatchewan. La même année, le dernier Conseil du Nord-Ouest, composé de vingt membres, quatorze élus et six nommés, fut tenu à Regina. En 1888, l'Acte des Territoires du Nord-Ouest créait une Assemblée législative de vingt-deux membres élus et trois nommés. En 1891, il y eut lutte pour le droit de contrôle des dépenses, mais ce droit fut finalement accordé au peuple. En 1897, des pouvoirs plus étendus furent donnés à l'Assemblée et un cabinet fut formé. En 1905, enfin, la province obtenait son autonomie et l'Hon. Walter Scott était élu premier ministre de la Saskatchewan (2).

Aujourd'hui il ne se livre plus que de pacifiques combats économiques; une noble émulation pousse le village à devenir ville et la ville cité. C'est là de l'histoire actuelle; le temps des grandes explorations est passé, les violences sont finies, et le fermier, en faisant sortir du sol des moissons abondantes, n'entrevoit qu'une ère de paix et de prospérité.

CHAPITRE XVIII

Les Indiens

Les premiers habitants des plaines de la Saskatchewan, les Indiens, se divisaient en quatre « nations » principales : les Saulteux, qui parcouraient

---

(1) *La Nouvelle France*, Eugène Guénin.
(2) *Province of Saskatchewan handbook*, 1912.

la partie septentrionale de la province jusque vers Battleford, dans le sud; les Pieds-Noirs, qui occupaient le pays à l'ouest et au sud de la rivière Bataille; les Sioux, dans le sud de la province et le nord du Dakota, et les Cris, dans la vallée de la Saskatchewan.

Au fur et à mesure que les colons, partis de la Rivière Rouge, s'avançaient vers l'ouest, le bison, dont dépendait l'existence des Indiens, disparaissait rapidement. Qu'allaient devenir les tribus errantes ? Le Gouvernement devait trouver le moyen d'assurer leur subsistance. Après de longues négociations, les aborigènes acceptèrent de s'établir sur des « réserves » dont les superficies seraient calculées à raison de un mille carré pour une famille de cinq personnes. En outre, le gouvernement consentait à payer des annuités perpétuelles de $ 5 par tête à chaque indien, homme, femme et enfant; plus un salaire annuel de $ 25 à chaque chef. Des instruments agricoles, des bœufs pour le labour, du bétail destiné à former des embryons de troupeaux, des grains de semence, du fil pour les filets de pêche et quelques autres menus objets étaient aussi procurés. Puis le Gouvernement nomma des instructeurs dans chaque réserve, en proportion du nombre des habitants, pour enseigner aux Indiens les travaux de la ferme, dresser des charpentiers et des forgerons et les aider tous d'une manière générale. Les Indiens reconnaissent dans ces instructeurs leurs meilleurs amis et leurs plus sûrs protecteurs. Les traités pourvoient à l'établissement d'écoles pour l'éducation et l'instruction industrielle des enfants. Enfin des mesures sévères sont prises pour prohiber l'entrée de l'eau de feu dans les réserves. (1)

La plupart des Indiens actuels appartiennent à l'ancienne nation des Cris; le reste est composé de bandes de Saulteux et de Sioux.

Les réserves sont nombreuses, situées principalement le long de la Saskatchewan du nord et dans la partie sud-est de la province, souvent très éloignées les unes des autres et, en général, peu peuplées. C'est par exception que la bande des Kopwayawakenum compte 931 membres; la moyenne des autres bandes est de 200 environ; les plus petites habitent la réserve du lac aux Grenouilles n[os] 121 et 122 et ne comprennent que 51 Ooneepowhayo et 24 Puskeeahkeewein.

On comptait, au recensement de 1911, 11.718 indiens dans la province de Saskatchewan, se répartissant ainsi par districts :

Assiniboia	292
Battleford	3.363
Humboldt	1.013
Mackenzie	496
Moosejaw	43
Prince-Albert	4.622
Qu'Appelle	927
Regina	215
Saltcoats	637
Saskatoon	110
Total	11.718

(1) *Province of Saskatchewan handbook*, 1912.

Si l'on rapproche ces chiffres de ceux donnés par le « Rapport annuel du département des affaires des sauvages », on trouve une assez sensible différence; ce rapport estime en effet la population indienne de la Saskatchewan à 9.545 habitants. (1)

Quoiqu'il en soit, nous pouvons nous rendre compte que cette population est de peu d'importance comme nombre. Mais, contrairement à ce qui se passe dans d'autres parties du Canada, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest, le Manitoba et l'Ontario, la population indienne s'accroit assez rapidement. « Le nombre des sauvages qu'il y a au Canada est toujours un sujet intéressant. Les statistiques ne confirment pas l'opinion générale que les sauvages disparaissent graduellement et dans tous les endroits où ces derniers ont traversé la période d'épuisement que rencontre nécessairement toute race aborigène venant en contact avec la civilisation, il est constaté que la population, ou bien se maintient stable, ou bien s'accroît ». (*Rapport annuel sur les affaires des sauvages*, 1911). En 1909, on comptait en Saskatchewan 7.971 sauvages, en 1910, 8.990, en 1911, 9.439, en 1912, 9.545. (Chiffres des rapports annuels sur les affaires des sauvages). Pour l'agence de Carlton seule, on sait que la population a passé de 889 en 1901 à 1.071 en 1911, soit une augmentation de 20 %. (2).

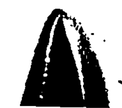
La superficie des réserves indiennes est de 1.140.286 acres.

Les Indiens habitent, le plus souvent, des maisons l'hiver et vivent sous la tente l'été. La plupart des maisons sont construites en billots et recouvertes de toits de bardeaux ou de terre, quelques-unes sont bien éclairées et contiennent des meubles passables. Malheureusemnt, les constructions sont, en général, grossières, en raison de l'habitude qu'ont les Indiens de travailler isolés; s'ils se prêtaient la main mutuellement, leurs bâtisses seraient plus solides et plus confortables. Une autre difficulté vient s'ajouter, dans la montagne de l'Orignal, à l'établissement de demeures permanentes : quand un décès survient dans une maison, les Indiens l'abandonnent, et, dans neuf cas sur dix ils la démolissent et la reconstruisent, souvent à quelques perches du site primitif. Les Sioux de Moose-Jaw, qui n'ont pas de réserve, conservent l'ancienne habitude de vivre sous la tente toute l'année.

---

(1) La répartition par religion donne : 3.346 catholiques romains, 2.623 anglicans, 1.731 païens, et quelques centaines d'autres chrétiens.

(2) « La théorie de la diminution graduelle et fatale, à laquelle les récits des voyageurs et l'impression même des habitants du pays semblaient donner un caractère absolu de certitude, n'est à vrai dire que le résultat d'une illusion dont l'explication est d'ailleurs fort simple. La population indigène, nomade et réduite pour subsister aux ressources précaires et limitées de la chasse et de la pêche, ne pouvait augmenter, même en pleine paix, que dans une mesure très restreinte, tandis que la population blanche, sédentaire et agricole, s'accroissait en proportion géométrique, grâce à l'immigration et à des conditions plus avantageuses d'existence. Il suit de là, que telle région où en 1700 on eût trouvé cinq peaux rouges pour un visage pâle, contenait déjà en 1763 vingt visages pâles et toujours cinq indiens. Aujourd'hui, lors même qu'ils n'ont pas été déplacés et cantonnés dans quelque « réserve », les six ou sept descendants de ces cinq Indiens disparaissent inaperçus au milieu des quatre ou cinq cents visages pâles ». *Chez les Français d'Amérique,* H. de Lamothe.



Les maisons, abandonnées l'été pour la tente, sont purifiées par l'air frais et, à l'automne, elles sont préalablement blanchies à la chaux, avant le retour des habitants. La maladie qui fait le plus de ravages est la tuberculose.

Les principales occupations des Indiens sont l'agriculture, l'élevage des bestiaux, la chasse et la pêche. Quelques-uns travaillent aussi pour les colons et les compagnies industrielles. D'autres gagnent leur vie dans le commerce du bois, du foin, des piquets et des racines de sénéga, qui servent pour les préparations pharmaceutiques. Les femmes emploient leurs loisirs à la confection de souliers de peau, d'ouvrages de plumes, de robes.

Les Indiens sont, pour la plupart, ambitieux, industrieux et soumis à la loi; plusieurs sont paresseux. « Ils admettent volontiers leurs erreurs passées et n'ont pas leurs pareils pour former des projets d'amélioration et de développement, mais ils manquent de méthode et de persévérance dans le travail. Ils semblent incapables de concentrer leur énergie sur quoi que ce soit assez longtemps pour réussir ».

L'éducation des Indiens est aujourd'hui très bien organisée. Pour l'exercice finissant le 31 mars 1912, il a été dépensé, dans ce but, dans la province un total de $ 147.385,92.

On compte 19 externats (12 de l'église d'Angleterre, 3 catholiques romains, 4 presbytériens), ayant un nombre total d'élèves inscrits de 347 et une assistance moyenne de 188.

Il y a 13 pensionnats (7 catholiques, 3 de l'église d'Angleterre et 3 presbytériens), ayant un nombre total d'élèves inscrits de 595 et une assistance moyenne de 510.

Enfin il existe 2 écoles industrielles, une catholique et une de l'église d'Angleterre, avec un nombre d'élèves inscrits de 306 et une assistance moyenne de 272.

En plus des cours ordinaires et de l'hygiène, on apprend aux garçons les soins à donner aux animaux, les travaux de la laiterie, la culture, le jardinage; aux filles, la manière de tenir une maison dans tous ses détails, la cuisine, la fabrication du pain, la traite des vaches, la fabrication du beurre, la couture, le tricot, la confection. Mais la patience des maîtres est mise à une rude épreuve et les progrès sont généralement lents.

Quant au résultat général de l'éducation et à son influence sur la vie de la réserve, il est difficile d'en avoir une idée juste. Les élèves qui ont des parents intelligents, respectables et industrieux, pourront suivre une bonne voie, mais dans le cas contraire ils redescendront au niveau de la tribu. Il arrive même que dans les réserves où les populations sont purement païennes on rit de leurs habitudes civilisées, on les insulte en leur disant qu'ils singent les blancs et ces moqueries les contraignent à reprendre la couverture des ancêtres et les anciens usages. Mais, durant ces dernières années, la période critique paraît avoir été atteinte et les anciens élèves des écoles comprennent que leur bien-être dépendra largement de leur propre ambition et de leur esprit de progrès.

La valeur des terres en réserve est estimée à $ 9.330.460 (1). Les terrains en culture s'étendant sur 16.770 1/8 acres ont produit 345.972 ½ boisseaux de grains et racines; la récolte du foin s'est élevée à 44.094 tonnes.

La valeur des produits de la ferme, y compris le foin, a été évaluée à $ 257.719,30 et les recettes provenant de la pêche sont montées à $ 76.961,45, celles de la chasse à $ 179.533,40.

Les documents officiels ne nous renseignent presque pas sur les métis. Nous nous contenterons de citer, sur eux, quelques extraits des pages que M. H. de Lamothe leur a consacrées dans son livre, si plein de faits, *Cinq mois chez les Français d'Amérique*. « Physiquement, les métis sont une race de fort beaux hommes, grands, forts, bien faits, au teint plus ou moins foncé suivant la proportion de sang indien qui coule dans leurs veines. Ce sont d'intrépides et d'infatigables voyageurs, ils étonnent les étrangers par leur force et leur agilité ». Ils sont très intelligents et ceux qui ont eu l'occasion de s'instruire ont montré en général des talents remarquables; ils apprennent les langues avec beaucoup de facilité. Un des traits saillants du caractère des métis français, c'est leur extrême politesse; de plus ils sont très hospitaliers. Leur patience est à toute épreuve et ils ont à un haut degré l'amour de leurs familles. Leurs défauts principaux sont l'imprévoyance, une certaine instabilité de caractère, le peu de goût pour le travail sédentaire et la passion du plaisir, que celle-ci s'appelle le jeu ou l'ivrognerie.

CHAPITRE XIX

La Population Européenne

Les premiers habitants des régions occupées par la province furent des voyageurs, des coureurs des bois, des commerçants, des officiers des compagnies de milices qui vinrent à Fort Garry en 1846, et des chasseurs. Leur principale occupation était la chasse au bison. En 1856, la population totale, y compris les Indiens des prairies, était de 48.000 habitants (2). Beaucoup de causes devaient concourir à son augmentation. La rébellion de 1869-1870 amena un grand nombre de colons mécontents en Saskatchewan. La période de dépression qui suivit le boom de Winnipeg en 1882 contraignit un grand nombre d'habitants à se diriger vers l'ouest. Les arpentages faits pour la construction des chemins de fer et la division du pays laissèrent çà et là, à demeure, quelques personnes. Les éléments Mennonites et Islandais du Manitoba se mirent aussi à prendre la route de l'ouest. Enfin la politique d'immigration du Gouvernement détermina une violente poussée d'éléments européens.

En 1901, la superficie colonisée ne comprenait encore qu'une étroite zone de terrain s'étendant jusqu'à environ 50 milles à l'ouest du Manitoba et une bande de même largeur qui dépassait Moose-Jaw le long de la ligne princi-

---

(1) Ces chiffres et les suivants sont de 1912.

(2) *Province of Saskatchewan handbook*, 1912.

pale du C. P. R. Des colons s'étaient aussi installés dans le voisinage de Prince-Albert et le long de la Saskatchewan, en amont de cette ville. Une population très clairsemée était éparpillée dans les districts de Battleford, Maple Creek et quelques autres.

Aujourd'hui, la superficie que l'on peut considérer comme peuplée, quoique d'une façon peu dense en certains endroits, est de beaucoup plus étendue que celle de 1901.

D'après le recensement de 1911, la population de la province était, cette même année, de 492.432 habitants, contre 257.763 en 1906 (recensement du 24 juin) et 91.279 en 1901; soit une augmentation de 401.153 habitants en 10 ans, ou 439,48 %. Malgré cela, la densité de la population ne présente que 1,95 h. par mille carré !

De tous les districts du sud, celui de Moose Jaw est le plus peuplé, 87.725 habitants, mais c'est aussi le plus étendu, 33.850,31 milles carrés, ce qui ne lui donne que 2,59 h, par mille carré. Si nous cherchons la plus grande densité de population, nous la trouvons dans le district de Regina, avec 8,90 h. par mille carré; la population totale de ce district est de 70.556 habitants pour une superficie de 7.930,77 milles carrés. On remarquera, en passant, que, seul de tous les districts, la population urbaine (37.002 habitants) y dépasse la population rurale (33.554 habitants). Par contre le district de Prince-Albert, avec sa vaste étendue (103.262,19 milles carrés) nous donnera la densité la plus faible : 0,35 h. par mille carré. Mais que cela ne soit pas un trompe l'œil, pour ce district; si nous ne prenions que la superficie, peu importante, où se groupe la population, à l'heure actuelle, nous aurions une proportion égalant certains districts du sud.

Superficie et Population de la Saskatchewan (1)

DISTRICTS	SUPERFICIE EN 1911		POPULATION EN 1911				POPULATION en 1901
	Acres	Milles carrés	Hommes	Femmes	Totaux	Par mille carré	
Assiniboia..	4.803.514	7.505 49	24.619	17.937	42.556	5.67	9.332
Battleford...	34.889.994	54.515 62	28.734	18.341	47.075	0.86	6.471
Humboldt ..	7.489.869	1.702 92	30.405	21.790	52.195	4.45	2.166
Mackenzie..	5.404.839	8.445 06	22.204	18.354	40.558	4 80	13.537
Moosejaw...	21.664.196	33 850 31	55.101	32.624	87.725	2.59	5.761
Prince Albert	66.087.803	103.262 19	20.847	15.472	36.319	0.35	12.795
Qu'Appelle..	3.429.965	5.359 32	20.053	15.555	35.608	6.64	17.178
Regina	5.075.695	7.930 77	44.478	26.078	70.556	8.90	7.703
Saltcoats ...	2.687.635	4.199 43	16.019	12.676	28.695	6 83	9.477
Saskatoon..	4 230.970	6.610 89	29.270	21.875	51.145	7.74	7.159
Totaux..	161.088.000	251.700 00	291.730	200.702	492.432	1.95	91.279

(1) *Cinquième recensement du Canada*, 1911, volume I. Les totaux des acres et milles carrés sont donnés approximativement dans ce volume.

L'accroissement de la population a surtout porté sur les centres ruraux. A ce point de vue la situation de la Saskatchewan est remarquable si on la compare aux autres provinces de la Puissance et rien ne peut mieux la mettre en relief que le tableau ci-dessous (1) :

PROVINCES	Accroissement ou diminution de la Population de 1901 à 1911	
	Rurale	Urbaine
Alberta	180.327	121.314
Colombie Britannique. .	100.318	113.505
Manitoba.	70.511	129.892
Nouveau Brunswick . .	— 1.493	22.262
Nouvelle Ecosse	— 23.981	56.745
Ontario	— 52.184	392.511
Ile du Prince Edouard. .	— 9.546	45
Québec	39.951	313.853
Saskatchewan.	**287.338**	**113.815**
Yukon.	— 13.430	— 5.277
Territoires du Nord-Ouest	— 2.933	» »

L'Alberta est la seule province qui, avec la Saskatchewan, enregistre une augmentation considérable de population rurale, mais tandis que dans la province voisine l'augmentation de l'élément rural ne dépasse, à peine, que de 60.000 celle de l'élément urbain, en Saskatchewan cette avance se traduit par 173.523 habitants (287.338 — 113.815).

Population rurale et urbaine de la Saskatchewan et augmentation dans la décade (2)

DISTRICTS	Population en 1911		Population en 1901		Augmentation	
	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine
Assiniboia	31.291	11.265	5.938	3.394	25 353	7.871
Battleford	38.830	8.245	5.562	609	33.268	7.636
Humboldt	45.221	6.974	2.166	—	43 055	6.974
Mackenzie	36.164	4.394	12.837	700	23.327	3.694
Moosejaw	67.326	20.399	3.700	2.061	63.626	18.338
Prince Albert . . .	27.465	8.854	10.709	2.086	16.756	6.768
Qu'Appelle	25.865	9.743	12.705	4.473	13.160	5.270
Regina	33.554	37.002	4.241	3.462	29.313	33.540
Saltcoats	22.983	5.712	9.302	177	13.681	5.535
Saskatoon	32.368	18.777	6.569	588	25.799	18.189
Totaux	361.067	131.365	73.729	17.550	287.338	113.815

(1) *Extrait du Cinquième recensement du Canada*, 1911, volume I.
(2) *Cinquième recensement du Canada*, 1911, volume I.

Le nombre des demeures est passé de 17.645 en 1901 à 118.283 en 1911, soit une augmentation de 100.638; le nombre des familles qui n'était que de 19.089 en 1901 atteignait, en 1911, 120.751, en augmentation de 101.662.

Au recensement de 1911 on comptait 4 cités : Moose Jaw, ayant 13.823 habitants; Prince-Albert, 6.254; Regina, 30.213, et Saskatoon, 12.004. Depuis, la ville de North-Battleford a été érigée en cité le 1er mai 1913, et celle de Weyburn le 1er septembre cette même année. Si, aujourd'hui, les cités sont encore peu nombreuses, par contre les villes sont en grand nombre (72) et leur importance est considérable; quant aux villages on en compte 272 (1).

Naissances, mariages et décès de 1905 à 1911 (2)

ANNÉES	(3) NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS	RAPPORT des Naissances aux décès
1911	8.745	3.541	2.727	3.20
1910	7.142	3 027	2.221	3 21
1909	6.510	2.286	1.955	3.32
1908	6.284	2.135	1.715	3.66
1907	4.913	1.870	1.424	3.45
1906	3.928	1.577	1.282	3.06
1905	2.973	1.205	830	—

La population de la Saskatchewan se répartissait ainsi, par origine, aux recensements de 1911 et 1901 : (4)

	1911	1901
Anglais.	124.091	17.543
Irlandais.	53.865	10.644
Ecossais.	70.753	11.674
Autres sujets britanniques.	2.301	233

(1) *The Public Service Monthly*, november 1913.

(2) *Seventh annual report of the Department of Agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

(3) La race française paraît être aussi prolifique dans l'Ouest-Canadien que dans la province de Québec. Ainsi, dans la paroisse française de Notre-Dame d'Auvergne, district de Moose jaw, on relève les chiffres suivants :

	Sépultures	Baptêmes
1912 (7 mois)	2	22
1911	5	19
1910	5	18
1909	4	5

(Chiffres communiqués par M. le Curé de Notre-Dame d'Auvergne).

(4) *Extraits du Cinquième recensement du Canada*, 1911, bulletin XIII.

	1901	1911
Français.	23.251	2.634
Allemands.	68.628	11.743
Austro-Hongrois.	41.651	4.753
Belges.	1.538	156
Bulgares et Roumains. . .	2.336	38
Chinois.	957	41
Hollandais.	2.684	345
Grecs.	55	2
Sauvages.	11.718	17.734
Italiens.	310	3
Japonais.	57	1
Juifs.	2.066	198
Africains.	336	6
Polonais.	3.785	—
Russes.	17.405	11.675
Scandinaves	33.991	1.452
Suisses.	1.073	32
Non spécifiés.	29.581	372

Les membres des diverses religions étaient ainsi divisés dans la Saskatchewan, en 1911. (1)

Adventistes	784
Anglicans	75.342
Baptistes	18.371
Congregationalistes	2.211
Religions orientales	591
Eglise Grecque	24.795
Juifs	2.060
Luthériens	56.147
Mennonites.	14.400
Méthodistes	78.325
Mormons	654
Presbytériens	96.564
Protestants	3.949
Catholiques romains	90.092
Armée du Salut	558
Autres sectes	20.964
Non spécifiées	6.625

Les presbytériens représentent le groupe le plus considérable, puis viennent les catholiques romains et les autres sectes protestantes, dont les plus importantes sont les méthodistes, les anglicans et les luthériens

(1) *Cinquième recensement du Canada*, 1911, bulletin XII.



Si une bonne part de l'augmentation de la population est due à l'immigration, l'excès des naissances sur les décès donne aussi, comme on l'a vu, un nombre important d'unités chaque année.

Sur les 492.432 habitants de la Saskatchewan, en 1911, 248.751, soit 50,5 % étaient nés au Canada et 243.681 ou 49,5 %, représentaient l'élément immigré venu de l'extérieur. On voit donc qu'en Saskatchewan la population née au Canada et les immigrants se trouvent former deux groupes presque égaux. Ce fait est spécial à cette province. Dans la Colombie britannique et le Yukon, la part de la population immigrée est respectivement de 56,9 % et 54,7 %; elle tombe à 41,9 % dans le Manitoba et 20,7 % en Ontario. Les autres provinces ne représentent qu'un faible pourcentage d'immigrants variant de 2,8 à 7,4 %.

Parmi les 248.751 habitants de la Saskatchewan, nés au Canada, on en comptait 101.854 nés dans la province, ou 20,7 % de la population totale. Ce dernier chiffre est intéressant à retenir pour se faire une idée exacte de l'ensemble des éléments immigrés, venus du reste du Canada ou d'ailleurs.

Retranchons ces 101.854 habitants, nés en Saskatchewan, de la population totale de la province, il reste 390.578 habitants répartis comme suit :

146.897 nés au Canada, hors de la province; (1)

81.071 immigrés d'origine britannique; (2)

162.610 immigrés d'origine étrangère. (3)

Population de la Saskatchewan selon le lieu de naissance (4)

LIEUX DE NAISSANCE	POPULATION
Nés en Territoire Britannique	**329.767**
Canada	248.751
Iles Britanniques	76.854
Possessions Britanniques	839
Sujets anglais d'origine inconnue	3.323
Nés en Pays étrangers	**162.610**
Europe	91.104
Asie	1.519
Etats-Unis	69.628
Afrique	21
Indes Occidentales	8
Autres Pays	330
En Mer	*55*
Total	492.432

(1) Parmi ceux-ci les immigrants venus des provinces de l'est comptent pour 116.006.

(2) Se décomposant en 76.954 nés dans les Iles Britanniques, 839 nés dans les colonies britanniques, le reste, un peu plus de 3.000, étant d'origine britannique inconnue.

(3) Comprenant 91.104 Européens, 69.628 Américains des Etats-Unis, 1.519 Asiatiques et 359 divers.

(4) *Cinquième recensement du Canada*, 1911, bulletin XIV.

L'immigration augmente rapidement chaque année. D'après les chiffres fournis par le surintendant de l'immigration d'Ottawa, l'immigration en Saskatchewan, en 1911, s'éleva à 44.082 contre 40.970 en 1910, soit une augmentation de 3.112. Ces chiffres, cependant, ne s'appliquent qu'aux immigrants venus par les ports de l'Océan et des Etats-Unis et ne comprend donc pas le grand nombre de colons venus de l'est de la Puissance.

Il est arrivé, en Saskatchewan, pendant les cinq dernières années, 163.592 personnes se répartissant ainsi annuellement : (1)

1907..............	31.400
1908..............	22.082
1909..............	25.040
1910..............	40.970
1911..............	44.082
Total.........	163.592

Le nombre et la nationalité des immigrants sont ainsi fixés pour les années 1910 et 1911 : (2)

NATIONALITÉS	1910	1911
Anglais	6.014	8.014
Ecossais	1.801	2.214
Russes	1.452	1 090
Autrichiens	1.008	530
Norwègiens	570	363
Allemands	506	1.332
Suédois	441	427
Ruthènes	345	1.136
Irlandais	326	464
Galiciens	292	193
Hongrois	280	126
Français	234	225
Roumains	153	237
Belges	122	245
Autres nationalités	872	1.196
Totaux (*vià* ports de l'Océan)	14.416	17.792
Venant des Etats-Unis	26 554	26.290
Total général de l'immigration	40.970	44 082

(1) *Seventh annual report of the Department of Agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

(2) *Seventh annual report of the Department of Agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

D'après le tableau qui précède, on voit que la plus grande partie des immigrants vient des Etats-Unis. « Ces colons sont pleins de santé, possèdent une connaissance pratique de la culture dans l'ouest, conditions qui sont spécialement correspondantes aux nôtres; et en outre ils nous viennent pourvus non seulement d'un bon approvisionnement d'animaux et d'instruments aratoires, mais en général ils possèdent une bonne somme d'argent ». (1)

Les immigrants venus d'Angleterre sont, en général, d'une catégorie destinée à réussir dans l'ouest, à l'exception de quelques-uns envoyés par les établissements charitables. Des mesures sont d'ailleurs prises pour rapatrier immédiatement tout « indésirable » qui est signalé. Les Gallois sont d'une qualité remarquable ; la plupart se destinent à l'agriculture. Les Ecossais se consacrent, en grande partie, aux travaux agricoles avec succès, à l'exception d'un certain nombre de journaliers, provenant surtout de Glasgow ou du district, dirigés sur les voies ferrées et qui se réfugient dans les villes à l'automne et semblent vouloir y rester. Les immigrants irlandais et allemands sont presque tous des agriculteurs et acceptent tous de travailler dans les fermes. Les Scandinaves sont, en général, d'une très bonne classe; beaucoup prennent des terres à leur arrivée, les autres s'occupent aux travaux de construction des voies ferrées où ils obtiennent des gages élevés. La plupart des Islandais sont agriculteurs. Les Suisses s'engagent presque tous dans les fermes. Les Hollandais se répartissent sur les voies ferrées et les fermes; ce sont de très bons colons qui se familiarisent très vite avec l'Anglais. La plupart des Ruthènes et des Polonais viennent des provinces autrichiennes et quelques-uns de la Bohême et de la Russie. Les Autrichiens sont souvent des fermiers qui prennent immédiatement des homesteads; certains s'engagent sur les voies ferrées. Les Français et les Belges sont presque tous des agriculteurs d'une catégorie très recommandable. (2)

CHAPITRE XX

La Colonisation et les Concessions de Terres

La fertilité du sol, l'étendue des terres encore incultes et toutes les autres ressources naturelles, n'attirent au Canada cette armée d'immigrants, que grâce à la propagande intelligente dont ces richesses inexploitées sont l'objet.

Toutes les terres de la Saskatchewan et de la Puissance, en général, appartenaient à l'origine à la Couronne et il y a déjà de longues années que la politique actuelle a été mise en pratique.

On a d'abord décidé de donner des concessions gratuites. Puis les limites exactes des lots ont été fixées, afin de prévenir les confusions entre occupants et, par suite, les disputes et les procès. Voici quelle a été la méthode employée pour la délimitation. Le sol fut d'abord divisé en grands lots d'étendue varia-

---

(1) *Rapport annuel du Ministère de l'Intérieur*, 1910.
(2) *Rapport annuel du Ministère de l'Intérieur*, 1910.

ble, coupés suivant les méridiens et les parallèles. Puis les lots ont été recoupés en cantons (townships), c'est-à-dire en quadrilatères comprenant chacun 36 sections d'un mille carré; chaque bande de 6 sections forme un rang (range). La section a été enfin subdivisée en 4 concessions (homesteads) de 160 acres (64 hectares). Chaque section de township est numérotée, toujours dans le même ordre. Les townships sont numérotés consécutivement, en partant du 49e parallèle, dans la direction du nord; ils portent aussi un numéro faisant partie d'une série qui commence à chacun des principaux méridiens, se dirigeant vers l'ouest; c'est le numéro de leur rang. De cette façon on peut immédiatement se rendre compte de l'emplacement d'un homestead sur la carte, dès que l'on connaît les quatre numéros des section, township, rang et méridien. Les sections 11 et 29 de chaque township sont réservées pour les écoles, et, pour les townships situés seulement au sud de la Saskatchewan du nord, la section 8 et les 3/4 de la section 26 ont été concédés à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Tout chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut obtenir une concession de cette étendue. Le postulant doit se présenter en personne aux bureaux de l'agence ou de la sous-agence des Terres de la Puissance pour le district. Sous certaines conditions, semblable requête peut être enregistrée à la demande de son père, de sa mère, de son fils, de sa fille, de son frère ou de sa sœur.

Le colon doit résider dans sa concession et cultiver sa terre six mois au moins par année pendant trois ans. Un concessionnaire peut cependant vivre dans un rayon de 9 milles de sa concession, dans une ferme d'au moins 80 acres lui appartenant ou bien appartenant à son père, ou à sa mère, ou à son fils, ou à sa fille, ou à son frère, ou à sa sœur, et occupée par son propriétaire.

Dans certains districts, un colon satisfaisant à ces obligations peut obtenir une option au prix de trois dollars l'acre sur un quart de section contiguë à sa concession. Il doit pendant les six années qui suivent l'obtention de sa concession (y compris les délais nécessaires à l'octroi de son titre) satisfaire à la condition de résidence de six mois par an et cultiver 50 acres. Un colon, dont les droits à la concession se trouveraient forfaits, peut, dans certains districts, acheter une autre concession au même prix de trois dollars l'acre.

Pendant les trois premières années, les obligations du colon, sur un homestead ordinaire, se résument à ceci : résidence de 6 mois par an, culture de 50 acres et construction d'une maison valant au moins 300 dollars. La seule dépense que le colon ait à faire pour obtenir sa concession consiste dans le paiement d'une somme de 10 dollars, ou 52 fr. 50, comme frais d'inscription ou d'enregistrement.

Les immigrants nouvellement arrivés reçoivent, à n'importe quel bureau des terres (land office) de la Puissance en Saskatchewan, toutes informations concernant les terres pouvant être données en concession et les agents les assistent gratuitement pour choisir les terres qui leur conviennent. Le surintendant de l'immigration, Departement de l'intérieur, à Ottawa, et le commissaire de l'immigration à Winnipeg, Manitoba, répondent à toute demande qui leur est adressée concernant les lois régissant les terres, l'exploitation des forêts,



du charbon et des mines en général. Les agents des terres de la Puissance ne peuvent fournir d'informations que pour les terres situées dans leurs districts respectifs.

Pour toutes les transactions de terres, soit par concession libre ou préemption, soit par l'achat de concessions ou scrips, le gouvernement de la Puissance a établi les agences suivantes, en Saskatchewan, par lesquelles doivent passer toutes les affaires concernant les terres : Battleford, Estevan, Humboldt, Medicine Hat (1), Moose Jaw, Prince-Albert, Regina, Saskatoon, Swift Current, Yorkton.

Le département de l'agriculture à Regina envoie, à toute personne qui en fait la demande, une carte donnant la délimitation spéciale des districts ci-dessus.

D'une manière générale, on peut dire que la principale région où l'on peut obtenir des concessions gratuites en Saskatchewan, est à l'ouest des lignes du Pacifique Canadien, de North Portal à Outlook, et au sud du township 30. Les autres parties de la Province où les concessions sont encore libres sont les districts du nord. Presque toutes les lignes de chemin de fer, passant à travers la province, se dirigent vers le nord-ouest et la colonisation a naturellement suivi cette direction. Il en est résulté que la partie sud-ouest de la province dont on a parlé plus haut et les districts du nord et du nord-est peuvent être regardés comme peu peuplés. Les colons furent attirés d'abord par les autres régions, en raison des faciles moyens de communication qu'elles possédaient ou étaient sur le point de posséder. Ces régions avaient été ainsi favorisées parce qu'elles offraient les meilleurs passages pour la construction des voies ferrées ou parce qu'elles paraissaient être les plus estimées pour la culture. Aujourd'hui c'est vers le district de Moose Jaw et la région au nord de Prince-Albert qu'est attirée l'attention des colons. Le sud de Moose Jaw fut longtemps considéré comme une contrée semi-aride; la même opinion prévalait pour les terres traversées par la ligne du Sault. Cette dernière région produit maintenant partout des grains d'excellente qualité et, si des méthodes de culture mieux adaptées étaient pratiquées, le district plus à l'ouest donnerait aussi de bonnes récoltes. La contrée du nord-est est humide, souvent à l'excès dans les terrains bas et marécageux. Cette remarque ne s'applique pas cependant, d'une manière générale, à la contrée à l'ouest de Prince-Albert, pas plus qu'aux cantons du nord-est où se trouvent, sans aucun doute, de grandes étendues de riche terre pour la culture.

Les colons trouvent un grand avantage à s'établir dans l'ouest de Moose Jaw; là ils peuvent obtenir, moyennant certaines conditions, 160 acres en surplus, comme s'ils achetaient une concession ou avaient un droit de préemption.

Au nord de la ligne principale du Canadien Nord et à l'est de Humboldt

---

(1) Le district de l'Agence de Medicine Hat s'étend, à la fois, sur les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

il y a une grande région, encore peu peuplée, qui se trouve dans la partie boisée de la province; son caractère est tout à fait différent de la prairie ouverte et unie du sud et du centre de la Saskatchewan.

Au nord et à l'ouest de Prince-Albert et au nord de Battleford la terre est inoccupée sur une grande étendue. Une partie est, il est vrai, bien boisée et l'exploitation des forêts y joue un rôle important. Mais on ne connaît pas encore bien la proportion des terres convenant à l'agriculture; cela n'a pas empêché un bon nombre de colons de se fixer là. Au nord de cette région, déjà en partie peuplée, la colonisation a toutes les chances de s'étendre.

Au commencement de 1910, il y avait environ 15.000 bonnes concessions (homesteads) dans le district de Prince-Albert et près de 10.000 de plus dans celui de Battleford. Les districts de Humboldt, Yorkton, Regina et Estevan, quoiqu'ils aient été très soigneusement visités par les colons, possèdent encore environ 12.000 quarts de section sans occupants. Ces chiffres ne s'appliquent seulement qu'aux townships arpentés. Dans la partie nord-ouest de la province, les townships nouvellement tracés offrent d'excellentes occasions aux colons, mais, avec le nombre d'inscriptions qui sont faites annuellement, il ne se passera pas de longues années avant que toutes les terres de la Puissance, au sud du township 50, soient prises en concession ou préemption et la course aux terres libres, en ce qui concerne cette partie de la province, sera devenue une chose du passé. (1)

Les inscriptions de concessions faites, en Saskatchewan, depuis les trois dernières années, se répartissent ainsi : en 1910, 27.195; en 1911, 20.836; en 1912, 18.492. (2)

La nationalité des concessionnaires pendant les mois de janvier-novembre 1911 est indiquée par les chiffres ci-dessous :

Canadiens	5.503
Personnes ayant une entrée préalable	695
Américains	5.205
Anglais	2.957
Ecossais	401
Irlandais	160
Français	208
Allemands	380
Belges	104
Suisses	22
Italiens	20
Roumains	122
Syriens	47

(1) *Saskatchewan, minister of agriculture*, 1911.

(2) *Seventh annual report of the Department of agriculture of the province of Saskatchewan* et *Bulletin* n° 35 du même ministère.



Austro-Hongrois	1.143
Hollandais	31
Danois (autres que les Islandais)	74
Islandais	24
Suédois	455
Norvégiens	669
Russes (autres que les Mennonites et les Doukhobors)	925
Autres nationalités	34

En dehors des concessions gratuites, les colons peuvent acheter des terres appartenant soit aux Compagnies de chemins de fer, soit aux sociétés financières. Quand la construction des chemins de fer fut entreprise dans les territoires du nord-ouest, le gouvernement de la Puissance donna à la Compagnie du Pacifique Canadien d'immenses étendues de terres comprenant 25 millions d'acres. De temps en temps, le gouvernement aidait les autres Compagnies de chemin de fer par le même moyen, la contrée à travers laquelle leurs lignes étaient projetées ne pouvant alors donner aucun revenu immédiat. De cette manière, une portion très considérable de terres agricoles passa dans les mains des Compagnies de chemins de fer, principalement du Pacifique Canadien et du Canadien Nord.

Pour la Saskatchewan seule l'étendue des terres ainsi concédées est de 15.177.063 acres. (1)

La Compagnie de la Baie d'Hudson reçut un vingtième de toutes les terres au sud de la Saskatchewan du nord quand, en 1868, ses droits furent transférés au gouvernement de la Puissance; on lui réserva dans chaque township, la section 8 et les 3/4 de la section 26.

L'étendue des terres ainsi concédées à la Compagnie de la Baie d'Hudson, en Saskatchewan, est de 3.158.900 acres (la superficie non arpentée non comprise. (2)

D'autres Compagnies possèdent aussi des terres bonnes et nombreuses, dont elles disposent rapidement. Dans chaque township, enfin, les sections 11 et 29, réservées pour les écoles, sont mises en vente et le produit de ces ventes sert à former un fond de dotation destiné à subvenir aux frais de l'éducation.

Ces terres s'étendent sur 3.852.633 acres (la superficie non arpentée non comprise). (3)

Quand les terres environnantes sont bien pourvues de colons, les terres des écoles sont vendues, sur la demande des résidents, aux enchères publiques,

---

(1) D'après la carte indiquant l'état des terres en Saskatchewan, dressée par le Département de l'Intérieur de la Puissance, le 1er janvier 1913.

(2) D'après la carte indiquant l'état des terres en Saskatchewan, dressée par le Département de l'Intérieur de la Puissance, le 1er janvier 1913.

(3) D'après la carte indiquant l'état des terres en Saskatchewan, dressée par le Département de l'Intérieur de la Puissance, 1er janvier 1913.

au plus offrant et dernier enchérisseur, par le gouvernement de la Puissance. La demande est si vive, pour ces terres, dans les districts les plus anciennement colonisés, qu'elles atteignent souvent de très hauts prix.

La valeur des terres a augmenté très rapidement pendant ces dernières années et en 1912 l'accroissement sur les deux années précédentes a été de plus de 25 %. Le prix moyen de la terre améliorée va de $ 23 à $ 30 et celui de la terre non améliorée de $ 15 à $ 21 par acre.

Le tableau ci-dessous indique approximativement la valeur, par acre, de ces terres, dans les différents districts agricoles. (1)

DISTRICTS AGRICOLES	TERRES AMÉLIORÉES		TERRES NON AMÉLIORÉES	
	de	à	de	à
1. Sud-Est.	19.30	25.70	13.00	16.75
2. Sud-Central.	22.00	33.50	22.70	32.60
3. Sud-Ouest.	16.10	21.50	11.40	14.00
4. Central Est.	14.90	27.40	14.90	23.00
5. Central.	18.05	25.25	12.40	17.90
6. Central Ouest.	14.70	28 50	11.15	15.40
7. Nord-Est.	17.75	24.40	11.80	18.55
8. Nord Central.	12.65	16.50	9.55	12.15
9. Nord-Ouest.	14.10	19 05	11.60	15 40

La comparaison des prix ci-dessus avec ceux demandés par la Compagnie du Pacifique Canadien, pour les terres lui appartenant, montrent que les prix donnés dans ce tableau ne diffèrent pas beaucoup des chiffres de la Compagnie pour les terres non améliorées .Dans toutes les parties de la Saskatchewan où cette Compagnie possède des terres, excepté le long de sa ligne principale dans le coin sud-ouest, les prix vont de $ 10 à $ 25 par acre. Dans ce voisinage, le prix est d'environ $ 8 par acre.

En 1909-1910, il a été vendu en Saskatchewan 14.777 acres de terres des écoles au prix de $ 235.811,09, soit une moyenne de $ 15,95 à l'acre. (2)

Les remarquables récoltes des dernières années et l'impulsion qui en résulta pour l'immigration ont été les premiers facteurs qui favorisèrent l'accroissement du prix des terres. Mais personne n'admet que les prix demandés maintenant pour les bonnes terres de culture soient trop élevés. En fait, ceux qui sont compétents pour juger de la valeur des terres estiment que les récoltes de l'Ouest canadien seront d'un rendement très profitable si la valeur des terres est de $ 100 par acre. Si cela est vrai, on se rendra vite compte que

(1) *Saskatchewan, minister of agriculture*, 1911.
(2) *Rapport du Ministère de l'Intérieur*, Ottawa, 1911.

la valeur actuelle de la propriété est remarquablement basse, eu égard à la capacité productive du sol. En 1901, le Département de l'Agriculture pour les territoires du nord-ouest publiait une brochure dans laquelle on annonçait que des terres étaient à vendre par différentes compagnies de chemins de fer au prix de $ 3 à $ 4 par acre. Quelle différence si l'on compare ces prix à ceux d'aujourd'hui et quelle marge plus grande encore cela nous laisse entrevoir pour les années 1915 ou 1920 !

La colonisation marche donc à pas de géant dans la province de Saskatchewan. Au début elle fut d'abord confinée aux vastes étendues de terres arables qui se trouvent dans la moitié sud, là où n'existait aucune grande difficulté pour la mise en valeur du sol. Maintenant, les colons sont bien forcés de se diriger vers la zone des forêts; mais tant que le chemin de fer ne s'étendra pas au nord de Prince-Albert ou de quelque autre point, on ne peut espérer voir une nombreuse population dans cette partie de la province. C'est une région immense et sans moyens de transport, et les colons agricoles en particulier ne peuvent être attirés au-delà des distances raisonnables qui les séparent des endroits où ils peuvent s'approvisionner et vendre leurs produits.

CHAPITRE XXI

Agriculture et Élevage

Agriculture

On a coutume de rappeler, très souvent, que le Canada est le grenier de l'Empire, mais il serait utile de préciser un peu en disant que ce grenier a ses principaux établissements en Saskatchewan. Celle-ci ne produit-elle pas, en effet, à elle seule, plus de la moitié de la récolte de blé de la Puissance, et ne dépasse-t-elle pas souvent aussi la production de chacun des états de l'Union ? Si l'on doutait, d'ailleurs, du caractère presque essentiellement agricole de cette province, il suffirait de se rappeler ce que nous avons dit au chapitre de la population : il n'y a que là, au Canada, où la population rurale augmente dans des proportions considérables.

Tous ceux qui visitent la Saskatchewan, à la fin d'une saison favorable pour les récoltes, sont impressionnés par la remarquable fertilité du sol. Le blé, l'avoine, l'orge et les pommes de terre y donnent un très haut rendement sans qu'il soit besoin d'employer d'engrais, sans même souvent pratiquer l'assolement; cela est constaté par un grand nombre d'anciens colons qui obtiennent, depuis longtemps, sur la même terre, des récoltes toujours aussi abondantes. D'autres témoignages ont été consignés dans les rapports de la ferme expérimentale d'Indian-Head depuis de nombreuses années. La moyenne des récoltes de blé, d'avoine et de pommes de terre, y remarque-t-on, non seulement se maintient d'année en année, mais est plus importante qu'à n'importe quelle ferme expérimentale des autres provinces. D'après les

rapports du département de l'agriculture de la province, la moyenne des récoltes de grains a toujours été très satisfaisante, excepté pendant les années 1907, 1908 et 1910. Mais les résultats de ces années, comptées comme défavorables, peuvent être très honorablement comparés avec ceux des états producteurs de grains de l'Amérique et des autres pays du monde, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous.

Comparaison de la récolte moyenne de blé, par acre, en Saskatchewan de 1902 à 1912 avec celle des autres pays producteurs (1)

	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	Moyenne
Saskatchewan. .	22.57	19.44	17.51	23.09	21.40	13.52	13.68	22.1	15.5	18.5	19.9	18.4
Kansas	10.4	14.1	12.4	13.9	15.1	11 0	12.6	14.5	14.0	10.7	15.6	13.3
Minnesota . . .	13,9	13.1	12.8	13.3	10.9	13.0	13.0	16.8	16.0	10.1	15.8	13.4
North Dakota . .	15.9	12.7	11.8	14.0	13.6	10.0	11.6	13.6	5.5	8.0	18.0	11.8
South Dakota . .	12.2	13 8	9.6	13.7	13.4	11.2	13.0	14.1	12.8	4.0	14.2	11.9
Nebraska. . . .	20.9	15.7	13 6	19 4	22.0	18 1	17.0	4.0	13.9	10.0	14.1	15.7
Iowa	12.7	12.4	11.6	14.2	15.7	13.4	17.2	14.6	20.9	13.8	17.0	15.0
Russie.	11.1	10.6	11.5	10.2	7.7	...	...	12.0	11.1	6.9	10.4	10.1
États-Unis . . .	14.5	12.9	12.5	14 5	15.5	14.0	14.1	15.8	11.8	9.4	17.2	13.7

La culture des grains, en Saskatchewan, n'en est cependant qu'à son enfance. Si nous considérons combien est petite la superficie cultivée en comparaison de toute l'étendue de la province, nous ne pouvons qu'être frappés de l'avenir immense réservé à ces vastes régions. Les districts agricoles comprennent, en effet, 86.826.240 acres (2) et la superficie ensemencée en 1912, en blé, avoine, orge et lin n'était que de 9.184.814 acres, soit un peu plus de 10 %.

Toutefois, la production totale des grains correspondant à cette superficie atteignait cette même année le chiffre respectable de 237.278.446 boisseaux ou 24.568.083 de plus qu'en 1911. (3)

---

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan for* 1912.

(2) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

(3) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*. 1912.

Comparaison de la récolte de grains (blé, avoine, orge et lin) de la Saskatchewan avec les états de l'Union en 1912 (1)

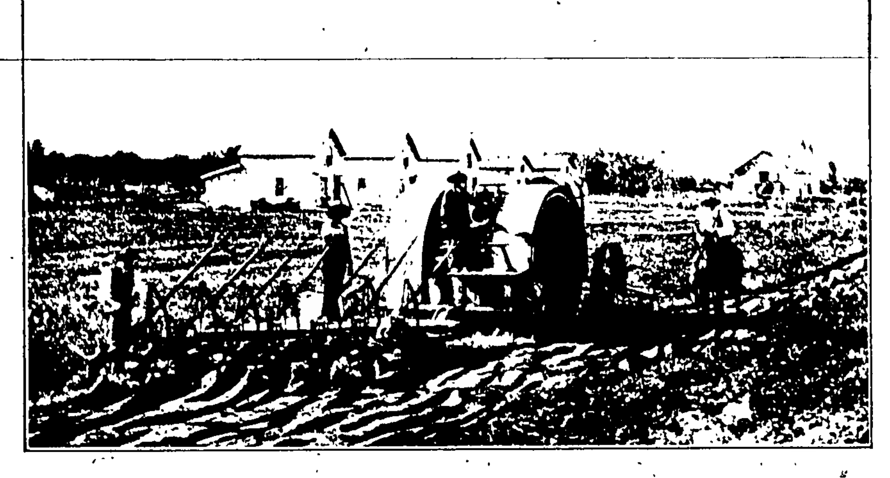
ÉTATS	BOISSEAUX
North Dakota	290.228.000
Iowa	246.814.000
Saskatchewan (2)	237.278.446
Minnesota	232.908.000
Illinois	194.341.000
Kansas	147.320.000
South Dakota	132.916.000
Nebraska	144.422.000
Wisconsin	113.823.000
Washington	75.286.000
Michigan	61.420.000

La production totale de blé pour 1912 atteignait, en Saskatchewan, 107.167.700 boisseaux, soit 10.371.112 de plus qu'en 1911; la superficie ensemencée comprenait 5.384.092 acres ou 151.844 de plus que l'année précédente et la récolte moyenne à l'acre était de 19,9 boisseaux.

Production du blé en Saskatchewan de 1899 à 1912 (3)

ANNÉES	SUPERFICIES ensemencées	PRODUCTION	RÉCOLTE moyenne à l'acre
	acres	boisseaux	boisseaux
1912	5.384.092	107.167.700	19.9
1911	5.232.248	96.796.588	18.5
1910	4.664.834	72.666.399	15.5
1909	4.085.000	90.215.000	22.1
1908	3.703.563	50.654.629	13.6
1907	2.047.724	27.691.601	13.5
1906	1.730.586	37.040.098	21.4
1905	1.130.084	26.107.286	23.0
1904	910.359	15.944.730	17.5
1903	777.822	15.121.015	19.4
1902	580.860	13.110.330	22.5
1901	469.953	11.956.069	25.4
1900	382.540	3.443.671	9.0
1899	328.459	6.083.508	18.4

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.
(2) En 1911 la Saskatchewan laissait derrière elle tous les états américains.
(3) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.



Le Labourage par charrues automobiles



Transport du Bois près de Melfort

La production du blé en Saskatchewan, pour l'année 1912, comparée à celle des principaux états de l'Union donne les chiffres suivants : (1)

ÉTATS	SUPERFICIES ensemencées	RÉCOLTE moyenne à l'acre	PRODUCTION
	acres	boisseaux	boisseaux
Saskatchewan	5.384.092	19.9	107.167.700
North Dakota	8.144.000	18.0	146.592.000
Kansas	5.437.026	15.9	86.962.000
Minnesota	4.220.000	15.8	66.676.000
Nebraska	3.154.014	17.6	55.610.000
South Dakota	3.700.000	14.2	52.540.000
Washington	1.297.000	20.4	26.459.000
Iowa	607.000	19.7	11.993.000

La plus grande partie du blé récolté en Saskatchewan appartient à la variété « Red Fife ».

On rapporte que cette variété fut introduite au Canada, pour la première fois, par M. David Fife, un fermier d'Ontario, qui, en 1842, reçut d'un ami d'Ecosse un petit échantillon de blé provenant d'un bateau allant de Dantzig à la mer Baltique. Ce blé fut semé par M. Fife comme blé de printemps, mais il appartenait évidemment à une variété d'hiver, un seul plant seulement ayant produit des épis. Les grains récoltés furent semés et donnèrent de bons résultats. Parti d'une si petite origine le Red Fife est devenu l'une des variétés les plus connues du continent nord-américain. La paille en est forte et d'une bonne longueur, en moyenne de 45 à 60 pouces. Les épis ont de 3 à 4 pouces et ne possèdent que 3 à 7 barbes à leur extrémité, longue seulement d'un demi-pouce. On fait avec ce blé une farine de première qualité d'une belle couleur crème et non blanche, comme on le suppose communément; c'est elle qui a créé la popularité de ce blé. D'autres variétés peuvent être plus hâtives ou donner un meilleur rendement, aucune, sauf le « Marquis », n'égale le Red Fife pour la farine.

Les autres variétés cultivées en Saskatchewan sont : Le « White Fife » différant seulement du Red Fife par la couleur du son qui est plus jaunâtre; mais il donne le même rendement que le premier, mûrit en même temps et produit la même farine.

Le « Club », qui mûrit un peu plus tôt que le Red Fife mais est plus susceptible de rouiller; sa farine est d'une couleur jaune sombre, peu attrayante; il est pauvre en gluten.

(1) *Bulletin* n° 35 *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.



Le « Marquis », résultat d'un croisement entre le Red Fife (mâle) et le Red Calcutta dur (femelle); sa paille est forte, il résiste bien à la rouille, mûrit de 7 à 10 jours avant le Red Fife et donne une farine de qualité égale à celle de ce dernier.

Le « Blue Stern », variété sans barbe, mûrissant plus tard et donnant un rendement moindre que le Red Fife.

Le « Preston », résultat d'un croisement entre le Ladoga et le Red Fife (mâle); ses grains sont rouges, sa paille a de 44 à 50 pouces de long, il mûrit quelques jours avant le Red Fife.

Le « Stanley », provenant aussi du Ladoga croisé avec le Red Fife (mâle) ressemble au Preston.

Le « Huron », issu d'un croisement entre le Ladoga et le White Fife (mâle), aux épis barbelés et aux grains rouges de dimensions moyennes, donnant de bonnes récoltes et mûrissant environ 3 jours plus tôt que le Red Fife.

Le « Percy », de même origine que le Huron avec des épis sans barbes; il donne un bon rendement et mûrit environ 5 jours avant le Red Fife.

Le « Chelsea », d'une espèce supérieure sélectionnée de la variété, connue, depuis quelques années, sous le nom de « Chester », croisement de « Alpha » avec « Gehun » mâle; les épis sont sans barbes, les grains durs et rouges, il mûrit quelques jours avant le Red Fife et produit une excellente farine de bonne couleur. (1)

« Le blé Marquis, qui a attiré tant l'attention en ces dernières années par sa précocité, sa productivité et sa résistance aux maladies, a remporté un véritable triomphe l'année dernière, particulièrement dans la Saskatchewan, où il s'est montré supérieur à l'ancienne variété régulière, le Red Fife, au point de vue de la force de la paille, productivité, maturation, rendement et qualité, sur presque toutes les fermes où il a été cultivé.

« En gagnant le plus haut prix offert aux blés dans la ville de New-York l'automne dernier, l'échantillon de blé Marquis, cultivé à Rosthern, a de nouveau attiré l'attention sur les mérites de cette variété. Le succès était d'autant plus remarquable, que la saison était peu favorable. On cultive le blé Marquis depuis cinq ans à la ferme expérimentale d'Indian-Head; sa production moyenne en parcelles d'essai pendant cette période a été supérieure de 50 % à celle du Red Fife. Il a également fait preuve d'une qualité supérieure dans les saisons peu favorables. Il peut se faire que cette différence énorme ne soit pas maintenue dans une épreuve plus longue, car la période de cinq ans s'est commencée et s'est terminée par une saison très fraîche (désavantageuse au Red Fife), toutefois, on ne saurait douter de la productivité beaucoup plus grande du Marquis. Elle provient en partie de sa précocité, qui lui permet d'échapper aux gelées hâtives, et sa plus grande résistance à la rouille. Au point de vue de la résistance à la verse il possède également une supériorité marquée dans les districts où la paille est longue et la verse commune.

(1) *Seventh annual report of the department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

« Il est maintenant généralement admis que le Marquis est la meilleure variété de blé pour presque toute la Saskatchewan, le centre et le nord du Manitoba et de grandes superficies de l'Alberta. Il serait difficile d'apprécier exactement sa valeur pour ces provinces. La demande de semence dépasse de beaucoup l'approvisionnement, et presque tous les stocks disponibles ont été vendus à de bons prix avant le milieu de l'hiver dernier. Il n'existe pas de chiffres exacts sur la superficie de Marquis cultivée l'année dernière, mais tout indique que ce blé formera la variété principale de la Saskatchewan au bout d'un petit nombre de saisons. Il a fait de rapides progrès. On se souvient en effet que les premières plantes dont le Marquis est descendu ont été découvertes à Ottawa en 1903.

« Le céréaliste du Dominion s'occupe actuellement de propager, pour la distribuer, une variété extrêmement hâtive de blé à laquelle il a donné le nom de « Prélude ». Ce blé a été essayé au Manitoba et en Saskatchewan de même qu'à Ottawa. Dans la Saskatchewan il mûrit deux semaines avant le Marquis; sa paille est un peu plus courte que celle de ce dernier; son grain est rouge, son poids au boisseau très élevé, et il produit une farine d'une excellente valeur boulangère, mais dont la couleur ne vaut pas celle du Marquis ou du Red Fife. Le Prélude ne doit pas remplacer le Marquis. On ne peut s'attendre à ce qu'il donne d'aussi fortes récoltes mais il est probable qu'il se montrera très utile dans ces districts où l'on ne peut compter sur le Marquis pour mûrir avant les gelées. Le Prélude est une variété hybride d'une généalogie plutôt complexe; il a été produit à Ottawa par le céréaliste. » (1)

Comparaison entre les principales variétés de blé (expériences de quatre années Indian-Head (2)

VARIÉTÉS	NOMBRE de jours pour arriver à maturité	NOMBRE de jours précédant la maturité du Red Fife	RÉCOLTE moyenne par acre en boisseaux
Preston	127	7	33
Huron	125	9	32
Stanley	128	6	31
Red Fife	134	—	31
Marquis	125	9	39

L'avoine était cultivée en 1912 sur une étendue de 2.421.932 acres, soit 229.126 de plus que l'année précédente. Avec un rendement moyen de 44,4 boisseaux, par acre, la production totale fut de 107.619.948 boisseaux, ou 8.943.678 de plus qu'en 1911.

(1) *Rapport du ministre de l'agriculture du Canada*, 1912.

(2) *Seventh annual report of the department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.



Production de l'avoine en Saskatchewan de 1899 à 1912 (1)

ANNÉES	SUPERFICIES ensemencées	PRODUCTION	RÉCOLTE moyenne à l'acre
	acres	boisseaux	boisseaux
1912	2.421.932	107.619.948	44.4
1911	2.192.806	98.676.270	45.0
1910	2.082.607	63.315.295	30.4
1909	2.240.000	105.465.000	47.1
1908	1.772.976	48.379.838	27.2
1907	801.810	23.324.003	29.0
1906	369.873	23.965.528	37.4
1905	449.936	19.213.055	42.7
1904	346.530	10.756.350	31.0
1903	280.096	9.164.007	32.7
1902	193.200	6.975.796	30.9
1901	123.251	5.517.866	44.7
1900	96.173	1.604.561	16.6
1899	83.465	2.518.248	30.1

L'orge, en 1912, occupait une superficie de 267.139 acres, soit 22.146 acres de plus qu'en 1911. La production totale était de 8.319.584 boisseaux ou 1.439.780 boisseaux de plus que l'année précédente, ce qui donnait un rendement moyen de 31,1 boisseaux par acre.

Production de l'orge en Saskatchewan de 1899 à 1912 (2)

ANNÉES	SUPERFICIES ensemencées	PRODUCTION	RÉCOLTE moyenne par acre
	acres	boisseaux	boisseaux
1912	267.139	8.319.584	31.1
1911	244.993	6.859.804	28.0
1910	238.394	5.859.018	24.5
1909	244.000	7.833.000	32.1
1908	229.574	3.965.724	17.2
1907	79.339	1.350.265	17.9
1906	53.565	1.316.415	24.5
1905	32.946	893.396	27.1
1904	24.650	598.336	24.2
1903	27.679	665.593	24.9
1902	14.275	293.632	20.9
1901	11.267	354.703	31.4
1900	8.303	150.822	18.1
1899	7.656	160.604	20.9

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.
(2) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.

La récolte de lin donne un pourcentage d'augmentation plus important, à la fois pour la superficie ensemencée et la production, que n'importe quelle autre récolte de grains.

La superficie cultivée en 1912 fut de 1.111.651 acres contre 932.408 l'année précédente; la production atteignit 14.171.214 boisseaux, soit un rendement moyen de 12,7 boisseaux par acre.

La Saskatchewan produit, à peu près, les 3/4 du lin récolté dans la Puissance et 90 % de cette production proviennent des terrains situés dans un rayon de 100 milles autour de Regina.

Production du lin en Saskatchewan de 1899 à 1912 (1)

ANNÉES	SUPERFICIES ensemencées	PRODUCTION	RÉCOLTE moyenne à l'acre
	acres	boisseaux	boisseaux
1912	1.111.651	14.171.214	12.7
1911	932.408	10.377.701	11.3
1910	396.230	3.044.138	7.6
1909	319.100	4.448.700	13.9
1908	264.728	2.580.352	9.7
1907	128.528	1.364.716	10.6
1906	76.005	710.689	9.3
1905	25.315	398.399	15.7
1904	15.917	166.434	10.4
1903	31.644	285.697	9.0
1902	16.694	153.709	9.8

On remarquera, d'après ce tableau, l'importance considérable que tend à prendre la culture du lin et l'irrégularité du rendement moyen par acre.

Le lin est surtout cultivé pour ses graines, mais l'emploi de ses tiges comme liens se généralise de plus en plus dans la culture, au détriment de la ficelle; jusqu'à présent, cependant, les tiges servent surtout comme aliment et combustible : comme aliment pour le bétail, particulièrement quand elles sont encore vertes, et comme combustible pour les charrues automobiles et autres instruments de culture; à Grayen on les emploie comme combustible pour le moulin. Elles sont transformées en ficelles dans une manufacture de Saskatoon.

La culture des grains, en général, est vraiment favorisée par le climat de la Saskatchewan. Les chutes de pluie ont lieu au temps le plus favorable pour la croissance des récoltes, la neige ne tombe pas en abondance et le total des précipitations atmosphériques, pour l'année entière, n'atteint pas celui de

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.

bien d'autres régions. Puis quand nous comparons les rendements de la récolte à ceux des autres parties du Canada et des Etats-Unis, nous sommes amenés à conclure que,non seulement la précipitation est exactement celle qui convient, mais que les autres facteurs nécessaires à la croissance : jours d'été chauds et ensoleillés, sol extrêmement fertile, existent à un degré suffisant pour donner les résultats qui ont fait la juste réputation de l'Ouest-Canadien.

C'est en mai, juin, juillet et août qu'ont lieu, habituellement, l'ensemencement, la croissance et la maturité des grains. Les semailles les plus précoces eurent lieu le 22 mars, en 1894, et les plus tardives le 11 mai, en 1907. La moisson de 1894 commença exceptionnellement le 24 juillet. La date moyenne, depuis 1899, du commencement de la moisson à Indian-Head est, pour l'orge le 17 août, pour l'avoine le 20 août, pour le blé le 21 août. En 1911, la moisson était générale dans la province le 28 août pour le blé, le 3 septembre pour l'avoine, le 28 août pour l'orge et le 11 septembre pour le lin. Le temps moyen s'écoulant entre les semailles et la récolte donne les résultats suivants à Indian-Head : orge 107 jours, avoine 114 jours, blé 129 jours, lin 103 jours.

La culture du blé et des autres céréales, de la façon dont elle est pratiquée sur ces vastes étendues, est vraiment une industrie; on fabrique ici du blé comme ailleurs des locomotives ou des chaussures. La province n'est qu'une sorte de vaste usine où grondent les moteurs, soit qu'il s'agisse de « casser » le sol, soit qu'on en récolte les produits. Les méthodes de culture employées par ces hommes, qui se rapprochent plus de l'ingénieur enfiévré que du paisible laboureur de la vieille Europe, s'améliorent tous les jours.

Le cassage de la prairie et l'ensemencement se font de manières différentes. Le fermier qui débute et ne possède que des moyens limités se contentera d'abord d'un attelage de bœufs, coûtant de $ 150 à $ 250 jusqu'à ce qu'il puisse s'offrir le luxe de plusieurs chevaux. Ceux qui possèdent de vastes domaines et labourent de grandes surfaces se servent de machines à vapeur, ce qui leur donne un prix de revient, pour les travaux de culture, variant entre $ 2,50 et $ 3,50 par acre.

La méthode de la culture du sol par la jachère d'été a donné d'excellents résultats dans tout le sud de la Saskatchewan et sa valeur a été pleinement démontrée par les expériences faites à la ferme expérimentale d'Indian-Head. Parmi ses nombreux avantages les suivants peuvent être mentionnés : conservation de l'humidité du sol, destruction des mauvaises herbes, préparation du sol pour la culture du grain quand il n'y a pas d'autre travail pressant, possibilité d'ensemencer la terre de très bonne heure au printemps et d'autres avantages de moindre importance. Voici comment se pratique cette jachère d'été :

« Un propriétaire a 300 acres de terre qu'il désire mettre en culture. Il divise cette superficie en trois champs d'environ 100 acres chacun; deux de ces champs qui ont été préparés sont ensemencés de grain, l'autre est laissé en jachère d'été, c'est-à-dire en jachère nue sans récolte, la jachère est labourée vers la fin de juin, au moment des grandes pluies du printemps, le sol humide est retourné et sa structure capillaire est divisée, ce qui empêche la perte d'une grande partie de l'humidité. En outre, par ce traitement, on enfouit des mil-

lions de petites mauvaises herbes qui servent à enrichir le sol. Plus tard dans la saison, quand le sol est devenu plus ou moins compact, on passe un cultivateur spécial qui détruit la dernière récolte de mauvaises herbes et pulvérise la surface formant une couche de terre meuble sur le sol humide. Un troisième binage est généralement nécessaire avant la fin de la saison. La terre est alors en excellent état d'ameublissement, prête à recevoir la semence le printemps suivant aussitôt qu'il sera possible de la mettre. Dès que le sol est dégelé à une profondeur de six pouces on enterre la semence à environ deux pouces de profondeur. Dans ce sol humide, reposant sur la terre gelée, la graine germe promptement, et, à mesure que le reste de la terre dégèle, les racines se développent rapidement dans le sol frais et humide; dès qu'elles ont pris un développement satisfaisant, un équilibre favorable se maintient entre la racine et la tige et il en résulte généralement une récolte bien fournie. On fait généralement une deuxième culture de blé sur le chaume; le seul instrument que l'on fait passer sur le sol est la herse à disque qui coupe la surface à trois ou quatre pouces de profondeur. L'année qui suit l'enlèvement de cette deuxième récolte de blé, on met de nouveau le terrain en jachère et ainsi le cultivateur qui a trois cents acres de terre n'en cultive qu'environ deux cents chaque année, le reste étant laissé en jachère d'été. Grâce à ce traitement le cultivateur a, chaque année, cent acres de terre dans le meilleur état possible pour la culture du blé, une terre qui a retenu la plus grande partie de l'humidité de la saison précédente et qui peut être semée de très bonne heure au printemps. Les cent acres de blé qu'il a semés sur chaume sont loin de lui donner un rendement aussi considérable que la terre mise en jachère. Il en obtient généralement de 20 à 25 boisseaux par acre tandis que la jachère d'été lui donne 30 à 35 boisseaux, mais la préparation de la culture n'exige que peu de frais. Jusqu'ici c'est ce mode de traitement de la terre qui a donné les meilleurs résultats; il y a bien quelques objections à la jachère d'été; on ne peut nier que la jachère nue n'occasionne une perte plus ou moins grande de la fertilité du sol, mais c'est, semble-t-il, le seul moyen par lequel les mauvaises herbes peuvent être enrayées et qui permette d'augmenter l'humidité du sol. Depuis bien des années on fait des expériences à Indian-Head et Brandon dans le but de chercher à remplacer la jachère d'été nue par une culture légumineuse comme le trèfle, les pois et la vesce mais jusqu'ici ces efforts n'ont pas été très heureux. Jusqu'à l'heure actuelle, malgré les pertes occasionnées par la jachère d'été, on la recommande toujours comme le meilleur traitement pour obtenir une succession de bonnes récoltes. C'est par ce traitement que la ferme de Indian-Head a pu obtenir de très fortes récoltes en ces vingt dernières années, et le district entier, stimulé par l'exemple de la ferme expérimentale, est devenu une des meilleures localités à blé du Nord-Ouest. » (1).

Après les labourages et les semailles, les céréales poussent vite, le soleil vient dorer rapidement les épis et c'est le moment de récolter le fruit des labeurs du printemps et de l'été. « A la moisson, sous le ciel pur, des fumées

(1) *Rapports des fermes expérimentales*, 1910.



des machines montent des flots d'or, et les moissonneuses passent en groupe, fauchant de larges espaces où s'amoncellent les gerbes par milliers de tas. Bientôt, en un bourdonnement rythmé, la batteuse vient les engloutir, laissant échapper un flot incessant de paille, résidu jugé négligeable ou dont on se sert comme combustible pour alimenter le foyer. Le travail se poursuit sans interruption, en une telle hâte que les hommes ne savent plus ni les jours ni les dates, prenant à peine le temps de manger et de dormir. Les sacs s'emplissent si vite qu'il faut de l'habileté pour les présenter à la machine sans que le grain se répande au dehors. Ou bien l'on écoule le grain dans de vastes charriots qui le portent à la station de chemin de fer la plus proche. » (1)

Les problèmes les plus difficiles à résoudre pour la culture, sont ceux qui se rapportent au cassage de la prairie vierge, avant la mise en valeur, la conservation de l'humidité, la production des plantes fourragères, la conservation ou l'augmentation de la fertilité du sol et l'extirpation des mauvaises herbes. Cette dernière question est l'objet d'une attention toute spéciale de la part du gouvernement et des inspecteurs municipaux. Débarrasser la terre de toutes les plantes parasites qui nuisent à la croissance des céréales est, en effet, une nécessité pour le fermier. Mais ce nettoyage n'est pas toujours aisé à opérer et les indications les plus pratiques sont fournies aux fermiers pour les aider dans ces travaux spéciaux.

Le transport et la vente du blé ont particulièrement attiré l'attention du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial en 1910-1911. D'après le « Dominion grain act » une commission indépendante de trois membres fut nommée pour administrer les élévateurs des stations terminales. Elle a des pouvoirs aussi étendus, en ce qui concerne le transport, l'inspection et l'emmagasinage des grains, que ceux de la « Railway commission » pour les chemins de fer. Ils prennent toutes décisions intéressant les élévateurs terminaux et peuvent, avec le consentement du gouvernement, affermer, acheter, exproprier les dits élévateurs existants ou en construire de nouveaux. Des peines sévères sont appliquées à ceux qui pratiquent le mélange et des délits similaires contraires au « Grain act ».

Les diverses manipulations que subit presque tout le grain de la Saskatchewan ont lieu par le moyen des élévateurs intérieurs. Quelques-uns de ceux-ci sont la propriété des fermiers, mais la plupart se trouvent entre les mains des marchands de grain et des minoteries. Tous les marchands de grain de la province doivent être patentés et solidaires, garantissant ainsi aux fermiers l'immunité contre les pertes provenant de leur déloyauté ou de leurs embarras financiers.

Presque toutes les stations de la Saskatchewan possèdent un ou plusieurs élévateurs. En 1911, Indian Head, sur la ligne principale du C. P. R., en avait 9 en opération, d'une capacité totale de 327.000 boisseaux, et Yorkton 8 pouvant contenir 265.000 boisseaux. Un fermier peut livrer son blé à l'élévateur

(1) *Le Canada et la France*, 1886-1911, publié par la Chambre de commerce française de Montréal.

et recevoir de l'argent comptant en échange; ou bien il préfère le conserver un certain temps dans le but de le vendre un meilleur prix; il lui est alors loisible de le porter à l'élévateur; en échange un titre lui est remis, par lequel on lui reconnaît la propriété d'un nombre déterminé de boisseaux de blé d'une qualité définie; enfin, s'il préfère charger directement son blé dans le wagon, sans se servir de l'élévateur, il en a encore la faculté. Des quais de chargement ont été construits à cet effet, dans toutes les gares d'embarquement. Le transport des grains est ainsi facilité et tout fermier, même ne possédant que quelques centaines de boisseaux à vendre peut, à son gré, se servir de l'élévateur ou s'en passer.

Élévateurs et magasins à grains de la Saskatchewan de 1907 à 1912 (1)

ANNÉES	NOMBRE	CAPACITÉ totale en boisseaux
1912	1.252	36.503.000
1911	1.009	29.439.000
1910	909	26.440.000
1909	842	24.279.000
1908	638	18.138.500
1907	516	14.621.500

En 1901, la capacité de tous les élévateurs compris sur la surface de la province actuelle représentait 2.987.000 boisseaux.

Pour la saison 1912-1913, la Saskatchewan possédait, à elle seule, plus d'élévateurs que le Manitoba et l'Alberta réunis; leur capacité dépasse aussi le total des deux provinces.

Les élévateurs et magasins sont, pour le plus grand nombre, entre les mains de quatorze compagnies importantes; ils se répartissaient ainsi, en 1912, entre les trois compagnies de chemins de fer :

Pacifique Canadien	725 ayant une capacité de	21.492.000 boisseaux
Canadien Nord	378 — —	10.566.000 boisseaux
Grand Tronc	149 — —	4.445.000 boisseaux

Le prix moyen payé au fermier pour le blé (comprenant toutes les qualités), en 1910, fut de 78 cents par boisseau de 60 livres, ce qui représente un prix de $ 56.679.791 payé aux producteurs pour la récolte du blé. L'avoine fut vendue

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.



la même année au prix moyen de 26 3/4 cents par boisseau, donnant ainsi une valeur totale de $ 16.936.841. Ces prix s'entendent pour les grains, emmagasinés à Fort-William ou à Port-Arthur, les cités des grands lacs où sont situés les élévateurs terminaux. En conséquence, il est nécessaire de déduire de ces prix les droits de frêt, inspection, pesage et commissions de vente pour arriver à en trouver la valeur, argent comptant, à n'importe quelle station locale de la Saskatchewan. Le tarif des droits de frêt pour les grains allant des stations de la Saskatchewan à Fort-William ou à Port-Arthur est de 16 à 20 cents par 100 livres ou de 9 ½ à 12 cents par boisseau pour le blé; de 5 ½ à 7 cents pour l'avoine, de 7 3/4 à 9 3/4 cents pour l'orge et de 9 à 11 1/4 cents pour le lin. Les droits d'inspection, de pesage et de commission montent ensemble à environ 1 cent par boisseau de grains. (1)

Valeur de la récolte de grains en 1912 (2)

	BOISSEAUX	PRIX	VALEUR totale
		$	$
Blé	107.167.700	0.67	71.802.359
Avoine	107.619.948	0.25	26.904.987
Orge	8.319.584	0.35	2.911.854
Lin	14.171.214	1.00	14.171.214

En dehors du blé, de l'avoine, de l'orge et du lin, les autres grains ne donnent qu'une superficie ensemencée de 4.098 acres, une production de 180.312 boisseaux et une valeur de $ 90.156. La culture du seigle pourra se développer dans l'avenir, en raison des offres qui sont faites par le commerce et de la valeur de cette céréale dans les rotations, mais jusqu'à présent la production est à peu près nulle.

Après les céréales, la culture des pommes de terre et des racines est la plus importante; il n'y en a pas de meilleure pour nettoyer le sol. On récolte les pommes de terre un peu partout dans la province, aussi bien dans le sud que sur les bords de la rivière Churchill, près de Stanley.

En 1912, les pommes de terre et les racines donnèrent une bonne récolte, comme quantité et qualité. Le rendement moyen des pommes de terre fut de 200 boisseaux à l'acre, et celui des racines de 300. Quelques navets ont atteint le poids de 12 à 15 livres chacun.

(1) *Saskatchewan, minister of interior*, 1911.

(2) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.

Pommes de terre et racines en 1912 (1)

	SUPERFICIES cultivées	RENDEMENT moyen par acre	PRODUCTION totale	PRIX	VALEUR totale
	acres	boisseaux	boisseaux	$	$
Pommes de terre.	31.927	200	6.385.400	0.39 ¼	2.582.233
Racines	9.930	300	2.979.000	0.43	1.280.970

La production du foin (naturel et domestique), recueillie sur 970.600 acres, a été, en 1912, de 1.650.020 tonnes, ou 1.70 tonnes par acre; sur cette quantité, l'alfalfa comptait pour 2.100 tonnes et les autres espèces de foin, timothée, seigle et brôme, pour 37.000; au prix de $ 5 par tonne, la valeur totale de la récolte s'est élevée à $ 8.250.000.

De plus, 12.705 acres ont produit 63.525 tonnes de fourrage qui, au prix moyen de $ 5.50 par tonne, donnent une valeur de $ 349.385.

La culture des fruits commence à peine en Saskatchewan; jusqu'ici tous ceux que l'on consomme proviennent des provinces de l'est ou de la Colombie Britannique. Les enquêtes déjà faites indiquent qu'on n'en est encore qu'à la période expérimentale. Les gros fruits, comme les pêches, les prunes, les pommes et les poires ne paraissent pas donner de bons résultats; par contre, les framboises, les cassis, les groseilles rouges et blanches, les groseilles à maquereau et même les fraises, réussissent très bien. Mais les récoltes de ces fruits n'ont, jusqu'ici, donné lieu à aucune transaction commerciale.

Élevage

Après l'agriculture, l'industrie de l'élevage tient une place importante. L'élevage fut, jusqu'à l'arrivée du flot de l'immigration, pratiqué à travers toute la province, bien avant la mise en culture des terres. L'herbe qui avait nourri les millions de bisons, d'antilopes, d'élans et d'orignaux, errant autrefois sur les prairies, s'offrait aux éleveurs; ils en profitèrent. Mais aujourd'hui il ne reste plus qu'une étendue, relativement restreinte, dans le sud-ouest, où les troupeaux soient encore nombreux. Là seulement les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons restent dehors toute l'année et l'élevage est demeuré une occupation de première importance. Dans tout le reste de la province, au sud du 54e parallèle, la culture du blé est le travail préféré des fermiers et l'élevage ne subsiste que comme accessoire; ainsi les anciens pâturages sont rapi-

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan*, 1912.



dement « cassés » par les nouveaux colons et les ranchers sont repoussés de plus en plus loin vers les terres montueuses où les plus hauts sommets sont atteints dans les collines des Cyprès.

Il y a cependant, dans la province, quelques régions convenant particulièrement à l'élevage; elles sont comprises dans les étendues à demi boisées situées au nord de la ligne principale du G. T. P., l'embranchement Sheho-Lanigan du C. P. R. et la ligne principale du C. N. R. La terre y est difficile à cultiver et le colon ne se risquera pas, sans hésitation, à l'ensemencer en blé. De nombreux animaux sont élevés, à l'heure actuelle, dans cette région qui s'étend vers le nord-ouest sur une largeur de 75 à 150 milles.

Afin de développer et d'aider l'industrie de l'élevage dans la province, particulièrement en ce qui concerne le transport du bétail, le gouvernement a récemment nommé un commissaire pour s'occuper exclusivement de cette question. La province entretient aussi un expert pour le bétail, à Winnipeg, faisant fonction d'inspecteur pendant l'époque des transports. Un acte a été dernièrement passé par la législature de la province pour encourager l'usage d'une meilleure classe d'étalons.

Tableau indiquant l'augmentation des animaux domestiques en Saskatchewan de 1901 à 1912 (1)

ANNÉES	CHEVAUX	VACHES laitières	Autre BÉTAIL	MOUTONS	PORCS	VOLAILLES
1901	83.461	56.440	160.613	73.079	27.753	....
1906	240.566	112.618	360.236	121.290	123.916	....
1908	343.863	179.722	565.315	144.370	426.579	3.411.052
1909	429.776	233.548	594.632	152.601	352.385	4.343.643
1910	552.574	224.745	527.305	164.855	329.046	4.626.118
1911	574.972	231.297	546.205	125.072	333.218	4.643.858
1912	592.220	258.235	562.590	128.198	324.880	4.759.954

Valeur des animaux domestiques en Saskatchewan à la fin de 1912 (2)

ANIMAUX	NOMBRE	PRIX MOYEN	VALEUR TOTALE
		$	$
Chevaux	592.220	175.00	103.638.500.00
Vaches laitières	258.235	75.00	19.367.625.00
Autre bétail	562.590	35.00	19.690.650.00
Moutons	128.198	5.25	673.040.00
Porcs	324.880	10.00	3.248.800.00
Volailles	4.759.954	50	2.379.977.00

(1) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan,* 1912.

(2) *Bulletin* n° 35, *Final report on grain crops and live stock of the province of Saskatchewan,* 1912.

L'élevage du mouton est restreint à la partie sud-ouest de la province; de grands troupeaux, comptant de 100 à plusieurs milliers de moutons, parcourent la prairie toute l'année. Les « English Downs » sont préférés à cause de leur vigueur, de leur prolificité et de leur croissance rapide. On peut constituer le premier noyau d'un troupeau en achetant, moyennant $ 125, 12 brebis et un bélier. En 1901, il n'y avait que 73.079 moutons, leur nombre atteignait 128.198 en 1912, après avoir monté à 164.855 en 1910. La valeur des moutons et agneaux expédiés annuellement de Maple Creek et des stations environnantes est de $ 100.000. Environ 300.000 livres de laine partent aussi, chaque année, de ces stations; sa valeur varie suivant les saisons; en 1910, elle était de 12 cents par livre. (1)

L'élevage du porc s'est développé rapidement avec l'accroissement du peuplement : le nombre de ces animaux a passé de 27.753 en 1901, à 324.880 en 1912, après avoir atteint 426.579 en 1908. Les criblures d'élévateurs, les grains de qualité inférieure et les racines de différentes espèces leur fournissent une nourriture satisfaisante et d'un prix peu élevé. L'animal préféré est le type à bacon, principalement le Yorkshire amélioré, qui paraît être le grand favori, mais les races donnant du lard s'affirment aussi de plus en plus. D'une manière générale, les éleveurs réussissent aussi bien dans la zone du blé, en Saskatchewan, que leurs concurrents dans les plaines des Etats-Unis. En dehors des Yorkshires, les races rapportant le plus sont les Berkshires, les Tamworths, les Duroc-Jerseys, les Chester-Whites et les Poland-Chinas.

Le cheval est, aujourd'hui, une des plus grandes richesses du fermier de la Saskatchewan. Aux nouveaux colons qui arrivent, presque tous dépourvus de cet animal de première nécessité, les éleveurs en ont vendu un grand nombre dans ces dernières années. Les engins à vapeur et à gazoline aident bien, il est vrai, l'habitant de la prairie de diverses manières, mais le temps n'est pas encore venu où l'on puisse se passer du cheval. On en comptait 83.461 en 1901 et 592.220 en 1912. Le gouvernement, par le « Stallion Enrolement Act », encourage beaucoup les fermiers à élever de belles races. Les Clydesdales viennent en tête, puis ensuite les Percherons. Il y a aussi quelques Shires, Suffolk-Punch et purs sangs, mais ils sont peu nombreux si on les compare aux deux premières races. De nombreux convois de chevaux de labour arrivent annuellement du Canada oriental, d'autres, en plus petit nombre, sont achetés aux Etats-Unis. Le prix moyen est d'environ $ 400 par attelage; mais les attelages de chevaux sains et bien dressés, pesant de 3.000 à 3.200 livres par paire, valent de $ 400 à $ 500 à 5 ou 6 ans. La venue dans la province d'un grand nombre de colons, ayant besoin de chevaux, a cré, en Saskatchewan, un marché très important; les prix payés dans les autres provinces et la rareté des animaux, achetés à n'importe quel prix,

---

(1) *Saskatchewan, minister of interior,* 1911.

font prévoir pour cette branche de l'élevage des profits de plus en plus grands.

L'élevage des bêtes à cornes et l'industrie laitière conviennent parfaitement à la Saskatchewan. Les bestiaux sont facilement entretenus dans d'excellentes conditions de santé et de nombreuses sortes de racines, d'herbes et de grains communs peuvent être cultivés à un prix peu élevé et en grandes quantités .Il y avait, en 1912, 258.235 vaches laitières. Elles étaient loin de pouvoir subvenir à la demande de la province pour tous les produits laitiers.

L'augmentation de la production du beurre a presque été de un demi million de livres en quatre ans et le nombre des fermiers fournissant la crème s'est élevé de 553 en 1908 à 1.596 en 1911.

Il y a quatre ans, aucune crêmerie ne travaillait l'hiver, l'année dernière, pas une n'a interrompu ses opérations pendant cette saison. La province est divisée en deux districts dirigés chacun par un inspecteur de la laiterie. Ces inspecteurs doivent particulièrement attirer l'attention des fermiers sur la propreté et les soins à donner au lait et à la crème.

Sous l'impulsion du département provincial de l'agriculture, des crèmeries coopératives ont été crées. Depuis 1908, année où elles commencèrent à fonctionner, le total du beurre fabriqué est passé de 220.282 livres à 737.340 en 1912. Il y eut, en 1911, 13 crèmeries opérant dans la province, dont 9 dirigées par le gouvernement.

Production du beurre dans les crèmeries surveillées par le Gouvernement (1)

ANNÉES	NOMBRE de fermiers	BEURRE fabriqué (en livres)	PRODUCTION moyenne de chaque crèmerie (en livres)
1908	553	220.282	44.056
1909	876	342.304	57.067
1910	1.166	462.221	66.031
1911	1.596	703.583	78.175

Pendant la saison de 1907, le prix moyen du beurre fut de 23,59 cents par livre; il a passé successivement à 23,39 cents en 1908, 23,44 en 1909, 24,28 en 1910, 23,88 en 1911.

Notons enfin, pour terminer l'énumération de la production des animaux domestiques, les volailles, dont le nombre et la valeur s'accroissent chaque année.

---

(1) *Seventh annual report of the department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

Ainsi la province de Saskatchewan est, par excellence, une région de grande culture; la terre y est d'une fertilité inouïe et les colons, toujours plus nombreux, qui la cultivent, en tirent des richesses s'accroissant chaque année dans des proportions considérables.

CHAPITRE XXII

Industrie et Commerce

Il y a peu de pays où les capitaux puissent facilement trouver un emploi plus rémunérateur que dans cette magnifique province. Des millions d'acres de terre arable sont déjà en exploitation, d'autres milliers attendent de nouveaux occupants qui s'installeront sur leurs homesteads, moyennant le minime versement de $ 10.

Partout des villes nouvelles sortent de terre, le long des nouvelles voies ferrées, et se développent avec une rapidité merveilleuse. Ce sont des centres nouveaux pour les affaires qui appellent des « business men ». Là où, il y a peu d'années, n'existait que la terre vierge, des banques ont été édifiées et autour d'elles des commerçants se sont installés; des hommes de toutes les professions sont venus contribuer au développement des cités naissantes.

Pour la construction des habitations nécessaires à cet afflux de population il faut une grande quantité de matériaux, parmi lesquels le bois tient le premier rang.

Le bois est une des grandes richesses de la Saskatchewan. Il est surtout exploité dans la zone forestière au nord de Prince-Albert. Là se trouvent d'immenses étendues de conifères : épinettes blanche et noire, mélèze ou tamarack, pin jack, et d'arbres à feuillage caduc : tremble ou peuplier blanc, baume ou peuplier noir, bouleau blanc. C'est l'épinette blanche, atteignant souvent un grand diamètre, qui est le plus employée, en Saskatchewan, pour le bois de charpente. Il y a des troncs qui mesurent de 2 pieds à 30 pouces de diamètre à la base, mais généralement la moyenne se tient au dessous de ces chiffres. L'épinette noire n'atteint pas une grande épaisseur, 7 ou 8 pouces pour les arbres ordinaires. Le pin jack se trouve sur les terres légères sablonneuses et dans les forêts les plus anciennes les arbres ont de 12 à 18 pouces de diamètre à la base. On l'a surtout employé, jusqu'à présent, pour en faire des traverses de chemin de fer.

La zone des forêts contient d'abondantes réserves d'excellent bois et, avec de bonnes précautions contre le feu, elle pourra donner une très grande quantité de bois de charpente pour les années à venir. On a coupé, en 1909, 87.340 millions de pieds estimés à $ 1.448.079 (1). Des scieries bien installées se

---

(1) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.



trouvent à Prince-Albert et dans les environs. Le bois y est spécialement travaillé pour la construction des charpentes et des portes et fenêtres. Il y avait en 1911, dans toute l'étendue de la province de Saskatchewan, 11 établissements pour les produits des billots, représentant un capital de $ 1.076.850 et une production de $ 763.630 et 13 établissements pour le bois de construction représentant un capital de $ 563.019 et une production de $ 654.346 (1). Ces industries du bois réunies donnent un total de production à peu près égal à celui de la minoterie, la première industrie de la province.

Six entreprises de construction de maisons représentent un capital de $ 84.850 et donnent comme produits $ 209.300 (2).

L'argile propre à la fabrication des poteries, des tuiles et des briques se trouve dans toutes les parties de la Saskatchewan. De l'extrême sud à l'établissement le plus septentrional il y en a des milles et des milles carrés. L'argile à brique est exploitée partout et la production peut à peine suffire aux demandes qui s'accroissent rapidement. A Roche-Percée existe une argile convenant à la fabrication des tuiles et de la poterie. Une couche de dix pieds d'argile réfractaire a été découverte sur des veines de charbon près de Rouleau. En 1911, 15 établissements pratiquant l'industrie de la briqueterie, de la tuilerie et de la poterie opéraient en Saskatchewan représentant un capital de $ 451.968 et $ 274.075 de produits (3).

Comme on peut s'y attendre, dans une province où les richesses agricoles présentent un bien plus grand développement que les autres, l'industrie de la minoterie a pris une extension considérable. Il y avait, en 1911, 21 établissements représentant un capital de $ 1.174.000; la production donnait $ 1.459.478 et n'était dépassée par aucune autre industrie dans la province (4).

Les exploitations minières jouent un rôle encore peu important en Saskatchewan; toutefois les mines de charbon ont atteint un assez grand développement, en raison des facilités de transport qu'elles ont trouvé. D'après la commission géologique du Canada, il y a en Saskatchewan 7.500 milles carrés de charbon ou 20 billions de tonnes de lignite. Les dépôts de lignite se trouvent principalement au sud de la province, dans les limites d'une ligne partant de la frontière des Etats-Unis et se dirigeant sur Oxbow, puis de là sur Lampman, Weyburn, Forward, Avonlea, le lac Jonhston, le lac des Rivières, le lac des Douze Milles, pour finir à la Montagne Boisée. Une étroite bande s'étend de la Montagne Boisée vers l'ouest, et une autre d'un endroit proche du lac Jonhston vers le nord-ouest.

---

(1) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(2) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(3) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(4) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

D'autres dépôts ont été découverts dans les collines des Cyprès et sur le Coteau.

« L'endroit le mieux connu est le voisinage d'Estevan où des mines sont exploitées depuis plusieurs années. Dans une grande partie de ce district, chaque section représente au moins 7.000.000 de tonnes de lignite d'une exploitation profitable. Huit townships du voisinage contiendraient donc environ 2.000.000.000 de tonnes. » (Voir le rapport de la commission géologique du Canada par M. D. B. Dowling).

La formation Belly-River, au nord-ouest de la province, s'étend le long de la frontière de l'Alberta, de Walsh (environ 20 milles à l'ouest de Maple-creek), dans le sud, à environ 18 milles au nord de Macklin, dans le nord. La limite orientale va de Walsh jusqu'à la Saskatchewan du sud, environ 15 milles à l'est de Saskatchewan Landing, puis elle atteint le lac de l'Ours Blanc, se rapproche de Perdue, Wilkie et Swinburn et tourne alors à l'ouest vers l'Alberta. Toute cette étendue comprend environ 1.500 milles carrés et les dépôts de lignite ont été évalués par M. Dowling à environ 3.000 millions de tonnes.

D'autres dépôts ont été étudiés, dont l'étendue dépasse probablement ceux que nous avons indiqués (1).

Les principaux centres pour le lignite sont Estevan, Rouleau, Dirt Hills, Brock, Roche Percée, Pinto, Bienfait et les endroits avoisinants. Les dépôts y sont exploités et la production est expédiée vers le sud-est de la Saskatchewan et le Manitoba. Le Coteau qui représente un des traits distinctifs de cette partie de la province est l'escarpement oriental et, en même temps, la limite de la troisième steppe de la prairie; tout le long de la chaîne des collines le lignite apparaît en de nombreux affleurements qui indiquent la grande richesse du sous-sol. Là il y avait 30 mines en exploitation en 1910 employant 376 personnes et donnant une production de 208.902 tonnes (2). En 1912 elle s'éleva à 258.722 tonnes (3).

Le sel existe dans différentes parties de la province. M. W. Mc Innis, de la commission géologique, a vu une petite source salée dans les collines Pasquia, à l'est de Prince-Albert. A d'autres endroits, le long de la partie occidentale de la province, des sources salées et sulfureuses ont été repérées. C'est à côté de la ligne de séparation avec l'Alberta qu'est située, dans cette dernière province, à Fort Mc Murray, une mine de sel d'une importance considérable.

L'or, l'argent, le cuivre, le cobalt, le fer, le mica, la tourbe, l'ocre et le gaz naturel se trouvent dans des parties variées de la province.

---

(1) *The Public Service Monthly*, february, 1913.

(2) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

(3) *Annual report of the Department of Public Works*, 1911-1912.

Valeur de la production minérale de la Saskatchewan en 1910 et 1911 (1)

1910		1911	
Valeur	Pour cent du total du Canada	Valeur	Pour cent du total du Canada
$ 498.122	0.47	$ 618.379	0.60

La réparation des wagons de chemin de fer occupait en 1911 un nombre d'ouvriers plus considérable que n'importe quelle autre industrie, soit près d'un millier; les matériaux nécessaires à ces travaux représentaient $ 429.801 et la production de cette industrie $ 1.228.415 (2).

Les autres industries de la province sont, par rang de production : beurrerie et fromagerie pour une valeur de $ 385.205; lumière (3) et force motrice électriques, $ 339.351; imprimerie et publications, $ 283.553; liqueurs, malt, $ 224.589; eaux gazeuzes et minérales, $ 113.128; produits des fonderies, $ 101.000; les diverses autres industries représentent une production de $ 296.062 (4).

La valeur des fourrures exportées depuis l'occupation du Canada atteint de nombreux millions de dollars; aujourd'hui, ces exportations continuent toujours en montrant une sérieuse augmentation, quoiqu'il y ait, certaines années, rareté d'animaux. Parmi ceux-ci, le castor paraissait destiné à une rapide disparition. On trouve, en effet, en maints endroits des prairies qu'ils ont désertées, mais ces intéressants quadrupèdes sont restés assez nombreux, grâce à une protection suffisante. La valeur des fourrures exportées de la Saskatchewan, en 1909, fut de $ 192.942 (5).

On ne peut trouver nulle part ailleurs qu'en Saskatchewan meilleurs poissons que ceux de ses lacs et de ses rivières; ils sont, de plus, en quantité telle qu'ils peuvent servir à nourrir des millions d'habitants; jusqu'à présent, l'exportation n'a pu se faire en raison du manque de chemins de fer au nord de la rivière Saskatchewan; diverses stations en reçoivent cependant de grandes quantités pour être expédiées vers les villes. Il est certain que dans un temps

(1) *Canada Year book*, 1911.

(2) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(3) Il y avait, en 1911, en Saskatchewan, 12 compagnies fournissant la lumière électrique, alimentant 423 lampes à arc et 77.137 lampes à incandescence (*Canada Year Book*, 1911).

(4) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(5) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

très rapproché, l'industrie de la pêche prendra une extension considérable. La valeur du poisson pris dans les eaux de la province, en 1909-1910 fut de $ 173.580 (1).

Tableau des manufactures de la Saskatchewan,
indiquant le nombre des établissements, le capital, les salaires et les gages, la valeur des matériaux bruts et la valeur des produits par sortes d'industries en 1910 (2)

Industries	Établissements	Capital	Employés à salaires		Employés à gages		Matériaux	Produits
	Nombre	$	Nombre	$	Nombre	$	$	$
Eaux gazeuses.	6	88.525	7	6.120	39	22.100	12.600	113.128
Briqueterie, tuilerie . . .	15	451.968	26	21.155	363	105.718	3.290	274.075
Beurre et fromage. . . .	27	103.800	—	—	47	19.908	316.640	385.205
Réparations de wagons .	16	—	56	56.778	896	645.896	429.801	1.228.415
Lumière et force motrice .	6	674.163	17	19.140	52	41.334	—	339.351
Produits des moulins . .	21	1.174.000	29	29.640	132	80.229	1.037.716	1.459.478
Produits des fonderies. .	4	138.994	8	8.240	32	18.700	31.000	101.000
Construction de maisons.	6	84.850	6	8.950	142	63.000	78.000	209.300
Liqueurs, malt.	3	677.865	17	23.830	53	32.720	39.649	224.589
Produits des billots . . .	11	1.976.850	35	46.010	645	291.068	282.929	763.630
Bois de construction . .	13	563.019	31	33.110	255	156.196	338.077	654.346
Imprimerie, publications.	30	283.500	60	56.345	141	63.567	49.998	283.553
Diverses autres industries	15	802.417	24	27.910	137	58.620	127.566	296.062
TOTAUX.	173	7.019.951	316	337.228	2.934	1.599.056	2.747.266	6.332.132

Pour se faire une idée exacte de la progression rapide de l'industrie en Saskatchewan, il suffit de lire les tableaux suivants :

Recensement des manufactures pour les années 1900-1905-1910 (3)

	Établissements	Capital	Employés	Salaires et gages	Matières premières	Valeur des produits
		$		$	$	$
1900. Alberta et Saskatchewan.	105	1.689.870	1.168	465.763	1.121.342	1.964.987 (A)
1905. Saskatchewan . . .	80	3.973.075	1.444	721.875	—	2.520.172
1910. Saskatchewan . . .	173	7.019.951	3.250	1.936.284	2.747.266	6.332.132

A) Saskatchewan seule : 651.687 (page XIX du Bulletin I du 5e récensement du Canada).

(1) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

(2) 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

(3) Extrait du 5e *recensement du Canada*, bulletin I.

État comparatif des manufactures, des cités et des villes de Saskatchewan de 1.500 habitants et au-dessus, en 1900 et 1910, avec la population en 1901 et 1911 (1)

CITÉS et VILLES	POPULATION		1910			1900		
	1911	1901	Capital	Salaires et gages	Produits	Capital	Salaires et gages	Produits
Estevan	1.981	181	150.400	67.211	167.692	—	—	—
Melville	1.816	—	11.000	1.750	3.700	—	—	—
Moosejaw . . .	13.823	1.558	418.274	326.639	738.818	92.399	17.366	135.040
Noth Battleford .	2.105	—	92.800	66.034	272.428	—	—	—
Prince Albert. .	6.254	1.785	1.564.150	286.892	815.898	146.655	39.312	123.600
Regina	30.213	2.249	1.379.619	358.048	1.313.274	—	—	—
Saskatoon . . .	12.004	113	1.096.865	256.819	847.354	—	—	—
Swift Current. .	1.852	121	—	38.392	62.228	—	—	—
Weyburn . . .	2.210	113	99.500	23.652	118.700	—	—	—
Yorkton. . . .	2.309	700	145.750	68.723	217.106	—	—	—
TOTAUX. .	74.567	6.820	4.958.358	1.494.160	4.557.198	239.054	56.678	258.640

La valeur des produits était en 1900 de $ 651.667 et en 1910 de $ 6.332.132, ce qui représente une augmentation de 871.68 %. Cette proportion n'est dépassée pour les autres provinces que par l'Alberta. Il est vrai que dans l'ensemble des provinces, l'Ile du Prince-Edouard seule donne une production moindre que la Saskatchewan, mais la progression énorme de cette dernière, durant la dernière décade, 1900-1910, laisse entrevoir une progression plus grande encore et un rang honorable parmi les autres provinces de la Confédération.

Si nous voulons nous rendre compte maintenant de la puissance des établissements industriels, en Saskatchewan, nous observons qu'ils sont de beaucoup dépassés par ceux des anciennes provinces, notamment par le Québec et l'Ontario. En 1910, il n'y avait pas une seule entreprise dépassant un capital de $ 1.000.000, quand on en trouvait 6 dans le Québec, 6 dans l'Ontario, 1 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 dans la Colombie britannique dépassant chacun $ 5.000.000. La presque totalité des établissements se range ici dans la classe comprise en-dessous de $ 200.000, comme l'indique le tableau ci-après (2).

---

(1) 5[e] *recensement du Canada*, bulletin I.

(2) 5[e] *recensement du Canada*, bulletin I.

VALEUR DES ÉTABLISSEMENTS	Nombre d'Établissements	Employés	Valeur des produits	Moyenne des Employés	Moyenne de Production
			$		$
Etablissements de moins de $ 200.000	160	2.447	4.940.248	14.5	29.232
Etablissements de $ 200.000 à moins de $ 500.000.	3	476	886.529	158.6	205.510
Etablissements de $ 500.000 à moins de $ 1.000.000.	1	327	505.355	327.0	505.355

Mais la concentration industrielle se produira en Saskatchewan comme partout et la prochaine décade donnera d'importantes modifications à ce tableau.

Les banques ont pris une extension considérable et rien n'indique mieux les progrès de la richesse; on en comptait 39 en 1905 et 318 au 1er janvier 1912. A la « clearing house » de Regina, ouverte le 1er octobre 1909, le montant des compensations a donné les résultats suivants (1) :

1909................	$ 14.153.244
1910................	50.739.160
1911................	73.032.089

La Grande-Bretagne envoie plus de capitaux au Canada que n'importe quel autre pays, à l'exception des Etats-Unis, et l'accroissement de ses placements est, chaque année, de plus en plus accusée; la Saskatchewan en bénéficie pour une bonne part.

En 1910, dans la province, les prêts des compagnies hypothécaires augmentèrent de 40,8 %; la même année, les placements des sociétés de prêts montèrent à $ 23.222.112 et ceux des « trusts companies » à $ 3.818.801.

Afin de faciliter les transactions après la moisson, un amendement à l'acte des banques fut passé en 1907, pour permettre à celles-ci d'émettre des billets, en septembre, octobre, novembre et décembre de chaque année, en surplus de ceux existants, qui peuvent atteindre, d'après la loi, 15 % du total du capital et de la réserve (2) .

En octobre 1911, vingt banques sur vingt-huit, faisant cette opération, furent forcées d'émettre des billets; tandis que leur nombre n'était que de seize en 1910.

(1) *Canada Year book*, 1911.
(2) *Saskatchewan hand book* 1912.

Enfin les affaires qui se traitent en obligations des cités, particulièrement sur le marché anglais, indiquent la grande confiance des capitalistes dans l'avenir de la Saskatchewan.

Il y a, à l'heure actuelle (1913), 85 compagnies d'assurances contre l'incendie, autorisées, dans la province, dont 83 compagnies étrangères et 2 incorporées par la législature de Saskatchewan. Il existe de plus 9 mutuelles; 58 compagnies ont produit leurs rapports pour 1912; ils donnent comme risques en cours : $ 78.039.071,88 et comme primes : $ 1.662.985,15.

L'assurance-vie est représentée par 43 compagnies enregistrées sous l'Acte des Compagnies étrangères. Leurs résultats ne sont pas encore publiés.

Dix compagnies pratiquent l'assurance-grêle. Le montant total des risques assurés en 1912 fut de $ 19.479.778,05 et les primes payées de $ 1.097.111,14. Les compagnies ont versé à leurs assurés $ 792.477.67 (1).

En 1911, il y avait en Saskatchewan 1.097 bureaux de poste qui ont expédié, pendant le courant de l'année, 23.510.000 lettres (dont 554.000 recommandées) et 1.481.000 cartes postales.. Pendant le même laps de temps, 279 bureaux ayant la faculté d'émettre les mandats de poste, en enregistraient 511.290, à l'émission, représentant la somme de $ 8.024.158.

Mandats de poste émis en Saskatchewan de 1907 à 1911 (2)

	1907 (A	1908	1909	1910	1911
Nombre de bureaux emettant des mandats.	130	157	185	242	279
Nombre de mandats émis...........	108 930	198.806	295.262	409.950	511.290
Reçu pour les mandats émis (en dollars).	2.138.630	3.510.023	4.681.144	6.559.824	8.024.158

A) 9 mois.

En 1912, les lignes télégraphiques appartenant au gouvernement de la Puissance et fonctionnant en Saskatchewan, représentaient une longueur de 800 milles. Les lignes qui intéressent la Saskatchewan sont principalement : celle de Qu'Appelle à Edmonton (625 milles, la plus longue), Moose Jaw à Wood Mountain, Wood Mountain à Willow Bunch, Duck lake à Batoche, Duck lake à l'Agence indienne, Qu'appelle à Lipton, desservant une trentaine de bureaux. Les dépenses de toutes les lignes gouvernementales dans les trois provinces du nord-ouest furent, en 1911, de $ 42.422 et les recettes de $ 8.157 (3). Le Pacifique Canadien, le Canadien Nord et le Grand

(1) *The Public Service Monthly*, july, 1913.
(2) *Canada Year book*, 1911.
(3) *Canada Year book*, 1911.

Tronc Pacifique ont aussi leurs lignes particulières desservant de nombreuses localités. Au total, on comptait, en 1912, dans la Saskatchewan, 21.256,50 milles de fils appartenant tant aux Compagnies qu'au réseau gouvernemental. (1)

Les téléphones ont suivi les progrès généraux de la province. En 1908, le gouvernement de la Saskatchewan achetait à « The Bell Telephone Company of Canada » tout ce qu'elle possédait dans les limites de la province, savoir : 234 milles de poteaux, 876,5 milles de fils, 13 bureaux d'échange et 11 de péage, 2.100 abonnés. Ce réseau téléphonique, depuis qu'il est entre les mains du gouvernement provincial, s'est rapidement étendu et comprenait, en 1910 : 1.772 milles de poteaux pour lignes de longue distance, 5.769 milles de fils, 42 bureaux d'échange et 145 de péage et plus de 5.000 abonnés. Depuis trois ans, le gouvernement provincial a, de plus, stimulé l'organisation des compagnies rurales en leur donnant, comme prime, tous les poteaux nécessaires à l'établissement de leurs lignes. En 1909, environ $ 60.000 de poteaux pour lignes téléphoniques furent ainsi distribués gratis. Le résultat de cet appui se traduisait à la fin de 1910 par l'existence de 133 compagnies rurales possédant un capital de $ 386.685. Ces compagnies, reliées avec les bureaux d'échange et de péage partout où cela était possible, desservaient en 1910 3.307 fermiers (2).

Le développement de cet élément indispensable au progrès de la civilisation est donc rapide dans la province. En 1911, on comptait, en dehors des téléphones du gouvernement provincial, 142 compagnies réparties comme suit : 2 municipales, 135 rurales, 5 coopératives. Il y avait cette même année 27.375 milles de fils (dont 18.122 urbains et 9.253 ruraux). Les bénéfices provenant de l'ensemble des téléphones de la province étaient de $ 279.559 et les dépenses pour frais de toute nature de $ 162.348 (3).

Rien n'est plus brutal, à la lecture, que tous ces chiffres et ces rapprochements, mais rien n'est aussi instructif pour celui qui veut étudier de près cette course aux dollars où les hommes de l'ouest sont passés maîtres. Cette province se développe avec une prodigieuse rapidité. Si la culture du blé absorbe le plus grand nombre de bras, l'industrie, encore dans son enfance, n'en attire pas moins, chaque jour davantage, l'attention des capitalistes. A côté des chemins de fer, l'exploitation des bois, les minoteries et les mines réservent pour l'avenir des revenus incalculables.

---

(1) *Statistique des télégraphes du Canada*, 1912.

(2) *Saskatchewan*, minister of agriculture, 1911.

(3) *Canada Year Book*, 1911. — A la fin d'octobre 1912, le nombre des abonnés était de 23.297, soit 13.804 pour le réseau gouvernemental, 8.013 pour le réseau rural et 1.480 pour d'autres réseaux. En 1913, il y a 88 bureaux d'échange et 238 de péage. (*The Public Service Monthly*, february, 1913).



CHAPITRE XXIII

Conditions générales du Travail (1)

La main d'œuvre peut se diviser en trois classes : ouvriers de ferme, artisans, inexpérimentés (unskilled). Les ouvriers de ferme étaient, dans le passé, à peu près les seuls demandés, mais le développement de l'industrie, de date toute récente, nécessite aujourd'hui, pour le bâtiment, la construction des chemins de fer et l'exploitation des bois, un nombre grandissant d'ouvriers.

Les travaux de la ferme l'emportent encore de beaucoup, cependant, sur l'industrie. Les hommes sont très souvent employés toute l'année, ou bien d'avril à octobre, ou seulement pendant la saison des récoltes. Les ouvriers agricoles sont toujours nourris et logés; ceux qui sont engagés pour toute l'année touchent de $ 18 à $ 30 par mois. Ce dernier chiffre est rarement atteint cependant; un bon travailleur doit compter sur une moyenne de $ 25 par mois. Pour un engagement de huit mois, les gages mensuels sont plus hauts, $ 25 à $ 40; enfin ceux qui ne travaillent que pendant la période de la moisson seulement gagnent de $ 35 à $ 50 ou $ 2 à $ 3 par jour.

Pendant l'année 1911, il est venu de l'est 28.214 moissonneurs pour les provinces de l'Ouest. Sur ce nombre 21.491 ou 76 % étaient destinés à la Saskatchewan contre 74 % en 1910 et 65 % en 1909. Il faut y ajouter 1.011 ouvriers venus des Etats-Unis, ce qui porte le total des travailleurs agricoles supplémentaires, pour la moisson, à 22.502, chiffre jamais égalé jusqu'à ce jour.

En 1911, les moissonneurs gagnèrent $ 2,50 par jour au commencement de la saison, mais les gains s'élevèrent par la suite à $ 3 et dans quelques districts à $ 3,25 pendant la fin de l'année.

Comme chaque année, un grand nombre des arrivants de l'est, allèrent, en 1911, dans les grandes cités, en dépit des efforts faits pour les diriger vers les centres ruraux. C'est ainsi que Regina, Moose-Jave et Saskatoon reçurent 13.334 personnes ou 65 % du total arrivé dans la province.

Dans les cités et les villes les plus importantes de la province, il y a, au printemps et pendant l'été et l'automne, une demande croissante d'ouvriers pour la construction des maisons. Mais cette demande n'est jamais régulière,

---

(1) La plupart des renseignements contenus dans ce chapitre sont extraits du *Seventh annual report of the department of agriculture of the province of Saskatchewan*, 1911.

elle dépend des conditions générales de la saison. Les artisans qui ont l'intention de venir en Saskatchewan feront donc bien, avant leur départ, de se procurer des informations sérieuses en ce qui concerne leurs spécialités.

La journée de travail est en général de 10 heures; dans quelques endroits elle est un peu moindre. Les prix payés, à l'heure, pour les différents métiers sont les suivants : maçons, 50 à 60 cents; charpentiers, 35 à 40 cents; platriers, 50 à 55 cents; électriciens, 30 à 40 cents; peintres, 30 à 40 cents; plombiers, 45 à 50 cents; travailleurs à tout faire, 17 ½ à 22 cents.

En plus des besoins, toujours croissants, pour les travaux de la ferme, les travailleurs, sans profession spéciale, peuvent aussi trouver un emploi, pendant les mois d'été, dans les cités et les villes. Ils peuvent s'engager dans la construction ou les entreprises urbaines, telles que : canalisation d'eau, égouts, pavage, etc. Beaucoup d'hommes, notamment les célibataires, vont dans les chantiers à bois de la Saskatchewan septentrionale, pendant les mois d'hiver; ils y restent souvent même toute l'année. Il y a aussi les entreprises de construction de chemins de fer qui utilisent beaucoup de main d'œuvre, mais elles s'adressent principalement à des entrepreneurs de Winnipeg ou des provinces de l'est. Cependant les colons établis sur leurs homesteads et possédant un attelage peuvent être engagés dans ces entreprises et augmenter ainsi les revenus de leurs travaux agricoles qui sont toujours peu élevés au début.

Les domestiques servantes sont toujours très demandées; leurs gages s'élèvent, en moyenne, à $ 15 par mois.

Le contrat de travail est régi et protégé, en Saskatchewan, par des lois très favorables aux ouvriers. Un acte des manufactures garantit au personnel les conditions nécessaires de sécurité, de commodité et de santé. La province a aussi reconnu le droit à l'indemnité pour les ouvriers victimes d'accidents du travail et a récemment inséré dans ses statuts un acte consacrant ce principe.

Un bureau du travail a été créé pendant la session législative 1910-1911. Son objet est de réunir toutes informations et statistiques se rapportant aux emplois, gages et heures de travail, grèves et autres conflits, unions et organisations de travailleurs, la coopération, les relations entre le capital et le travail et tous sujets intéressant à la fois les employeurs et les employés; il fournit aussi tous renseignements à ceux qui font des recherches sur la question du travail en Saskatchewan.

Ce bureau a assuré du travail à 25.000 moissonneurs en 1911.

Les inspecteurs des manufactures se plaisent à constater que, d'une manière générale, les nouveaux établissements possèdent le matériel le mieux installé pour la sécurité des employés.

Les principaux actes protégeant le travail sont énumérés ci-après :

L'acte des maîtres et serviteurs (*Masters' and servants' Act*) garantit pratiquement les gages de tous les employés de la province. Il leur vient en aide en cas de mauvais traitement et de renvoi injustifié. Le tribunal de police correctionnelle peut soustraire les employés aux conditions injustes qui leur



sont imposées et ordonner que les employeurs leur paient, en plus de ce qu'ils leur doivent, une somme ne devant pas dépasser le montant de quatre semaines de gages.

Par l'acte pour la garantie des gages des ouvriers (*Mechanics' lien Act*) qui a été amendé, sur plusieurs points importants, depuis la formation de la province, le plus humble des travailleurs est muni d'un droit sur les constructions ou les terres de l'exploitation où il travaille, pour la garantie de ses gages.

Les travailleurs des chantiers à bois, dans la partie septentrionale de la province, forment une fraction importante de la classe ouvrière. L'acte pour la garantie des gages des bûcherons (*Woodmen's lien Act*) a été promulgué pour assurer leur protection. Il crée, en leur faveur, un droit sur tous les bois sur lesquels ils travaillent.

L'acte des batteurs de grains (*Thresher employees' Act*) est destiné à protéger le grand nombre d'hommes qui s'engagent, chaque automne, dans ces importants travaux. Il donne aux employés un droit de priorité sur l'argent provenant des opérations de battage. Autrefois il arrivait fréquemment qu'un employé perdait ses gages parce que le propriétaire de la machine, l'ayant achetée à crédit, avait préalablement transféré tous ses gains à venir à la compagnie venderesse; quand le battage était terminé, la compagnie intervenait et réclamait pour elle tous les profits. Cette manière de procéder étant maintenant impossible, les employés sont toujours certains de toucher leurs gages.

L'acte des manufactures (*Factories Act*) qui a été dernièrement promulgué est un des rouages importants de la législation protectrice du travail. Il prohibe, d'une manière absolue, l'emploi, dans les manufactures et usines, des enfants au-dessous de 14 ans et il limite les heures de travail des femmes et enfants. De plus il édicte des règles, soigneusement conçues, pour protéger la santé et garantir la sécurité personnelle de tous les employés. L'observation de ces règlements est assuré par un inspecteur.

Le travail des enfants est très surveillé. L'action des inspecteurs est secondée, en certains endroits, par les comités des écoles, en vue de prohiber l'entrée des enfants, dans les manufactures, avant l'âge de 14 ans. Mais, malgré les moyens coercitifs actuels, les résultats obtenus ne sont pas partout satisfaisants et on songe à promulguer une loi spéciale concernant le travail des enfants en Saskatchewan. C'est qu'en effet il y a d'autres endroits que les manufactures et les usines où ils sont employés et où il est souvent difficile de les surveiller, par exemple quand ils occupent les emplois suivants : groom, commissionnaires, garçons d'élévateurs, domestiques, nourrices, apprenties, modistes et couturières.

L'acte réglementant les mines de charbon (*Coal mines regulation Act*) prévoit que la ventilation, l'inspection et l'hygiène seront scrupuleusement pratiquées et que, d'une manière générale, tous les travaux miniers seront toujours exécutés en tenant compte de la santé, de la sûreté personnelle et des commodités des employés. Toutes les mines en exploitation doivent être inspectées, au moins trois fois par an, par un ingénieur des mines compétent.

D'après les stipulations de l'acte des mines, tous les directeurs de mines et contre-maîtres spécialistes doivent passer un examen et posséder un certificat de compétence pour qu'il leur soit permis d'accepter une position dans une mine. Le petit nombre d'accidents survenus dans les mines de la province est la meilleure preuve de l'efficacité des règlements miniers en Saskatchewan.

L'acte des chaudières à vapeur (*Steam boiler Act*) ordonne non seulement une installation convenable des chaudières et leur surveillance par des mécaniciens compétents, mais il s'occupe aussi de leur construction. Cet acte est d'une importance exceptionnelle pour une province possédant plus de 5.000 batteuses se servant de chaudières à vapeur et auxquelles sont attachés environ 10 hommes pour chacune.

L'acte des accidents du travail (*Workmen's compensation Act*) appliqué à la Saskatchewan est basé sur le principe de l'*English Act* de 1897, avec des améliorations. Il s'applique à tous les salariés dans toutes les entreprises : chemins de fer, usines, mines, carrières, travaux mécaniques, constructions, etc. Il donne aux ouvriers un droit de dédommagement sur leurs employeurs pour les blessures provenant d'accidents survenus pendant le travail. En cas de mort l'indemnité est payée à ceux qui étaient à la charge du travailleur. L'indemnité est toujours due par le patron, que la blessure provienne ou non de négligence.

A l'exception des fraternités des chemins de fer, l'organisation ouvrière est de date récente en Saskatchewan; elle ne fit de notables progrès qu'à partir de 1906. C'est dans les années qui suivirent que l'on vit s'accroître les unions en nombre et en force. Dix unions furent organisées en 1906, 7 en 1907, 4 en 1908, 9 en 1909, 5 en 1910 et 8 en 1911. Ajoutées aux rares groupes créés de 1890 à 1906, elles représentaient, en 1911, 49 organisations différentes comprenant un total d'environ 3.000 membres.

L'absence de grève, lock out ou autre conflit de travail sérieux dans la province, en 1911, est la meilleure preuve de la prospérité de la Saskatchewan. Cela ne s'était pas produit depuis 1907. Il est vrai, cependant, que la grève générale survenue à la suite du lock out des mécaniciens et chaudronniers du Grand Tronc Pacifique affecta un certain nombre de travailleurs. en Saskatchewan, mais comme le conflit s'étendit aux trois provinces de l'Ouest et prit naissance à Rivers, dans le Manitoba. le Bureau du travail n'eut pas qualité pour intervenir. Cette grève n'atteignit que 30 hommes environ dans toute la province, habitant presque tous la ville de Melville.

Deux ou trois fois, pendant l'année 1911, des différends s'élevèrent bien entre employeurs et employés, mais, dans chaque cas, le conflit fut réglé avant d'en arriver à l'état aigu. Dans un ou deux cas le Bureau agit comme médiateur. En passant une année sans se voir infliger les embarras et, souvent, la misère qui accompagnent toujours les grèves et les lock outs, la province de Saskatchewan peut être donnée en exemple. Elle a eu le bonheur d'être la seule province de la Puissance, à l'exception de l'île du Prince-Edouard, exemptée des luttes entre le capital et le travail.

En 1911, il y eut, pour tout le Canada, 98 conflits de travail. Sur ce nombre, 42 eurent lieu dans l'Ontario; le reste se répartit comme suit : 19 dans le

Québec, 13 en Alberta, 11 en Colombie Britannique, 6 dans le Manitoba, 4 dans le Nouveau-Brunswick, 1 en Nouvelle-Ecosse et 2 qui affectèrent plus d'une province.

Quoiqu'il n'y eut pas, dans la province, de grève ni de lock out, pendant 1911, il ne s'ensuit pas nécessairement que les travailleurs n'améliorèrent pas leur sort. Ils obtinrent, au contraire, pour leurs travaux, d'aussi bonnes conditions que leurs camarades des provinces sœurs et des avantages équivalents, soit dans la diminution des heures de travail, soit dans l'augmentation de la paye.

Nulle protestation ne s'est encore élevée, ni parmi les employeurs, ni parmi les employés, contre aucun des principes consacrés dans les lois régissant le travail en Saskatchewan. Les uns et les autres ont compris que la législation en vigueur est basée sur de larges principes développant et améliorant tout à la fois leurs intérêts et ceux de toute la province.

CHAPITRE XXIV

Voies de Communication

Chemins de Fer

Les Anglais ont eu, de bonne heure, l'idée de construire une route, entre les deux océans, qui fût leur propriété exclusive. Le professeur Hind avait prouvé jusqu'à l'évidence, en 1858, que les difficultés rencontrées, dans la construction d'une route transcontinentale, étaient faciles à surmonter. Les passages difficiles se trouvaient surtout entre le lac Supérieur et le Fort Garry (Winnipeg), dans un pays coupé par une suite de lacs, de marécages et de forêts. Milton et Cheadle (1), quelques années plus tard, disaient que « les avantages d'une route qui traverse le continent américain sans sortir du territoire anglais ne semblent pas être discutables.

« La vraie grande route de l'Océan Pacifique est le passage que l'on trouve dans le Nord-Ouest, au travers des Montagnes Rocheuses. Espérons donc que nos compatriotes qui ont eu la gloire de faire la découverte du passage par mer, découverte brillante mais inutile au commerce, sauront aussi être les premiers à établir un chemin de fer à travers le continent américain et à recueillir les bénéfices que ne peut pas manquer de donner la réalisation de ce vieux rêve des Français. »

C'est, en effet, en 1731 que le chevalier de la Verandrye commença, le premier, à prendre la direction des Rocheuses. Il devait être suivi par les explorateurs du XIXe siècle qui fravèrent le chemin au premier transcontinental canadien, le Pacifique Canadien.

---

(1) *Voyage de l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et les Montagnes Rocheuses*, Paris, 1866.

C'est à la suite de la création de la Confédération, en 1867, que cette ligne devait être construite. Les provinces, au moment de leur union, avaient vite compris tout le parti qu'elles pourraient tirer d'un grand chemin de fer qui, traversant toute la Puissance et réunissant l'Atlantique au Pacifique, donnerait bientôt une énorme impulsion à la colonisation et au transport des produits agricoles et industriels.

Ce n'est cependant que le 16 février 1881 que des lettres patentes constituèrent en corporation le Pacifique Canadien, à la suite d'un contrat, survenu l'année précédente, entre sir Charles Tupper, représentant la Reine, et un groupe de banquiers.

Le gouvernement donnait à la Compagnie $25.000.000 en argent et 25.000.000 d'acres de terre. Pour la section du centre de la ligne, s'étendant de Selkirk (Manitoba) à Kamloops (Colombie-Britannique), soit 1.350 milles, la subvention comprenait $ 15.000.000 et 18.750.000 acres de terre. Ces subventions devaient être données par tranches de 20 milles de chemin de fer terminés, permettant la circulation régulière des convois. Les concessions de terres étaient faites en sections alternatives, de 640 acres chacune, sur une profondeur de 24 milles de chaque côté du chemin de fer, entre Winnipeg et Jasper House; la compagnie recevait du gouvernement les sections portant les numéros impairs. Mais si quelques-unes de ces sections comprenaient une quantité notable de terrains impropres à la colonisation, des terres prises dans d'autres sections de la zone fertile devaient être concédées aussi en sections alternatives semblables sur une profondeur de 24 milles de chaque côté de toutes les lignes d'embranchement.

Les sections est et centre de la ligne principale devaient être en exploitation avant le 1er mai 1891, mais la ligne entière était achevée en 1885. Depuis, la Compagnie a notablement développé son réseau dans la Saskatchewan et elle a maintenant presque terminé les autres lignes qui traversent les provinces de la prairie, de Winnipeg à Edmonton.

Chaque année d'importants travaux sont exécutés. Une ligne a rejoint Moose-Jaw à Outlook, sur la Saskatchewan du sud, puis ,après avoir traversé la rivière, elle dessert une importante région pour aboutir à Lacombe. De Regina, une petite ligne sera complétée dans la direction nord-est pour relier l'embranchement des collines du Faisant avec la ligne principale. A l'ouest de Weyburn, la construction d'une ligne fut commencée pendant l'été de 1909 pour donner une communication directe avec l'Alberta du sud et, en même temps, desservir une importante région agricole. Dans la partie méridionale de la province, c'est aussi l'intention expresse de la Compagnie d'étendre son embranchement Lauder-Tilston (en Manitoba), de son terminus actuel à Regina, pour suivre parallèlement, dans toute sa longueur, la ligne Stoughton, Arcola et Moose-Mountain, appartenant à la même Compagnie .

En 1910, le Pacifique Canadien ajoutait 168 milles de lignes terminées à son réseau et 338 milles de travaux de nivellement. Ces travaux furent exécutés sur les embranchements suivants : Outlook, nord-ouest ; Mackin, sud-est ; Craven-Colonsay, Weyburn, ouest; Estevan-Forward, Regina-Bulyea, prolongation de la ligne de Lauder-Tilston.

En 1911, la Compagnie se proposait de construire 380 milles de lignes nouvelles, 100 milles de double voie et d'ajouter encore aux 40 milles déjà existants des voies de déchargement.

Parmi ces travaux, le plus important était la pose de rails sur une distance de 35 milles au nord-ouest et de 45 milles au sud-est de Swift Current; vers le nord-ouest, la ligne doit rejoindre celle qui va de Macklin à Moose Jaw et créer ainsi une nouvelle route directe d'Edmonton à Swift Current; vers le sud-est, elle doit atteindre la nouvelle ligne de Weyburn à Lethbridge. A l'ouest de Weyburn, 20 milles devaient être ajoutés aux 51 construits dans les deux années précédentes et 35 milles construits dans la direction du nord-ouest, d'Estevan vers Forward.

Plus au nord, on avait prévu l'établissement de deux embranchements au sud de la ligne principale de Winnipeg à Edmonton, partant de Wilkie et se dirigeant l'un vers l'ouest et l'autre vers l'est du lac Tramping; ils devaient l'un et l'autre rejoindre la ligne de Lacombe à Moose Jaw. Des centaines de colons s'étant dirigés depuis ces dernières années, vers la région du lac Tramping, cette ligne sera d'une grande utilité. Une autre ligne, partant de Wilkie, devait aussi être construite vers la région de Cutknife.

Au total, en 1911, 261.04 milles de rails ont été posés et 280.20 milles de travaux de nivellement exécutés.

D'autres lignes ont été ajoutées en 1912 et à la fin de cette dernière année, le Pacifique Canadien possédait, en Saskatchewan, un total de 2.074.25 milles, décomposés en 414.80 milles pour la ligne principale et 1.659.45 milles pour les embranchements (1).

D'autres grands travaux sont en préparation pour l'avenir. Une double voie doit être établie à l'est et à l'ouest de Moose Jaw. A l'est de ce point, l'encombrement de la ligne est dû au trafic de la ligne du Sault qui emprunte la ligne principale, à partir de Pasqua, à 7 milles à l'est de Moose Jaw; une double voie sera établie de Pasqua à Moose Jaw. Le même encombrement de la ligne surviendra, dans la suite, à l'ouest de Moose Jaw, quand le nouvel embranchement se dirigeant vers le sud-ouest sera construit. Pour éviter ces difficultés et procurer de meilleurs moyens de transport dès maintenant, la compagnie a mis en train la pose d'une double voie dans cette direction en 1911. L'ancienne ligne se dirigeant du Manitoba vers le Nord-Ouest, en passant par Yorkton, sera, dans l'avenir la ligne principale de Winnipeg à Edmonton. Des travaux de ballast ont aussi été entrepris et on a commencé de remplacer les rails légers par d'autres, capables de supporter de plus lourdes charges et de laisser passer des trains plus rapides.

Malgré l'étendue de son réseau et l'importance de son trafic, le Pacifique Canadien ne devait pas tarder à voir s'établir des lignes concurrentes.

Ainsi le Canadien Nord qui, en 1901, ne possédait pas un mille de rails

---

(1) *The public service monthly*, january 1913.

en exploitation dans la province en a maintenant 1.854.60 ouverts au trafic, dont 400.67 pour la ligne principale et 1.453.93 pour les embranchements (1). La ligne traversant la région de la rivière du Cygne au Manitoba a été achevée jusqu'à Prince-Albert et on la prolonge actuellement, vers le sud-ouest, dans la direction de Battleford. En 1907, cette compagnie acheta la ligne de la Qu'Appelle, Long Lake and Saskatchewan railroad and steamboat C°, allant de Regina à Prince-Albert et elle a maintenant achevé la ligne reliant Regina à Brandon. C'est elle aussi qui a construit l'embranchement reliant Hudson Bay Junction à Le Pas (Manitoba), amorce du chemin de fer de la Baie d'Hudson. De Saskatoon une ligne a été posée, dans la direction du sud-ouest, à travers la contrée du lac de l'Oie, et prolongée jusqu'à la limite de l'Alberta, pour atteindre plus tard Calgary. Une lacune reste à combler entre Saskatoon et Hudson Bay Junction, mais, quand ces deux villes seront reliées par voie ferrée, une route directe existera, à travers la prairie, pour diriger, vers le nouveau débouché de la Baie d'Hudson, le bétail et le blé de l'ouest. Pendant l'été 1909, la compagnie du Canadien Nord termina la ligne entre Winnipeg et Regina; elle s'avance maintenant vers Moose Jaw et, de là, sera continuée, dans la direction du nord-ouest, pour se rattacher à celle du lac de l'Oie. Cette compagnie pousse activement la construction de ses lignes de l'extrême-sud, à l'ouest de Midale, sur la ligne du Sault du Pacifique Canadien, dans le but d'atteindre Lethbridge, en Alberta, comme terminus.

En 1910, le Canadien Nord ajouta 240 milles de voies ferrées à son réseau et termina des travaux de nivellement sur 268 milles; de plus 12 dépôts, 10 prises d'eau et 20 quais de chargement furent construits.

En 1911, le Canadien Nord a posé 299.67 milles de rails et exécuté des travaux de nivellement sur 125.45 milles.

Parmi les 18 embranchements que le Canadien Nord cherche à construire dans les trois provinces des prairies, sous le nom de Compagnie des Embranchements du Canadien Nord (*The Canadian Northern Branch lines Company*), il y a deux projets intéressant spécialement Yorkton et la Saskatchewan orientale. Le premier consisterait à construire une ligne de Craven à Yorkton, avec l'intention évidente de la prolonger plus tard jusqu'à Hudson Bay Junction et d'ajouter ainsi un appoint important au débouché de la Baie d'Hudson. Une ligne est aussi en projet pour relier Craven à l'embranchement de Rossburn, appartenant à la même compagnie, à l'est de Yorkton, et une autre se dirigeant vers le nord, à travers le district de Humboldt, pour aboutir à Prince-Albert ou dans les environs. Ces lignes traverseraient d'excellentes régions agricoles. Enfin une voie partant de l'est de Prince-Albert, entre Brancepeth et Kinistino, se dirigera vers Le Pas, en suivant la vallée de la rivière aux Carottes, et apportera encore un surcroît de trafic vers le port terminus de la Baie d'Hudson. De la ligne Craven-Hudson Bay Junction,

(1) *The public service monthly*, january 1913.

dans le township 40, rang 7, à l'ouest du 2e méridien, une ligne se dirigera vers le nord-ouest, jusqu'à la région entourant le lac Jackfish au nord-ouest de North Battleford.

Sur la ligne se prolongeant dans l'ouest de Maryfield, 155 milles de rails ont été posés. Cette ligne, dont la construction sera poursuivie jusqu'à Lethbridge, a été nivelée jusqu'à la Montagne Boisée. Des travaux de nivellement ont aussi été effectués, dans le nord, vers Moose Jaw.

Les terrassements seront achevés sur la ligne Regina-Prince-Albert et des rails lourds seront posés de Disley à Warman. Sur la ligne principale, les travaux d'amélioration seront activement poussés.

Une ligne a été construite très loin dans le sud de Delisle, une autre de Shellbrook vers le nord-ouest, pour rejoindre la ligne de Prince-Albert à North Battleford ; enfin un nombre considérable de milles sont venus prolonger la ligne Rossburn-Thunder Hills.

La troisième grande compagnie de chemins de fer, la Compagnie du Grand Tronc Pacifique, fondée en 1903, exploite, à l'heure actuelle, la ligne allant de Fort William, sur le lac Supérieur, aux Montagnes Rocheuses et offrant cette particularité de comprendre la moindre distance entre Winnipeg et Edmonton quand on la compare aux lignes principales des deux autres réseaux. Le Grand Tronc Pacifique a posé, en 1911, 104 milles de rails et exécuté des travaux de nivellement sur 308 milles. Il avait, en fin 1912, 682.67 milles de construits, dont 415 pour la ligne principale et 267.67 pour les embranchements (1).

De nombreux embranchements sont en construction ou à l'étude. La ligne de Melville à Regina est maintenant terminée, de même que celle de Melville à Yorkton et Canora. Cette dernière sera, pense-t-on, par la suite, reliée à la Baie d'Hudson. Un autre projet comprend la construction de différentes lignes : de Young à Prince-Albert; de Regina vers la frontière sud, à Portal; de Regina à un point situé au sud de Griffin, soit une distance de 100 milles; de Regina à Moose Jaw; de Biggar à Calgary.

En 1901, il n'y avait, en Saskatchewan, que 1.019 milles de chemins de fer; on en compta successivement 2.025 en 1907, 2.081 en 1908, 2.631 en 1909, 2.932 en 1910, 3.121 en 1911 (2); enfin, en 1912, le total des lignes terminées dans toute la province était de 4.611.52 milles, dont 1.230.47 pour les lignes principales et 3.381.05 pour les embranchements (3).

Au début, le gouvernement de la Puissance encourageait la construction des chemins de fer en donnant de très importantes sommes d'argent et en

---

(1) *The pubic service monthly*, january 1913.
(2) *Canada year book*, 1911.
(3) *The pubic service monthly*, january 1913.

concédant des terres publiques (1). Cette ligne de conduite fut imitée par plusieurs provinces au détriment de leur trésor. La Saskatchewan, au contraire, émit des obligations garanties qui donnèrent le même résultat sans toucher aux finances de la province.

En 1908, une loi autorisa le gouvernement à garantir les obligations du Canadian Nord et du Grand Tronc Pacifique jusqu'à concurrence de $ 13.000 par mille. Moyennant cette garantie, la Province assurait la construction des lignes suivant des tracés approuvés et possédait une première hypothèque sur ces embranchements, leur matériel, leurs recettes, etc. Les deux compagnies, de leur côté, s'engageaient à payer l'intérêt et le principal des dites obligations. La Province possédait, en outre, des garanties s'étendant sur le réseau entier des compagnies.

En résumé, en garantissant les obligations pour la construction d'une ligne, le crédit provincial s'engageait à combler tout déficit dans le payement des intérêts et du principal et, en retour, la Saskatchewan possédait la garantie ci-dessus mentionnée.

Depuis la mise en vigueur de ces conventions, l'accroissement annuel des chemins de fer, dans la province, a atteint une proportion cinq fois plus grande que celle des vingt-cinq années précédentes. (2)

Routes et Transports fluviaux

Aux premiers temps de la colonisation, quand les Indiens eurent déserté le « sentier de la guerre », les routes des blancs n'étaient encore qu'un simple tracé, servant occasionnellement au transport à longue distance des récoltes de grains. Les chargements n'étant pas d'un poids élevé, on se contenta de construire de légers ponts de bois là où les routes traversaient les cours d'eau. Mais les conditions de transport changèrent rapidement et, avec la construction des chemins de fer, les routes se multiplièrent et s'améliorèrent.

Cependant, l'impulsion donnée à la construction des routes ne date réellement que de 1909. Cette année-là, un acte donna aux municipalités rurales des pouvoirs beaucoup plus étendus qu'auparavant pour emprunter et administrer leurs propres affaires. Pour encourager les autorités locales à employer de meilleures méthodes dans l'établissement de leurs routes, le gouvernement a inauguré un système de primes ne devant pas dépasser $ 1.000 pour chaque municipalité. Ces primes doivent être employées par les municipalités pour les travaux à accomplir sur les routes principales approuvées, à la condition expresse que des sommes égales seront fournies, par les municipalités elles-

---

(1) Les garanties accordées aux compagnies de chemin de fer par le gouvernement provincial, pour leurs obligations, intérêts, etc., ont atteint, au total, en 1911, $ 11.999.000, en plus des garanties du gouvernement de la Puissance. (*Canada year book*, 1911).

(2) *Province of Saskatchewan hand book*, 1912.



mêmes, pour les mêmes travaux. En 1910, 76 municipalités usèrent de cet avantage et se virent ainsi gratifiées de $ 51.330; en 1911, 120 municipalités obtinrent $ 94.683.

Non seulement, les routes s'étendent partout dans la province, mais leur amélioration est aussi un sujet constant de préoccupation, en raison du trafic croissant des automobiles. L'année dernière, le gouvernement fut pressenti dans le but de seconder la construction d'une grande voie interprovinciale, allant d'un océan à l'autre; il n'est pas douteux que les travaux de nivellement commenceront dans un avenir rapproché. Cette route devant servir de modèle à toutes celles de la province, une amélioration sensible pour les transports en sera la conséquence.

La caractéristique des routes existant actuellement, en Saskatchewan, est de relier entre eux des points situés au nord et au sud de la province, et cela s'explique facilement. Les différents embranchements de chemins de fer suivant, on le sait, la direction est-ouest ou sud-est nord-ouest, ne reçoivent leur trafic que des régions situées au nord ou au sud, de chaque côté des lignes. Les deux plus grandes routes de la province sont celles qui vont, respectivement de Swift-Current à Battleford et de Qu'Appelle à Prince-Albert. Près de Duck Lake cette dernière envoie un embranchement vers le nord-ouest qui, après avoir traversé la Saskatchewan du nord atteint le lac Vert. Prince-Albert est le centre d'un réseau important de routes se dirigeant dans toutes les directions, mais surtout vers le sud.

L'établissement de toutes les routes de la province, petites et grandes, a nécessité la construction de nombreux ponts.

Les vieux ponts de bois furent remplacés par des ponts métalliques. D'abord petits et pouvant seulement supporter des charges de 6 tonnes, comme celui qui existe, à l'heure actuelle, sur la rivière Souris, près de Oxbow, ils devinrent plus tard des ouvrages d'art considérables sur lesquels des charges de 24 tonnes pouvaient passer. En vue d'une solidité à longue épreuve, des fondations en béton furent exécutées pour ces nouveaux ponts; le premier fut édifié à travers la Saskatchewan du sud, à Saskatoon, sur une longueur de 950 pieds, le second sur la Saskatchewan du nord, pour relier la ville de Battleford à la cité de North Battleford. Ce dernier se compose en réalité de deux ponts, traversant les deux bras de la rivière, séparés par une grande île et mesurant chacun 1.200 et 650 pieds.

Poursuivant l'idée de doter la province d'autres ponts permanents, on en édifia de semblables, quoique moins longs, à Régina sur le crique Waskana, à Lumsden sur la Qu'Appelle, à Moose-Jaw sur le crique de Moose-Jaw. Puis on en construisit 6 à 10 chaque année et aujourd'hui les ponts de ce genre, répartis dans toute la province, représentent une valeur de $ 1.091.700.

Là où des ponts n'ont pas été établis, le système des bacs transbordeurs (*ferries*) a été employé. On avait supposé, tout d'abord, que les nouvelles lignes de chemin de fer, sillonnant la province, arrêteraient l'accroissement du nombre des bacs. Il n'en a rien été : on en comptait 21 en 1905, il y en a aujourd'hui 33. En 1911, la saison commença le 11 avril à Maple Creek et se termina le 4 décembre à Birson. A Outlook, en raison de la nature mouvante

des sables, des travaux considérables ont été entrepris pour permettre au bac de fonctionner pendant toute la saison, quel que soit le niveau des eaux; on a édifié, à cet effet, une passerelle longue de 1.500 pieds, large de 20, et pouvant résister, aussi bien à la poussée des glaces, au printemps, qu'au volume des eaux, en été. Le bac peut aller de l'extrémité de cette passerelle à l'autre rive.

La navigation régulière sur les rivières n'a guère lieu, dans la province, que sur la Saskatchewan. Celle-ci est navigable à partir de son embouchure, à la partie septentrionale du lac Winnipeg, jusqu'à Prince-Albert, soit une distance de 1.700 milles, par des bateaux calant 3 pieds. Neuf bateaux à vapeur sont en service dans cette partie de la rivière, le plus grand étant de 250 tonnes. En amont de Prince-Albert, la Saskatchewan est navigable sur une distance de 800 milles, jusqu'à la rivière Brazeau, en Alberta, pour les bateaux calant 22 pouces. Il y en existe 3, pratiquant le transport des marchandises et des voyageurs et servant aussi au remorquage; le plus grand est de 300 tonnes. (1)

Pour l'augmentation du trafic sur la Saskatchewan, de grands travaux seront nécessaires, en raison des nombreux bancs de sables mouvants que l'on rencontre partout, notamment entre la rivière Vermillon et Prince-Albert. Des levées, barrages, quais de direction du courant, ouvrages de protection du rivage seront nécessaires pour conduire l'eau dans un seul chenal et il faudra plusieurs millions de dollars pour mener à bien ces travaux qui paraissent amplement justifiés, non seulement au point de vue de l'accroissement considérable du trafic par eau, mais surtout parce que cette route de navigation interprovinciale contribuerait à régulariser les tarifs des chemins de fer.

CHAPITRE XXV

Législation. — Revenus de la Province

Législation

Par l' « Acte de la Saskatchewan » la province fut incorporée, dans ses limites actuelles, le 1er septembre 1905.

Elle est aujourd'hui gouvernée et administrée d'après les « Statuts révisés de la Saskatchewan, de 1909 », passés au cours de la 3e session de la seconde législature et mis en vigueur le 15 mars 1911.

Les principales dispositions de ces statuts sont ainsi résumées :

Il y a une législature pour la province; elle est composée du Lieutenant-gouverneur et d'une assemblée appelée : assemblée législative de la Saskatchewan. Celle-ci est composée de 41 membres. Chaque assemblée législative est élue pour cinq ans, à partir de la convocation pour les élections, mais le lieutenant-gouverneur pourra, à n'importe quel moment, dissoudre l'assem-

(1) *The XII th congress of permanent international association of navigation congress.*

bléo et convoquer les électeurs pour un nouveau scrutin. Il y a une session au moins une fois chaque année. La couronne aura toujours le pouvoir de proroger ou de dissoudre l'assemblée législative.

Peut être élu n'importe quel sujet britannique de naissance ou de naturalisation, excepté ceux qui remplissent certaines fonctions dans les services publics de la province. Aucun membre du Sénat ni des Communes du Canada n'est éligible à l'assemblée législative.

De l'assemblée législative dépendent les services (departments) suivants : le bureau du conseil exécutif, les services de l'avocat général, du secrétaire provincial, de la trésorerie, des travaux publics, de l'agriculture, de l'éducation, des chemins de fer, télégraphes et téléphones, des affaires municipales et le bureau de l'assemblée législative.

Pendant les premières années de l'existence de la province, de nombreuses lois furent mises en vigueur, notamment celles concernant l'organisation des cours provinciales, l'enregistrement de la propriété foncière, la création des cités, villes, villages et municipalités rurales, l'établissement d'écoles supérieures et d'instituts collégiaux, la formation de bibliothèques publiques, la création de l'université de Saskatchewan, les livres de classes gratuits; l'acte des revenus supplémentaires, la « redistribution » des circonscriptions électorales, les taxes des corporations et compagnies de chemins de fer, les téléphones, la trafic des liqueurs, la santé publique, les rapports du capital et du travail et l'agriculture.

La province de Saskatchewan est représentée par 10 membres au Parlement d'Ottawa, plus 4 sénateurs.

Les cités, villes et villages sont ainsi constitués :

Toute partie de la province destinée à être érigée en village ne devra pas s'étendre sur plus de 640 acres et il devra se trouver au moins 50 personnes résidant à demeure.

Au cas où il apparaîtra, par un récensement fait d'après un règlement local que le village contient plus de 500 personnes y résidant, il pourra être incorporé comme ville.

Chaque ville de la province est considérée comme une corporation et soumise à toutes les responsabilités d'un corps constitué; elle a pleins pouvoirs pour acquérir, retenir et aliéner toutes propriétés foncières et mobilières intéressant les affaires municipales; elle peut poursuivre en justice et être poursuivie, actionner et être actionnée devant toutes cours et dans tous procès, causes et actions; elle a son sceau ordinaire qu'elle peut modifier; elle est capable de recevoir par donation, d'acquérir, de retenir, de céder toute propriété foncière et mobilière, pour les besoins de la ville, et devenir partie dans tous contrats et arrangements concernant la gestion des affaires urbaines.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la *Gazette de la Saskatchewan*, donner le rang de cité à toute ville ayant une population de 5.000 habitants.

Le 1er septembre 1905, il y avait, en Saskatchewan, 882 townships jouissant d'une organisation locale; aujourd'hui ils sont au nombre de 2.528 organisés

tant en municipalités rurales qu'en districts d'améliorations locales. Dans la même période, les villages ont passé de 63 à 272 et les villes de 16 à 72. Les cités ont atteint le nombre de 6 (1).

Revenus de la Province

La Saskatchewan étant une province autonome peut s'administrer sans avoir besoin de recourir à l'impôt direct. Ses revenus proviennent presque entièrement des subsides donnés par le gouvernement de la Puissance, en échange de la propriété des terres, situées dans les limites de la province et administrées par le gouvernement fédéral.

Sommes versées par le gouvernement de la Puissance à la province de Saskatchewan jusqu'en 1911 (2)

	$
Versement pour le compte du gouvernement (Ce versement a été effectué avant la mise en vigueur de l'Acte de l'Amérique du nord Britannique de 1907).	150.000
Compensation pour les terres.	2.250.000
Subsides par tête (80 % par tête).	1.389.525
Subsides fournis en vertu de l'acte de l'Amérique Britannique de 1907 (3)	627.299
Versements pour constructions publiques. .	468.750
Versements pour dette	2.432.250
Total.	7.317.824

Cette somme de $ 7.317.824 a été ainsi répartie :

1906	$ 1.124.125
1907 (9 mois).	1.130.335
1908.	1.217.634
1909.	1.260.335
1910.	1.355.420
1911.	1.229.975
Total.	$ 7.317.824

(1) *The public service monthly*, november 1913.

(2) *Canada year book*, 1911.

(3) D'après l'acte de 1907 les subsides annuels accordés par le gouvernement du Canada aux provinces devaient être répartis comme suit :

pour une population au-dessous de 150.000 habitants.	$ 100.000
pour une population de 150.000 à 200.000 habitants.	150.000
pour une population de 200.000 à 400.000 habitants.	180.000
pour une population de 400.000 à 800.000 habitants	190.000
pour une population de 800.000 à 1.500.000 habitants	220.000
pour une population au-dessus de 1.500.000 habitants.	240.000



Le seul impôt perçu par le gouvernement provincial est destiné à subvenir aux besoins de l'instruction; ce « revenu supplémentaire », comme on l'appelle, a été d'une aide incalculable aux nouveaux districts scolaires ruraux. La taxe est en moyenne de 6,6 millièmes de dollar dans les districts scolaires des cités, de 8 à 10 millièmes dans ceux des villes et de 5 à 6 millièmes dans les districts ruraux; la différence entre ces prix résulte de l'étendue des districts et des types de construction des écoles.

Les lois municipales encouragent grandement le colon. Les taxes municipales sont peu élevées; elles atteignent environ 4 % par acre dans les districts encore peu développés, mais peuvent aller jusqu'à 5 %. Dans les municipalités rurales, l'imposition moyenne est de 5 % par acre, avec maximum de 6 1/4. Les municipalités rurales comprenant neuf townships ont le pouvoir d'emprunter, par obligations, pour exécuter tous travaux d'amélioration permanente, excepté là où les limites naturelles nécessitent une modification; la dette ainsi contractée peut être amortie sur une période de 20 ans. Pour garantir les municipalités contre des dépenses hors de proportion, leurs pouvoirs d'emprunt sont limités à $ 3.000 par township et les obligations ne peuvent donner un taux plus élevé que 8 %.

Le département du trésor a reçu, en dehors des sommes versées par le gouvernement de la Puissance; $ 29.792,11 en 1911 et $ 53.154,21 en 1912 provenant de différentes branches.

Les autres revenus de la province en 1912 proviennent des services suivants :

Avocat général : droits légaux, commissions de notaires, droits de succession, droits provenant des actes pour les titres des terres et les licences pour liqueurs, amendes et confiscations et divers autres droits, $ 832.524.

Secrétaire provincial et greffier des compagnies par actions : recettes provenant d'un grand nombre de licences, droits et certificats concernant les compagnies de chemins de fer et autres, $ 216.287,72.

Travaux publics : droits pour certificats délivrés conformément aux actes réglementant les mines de charbon et concernant aussi les chaudières à vapeur; baux pour routes, ventes de propriétés provinciales, revenus des prisons, etc., $ 97.520,50.

Agriculture : droits pour marques, licences pour gibier, enregistrement des étalons, vente de beurre, œufs et poulets, etc., $ 215.967,41.

Conseil exécutif : $ 443,50 en 1911, rien en 1912.

Assemblée législative : ventes et droits divers, $ 2.920,35.

Affaires municipales : $ 13.517,98.

Chemins de fer et téléphones : $ 379.957,68.

Education : $ 10.957,37.

Santé publique : $ 133,05.

Revenus de la Province depuis 1905 (1)

ANNÉES	PRÉVISION des revenus	REVENUS TOTAUX RÉELS (y compris les versements du gouvernement fédéral)	PLUS-VALUE	DÉFICIT
	$	$	$	$
1905		665.306.59		
1907		1.535.008.16		
1908	2.210.620.74	1.938.120.53		272.500.21
1909	2.471.079.46	2.292.880.63		178.198.83
1910	2.461.564.59	2.535.373.14	73.808.55	
1911	2.454.600.00	2.656.626.91	202.026.91	
1912	3.037.095.00	3.376.112.96	339.017.95	

Ainsi les chiffres ci-dessus mettent en relief la richesse croissante de la province. Le soin pris dans l'établissement des prévisions des revenus est aussi clairement indiqué. Pour les deux premières années fiscales aucune estimation de revenu n'avait pu être faite, mais, depuis, deux fois seulement le revenu réel a été au-dessous du revenu prévu.

CHAPITRE XXVI

Enseignement

Le système d'enseignement de la province de Saskatchewan est bien adapté aux besoins d'un pays nouveau et prospère.

Les districts scolaires sont établis, dans la province, par le Gouvernement, mais les contribuables habitant le district en prennent l'entretien, la direction et le contrôle. L'étendue maxima des districts ruraux est limitée à 25 milles carrés, toutefois la majorité des districts créés maintenant comprend une superficie de 16 à 20 milles. Un district, à sa fondation, doit comprendre au moins 4 personnes résidentes, assujetties à l'impôt, et au moins 12 enfants de 5 à 16 ans. Les écoles sont entretenues par des subsides de la province ainsi que par des taxes locales. Et l'augmentation de la population est telle que, pendant l'année 1912, la moyenne des nouveaux districts créés fut de 8 par semaine. (2)

Les travaux scolaires sont divisés en huit parties, dont les trois dernières ont particulièrement pour but de préparer les élèves à l'obtention de diplô-

(1) *The public service monthy*, may 1913.

(2) *Province of Saskatchewan hand book*, 1912.

mes leur permettant de suivre les cours de l'école normale. En sortant de l'école normale, un certificat intérimaire leur est donné, qui est transformé en un certificat de maître de profession, s'ils ont pu enseigner pendant une année, avec succès.

En raison du rapide accroissement du nombre des écoles, un des plus grands problèmes à résoudre par le service de l'éducation est celui de pourvoir aux demandes de maîtres; tous les efforts sont faits pour surmonter la difficulté en accordant des certificats provisoires ou permis aux étudiants des universités anglaises ou canadiennes, mais malgré cela quelques écoles sont encore restées fermées faute de personnel enseignant.

Les salaires des maîtres vont de $ 50 à $ 65 pour les classes enfantines et de $ 60 à $ 125 pour les classes supérieures.

La province comprenait, à la fin de 1905, 942 districts scolaires organisés. On en ouvrit successivement 248 en 1906, 240 en 1907, 315 en 1908, 256 en 1909, 252 en 1910, mais cette année-là deux districts ayant été désorganisés, cela ne fait qu'une augmentation de 250. Ainsi ,de 1905 à la fin de 1910, le nombre des districts scolaires s'accrut de 942 à 2.251.

La population scolaire inscrite de la Saskatchewan était, en 1909, de 53.969 enfants, soit 53.089 pour les écoles rurales, celles des villes et des cités et 880 pour les écoles supérieures. Les subventions du gouvernement se montaient à $ 315.596,10.

En 1910, la population des écoles rurales montait à 63.964 enfants et celle des écoles supérieures à 1.000; mais l'assistance moyenne des élèves, les écoles supérieures exceptées, n'était, en 1909, que de 28.202, soit 52,25 % et en 1910 de 33.731, soit 52,80 %.

Les deux principales causes qui mettent obstacle à l'assistance scolaire sont : la longue distance à parcourir pour arriver à l'école et les travaux de la ferme. Dans les villages et les villes, l'assistance est satisfaisante, mais, dans beaucoup de districts ruraux, les enfants fréquentent à peine l'école pendant 3 mois, tandis que la durée moyenne des classes est de 5 ou 6.

Il est intéressant de noter deux congés spéciaux accordés dans l'année : le 24 mai « Victoria Day », anniversaire de la naissance de la reine Victoria, pour familiariser les élèves avec la croissance et le développement de l'Empire; le 2e vendredi de mai « Arbor Day », pour leur faire comprendre l'utilité du boisement de la prairie.

A la session de la législature tenue en 1907, deux actes furent passés qui favorisèrent beaucoup les progrès du haut enseignement, l'acte de l'enseignement secondaire (*The secondary education Act*) et l'acte de l'Université (*The University Act*).

Comme résultat du premier, plusieurs écoles supérieures et instituts collégiaux ont déjà été créés et leur nombre s'accroît chaque année; il existe deux instituts collégiaux, à Regina et Moose Jaw, et quinze écoles supérieures, dont une dans chacune de ces deux cités, et les autres à Moosomin, Prince-Albert, Weyburn, North Battleford, Qu'Appelle, Saskatoon, Carlyle, Estevan, Indian Head, Arcola, Oxbow, Yorkton, Battleford.

A la suite du second acte, ci-dessus relaté, une Université subventionnée et contrôlée par la province fut fondée en 1907; elle est située à Saskatoon, sur les rives de la Saskatchewan. Le collège des arts et sciences fut ouvert en septembre 1909 et possède maintenant plus de 100 étudiants.

A la suite de l'établissement de l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, un collège d'agriculture, relié à cette Université, fut créé dans la même ville. Son but principal est de donner aux élèves un enseignement pratique dans les différentes branches de l'agriculture et de leur inculquer, en même temps, une éducation destinée à faire d'eux de bons citoyens de la province. Les différentes questions étudiées concernent le sol, les récoltes, le bétail, la laiterie et autres matières agricoles et les résultats de ces études sont transmises, sous forme de rapports, aux sociétés et associations de fermiers, dans toute la province; de plus, des conférenciers ambulants font encore bénéficier les fermiers des travaux de l'Université. Pour que les élèves puissent apprendre les meilleurs moyens de traiter le bétail, des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des porcs et des volailles sont mis à leur disposition. L'outillage mécanique est composé de façon à ce que les élèves se familiarisent avec les derniers types d'instruments agricoles, y compris les engins à gazoline et à vapeur, et les champs d'expériences, qui s'étendent sur plus de mille acres, sont assez vastes pour leur apprendre l'usage des tracteurs automobiles.

Enfin un service spécial fournit des experts pour les concours d'étalons et de charrues, les expositions agricoles, etc.; de ce service font partie les conférenciers dont nous parlons plus haut.

En résumé, ce qui caractérise l'Université de Saskatchewan est le lien étroit qui relie les facultés des arts et des sciences à celle de l'agriculture.

Par ce côté, elle ressemble aux Universités du Wisconsin, de l'Illinois, du Minesota, du Missouri, les plus progressives des Etats-Unis.

La province n'a pas à se plaindre des efforts qu'elle a faits pour propager l'instruction; les résultats atteints sont déjà considérables.

De plus les progrès généraux de l'instruction, dans toutes les classes et pour tous les âges, se trouvent illustrés d'une manière frappante du fait que l'augmentation du pourcentage des personnes sachant lire et écrire n'est égalé par aucune autre province, dans la dernière décade. Le nombre de ces

personnes a, en effet, augmenté de 22,16 % depuis 10 ans, en Saskatchewan, tandis que, pendant la même période, le Yukon n'atteint que 20,80 %, l'Alberta 18,02 %, la Colombie Britannique 13,51 % et les autres provinces un taux inférieur à 10 %.

Population de 5 ans et au-dessus, selon le degré d'instruction, en Saskatchewan 1911 (1)

POPULATION par origine et sexe		POPULATION totale	POPULATION de 5 ans et au-dessus	POUVANT lire et écrire	Pouvant lire seulement	Ne pouvant ni lire ni écrire	Pourcentage 5 ans et au-dessus		
							Pouvant lire et écrire	Pouvant lire seulement	Ne pouvant ni lire ni écrire
Population de 5 ans et au-dessus selon le degré d'instruction	1911	492.432	421.630	362.768	926	57.936	86.04	0.22	13.74
	1901	91.279	78.485	49.941	797	27.447	63.88	1.01	35.11
	augmentation	401.153	343.445	312.827	129	30.489	22.16	—1.79	—21.37
Personnes de naissance *canadienne* du sexe masculin de 5 ans et au-dessus.		140.552	108.742	95.035	141	13.566	87.39	0.13	12.48
Personnes de naissance *canadienne* du sexe féminin de 5 ans et au-dessus . . .		108.499	77.265	63.478	97	13.690	82.15	0.13	17.72
Personnes de naissance *britannique* du sexe masculin de 5 ans et au-dessus		54.397	53.592	51.984	50	1.558	97.00	0.09	2.91
Personnes de naissance *britannique* du sexe féminin de 5 ans et au-dessus		26.674	25.910	24.979	34	897	96.41	0.13	3.46
Personnes de naissance *étrangère* du sexe masculin de 5 ans et au-dessus.		96.081	93.606	78.397	1.712	13.497	83.7[illegible]	1.83	14.42
Personnes de naissance *étrangère* du sexe féminin de 5 ans et au-dessus.		65.829	62.515	48.895	292	13.328	78.21	0.47	21.32

La population d'origine britannique, de 5 ans et au-dessus, est celle dont le degré d'instruction est le plus avancé, puis vient la population d'origine canadienne et enfin celle d'origine étrangère. L'instruction des personnes du sexe féminin donne un pourcentage un peu moins élevé que celle des personnes de sexe masculin pour les origines canadienne et étrangère; il est à peu près égal pour la population d'origine britannique.

(1) *Cinquième récensement du Canada*, 1911, bulletin XV.

Degré d'instruction des hommes de 21 ans et au-dessus en Saskatchewan (1911) (1)

	POPULATION totale	POPULATION de 21 ans et au-dessus	POUVANT lire et écrire	Pouvant lire seulement	Ne pouvant ni lire ni écrire	Pourcentage 21 ans et au-dessus: Pouvant lire et écrire	Pourcentage 21 ans et au-dessus: Pouvant lire seulement	Pourcentage 21 ans et au-dessus: Ne pouvant ni lire ni écrire
Hommes de naissance canadienne.	140.552	67.254	63.712	83	3.459	94.73	0.12	5.15
Hommes de naissance britannique .	54.397	44.894	43.919	37	938	97.83	0.08	2.09
Hommes de naissance étrangère .	96.781	65.345	56.271	247	8.827	86.11	0.38	13.51

Pour les hommes de naissance britannique, de 21 ans et au-dessus, il y a encore une supériorité sensible sur les deux autres groupes; ceux d'origine canadienne suivent d'assez près, mais les hommes de naissance étrangère sont dans un état d'infériorité marquée.

Quoi qu'il en soit, on peut se rendre compte que si les illettrés forment encore un groupe de quelque importance, la diffusion et le perfectionnement toujours plus grands de l'instruction continueront à placer la Saskatchewan au meilleur rang des provinces canadiennes.

CHAPITRE XXVII

Sports, Chasse et Pêche

Cette étude sur la Saskatchewan ne serait pas complète si nous n'y avions ajoûté ce chapitre. La passion des sports est, en effet, une caractéristique de la race anglo-saxonne et les occasions que l'on a de la satisfaire en Saskatchewan sont sans rivales. Les soirées d'été, longues et rafraîchissantes, offrent encore de trois à quatre heures de clarté après la fin du travail; et tous les amateurs de sport en profitent avec empressement.

Le baseball, le jeu de la crosse, le foot-ball, le cricket ont leurs favoris.

Des groupes de villes voisines forment des ligues et chacun prend un grand intérêt dans les luttes interprovinciales. Cependant les différents jeux n'ont pas encore leurs professionnels; seule la situation d'amateur se maintient dans les sociétés sportives.

Ce n'est pas seulement en été que les jeux sont populaires, l'air fortifiant de l'hiver développe aussi les énergies. Le hockey et le curling (jeu de boules sur la glace) sont les jeux les plus en vogue de la saison, et, même dans les plus petits villages le « skating rink » est le rendez-vous le plus fréquenté.

(1) *Cinquième récensement du Canada*, 1911, bulletin XV.

La chasse aux loups est un sport qui ne manque pas de piquant. En plus des incidents variés qui accompagnent une course effrénée, l'animal, toujours poursuivi par le chasseur sur sa monture, offre, avant de tomber, une résistance désespérée.

Les amateurs d'exercices au grand air seraient difficiles à satisfaire s'ils ne trouvaient pas, en Saskatchewan, les distractions les plus variées. Dans toute la partie cultivée de la province, les poules de prairie sont en abondance et leur nombre s'est considérablement accru, ces dernières années, depuis que la saison de chasse a été diminuée d'un mois.

Le gibier d'eau se reproduit en grand nombre autour des lacs et les oiseaux qui y installent leurs nids augmentent chaque année depuis l'interdiction de la chasse de printemps. Les canards et les oies sont innombrables et fournissent au sportsman le plus abondant butin.

Dans le sud-ouest, il y a encore quelques antilopes, mais leurs jours sont comptés. Ils sont maintenant entourés de tous les côtés par les établissements des colons, et leur extermination ne saurait tarder. Dans l'extrême-nord, il y a toujours de vastes étendues où le gros gibier se rencontre, par exemple l'orignal, le wapiti, le caribou ,le daim à queue blanche ou noire.

De superbes poissons peuplent les lacs et les rivières en assez grande quantité pour nourrir des millions d'habitants, principalement dans les régions au nord de la Saskatchewan. Mais le manque de chemins de fer n'a pas encore permis d'en tirer profit. De grosses truites pesant jusqu'à soixante livres ont été pêchées dans le lac Froid; le poisson blanc abonde partout. Dans les rivières, les goldeyes (yeux d'or) foisonnent et, quelquefois, on peut y prendre de très gros esturgeons.

Des lois ont été promulguées pour la protection du gibier (1), mais il est naturel que dans un pays, aussi vaste et aussi peu peuplé, des infractions à ces lois puissent se produire, involontairement ou intentionnellement. Pour leur application, 214 personnes remplissent gratuitement le rôle de gardiens et leur tâche, comme celle de la police, est plus de renseigner, d'instruire et d'avertir, que de poursuivre. Des peines sont cependant appliquées à ceux qui violent la loi intentionnellement et 121 condamnations furent infligées en 1912 à des personnes ayant chassé le dimanche, ou en dehors de la saison, ou sans permis, ou pour avoir tiré sur des castors; les amendes se montèrent à près de $ 730.

---

(1) La saison de chasse pour l'antilope va du 1er octobre au 14 novembre et pour le daim, l'orignal, le caribou et l'élan, du 15 novembre au 1er décembre.

La chasse du gibier à plumes ouvre le 15 septembre et se termine le 15 novembre pour les poules et le 31 décembre pour les canards.

Les résidents doivent payer un droit de $ 1 pour la chasse du gibier à plumes et de $ 2 pour le gros gibier.

Les droits à acquitter pour les non résidents s'élèvent à $ 50 pour le gros gibier, $ 25 pour le gibier à plumes pendant toute la saison ou $ 10 pendant six jours consécutifs.

En 1912, 11.000 permis ont été distribués.

CONCLUSION

Par tout ce que nous avons montré, on ne peut douter du caractère essentiellement agricole de la Saskatchewan. Ce qui a d'abord attiré les colons, ce n'est pas l'appât d'un gain vite réalisé à la recherche d'un minerai ou dans de puissantes industries, comme cela s'est passé en Colombie Britannique. Ici, la terre seule était faite pour tenter l'immigrant. Une concession gratuite de 64 hectares suffisait à attirer l'homme courageux qui végétait dans la vieille Europe. De nombreuses familles sont donc venues, des centres ruraux se sont d'abord formés, puis des villes et des cités ont grandi. En dix ans, de 1901 à 1911, la population rurale s'est augmentée de 287.338 habitants, tandis que les centres urbains s'accroissaient seulement de 113.815 unités. Il n'existe pas d'autre province canadienne ayant reçu un tel afflux de colons agricoles; l'Alberta qui vient après la Saskatchewan, sous ce rapport, ne donne que 180.327 habitants.

Aussi les prairies, où jadis les Indiens suivaient le sentier de la guerre et où paissaient d'innombrables troupeaux de bisons, ont-elles été rapidement « cassées » par les nouveaux arrivants. Le blé dresse maintenant ses épis dorés par le soleil et la Saskatchewan, à elle seule, a fourni à peu près la moitié de la production totale du Canada, toutes ces dernières années.

Des flots d'or viennent récompenser le labeur de ces hardis pionniers. Le commerce se développe en proportion de l'augmentation de la richesse. L'homme de l'Ouest gagne vite, mais dépense aussi sans compter; il a l'habitude du confort américain, son esprit d'entreprise l'entraîne à risquer beaucoup et ses conceptions financières ne sont jamais mesquines.

Malgré le caractère agricole du pays, l'industrie commence à se développer; il n'y a jusqu'à présent que des manufactures ~~de peu~~ d'importance, comparées à celles des autres parties de la Puissance, mais la concentration des capitaux se fera ici comme ailleurs et l'exploitation des forêts et du sous-sol ne pourra que s'accroître rapidement.

Cependant tout laisse supposer que l'exploitation des richesses enfouies dans la terre ne donnera jamais un rendement comparable aux produits du sol. La Saskatchewan paraît bien appelée à rester, avant tout, la terre du blé, le centre du grenier de l'Empire.

Au surplus, les chiffres que nous avons donnés dans cette étude ne représentent qu'un court moment, qu'une minute fugitive dans l'histoire de la province. Demain tout sera modifié, la population se sera considérablement accrue, la production aura marché à pas de géant et notre esquisse paraîtra déjà inexacte et démodée.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Géographie Physique

DEUXIÈME PARTIE

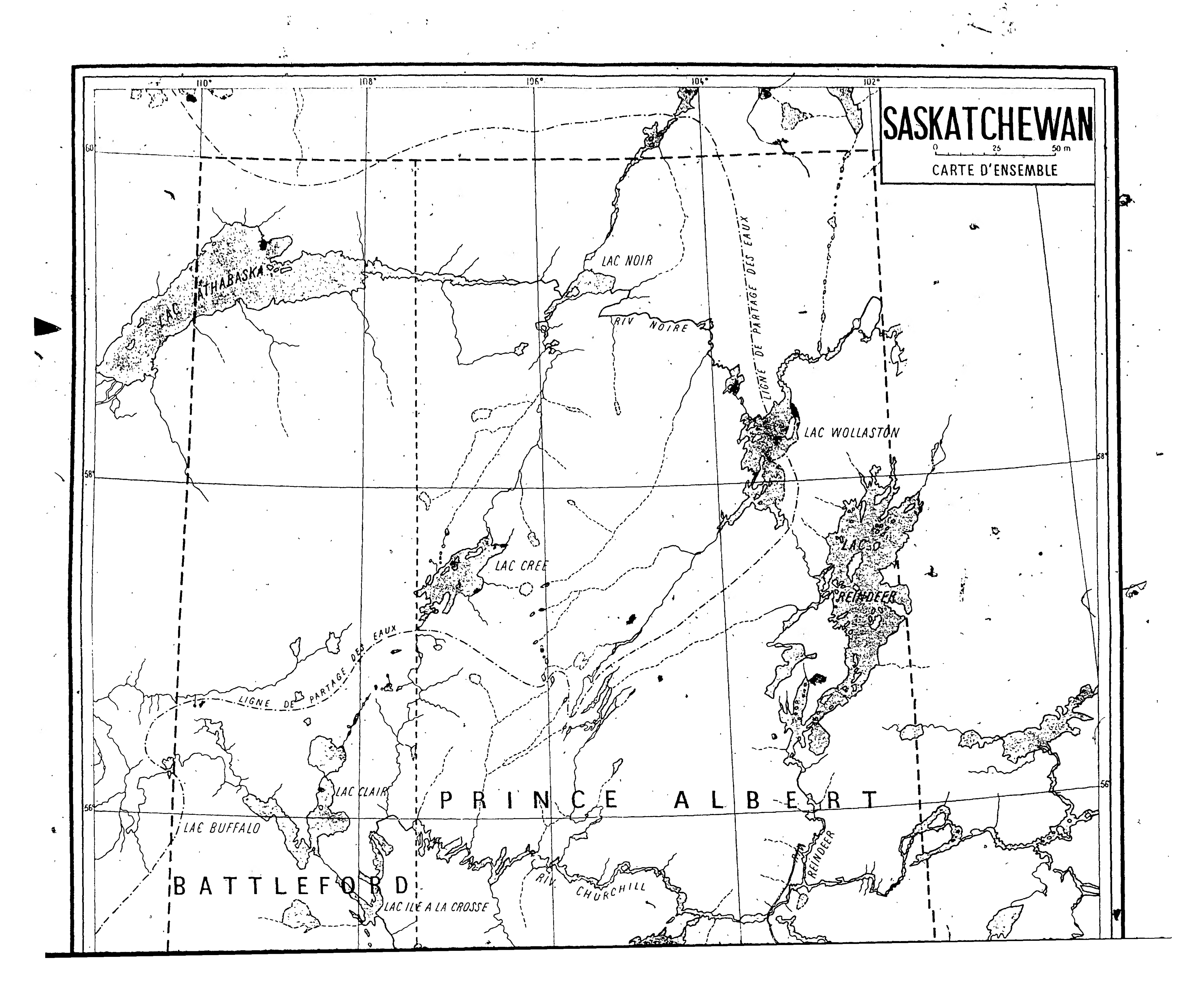
Description des Districts

TROISIÈME PARTIE

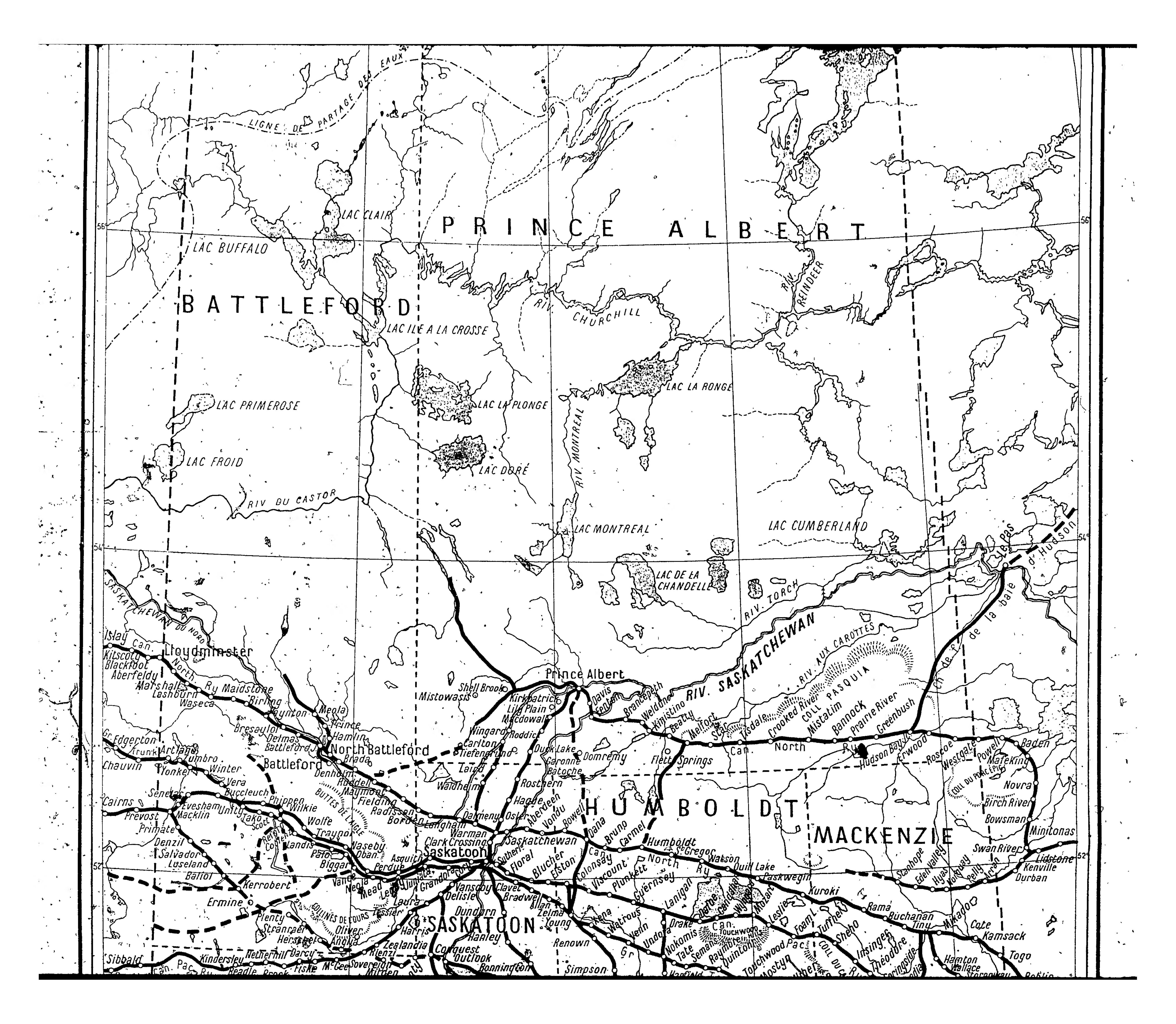
La Saskatchewan historique et économique

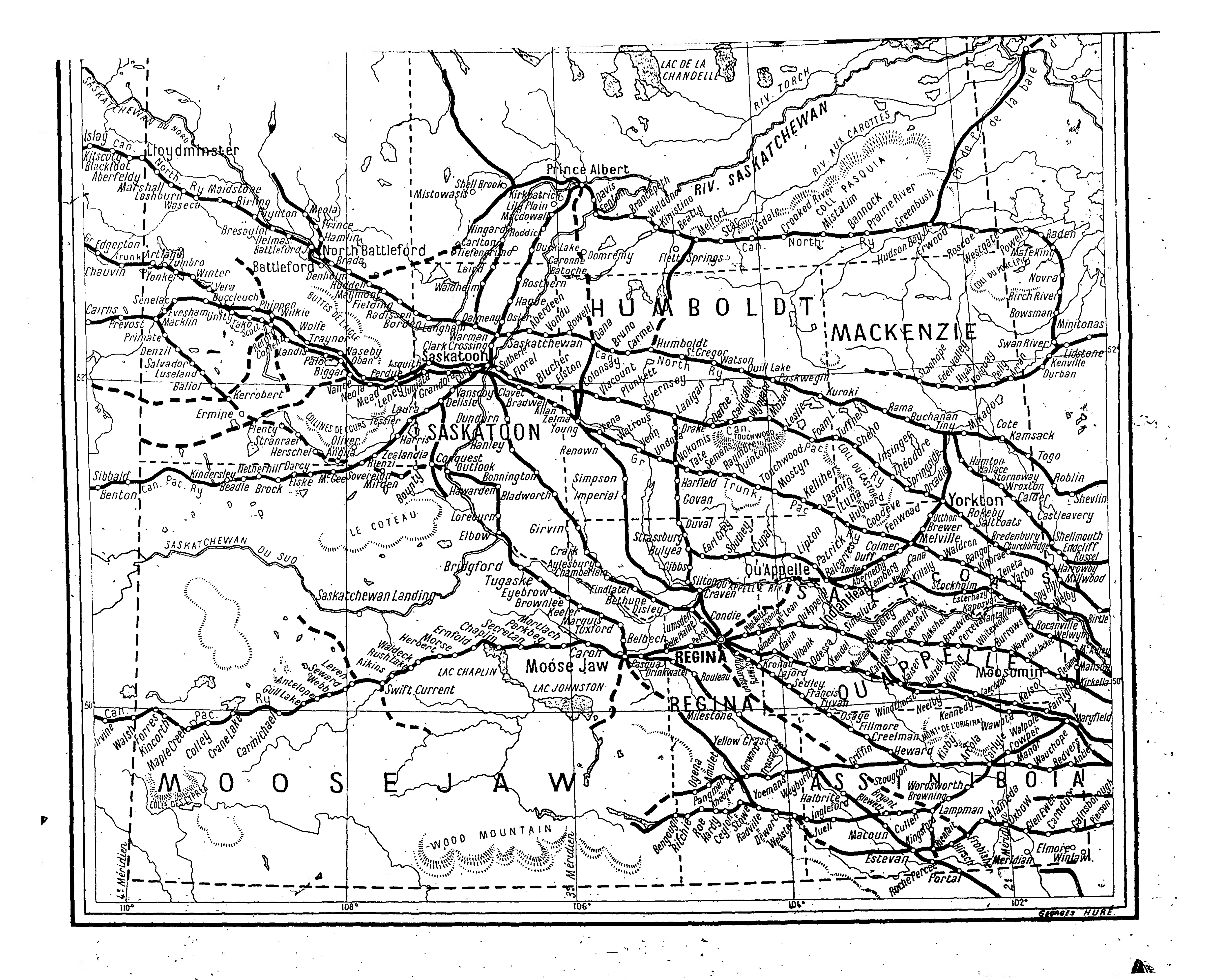
TABLE DES GRAVURES





SASKATCHEWAN
0
25
50 m
CARTE D'ENSEMBLE
110°
108°
106°
104°
102°
60°
58°
56°
LAC ATHABASKA
LAC NOIR
RIV NOIRE
LIGNE DE PARTAGE DES EAUX
LAC WOLLASTON
LAC CREE
LAC REINDEER
LIGNE DE PARTAGE DES EAUX
LAC CLAIR
PRINCE ALBERT
LAC BUFFALO
REINDEER
BATTLEFORD
RIV CHURCHILL
LAC ILE A LA CROSSE


PRINCE ALBERT
BATTLEFORD
HUMBOLDT
MACKENZIE
SASKATOON
LIGNE DE PARTAGE DES EAUX
LAC CLAIR
LAC BUFFALO
LAC ILE A LA CROSSE
RIV. CHURCHILL
RIV. REINDEER
LAC LA PLONGE
LAC LA RONGE
LAC PRIMEROSE
LAC FROID
LAC DORÉ
RIV. MONTREAL
RIV. DU CASTOR
LAC MONTREAL
LAC CUMBERLAND
LAC DE LA CHANDELLE
RIV. TORCH
SASKATCHEWAN DU NORD
RIV. SASKATCHEWAN
RIV. AUX CAROTTES
COLL PASQUIA
Le Pas
Ch. de F. de la baie d'Hudson
Lloydminster
Prince Albert
North Battleford
Battleford
Saskatoon
Humboldt
BUTTES DE L'AIGLE
COLLINES DE COURS
56°
54°
52°


LAC DE LA CHANDELLE
RIV. TORCH
SASKATCHEWAN DU NORD
RIV. SASKATCHEWAN
RIV. AUX CAROTTES
COLL PASQUIA
Ch. de F. de la baie d'
Islay
Lloydminster
Kitscoty
Blackfoot
Aberfeldy
Marshall
Lashburn
Waseca
North Ry
Maidstone
Birling
Paynton
Meota
Prince
Hamlin
Bresaylor
Delmas
Battleford J.
North Battleford
Battleford
Gr Edgerton
Trunk
Artland
Chauvin
Tonkey
Zumbro
Winter
Vera
Buccleuch
Senelac
Cairns
Prevost
Primate
Evesham
Macklin
Unity
Tako
Scott
Phippen
Wilkie
Wolfe
Traynor
Denzil
Salvador
Luseland
Balior
Kerrobert
Ermine
Landis
Palo
Biggar
Waseby
Oban
Asquith
Perdue
Vance
Neola
Mead
Leney
Juniata
Grandora
Laura
Tessier
BUTTES DE L'AIGLE
COLLINES DE COURS
Plenty
Stranraer
Herschel
Oliver
Anglia
Harris
Zealandia
Rienzi
Sovereign
Mirden
Sibbald
Kindersley
Netherhill
Darcy
Fiske
Mc Gee
Benton
Can. Pac. Ry
Beadle
Brock
Bounty
Denholm
Ruddell
Maymont
Fielding
Radisson
Borden
Langham
Dalmeny
Warman
Clark Crossing
Saskatoon
Vanscoy
Delisle
Dundurn
SASKATOON
Hanley
Conquest
Outlook
Bonnington
Hawarden
Bladworth
Loreburn
Elbow
LE COTEAU
SASKATCHEWAN DU SUD
Bridgford
Saskatchewan Landing
Tugaske
Eyebrow
Brownlee
Mistowasis
Shell Brook
Kirkpatrick
Lily Plain
Macdowall
Roddick
Wingard
Carlton
Tiefengrund
Laird
Waldheim
Duck Lake
Caronne
Batoche
Rosthern
Hague
Osler
Aberdeen
Vonda
Prince Albert
Davis
Fenton
Brancepeth
Weldon
Kinistino
Beatty
Melfort
Star City
Tisdale
Crooked River
Mistatim
Bannock
Prairie River
Greenbush
Hudson Bay Jc
Erwood
Roscoe
Westgate
Powell
Mafeking
Baden
Novra
Birch River
Bowsman
Minitonas
Swan River
Lidstone
Kenville
Durban
Domremy
Flett Springs
Can. North Ry
HUMBOLDT
MACKENZIE
Bowell
Dana
Bruno
Carmel
Humboldt
St Gregor
Watson
Quill Lake
Paskwegin
Saskatchewan
Floral
Blucher
Elston
Clavet
Bradwell
Allan
Zelma
Young
Colonsay
Viscount
Plunkett
Guernsey
Lanigan
Xena
Watrous
Venn
Undora
Drake
Nokomis
Tate
Semans
Raymore
Quinton
Renown
Simpson
Imperial
Touchwood
Punnichy
Mostyn
Kelliher
Jasmin
Ituna
Hubbard
Goodeve
Fenwood
Harfield
Govan
Duval
Strassburg
Bulyea
Gibbs
Earl Grey
Southey
Cupar
Lipton
Leslie
Foam L.
Tuffnell
Sheho
Insinger
Theodore
Springside
Orcadia
Xuroki
Rama
Buchanan
Tiny
Mikado
Cote
Kamsack
Togo
Roblin
Stanhope
Edenvalley
Hyas
Norquay
Pelly
Arran
Hamton
Wallace
Stornoway
Wroxton
Calder
Shevlin
Yorkton
Rokeby
Saltcoats
Castleavery
Otthon
Brewer
Melville
Waldron
Bangor
Bredenbury
Churchbridge
Shellmouth
Endcliff
Russel
Colmer
Duff
Cana
Kinbrae
Zeneta
Yarbo
Harrowby
Millwood
Spy Hill
Welby
Girvin
Craik
Aylesbury
Chamberlain
Findlater
Bethune
Disley
Silton
Ou'Appelle
Craven
Condie
Lumsden
Belle Plaine
Pense
Belbeck
REGINA
Balcarres
Lorlie
Abernethy
Lemberg
Neudorf
Killaly
Stockholm
Esterhazy
Kaposvar
SALTCOATS
Indian Head
Sintaluta
Wolseley
Summerberry
Grenfell
Oakshela
Broadview
Percival
Whitewood
Burrows
Wapella
Red Jacket
Rocanville
Welwyn
Birtle
Fleming
Moosomin
Kirkella
Manson
QU'APPELLE
Keeler
Marquis
Tuxford
Mortlach
Parkbeg
Secretan
Chaplin
Ernfold
Morse
Herbert
Waldeck
Rush Lake
Aikins
Caron
Moose Jaw
Pasqua
Drinkwater
Rouleau
Richardson
Kronau
Lajord
Sedley
Francis
Tyvan
Osage
Windthorst
Neelby
Kennedy
Wawota
Kelso
Fairlight
Maryfield
Fillmore
Creelman
MONT DE L'ORIGINAL
Heward
Kisbey
Arcola
Carlyle
Walpole
Cowper
Manor
Wauchope
Redvers
Antler
Griffin
LAC CHAPLIN
LAC JOHNSTON
REGINA
Milestone
Yellow Grass
Ogema
Amulet
Forward
Trossachs
Pangman
Khedive
Yoemans
Weyburn
Halbrite
Stoughton
Bryant
Blewett
Wordsworth
Browning
Lampman
Alameda
Oxbow
Glen Ewen
Carnduff
Gainsborough
Pierson
Elmore
Winlaw
Leven
Seward
Webb
Antelope
Gull Lake
Swift Current
Can. Pac. Ry
Irvine
Walsh
Forres
Kincorth
Maple Creek
Colley
Crane Lake
Carmichael
MOOSE JAW
ASSINIBOIA
COLL DES CYPRES
WOOD MOUNTAIN
Bengough
Ritchie
Roe
Hardy
Ceylon
Stowe
Radville
Dewar
Webster
Ingleford
Juell
Macoun
Cullen
Kingsford
Steelman
Hirsch
Frobisher
Estevan
Roche Percée
Portal
Meridian
4e Méridien
3e Méridien
2e Méridien
110°
108°
106°
104°
102°
52°
50°
GEORGES HURÉ

